DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE Nº 13934 – 4,50 F

MERCREDI 15 NOVEMBRE 1989

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Les bouleversements en Europe de l'Est et la concertation européenne avant le sommet Bush-Gorbatchev

Un sursaut

M. MITTERRAND a eu raison de ne pas céder à la vanité et d'inviter les chefs de gouvernement des onze partenaires européens de la France à venir discuter samedi prochain à Paris, avec leurs ministres des affaires étrangères et M. Jacques Delors, des événements qui agitent le monde communiste. Même s'il paraît donner en grande partie raison à M. Giscard d'Estaing, qui avait proposé dimanche dernier au « Grand Jury RTL-le Monde » la tenue d'un conseil européen extraordinaire avant la rencontre Bush-Gorbatchev à Malte, les 2 et 3 décembre. Même s'il a mis en mauvaise posture M. Guidoni, le secrétaire du Parti socialiste responsable des affaires étrangères, qui avait cru pouvoir ironiser à propos de la proposition de l'ancien chef de l'Etat, en lui rétorquant un peu trop vite qu'un conseil européen ne s'organise pas « comme un week-end en Sologne »...

Cela dit, la réunion de samedi – le dîner, pour être plus exact – ne donnera lieu à aucune décision. Quelques heures d'entretiens sur fond de couteaux et fourchettes seront-elles suffisantes pour cette indispensable mise à plat des problèmes que pose cette nouvelle Europe en voie de gestation ? C'est peu probable, car les divergences sont notables entre les Douze. Saluons toutefois cet effort du dernier moment pour s'emparer entre Européens d'un si crucial dossier avant que n'en discutent MM. Bush et Gorbatchev, deux semaines plus tard.

VU l'état d'esprit des uns et des autres, il est probable que la rencontre de Paris se soldera par quelques vœux pieux : réaffirmation par le chancelier Kohl, au grand soulagement des Européens, qui commencent clairement à appuyer sur le frein, que la réunification politique des deux Etats allemands n'est pas au programme, promesse de mieux harmoniser l'aide européenne aux pays de l'Est en voie de libéralisation ; engagement à « aménager les nouveaux équilibres autour de la CEE, pôle d'attraction de cette grande Europe en train de renaître », pour reprendre l'expression de M. Hubert Védrine, le porte-parole de l'Elysée.

IRA-T-ON plus loin ? Eclaircira-t-on, en particulier, la question des compétences exactes dans le dossier interallemand de la CEE, de l'alliance atlantique, de l'Union européenne occidentale, des quatre garants du statut de Berlin que sont Washington, Moscou, Londres et Paris ? Ce n'est pas certain, puisque Mme Thatcher nie toute compétence en la matière à la Communauté. Ce serait pourtant fort utile, tant la confusion règne dans les esprits.

C'est la même Mme Thatcher, il est vrai, qui s'apprête à se battre bec et ongles au conseil européen de Strasbourg, les 8 et 9 décembre, contre le projet d'union économique et monétaire nécessaire au renforcement politique de l'Europe des Douze. L'occasion sera bonne pour les Allemands de l'Ouest de traduire dans les faits leurs professions de foi européennes. Le moins qu'on puisse dire, à ce stade, c'est qu'ils traînent encore beaucoup les pieds.

M 0147 - 1115 0 - 4,50 F

3790147004500 11150

• Un gouvernement de coalition va être formé en RDA
• M. Mitterrand organise à l'Elysée un « dîner des Douze »

Malgré l'ouverture de la frontière et les promesses de réformes du régime, plus de deux cent mille Allemands de l'Est se sont de nouveau rassemblés dans la soirée du lundi 13 novembre dans les rues de Leipzig pour réclamer des élections libres et exiger que le Parti communiste renonce à son rôle dirigeant. Le nouveau premier ministre, M. Hans Modrow, a annoncé la formation d'un gouvernement de coalition, sans fournir d'autres détails.

Cependant, M. Mitterrand a invité les onze chefs de gouvernement de la Communauté européenne – qui ont répondu favorablement – à un dîner samedi 18 novembre à l'Elysée, pour discuter de la crise du monde communiste et définir – avant le sommet Bush-Gorbatchev – le rôle de la CEE dans l'élaboration d'un nouvel ordre européen.

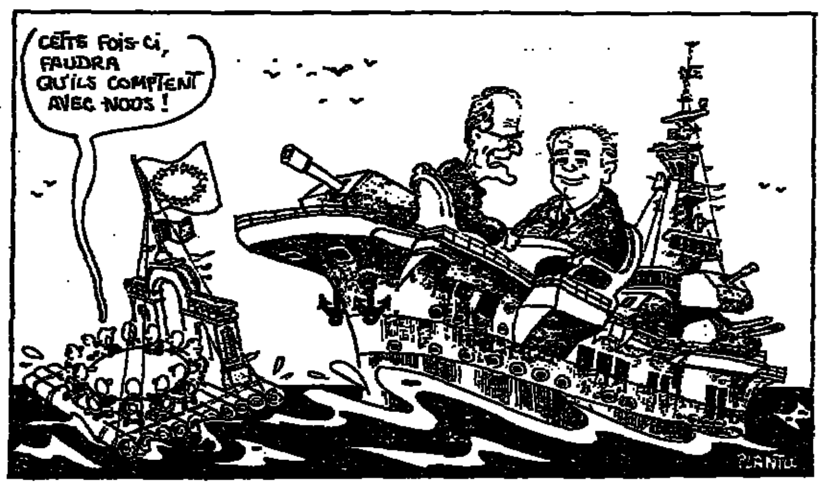

■ Les nouvelles manifestations à Leipzig
■ La méfiance des réfugiés est-allemands en Bavière
page 3

■ Polémique au sein du SPD sur l'opportunité d'une conférence des quatre alliés
■ La réunion impromptue des Douze à Paris
■ M. Bush, spectateur « fasciné »
page 4

■ Un débat à Moscou sur les réformes économiques
■ Les conséquences pour l'économie occidentale : un entretien avec M. Michel Pébereau
page 25 - section C

Les combats au Salvador
La guérilla poursuit son offensive
page 6

Les élections en Namibie
Victoire relative de la Swapo
page 8

La grande mosquée de Marseille
Le projet divise la communauté musulmane
page 15 - section B

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 44 - section C

Les nouvelles cartes de la sécurité

par Michel Tatu

Les bouleversements des derniers jours en RDA ne changent pas, en principe, le cadre juridique de l'ordre européen d'après-guerre. Telle est du moins la version officielle, propagée jusqu'à nouvel ordre dans les capitales concernées, de Moscou à Washington en passant par Paris.

En réalité, de nombreux éléments-clefs de ce cadre prennent un contenu politique entièrement nouveau, les cartes ont changé de couleur. On examinera ci-dessous les principales d'entre elles.

• ALLEMAGNE. – Les dernières négociations sur la « *question allemande* » avaient buté, en 1959, sur le refus par l'Est de la principale revendication occidentale : des élections libres dans la zone d'occupation soviétique. Deux ans plus tard, la construction du mur avait donné à ce refus un caractère « définitif », au point que l'accord d'aménagement du statut de Berlin, en 1971, tout comme les traités signés à la même période par la République fédérale avec Moscou et les autres capitales du pacte de Varsovie (y compris Berlin-Est) avaient laissé dans l'ombre cette question.

Aujourd'hui, M. Egon Krenz promet en principe ces élections libres, ce qui lèverait l'obstacle des premières négociations et nous ramènerait, paradoxalement, à la préhistoire de l'Ostpolitik du chancelier Brandt. Car qui dit élections libres dit non seulement pluralisme et alternance au pouvoir, mais aussi autodétermination.

La question allemande passe de la sphère des gouvernements à celle des peuples, elle est donc bien posée quelles que soient les déclarations des uns ou des autres : les derniers sondages en RDA (avec 59 % de réponses favorables à la réunification) confirment que même les dirigeants de l'opposition est-allemande ne pourront l'éluder.

Lire la suite page 5

Les accords de Matignon au jour le jour

RPCR et indépendantistes canaques se découvrent des affinités... au grand dam du haut-commissariat

NOUMÉA

de notre correspondant dans le Pacifique sud

C'est une tranche de paix que l'on *croque* avec *gourmandise*, avec même une hâte un peu brouillonne. Sait-on seulement combien de temps cela va durer ? Alors chacun s'abandonne aux *effets euphorisants* d'un miracle qui se prolonge. Il faut le dire : les accords de Matignon sont plus solides que ne le suggèrent certains. Ils ont survécu à un accouchement référendaire aux forceps, triomphé d'un double assassinat politique, tressailli à peine aux révélations d'un scandale pourtant bien frais. Ils se verront à coup sûr concéder un nouveau sursis par la frénésie un peu irréelle du moment.

Frénésie des promoteurs immobiliers bétonnant le front de mer de Nouméa de marinas et d'hôtels de luxe. Frénésie des *consommateurs s'offrant* ce premier semestre un tiers de plus de voitures que l'an passé.

Frénésie des fonctionnaires du Haut-Commissariat distribuant des concerts aux jeunes loubards qui, en témoignage de gratitude, font circuler une pétition dans les quartiers populaires, réclamant le maintien en poste du délégué du gouvernement. Frénésie de l'intelligentsia locale qui se réunit en colloque pour percer les mystères de la « temporalité canaque ». Frénésie des coureurs cyclistes qui repartent vaillamment à l'assaut des pistes de brousse, hier infréquentables.

Cela engloutit tant d'énergie que l'on a perdu jusqu'au goût des empoignades politiques, incongruité qui mériterait un colloque à elle toute seule.

La Nouvelle-Calédonie a décidément l'humour indéchiffrable. Qui pouvait imaginer que la *mise en œuvre au quotidien* des accords de Matignon prendrait une tournure à ce point insolite ? Il avait été annoncé un redéploiement des forces de type « casques bleus » : à droite le RPCR, à gauche le FLNKS, au centre l'État-arbitre, force d'interposition.

FRÉDÉRIC BOBIN

Lire la suite ainsi que « Détournements en tous genres au tribunal de Nouméa » page 10

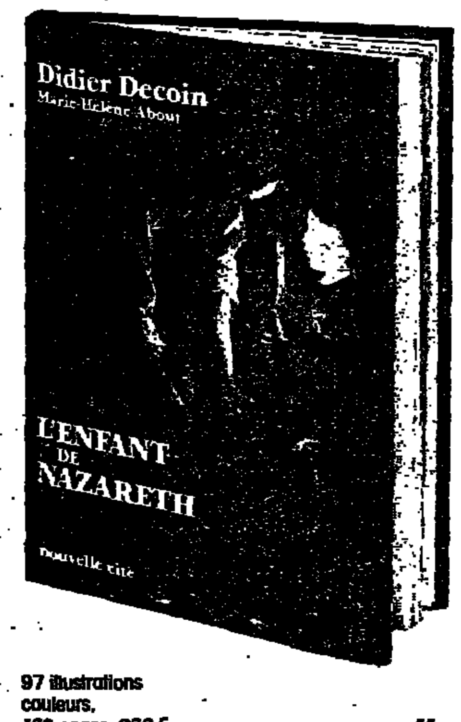

Avec des artistes de tous les temps, l'histoire toujours nouvelle de l'Enfant le plus célèbre.

97 illustrations couleurs, 160 pages, 280 F

nouvelle cité, paris

Don Giovanni des rues

Loubards, prostituées, drogue... A Bobigny, la musique de Mozart jure avec les situations imaginées par Peter Sellars

L'action se passe à Harlem, dans un décor assez fort et misérable de George Tsypin : une église à gauche, une porte vitrée, sans doute de bordel, une façade lépreuse aux frenêtres béantes, avec un écran où défile le « catalogue » d'un sex-shop, des logements en sous-sol.

On ne serait pas étonné que Donna Elvira soit une prostituée (peut-être en congé...) : en mini-*jupe et bas rouges épais, elle fait* une grosse colère et maltraite son baluchon ; au deuxième acte, elle joue les Marilyn Monroe à la fenêtre.

Quant à Donna Anna, pour supporter sa douleur, elle s'injecte quelque drogue dans le bras en se roulant par terre, tandis que le pauvre Ottavio, policeman défroqué, sombre de plus en plus dans le délire et la schizophrénie.

Invention prétendument géniale du metteur en scène : Don Giovanni et Leporello sont de vrais jumeaux, donc interchangeables, ce qui excuse Elvira et Masetto de les prendre l'un pour l'autre (et pour elle de coucher avec l'un et l'autre). *Hélas ! cela n'explique pas com*ment l'un est le patron, l'autre le valet, même si le premier paie le second avec des sachets de cocaïne. Quant à Anna, on comprend mal comment elle ne reconnaît pas, sans masque, celui qui l'a copieusement violée, là, dans la rue, sous nos yeux.

Si vous voulez vous payer des dépaysements de ce genre pour éprouver, de temps en temps, de *petites secousses électriques*, agréables ou non, allez à Bobigny voir et entendre la troupe de Peter Sellars (*le Monde* du 9 novembre).

L'*entreprise* n'a pas un *statut* très solide : c'est à peu près comme si on montait *Porgy and Bess*, de Gershwin, dans un château rococo, en perruques poudrées. *Car la musique de Mozart* jure sans cesse avec les décors, les situations, les attitudes des personnages auxquels on l'associe.

C'est bien sûr la transgression, le « *sacrilège* », qui fait mouche, et c'est lui qui réintroduit un côté *giocoso* inattendu où Sellars a bel et bien voulu inscrire un drame, plus sombre le plus souvent que le *dramma* de Da Ponte.

JACQUES LONCHAMPT

Lire la suite page 18 - section B

SCIENCES ◆ MÉDECINE

• La sonde Ulysse aux portes du Soleil
• Une expédition au large des Comores sur la piste du coelacanthe
• Les fouilles dans le quartier du Carrousel

pages 19 à 21 - section B

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Résistance : la controverse sur le « Jean Moulin » de Daniel Cordier

Les biographies les plus longues ne sont pas forcément les meilleures

par Henri Noguères

DEUX volumes sur six... le premier tiers de l'ouvrage monumental consacré par Daniel Cordier à *Jean Moulin, l'inconnu du Panthéon*, vient enfin de paraître (1). Encore quatre mille pages et Jean Moulin aura cessé d'être, pour nous, un inconnu. Daniel Cordier, lui, n'en est déjà plus un...

La communauté historienne, écrivait récemment Jean-Pierre Azéma, attendait avec intérêt la sortie de ces six volumes. Elle avait été mise en appétit par deux conférences faites par Daniel Cordier, qui avait évoqué son itinéraire *« de l'acteur à l'historien »*, et défini sa méthode, laquelle consistait à tenir pour négligeables (ou à tout le moins suspects...) les témoignages et à privilégier les documents d'archives. Ceux qui, s'agissant de la même tranche d'histoire, ont été amenés à suivre le même itinéraire n'ont pas été conduits jusqu'ici à adopter la même méthode.

Ils ont pu constater, en effet, qu'en raison même des conditions dans lesquelles avaient vécu et agi les résistants, les documents d'archives sont trop rares pour que l'on puisse se passer des témoignages oraux et des écrits des mémorialistes. Ainsi, Henri Michel, en qui Daniel Cordier a salué le meilleur historien de la Résistance (ce qui n'a dû réjouir qu'à moitié ses amis de l'Institut d'histoire du temps présent...), a cosigné avec Marie Granet une monographie de Combat pour laquelle ont été exploités cent trente-huit témoignages. Il était donc intéressant de savoir si Daniel Cordier, passant de la théorie à la pratique, pourrait maintenir son parti pris du « tout-document ». On constate, en confrontant ses deux premiers tomes aux multiples déclarations qu'il a faites à leur sujet, qu'il a choisi un moyen terme : il a réaffirmé avec force sa volonté de ne s'appuyer que sur des documents... mais il a, dans ses livres, fait une large place aux témoignages, à commencer par le sien.

Autre sujet d'interrogation : comment Daniel Cordier allait-il parvenir à concilier la motivation avérée de son entreprise – faire justice des accusations de « crypto-communisme » formulées par Frenay à l'encontre de Moulin – et la sérénité que l'on est en droit d'attendre de celui qui se veut historien. On peut parfaitement, en effet, à l'âge de la préretraite, s'improviser historien... Mais si cette vocation tardive est suscitée par une décharge d'adrénaline, l'objectivité historique risque de s'en ressentir.

On trouve dans ces deux premiers tomes plusieurs œuvres distinctes... Tout d'abord, sur près de trois cents pages – c'est-à-dire l'équivalent d'un volume de dimension courante – un texte, curieusement baptisé « préface », qui est, en réalité, le condensé des six volumes parus et à paraître. Puis vient, sous le titre « Histoire d'un livre » un avant-propos de vingt-cinq pages retraçant la conception laborieuse et l'accouchement difficile de l'œuvre entreprise par Daniel Cordier. Enfin, occupant le reste du premier volume et la totalité du deuxième, c'est le début de la biographie proprement dite de Jean Moulin.

L'« Histoire d'un livre », qui eût dû logiquement venir en tête, présente surtout l'intérêt de confirmer l'état d'esprit qui a animé Daniel Cordier lorsqu'il a décidé de se consacrer « à temps plein » à cette biographie : c'est après avoir entendu Henri Frenay dire sa conviction intime du double jeu auquel se serait livré Moulin que Daniel Cordier s'est engagé dans sa croisade anti-Frenay, qui est vite devenue une croisade anti-Combat. Cordier, aujourd'hui, soutient en toute occasion (et les occasions ne lui font pas défaut...) que son entreprise, purement historique, ne peut en aucune façon être assimilée à un règlement de comptes. On comprend qu'il l'affirme... Mais, comprendre n'est pas forcément croire. Et il faut bien admettre que c'est cette démarche vengeresse qui donne son véritable sens à une « préface » sans laquelle la publication de ces deux premiers volumes n'aurait probablement pas justifié le terme de *« biographie-événement »*, relevé dans la presse.

C'est donc sur cette préface qu'il convient surtout de se pencher. Un journaliste lui disant avoir trouvé des révélations, *« Je ne dis pas à toutes les pages, mais en tout cas à tous les chapitres »*, Cordier a rectifié avec autant d'assurance que de modestie : .... *« à toutes les pages »*.

Le moins que l'on puisse dire est que beaucoup de ces *« révélations »* n'en sont pas. En effet, les historiens et surtout les mémorialistes qui ont précédé Daniel Cordier n'ont pas tous occulté autant qu'il veut bien le laisser dire les tensions des rivalités de personnes, les affrontements idéologiques, les divergences de conception qui, tout au long de la vie clandestine, ont opposé des hommes et des femmes qui tendaient vers le même objectif mais ne pensaient pas tous pouvoir l'atteindre par les mêmes chemins.

L'« affaire du manifeste »

D'autres « révélations », et c'est plus grave, sont sérieusement contestables, à commencer par ce que l'on appelle déjà « l'affaire du manifeste ».

De quoi s'agit-il ?

Dès les premières pages de sa pseudo-préface, Daniel Cordier cite abondamment un « manifeste » dont il affirme qu'il aurait été rédigé par Henri Frenay *« en novembre 1940 »* (la date, on le verra, a son importance). Il revient à ce texte un peu plus loin, et le cite encore dans son deuxième tome, avec une sorte de délectation.

La référence donnée dans les notes de la préface : *« La Libération Nationale ». Londres 10 juillet 1941, BCRA 376 p. 2 » est reportée dans les notes du tome 2 avec, en outre, cette précision : « Ce document est publié en annexe du TI. »* Force est de constater qu'il n'y figure pas.

Ce « manifeste » permet à Daniel Cordier de présenter Henri Frenay non seulement comme un fervent *« maréchaliste »*, mais surtout comme un homme qui, non content de souscrire *« à l'ensemble des grandes réformes qui ont été entreprises »* par Pétain et son gouvernement, se serait refusé au lendemain de Montoire à *« rompre délibérément »* avec le Maréchal, et aussi comme un chef de mouvement appliquant aux juifs de strictes mesures discriminatoires : *« Les juifs*, lit-on dans le « manifeste », *serviront dans nos rangs s'ils ont effectivement combattu dans l'une des deux guerres »*... Les commentaires de Daniel Cordier (qui se targue courageusement d'avoir été maurrassien et antisémite) sont cinglants : *« Il faut rappeler*, écrit-il, *que, parmi les grandes réformes du Maréchal à cette époque il y avait la suspension de la vie parlementaire, le remplacement des municipalités et des conseils généraux élus par des commissions nommées, la suppression des libertés démocratiques, la dissolution des sociétés secrètes (franc-maçonnerie), les mesures xénophobes de retrait de la nationalité française et l'abominable statut des juifs. »*

Et Cordier d'ajouter, à propos de la distinction entre juifs combattants et juifs non combattants, que c'était là *« mot pour mot le critère retenu par Vichy pour distinguer les « bons » des « mauvais » juifs »*. On ne peut que partager la sainte indignation de Daniel Cordier, même si, comme l'a souligné Gilles Perrault, le rapport entre ce « manifeste » et la biographie de Jean Moulin n'est pas évident... Mais une chose est de s'indigner devant ce texte, et une autre d'en attribuer la paternité au fondateur de Combat. En d'autres termes, il est permis de se demander si le biographe de Jean Moulin est en mesure d'établir avec une certitude historique qu'Henri Frenay est bien l'auteur de ce texte.

Les hasards de la vie clandestine ont fait que je n'ai jamais appartenu à Combat. Mais je dois dire que devant cette attaque je me sens si totalement solidaire de Frenay que je regrette de ne pouvoir revendiquer mon appartenance à son mouvement.

Car cette agression n'est pas fondée, il est aisé de le démontrer.

D'abord en se référant au document lui-même. Dans une lettre en date du 30 octobre 1989 dont il espérait qu'il serait fait état lors d'une émission de télévision, Charles Ronsac, ami et éditeur d'Henri Frenay, apportait cette précision : *« Aux archives de France, où il est classé, ce texte ne porte aucune indication de source, aucun nom, aucune signature, aucune annotation d'aucune sorte. Selon Mme de Tourtier-Bonazzi qui, aux archives, auprès de Jean Favier, s'occupe de cette documentation, rien ne permet d'attribuer ce document à Henri Frenay. Pourquoi, alors, Cordier a-t-il* ajouté *(2) le nom de Frenay ? »* On pourrait poser une autre question : pourquoi Daniel Cordier, qui exprime sa gratitude à Mme de Tourtier-Bonazzi pour l'avoir fait bénéficier de sa science et de sa bienveillance, n'a-t-il pas tiré meilleur parti de ces bonnes relations ?

Il semble que Daniel Cordier – c'est tout au moins ce qu'il a dit à Charles Ronsac – ait estimé pouvoir, d'autorité, attribuer ce « manifeste » à Henri Frenay en raison d'une lointaine analogie entre la dernière phrase du document d'archives et celle dont Frenay avait conservé le souvenir et qu'il cite dans *La nuit finira* (p. 26) lorsqu'il évoque ce manuscrit perdu. Dans un cas *(La nuit finira)* c'est : *« Puisse le maréchal Pétain vivre assez longtemps pour assister au couronnement de notre œuvre »* et dans l'autre, c'est : *« Puisse le maréchal Pétain avoir une vie suffisamment longue pour nous soutenir de sa haute autorité et de son incomparable prestige. »*

Ces deux phrases, mis à part le souhait de longue vie, n'expriment absolument pas la même idée. Il est donc déjà bien léger de déduire de la comparaison de deux textes manifestement différents qu'il s'agit du même...

Mais il y a plus. Comme Ronsac l'a fait remarquer à Daniel Cordier, pour que ce document d'archives puisse être attribué à Frenay, il fallait, puisqu'il est question de Montoire, qu'il ait été écrit après la fin octobre 1940. Or Frenay dans *La nuit finira* (3) a bien précisé, en se référant au souvenir précis d'un fait qui l'avait marqué (le rejet par Churchill des avances de Hitler), qu'il avait écrit son manifeste le soir du 28 juillet 1940.

Il en faut plus pour ébranler les certitudes de Daniel Cordier : il répondra à Ronsac que *« Frenay a pu se tromper de date »*.

Ronsac ajoute : *« Aucun de ceux qui ont bien connu Frenay ne le reconnaît dans le document cité par Cordier. L'officier qui a étudié au centre d'études germaniques de Strasbourg et a lu* Mein Kampf *a été anti-nazi, non anti-allemand, et Européen avant la lettre, et le mot* « boche », *cité dans le texte, n'a jamais fait partie de son vocabulaire. Berty Albrecht qui l'a rejoint à la direction de Combat, et qui a été son grand amour avant la guerre, n'aurait jamais toléré la discrimination antisémite, faite dans le texte, entre les juifs* « qui ont combattu » *et les autres »*...

Avant d'en terminer avec ce texte, je voudrais répondre à une affirmation imprudente de Daniel Cordier dans une interview publiée dans *le Point*. A la question : *« A l'époque, ce manifeste avait-il été vraiment diffusé ? »*, Daniel Cordier a son seulement répondu : *« Bien sûr, qu'il a été diffusé »*, mais il n'a pas craint d'ajouter... *« d'ailleurs, Moulin le connaissait »*.

Daniel Cordier n'avançant rien qu'il ne puisse prouver, il serait intéressant de connaître les documents sur lesquels il se fonde pour formuler cette double affirmation. Il y a, par contre, à défaut de document, un témoignage : celui de Laure Moulin (4). Il montre Jean Moulin très attentif à l'orientation des mouvements et aux « dérives » possibles de leurs fondateurs...

Ce n'est ni de Combat ni de Frenay qu'il s'agit, mais d'un mouvement de la zone nord. *« Moulin*, écrit-elle, *ne tarda pas à être au courant de ce mouvement dont il appréciait peu l'orientation à droite et surtout désapprouvait l'antisémitisme qu'il avait affiché à ses débuts... »* Il est vrai que Daniel Cordier a, par avance, récusé ce témoignage en écrivant que Laure Moulin n'avait *« rien connu par son frère de la Résistance » (sic)*.

Les autres « révélations » qui figurent dans cette même préface appellent moins de commentaires : il s'agit, en effet, de deux autres « affaires », celle dite « de Suisse » et celle de Caluire ; or, dans les deux cas, Pierre de Bénouville, directement mis en cause, a su fort bien répondre – et n'a manifestement pas été gêné pour le faire.

De Gaulle et Moulin

A propos de la délégation des MUR en Suisse – bientôt devenue délégation de la Résistance tout entière, force est de constater qu'elle a admirablement rempli son office jusqu'à la Libération, ce qui tendrait simplement à prouver que Jean Moulin (dont Cordier est seul à croire qu'il était infaillible...) avait eu grandement tort de vouloir la supprimer.

Il y a d'ailleurs une leçon à tirer de cette « affaire de Suisse », une leçon qui s'étend à l'ensemble des différends ayant opposé de Gaulle et Moulin aux dirigeants de la Résistance intérieure, qu'il s'agisse de l'armée secrète, de l'action immédiate ou du « cloisonnement » : de même que le général de Gaulle – on le sait assez – s'est *« toujours fait une certaine idée de la France »*, il s'est toujours fait une certaine idée de la Résistance... une idée à laquelle adhérait Jean Moulin, mais qui n'était pas la nôtre. Le conflit, comme l'a souligné Claude Serreulles (5), ne pouvait être évité parce que les uns (de Gaulle et Moulin) raisonnaient en termes d'État... et les autres en termes de nation.

Quant à l'affaire de Caluire, puisque Daniel Cordier annonce, avec son sixième volume, des *« révélations »*, attendons patiemment de savoir de quoi accouchera la montagne de documents.

Jusqu'à maintenant, les documents dont Cordier a prétendu faire des « preuves » n'en sont pas. Par contre, on trouve sous sa plume l'aveu d'une imprudence singulièrement moins discutable que toutes celles qu'il a cru, jusqu'ici, pouvoir dénoncer. Il révèle en effet – et, pour le coup, c'est bien une révélation – que Jean Moulin aurait appris *dès le 15 juin 1943* le retour à Lyon de René Hardy, et qu'il aurait mis en garde ses collaborateurs à son propos. Sans doute Daniel Cordier aura-t-il à cœur de nous expliquer, dans son sixième tome, pourquoi les collaborateurs de Jean Moulin – ou à défaut Jean Moulin lui-même – n'ont pas jugé bon de communiquer cette information essentielle et cette mise en garde aux dirigeants de Combat et pourquoi ces mêmes collaborateurs, dûment informés par Moulin, n'ont tenu aucun compte de ces directives lorsqu'ils ont vu Hardy arriver à Caluire.

A Caluire où, on semble l'oublier, une violation par Jean Moulin des règles essentielles de sécurité – trois quarts d'heure de retard à un rendez-vous – a rendu possible l'opération conduite par Barbie... lui-même arrivé trois quarts d'heure après l'heure prévue pour la réunion.

A Caluire, enfin, où les groupes francs – dont Cordier déplore l'inaction – s'étaient vu refuser la mise en place du dispositif de protection qu'ils proposaient.

Minutie d'entomologiste

Les développements qui viennent d'être consacrés à la « préface » du tome I ne laissent guère de place aux commentaires portant sur le début de la biographie proprement dite de Jean Moulin. Il n'y a sans doute rien là qui doive surprendre – ni décevoir – Daniel Cordier : il a fait ce qu'il fallait pour qu'il en soit ainsi.

Au demeurant les quelque mille cinq cents pages dans lesquelles sont évoquées les trente-sept premières années de la vie de Jean Moulin ne présentent, il faut bien le dire, qu'un intérêt limité... voici pourquoi :

– d'une part, ce qui est important – l'aide à l'Espagne, la courageuse défense de Pierre Cot à Rodez, l'héroïque attitude de Jean Moulin au moment de l'entrée des Allemands à Chartres – était déjà connu de façon assez complète.

– d'autre part, le reste, non seulement n'apprend rien d'essentiel sur Jean Moulin, mais risque de ternir inutilement sa mémoire.

En effet, Cordier évoque avec une patience et une minutie d'entomologiste, non seulement les détails sur la vie politique locale à Chambéry, Albertville, Châteaulin, Amiens, Rodez, mais aussi les innombrables manifestations de carriérisme qui ont permis à Jean Moulin d'être le plus jeune sous-préfet, puis le plus jeune préfet de France – un « doublé » qui ne s'obtient pas, chacun le sait, par le seul mérite. Cette évocation « historique » s'achève, en outre, sur cette constatation : au moment même où Cordier, se fondant sur un « document » suspect, dresse le catalogue des actes condamnables imputables à Pétain, et reproche à Frenay de les avoir approuvés, Jean Moulin, fonctionnaire d'autorité, représentait lui, indiscutablement, ce même gouvernement dont il a exécuté les ordres aussi longtemps qu'il n'a pas été révoqué.

Je ferai appel pour ma conclusion à l'arithmétique. Daniel Cordier ayant dit tout le bien qu'il pensait du petit « Que sais-je ? » dans lequel Henri Michel a évoqué l'histoire de la Résistance, j'ai eu la curiosité de rechercher combien de pages, sur les cent vingt de mon édition (1950), étaient consacrées à Jean Moulin. En comptant largement, j'en ai trouvé six... Ce qui revient à dire que si Cordier consacre six mille pages à Jean Moulin, l'histoire de la Résistance en mériterait cent vingt mille...

On ne peut devant ces chiffres vertigineux que regretter, avec Jean Lacouture (6) dont nul ne contestera qu'il soit, avec Jean Orieux ou Henri Troyat, l'un des princes de la biographie, que Cordier ait préféré *« l'empilage à la sélection »*, et n'ait pas, selon le mot de Voltaire, *« pris le temps de faire court. »*

(1) *Le Monde* des 28, 31 octobre et 7 novembre.

(2) C'est Ronsac qui souligne.

(3) Dont la première édition remonte à 1973.

(4) *In Jean Moulin, mon frère*, p. 380.

(5) Discours au Panthéon le 17 juin 1975.

(6) *In le Nouvel Observateur* 19/25 novembre 1989.

► **Henri Noguères est avocat à la cour de Paris, historien de la Résistance.**

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Rédacteur en chef : Daniel Vernet

Corédacteur en chef : Claude Sales

Administrateur général : Bernard Wouts

7 RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27

Telex MONDPAR 650572 F ; Télécopieur : (1) 45-23-06-81

TRAIT LIBRE

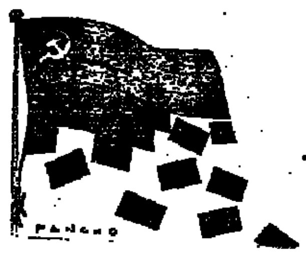

ÉTRANGER

L'évolution du régime est-allemand et ses conséquences

● M. Modrow veut former un gouvernement de coalition ● Nouvelles manifestations de masse à Leipzig

La Chambre du peuple – le *Parlement est-allemand* – a élu comme premier ministre M. Hans Modrow, qui a aussitôt *annoncé son intention de former* un gouvernement de coalition. Les députés ont, en revanche, créé la surprise en élisant à la présidence du Parlement M. Gunter Maleuda, alors que le favori pour ce poste était le plus libéral Hans Gerlach. Des manifestations en faveur d'une accélération des réformes se poursuivent cependant à travers le pays.

BERLIN-EST

de notre envoyé spécial

M. Hans Modrow, le plus populaire des dirigeants communistes est-allemands, a annoncé qu'il entamerait mardi des consultations avec les autres partis représentés au Parlement pour former un gouvernement de coalition qui pourrait comporter également des experts non apparentés. Il présentera son programme et la composition de son gouvernement lors d'une nouvelle session de la Chambre du peuple qui se tiendra les 17 et 18 novembre.

La réunion du Parlement a été un bel exemple du psychodrame qui secoue maintenant en permanence un parti dont la plupart des membres n'ignorent pas qu'ils vont être balayés dans les semaines ou les mois à venir par les changements en cours. Il y avait dans la salle tout le gratin de l'ancienne équipe Honecker, tous ces septuagénaires en bout de course qui ont régné pendant deux décennies sur le pays. L'épouse de l'ancien numéro un, la redoutable Margot Honecker, était à sa place, les cheveux teints en bleu comme d'habitude. Seul Erich Honecker a totalement disparu depuis son limogeage à la mi-octobre. Ces débats publics, retransmis en direct à la télévision, offraient un spectacle étonnant.

De nombreux députés sont montés à la tribune pour exprimer la frustration permanente dans laquelle ils ont été tenus jusque-là, pour revendiquer leur droit à devenir d'honnêtes représentants du peuple et réclamer des comptes aux anciens dirigeants. On a eu droit à de brutales mises en accusation des ministres démissionnaires, sommés de venir s'expliquer à la barre, tel le ministre sortant des finances, venu bredouiller quelques chiffres d'une voix pâteuse. On a eu droit à des autocritiques de circonstance des présidents sortants du gouvernement et du Parlement, MM. Willi Stoph et Horst Sindermann, lesquels, après vingt-deux ans de bureau politique, estimaient qu'ils n'avaient peut-être pas tout bien fait, mais qu'ils l'avaient fait en bonne conscience.

La séance avait commencé lundi matin par une rébellion des apparatchiks, car c'est bien ainsi qu'il *faut interpréter* l'élection-surprise au perchoir de l'Assemblée d'un représentant de la nomenklatura, M. Günter Maleuda, président du *Parti démocrate paysan*. M. Maleuda a réuni sur son nom 246 voix contre 230 au chef du Parti démocrate-libéral, M. Manfred Gerlach, dont le choix ne semblait pourtant pas faire l'ombre d'un doute. Ami de longue date d'Erich Honecker et vice-président du Conseil d'Etat, M. Gerlach avait pourtant été l'un des tout premiers dirigeants politiques du pays à pressentir que les temps étaient mûrs pour des changements et à s'engager personnellement dans cette voie. Il avait été, à ce titre, invité à prendre la parole lors de la grande manifestation du 4 novembre à Berlin-Est.

Le Parti paysan, courroie de transmission

M. Maleuda est une personnalité très peu connue. Comme le Parti *national-démocrate allemand* (NDPD), le Parti paysan dont il assume la présidence depuis 1987 avait été créé en 1948 par les communistes pour faire contrepoids au sein du Bloc national au parti chrétien-démocrate et au parti libéral, dont les dirigeants manifestaient encore à l'époque quelques velléités d'autonomie. Théoriquement, il est là pour servir de courroie de transmission avec le monde *agricole, mais il ne se rattache* à aucune tradition et n'est jamais sorti de son rôle d'alibi pur et simple.

Le scénario avait été apparemment soigneusement préparé. D'abord, le groupe parlementaire communiste n'avait pas présenté de candidat, et *M. Maleuda avait* demandé – démocratie oblige – un vote à bulletin secret. Jamais, de mémoire de parlementaire est-allemand, les formes d'une élection n'auront été autant respectées. Cinq candidats représentant cinq des dix groupes parlementaires de la Chambre du peuple étaient en lice. Il y eut un second tour. Le dépouillement des bulletins, déposés dans une urne transparente, s'est fait en direct à la télévision.

Il ne fallait sans doute pas attendre d'une assemblée élue en 1986, en des temps bien différents, qu'elle se passe elle-même la corde au cou. Mais cette élection va peut-être obliger à accélérer les échéances. Elle va accroître les pressions pour l'avancement de la date des prochaines élections législatives, *prévues pour le moment* en 1991 seulement. Malgré la réticence de certains dirigeants de l'opposition, comme Mme Bärbel Boyley *de Neues Forum*, qui s'estiment encore insuffisamment préparés pour cette échéance, l'appel à des élections libres devient populaire.

Deux cent mille manifestants comme d'habitude

Il a dominé la manifestation de lundi à Leipzig, qui a réuni, comme d'habitude, deux à trois cent mille *personnes*. C'était le premier rendez-vous important de la rue après l'ouverture du mur, et il a montré que la mobilisation pour les réformes ne se relâchait pas. L'adoption d'une nouvelle loi électorale sera l'un des grands thèmes à venir. Elle est liée, comme cela a été souligné lundi lors de plusieurs interventions au Parlement, à une révision de la Constitution. Des élections « *totalement libres* » seraient en effet en contradiction avec l'article premier de la Constitution, qui reconnaît au SED un rôle dirigeant en RDA.

Sans doute faudra-t-il attendre le congrès extraordinaire du Parti communiste, convoqué du 15 au 17 décembre, pour voir se dessiner les contours d'une nouvelle loi électorale. Réuni une nouvelle fois en session spéciale, le comité central du SED a approuvé lundi la tenue de ce congrès qui avait été proposée la veille par le bureau politique sous la pression des éléments les plus réformateurs du parti. A son ordre du jour figurent l'élection d'un nouveau comité central et la préparation du congrès ordinaire de mai prochain, qui devrait adopter une révision du programme et des statuts du parti.

D'ici là, c'est à M. Modrow et à son futur gouvernement qu'il reviendra de contenir les exigences de plus en plus pressantes de changements immédiats. L'ancien patron du Parti communiste à Dresde jouit au départ d'une bonne réputation, due en grande partie à la résistance qu'il avait affichée ces derniers mois à l'équipe Honecker. Pour le reste, on le connaît finalement assez peu, comme tous les dirigeants sortis de l'appareil du parti. Lundi soir, après son élection, il a indiqué qu'il s'était toujours entouré de spécialistes en économie et de directeurs de combinats, et qu'il entendait continuer à les consulter. Ses deux priorités seront la préparation de l'important travail législatif qui s'impose pour mettre en œuvre les *réformes du système politique et* juridique annoncées. La restructuration de l'économie – dont plus personne n'ignore à présent qu'elle *se trouve dans un état* beaucoup plus catastrophique qu'on ne le disait, – l'ouverture de la frontière avec la RFA, posent en outre des *problèmes que le gouvernement* devra régler d'urgence, notamment en matière monétaire, s'il ne veut pas se retrouver, comme l'a souligné M. Modrow, *confronté au* même genre de difficultés qui avaient amené les dirigeants de l'époque à construire le mur en 1961.

L'élection de M. Maleuda à la présidence du Parlement semble indiquer que M. Modrow ne bénéficiera peut-être pas de la part de l'actuelle Assemblée de tout le soutien qui lui serait peut-être nécessaire. Néanmoins, les représentants des principaux groupes parlementaires qui se sont exprimés lors des débats, notamment M. Jarowinski pour le Parti communiste, se sont tous prononcés en faveur de réformes de fond. M. Jarowinski a souligné que le travail parlementaire allait prendre une nouvelle importance et a lui-même estimé que le renouveau du socialisme en cours nécessiterait des changements de la Constitution. Il a affirmé que son parti était prêt à participer à une large coalition et s'est même déclaré disposé à s'associer aux discussions des partis non représentés à l'Assemblée, s'estimant encouragé en ce sens par l'attitude des nouveaux mouvement apparus, comme Neues Forum.

HENRI DE BRESSON

□ **Lothar de Maizière, nouveau président de la CDU est-allemande.** – Par 92 voix sur 118 exprimées, M. Lothar de Maizière a été élu président de la CDU est-allemande. Il remplace Gerald Götting, soixante-six ans, qui avait démissionné de son poste, qu'il détenait depuis vingt-trois ans à la suite de vives critiques internes.

Lothar de Maizière était le candidat du groupe des réformateurs du parti qui revendique 140 000 membres. Il est étroitement lié à l'Eglise protestante est-allemande, et membre du synode de l'Eglise évangélique depuis 1985. Son élection a été annoncée par l'organe officiel du SED, *Neues Deutschland*. M. de Maizière entend « *réformer* » son parti et définir une ligne politique propre face au Parti communiste. A cette fin, des « *journées du renouveau* » devraient avoir lieu en mars ou en avril 1990.

Près d'un tiers de la population a obtenu un visa

Près d'un tiers de la population de RDA avait obtenu lundi 13 novembre, en milieu de journée, le visa permettant de voyager en RFA, a indiqué le ministère est-allemand de l'intérieur. 5 188 510 visas ont été délivrés, pour une population de 16,7 millions d'habitants.

Selon les autorités est-allemandes, 10 754 autorisations de sortie définitive ont été accordées depuis vendredi. *Mais les services* ouest-allemands estiment que le nombre d'Allemands de l'Est ayant choisi de rester en RFA s'élève à 26 700 pour le week-end, et à 3 000 pour la journée de lundi. Ces chiffres portent à 153 000 le nombre de réfugiés est-allemands arrivés en RFA depuis que, fin août, la Hongrie leur a ouvert sa frontière avec l'Autriche. L'association médicale de Berlin-Ouest a indiqué lundi qu'environ 10 % des 40 000 médecins est-allemands avait quitté leur pays. *(AFP, UPI)*.

□ **Aide américaine et canadienne.** – Après le Canada, les Etats-Unis ont mis trois de leurs installations militaires en RFA à la disposition des réfugiés est-allemands, a annoncé à Washington M. Pete Williams, porte-parole du Pentagone. Cette décision a été prise à la demande des autorités allemandes. Ces installations peuvent abriter neuf cent quatre-vingts personnes – pour six mois maximum.

L'ouverture de la frontière ne suffit pas à inciter les réfugiés au retour

GRAFENAU (Bavière)

de notre envoyé spécial

C'est ici, dans une taverne grise nichée au fin fond de la forêt bavaroise, que les délirantes retrouvailles du week-end ont eu leurs spectateurs les plus attentifs. Ils sont quelque cent quarante à s'être pressés jour et nuit dans la salle de télévision pour dévorer des yeux le spectacle ininterrompu des folies berlinoises. C'est peu dire qu'ils en sont restés sans voix. Eux aussi viennent de RDA, mais ils se sont enfuis quelques jours, voire quelques heures avant le moment fatidique de l'annonce de l'ouverture des frontières. Ils sont les derniers de ces hardis émigrants qui ont, ces derniers mois, effectué le « grand tour » par la Tchécoslovaquie ou la Hongrie.

On imagine aisément que leur joie, à voir ainsi s'écrouler *le mur, n'a pas été tout à fait* sans mélange. Regrets lancinants de ne pas se trouver au cœur de la grande fête ; remords de n'être pas partis vingt-quatre ou quarante-huit heures plus tard et, pour certains, des doutes rétrospectifs sur le *bien-fondé* de leur décision : tout cela se bousculait dans leur tête.

Vingt-quatre heures plus tard, non seulement ils se seraient épargné le détour, mais ils auraient pu emporter cette voiture qu'ils ont dû vendre – à perte – à des amis et qui leur manque si cruellement aujourd'hui. Et aussi le chat, l'argenterie, des chaussures chaudes pour l'hiver. Tout ce qu'ils ont dû abandonner dans leur fuite pour ne pas éveiller les soupçons des gardes-frontières. Vingt-quatre heures plus tard, ils auraient pu se donner le temps de la réflexion, pousser des pointes de reconnaissance jusqu'à Hambourg ou Munich pour tâter le terrain sur le marché du logement ou de l'emploi. Bref, faire le grand saut peut-être, mais avec un parachute.

Et pourtant, ils restent. Tous. Résolument. Pas une seconde l'ouverture des frontières ne les a fait vaciller dans leur volonté de recommencer leur vie. « *Il y a tellement de survivants de l'ancien système dans le personnel politique*, dit Franck, vingt-neuf ans, typographe, *que cela peut revenir en arrière à n'importe quel moment.* » « *Et quand bien même en RDA le processus de réforme se poursuivrait-il, il faudra au minimum dix au quinze ans pour que ça devienne vivable* », estime Hans, quarante-sept ans, ingénieur chauffagiste. « *Même si la porte de la cellule est désormais ouverte, je ne veux pas continuer à habiter dans une cellule* », résume Thomas, quarante et un ans, pédiatre.

Parmi les griefs envers la RDA qu'ils énumèrent avec une application soucieuse de ne rien oublier, d'abord, bien sûr, le quadrillage policier ; le conditionnement des enfants dès la crèche – par l'apprentissage par exemple de chants patriotiques – et les endémiques pénuries de fruits et de viande qui, ces dernières années, semblent avoir rapproché leur pays du modèle polonais, épouvantail absolu aux yeux des Allemands de l'Est. Mais aussi, de façon plus inattendue, les problèmes de la pollution, qui semble avoir atteint dans beaucoup d'endroits un niveau critique.

L'obsession de fuir

Certes, les réfugiés ne veulent pas préjuger l'avenir. Ils tardent à trouver un emploi et surtout un appartement qui en *soit proche ou des places* de crèche pour les enfants. Et peut-être lorgneront-ils alors vers le pays natal. Mais, pour l'instant, la nouvelle vie qui les attend scintille de trop de reflets pour qu'ils ne tentent pas toutes leurs chances.

Ils ont tant attendu cet instant ! Fuir était devenu pour eux une obsession de plusieurs années. Mirko, vingt-trois ans, électronicien, avait déjà effectué une tentative l'an dernier : arrêté par la police tchèque, il *a purgé six semaines de prison* et s'est vu par la suite dans son usine interdire toute formation professionnelle. Hans, *lui, attend depuis... vingt-sept* ans. En 1962, il avait payé une évasion manquée de huit semaines d'emprisonnement et de l'interdiction d'apprendre le métier de son choix : pilote.

Petra, vingt-huit ans, libraire, et son mari Hans, trente-sept ans, graphiste, ont pris leur décision voici deux *ans. Deux ans à échafauder* des plans, à enchaîner les préparatifs et toujours dans le secret le plus absolu. Un mot *de trop, une demi-confidence* même aux plus proches, et tout peut être perdu. Une semaine encore avant leur *départ, ils évoquaient* avec leurs meilleurs amis de prochaines « vacances » :

« *Où allez-vous ?*

– *En Hongrie* (rires). *Il paraît que c'est magnifique. Et vous ?*

– *Aussi en Hongrie* (rires). »

Les regarder, tous ensemble, ces réfugiés, par exemple à l'heure du déjeuner au réfectoire du camp de Grafenau, c'est réaliser à quel point le désir de fuir a traversé toute la société ouest-allemande, n'épargnant aucun âge, aucune profession.

Des concitoyens

L'immense majorité d'entre eux ne semblent pas idéaliser le destin qui les attend. Ils savent très bien que, de ce côté-ci, les médecins ont peut-être l'arrêt de travail moins facile qu'en face. Ils se doutent que les journées de huit heures durent plus souvent dix ou douze que trois ou quatre comme en face. Mais, comme dit Mirko : « *Toute la différance, c'est qu'ici avec de l'argent on peut s'acheter des choses.* »

De toute façon, avec ses qualités et ses défauts, ce pays est le leur, et ni eux ni leurs hôtes depuis deux mois, n'en ont douté une seconde. Certes, on signale bien ici ou là des cas d'agences immobilières ayant finalement, après accord initial, refusé de louer l'appartement tant convoité, après avoir appris que les candidats locataires arrivaient « *de l'autre côté* » et étaient donc supposés dépourvus de moyens ; certes, dans la petite communauté embryonnaire des réfugiés, on commence donc à murmurer qu'il vaut mieux se faire passer pour natif de Hanovre ou de Stuttgart lorsqu'on cherche un logement.

Mais globalement, force est de constater qu'un pays tout *entier pour l'instant se met en* quatre pour accueillir dignement l'autre moitié de lui-même. Dans le hall des camps *d'accueil s'empilent les offres* d'emplois les plus variées que les employeurs sont venus tout spécialement y afficher à *l'usage exclusif des réfugiés*.

Tout indique que ce ne sont pas des émigrants que l'on reçoit, mais bien des concitoyens que l'on tire d'un mauvais pas, comme s'ils avaient été victimes d'un incendie ou d'une inondation. Jusqu'au tout-puissant Automobile Club qui vient de lancer une campagne : « Freinons pour les Trabis », pour inciter les conducteurs de grosses cylindrées à lever le pied par mesure de prudence envers le tacot de l'Est.

DANIEL SCHNEIDERMANN

SPECIAL INGENIEURS

ENTREE GRATUITE

TOP INGENIEURS

4e SALON DE LA FONCTION INGENIEUR

65 STANDS / CONFERENCES

17 et 18 novembre - Espace Champerret - 75017 Paris

Vendredi 17 novembre : 9h30-19h. - Samedi 18 novembre : 9h30-18h.

INGENIEURS, votre métier évolue !

Perspectives de carrière... ouverture européenne... Rémunération... Mobilité... Emploi... Secteurs porteurs... Accroissement des responsabilités...

Venez faire le point sur votre fonction:

A TOP INGENIEURS, vous rencontrerez des ingénieurs de tous horizons et des responsables de PME, PMI et grandes entreprises actives.

A travers les conférences et les dialogues sur les stands, vous saurez comment vous situer et bouger dans l'environnement technologique et économique actuel.

TOP INGENIEURS est organisé par L'USINE NOUVELLE

Accès facile bus, métro, périphérique: Porte de Champerret, grand parking.

Pour toute information

TEL.: 43 87 13 19

MINITEL : 36 15 code CTL * TOP

EUROPE

L'évolution du régime est-allemand et ses conséquences

Controverse au sein du SPD sur l'opportunité d'une conférence des quatre grandes puissances sur la « question allemande »

Une controverse a éclaté, lundi 13 novembre, en Allemagne fédérale, après que plusieurs dirigeants du Parti social-démocrate (SPD) eurent réclamé la réunion d'une conférence consacrée à la *« question allemande »*, avec la participation des quatre puissances responsables de l'Allemagne dans son ensemble (Etats-Unis, URSS, France, Grande-Bretagne). Pour M. Egon Bahr, député SPD, qui s'exprimait lundi à la radio, *« il est temps que nous nous débarrassions des vieux restes de l'époque de l'occupation »*. Il serait bon que les Quatre *« définissent la liberté dont les deux Etats allemands disposent réellement »*.

Le ministre ouest-allemand (libéral) des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, a estimé qu'une telle conférence serait *« absolument prématurée »*, la priorité étant pour l'heure de *« faire avancer le processus de désarmement et celui de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe »*.

C'est l'ancien représentant permanent de la RFA à Berlin-Est, M. Günter Gaus, qui avait lancé le premier, lundi, dans l'*International Herald Tribune*, l'idée d'une conférence des Quatre. Celle-ci pourrait déboucher à ses yeux sur une *« confédération d'Europe centrale »* au sein de laquelle les relations interallemandes pourraient se développer en paix.

Mais cette proposition est contestée dans les rangs mêmes du SPD. Mme Anke Fuchs, secrétaire générale du parti, a estimé que ce n'était pas le moment de mener un tel débat. Pour l'un de ses collègues députés, M. Norbert Gansel, ce serait *« un manque de souveraineté »* pour la RFA de se comporter comme si elle attendait des Quatre qu'ils résolvent des questions importantes pour la RFA et la RDA.

L'ancien chancelier Willy Brandt, de son côté, ne pense pas non plus cette conférence soit d'une *« nécessité brûlante »*, compte tenu du prochain sommet américano-soviétique en Méditerranée. *« L'unité des deux Allemagnes*, a-t-il ajouté, *devrait se faire sous une forme que je préfère encore laisser ouverte. (...) Rien ne sera plus jamais comme auparavant, et nous ne nous reviendrons pas aux formes étatiques ayant existé précédemment sur le sol allemand. »* Selon l'artisan de l'Ostpolitik, *« la prochaine phase de l'évolution entre la RFA et la RDA sera de savoir comment elles peuvent parvenir à des relations plus étroites dans le cadre des structures étatiques existantes »*. – *(AFP.)*

« L'Europe est incomplète sans la Pologne » affirme M. Kohl à Lublin

Le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl a été fait, lundi 13 novembre, docteur *honoris causa* de l'université catholique de Lublin et a affirmé à cette occasion que l'Europe était *« incomplète »* sans la Pologne.

« L'Europe a besoin de l'entente et de la réconciliation de nos peuples [allemand et polonais] », a affirmé le chancelier qui a par ailleurs lancé *« une invitation cordiale à l'adresse des Polonais à participer à la construction de l'Europe de demain »*. *« Il s'agit maintenant pour la Communauté européenne*, a ajouté M. Kohl, *de faire preuve d'imagination et de souplesse, et d'aller au-devant de ces Etats d'Europe centrale et d'Europe de l'Est qui ont engagé une transformation profonde au niveau de la politique, de l'économie et de la société. »*

M. Kohl, qui a repris samedi la visite officielle qu'il avait dû interrompre en raison des événements en RDA, devait visiter mardi le camp d'Auschwitz (*le Monde* du 14 novembre). – *(AFP.)*

Jean-Marie Chauvier
URSS :
Une société en mouvement
Un regard libre sur un peuple en quête de libertés.
Claude JULIEN, Dir. Monde Diplomatique (in préface)
Un livre riche et un excellent regard.
François SCHLOSSER, Le Nouvel Observateur
400 p. - 139 FF
éditions de l'aube

Les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze vont discuter, à Paris, de l'évolution des pays de l'Est

Le président Mitterrand a convié ses onze partenaires de la CEE a venir, le samedi 18 novembre, à Paris, pour faire le point, au cours d'un dîner de travail, sur les événements récents en RDA et en Europe de l'Est, a annoncé l'Elysée, lundi soir 13 novembre.

Cette rencontre – qui interviendra à deux semaines du sommet américano-soviétique de Malte et à trois semaines de la réunion du conseil européen de Strasbourg, prévue pour les 8 et 9 décembre – doit être l'occasion pour les Douze de faire un *« tour d'horizon »* de la situation créée par les derniers développements de la situation entre les deux Allemagnes et plus largement en Europe de l'Est, a-t-on indiqué à l'Elysée.

Le dîner de travail du 18 novembre *« n'est en aucune manière un Conseil européen avancé et ne se substitue nullement à celui prévu à Strasbourg les 8 et 9 décembre »*, a indiqué lundi le porte-parole de l'Elysée, M. Hubert Védrine, en affirmant que les Douze devraient traiter à Strasbourg les dossiers prioritaires que sont l'Union économique et monétaire (UEM) et la charte sociale européenne.

A la veille de l'annonce de cette réunion des Douze, auxquels se joindront le président de la Commission, M. Jacques Delors, et les ministres des affaires étrangères de la Communauté, l'ancien président Valéry Giscard d'Estaing avait suggéré à M. Mitterrand de convoquer un conseil européen avant le sommet Bush-Gorbatchev puis d'aller le 2 décembre à Malte pour informer les présidents américain et soviétique des résultats de ce conseil européen.

« Sauver Strasbourg »

Se référant à ce prochain sommet américano-soviétique, l'ancien chef de l'Etat avait assuré qu'*« il n'était pas acceptable que la première analyse sur les événements* [de RDA] *soit le fait des Américains et des Soviétiques et non des Européens »*.

A cet égard, on affirme à l'Elysée que la prochaine réunion des Douze à Paris n'est pas liée à la rencontre Bush-Gorbatchev, dont l'objet principal, estime-t-on de même source, est de *« faire avancer les dossiers américano-soviétiques »* tels que l'aide économique de Washington à Moscou et la relance des négociations START sur le désarmement. A Washington, cependant, la Maison Blanche faisait savoir au même moment que la question de l'Europe de l'Est serait un sujet majeur des discussions entre MM. Bush et Gorbatchev, sans pour autant *« faire de Malte un nouveau Yalta »*.

La rencontre européenne de Paris, ajoute-t-on dans l'entourage de M. Mitterrand, était *« en préparation depuis plusieurs jours »*, et on fait état de contacts avec les dirigeants espagnols et irlandais, en soulignant que la France se devait de consulter ses onze partenaires avant d'annoncer la réunion. Cette « concertation » préalable a été conduite par le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas. Rappelons que c'est l'Irlande qui assurera la présidence de la Communauté à partir du 1er janvier, à l'expiration du mandat français.

Les dirigeants français redoutaient que le sommet de Strasbourg ne soit dominé par la situation en Europe de l'Est, comme l'avait suggéré samedi le chancelier Helmut Kohl, au risque de permettre aux adversaires de l'Union économique et monétaire, au premier rang desquels Mme Margaret Thatcher, d'obliger les Douze à différer leurs décisions sur ce dossier capital. *« Il fallait sauver Strasbourg »*, disent-ils.

« Week-end en Sologne »

A Cannes, où il participait aux travaux du groupe libéral, démocratique et réformateur du Parlement européen, M. Giscard d'Estaing a exprimé sa satisfaction. *« Je me réjouis de cette décision. Je l'avais proposée parce qu'elle me paraissait raisonnable »*, a-t-il dit. Son groupe a, d'autre part, décidé de demander au président du Parlement européen, M. Enrique Baron, d'organiser, au cours de la session qui aura lieu la semaine prochaine à Strasbourg, *« un débat portant sur les conséquences, pour la Communauté européenne, des événements qui se déroulent à Berlin et en RDA »*.

N'étant manifestement pas au courant des projets de M. Mitterrand, M. Guidoni, secrétaire aux relations extérieures du PS, avait déclaré lundi en réponse à M. Giscard d'Estaing : *« Un ancien président de la République devrait savoir qu'on ne déplace pas un conseil européen comme un week-end en Sologne. (...) Gorbatchev rencontre Bush, c'est leur affaire. Rien ne serait plus ridicule que de leur donner des conseils avant. »*

En marge de la visite de M. Walesa

M. Bush « fasciné », mais spectateur...

WASHINGTON

de notre correspondant

L'administration américaine reste figée dans la contemplation perplexe de ce qui se passe en Europe de l'Est, les présentateurs vedettes des télévisions posent en permanence devant ce qui reste du mur de Berlin... et Lech Walesa arrive à la Maison Blanche.

L'impact « médiatique » de la visite risque d'en être diminué, mais l'occasion n'en est que plus belle pour jauger cette administration Bush qui n'a toujours pas réussi à convaincre qu'elle entendait jouer un autre rôle que celui de spectateur *« fasciné »* – pour reprendre un adjectif cher à l'actuel président des Etats Unis.

A peine débarqué de l'avion qui l'amenait du Canada, lundi 13 novembre en début de soirée, M. Walesa a été reçu en grande pompe à la Maison Blanche, par un George Bush qui a salué en lui *« l'homme qui personnifie la nouvelle brise qui balaie le monde, à l'Est comme à l'Ouest »*, avant de lui remettre la *« médaille de la liberté »*, plus haute distinction civile américaine. Cette *« nouvelle brise »* était aussi le leitmotiv du discours par lequel M. Bush avait entamé son mandat, en janvier dernier, et l'hommage paraît aussi sincère que politiquement opportun. L'actuel président tout comme son prédécesseur Ronald Reagan peuvent prétendre à bon droit avoir estimé à sa juste valeur et fidèlement soutenu un homme qui, en effet, fut à la tête du mouvement qui finit par ébranler l'Europe de l'Est tout entière, à une époque où M. Gorbatchev n'était encore qu'un apparatchik parmi d'autres, et où les pays frères, RDA en tête, étaient unis dans leur réprobation haineuse de l'*« expérience polonaise »* des années 80 et 81.

Beaucoup plus récemment, M. Walesa fut encore un de ceux qui contribuèrent le plus directement à l'accélération subite des événements dans le bloc de l'Est, en pesant de tout son poids et en manœuvrant de toute sa ruse pour que Solidarité prenne le risque de prendre en charge le gouvernement d'une démocratie encore *« populaire »*, c'est-à-dire entravée.

Cela, Washington ne l'ignore pas, qui s'apprête à couvrir de fleurs et d'honneurs celui que M. Bush a rapproché lundi d'un *« électricien »* d'un genre un peu différent, mais également illustre : Benjamin Franklin...

Dîner privé à la Maison Blanche, discours devant une session conjointe du Congrès – un privilège qui n'a été accordé à aucun autre citoyen privé non américain depuis le marquis de LaFayette – et une tornade d'interviews et de conférences de presse, sans compter les activités organisées par l'AFL-CIO, la grande centrale syndicale américaine, qui est en principe la puissance invitante, et puis une visite à New-York et aux Polonais de Chicago. Cela fait beaucoup, mais n'empêche pas que la visite risque d'apparaître avant tout comme un événement mondain – on s'arrache les invitations, – ponctué de propos émus mais plus vraiment d'actualité.

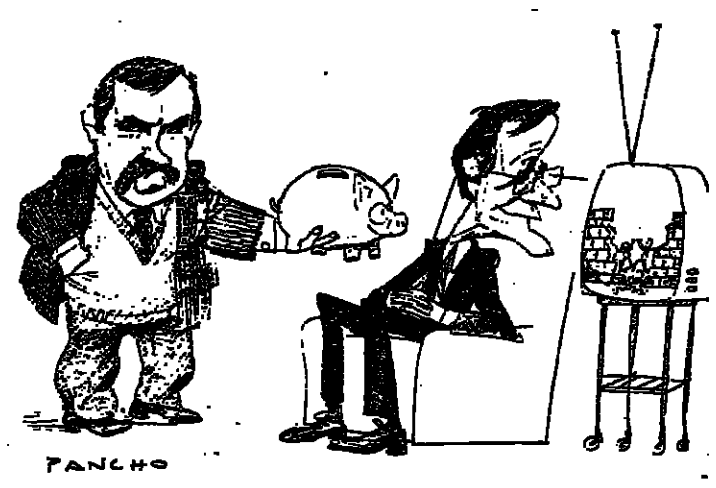

Ce qui monopolise l'attention, désormais, ce n'est plus la Pologne, ni la Hongrie, sans même parler de la Bulgarie, mais l'étape qui pourrait suivre : la réunification de l'Allemagne. Tout est allé si vite que ce qui paraissait essentiel il y a deux mois – consolider la démocratisation de la Pologne et de la Hongrie – apparaît désormais presque secondaire, ou plus ou moins acquis. L'extrême difficulté de la tâche qui a été accomplie dans ces pays, et l'immensité de celle qui reste à accomplir, peut-elle être perçue aussi clairement, alors que d'autres défis, et qui concernent ceux-là plus directement encore l'Europe occidentale et les Etats-Unis, sont brusquement apparus au milieu du tourbillon général ?

Prudence devant l'unification de l'Allemagne

La thèse centrale de l'administration Bush est que l'évolution de l'Europe de l'Est est trop importante, les événements trop inespérés et trop spontanés pour que l'on risque de tout compromettre en tentant de mettre les doigts dans cette délicate mécanique, sous prétexte d'améliorer sa marche. Il est donc urgent d'attendre, n'ont cessé de répéter durant des mois, avec diverses variantes mineures, les principaux membres de l'équipe Bush. La subite désintégration du mur de Berlin, et peut-être du régime est-allemand lui-même, n'a pu que conforter les responsables dans leur conviction intime, en même temps qu'ils les ont contraints à accélérer leurs réflexions sur la suite, une suite qu'il faudra bien évoquer, d'ici moins de trois semaines, avec M. Gorbatchev à Malte : lundi, le porte-parole de la Maison Blanche a fini par admettre que les affaires est-européennes occuperont une place majeure dans les discussions, et qu'il sera aussi question de désarmement (un sujet que Washington préférait jusque-là réserver pour le prochain sommet, le « vrai », celui qui aura lieu aux Etats-Unis à la fin du printemps prochain).

La sage « prudence » observée par l'administration est assez logique, on peut même dire qu'elle s'est revélée efficace – à en juger par l'enchaînement des événements depuis six mois, et les inquiétudes suscitées un peu partout par l'emballement des derniers jours ne peuvent que la conforter : quand Mme Thatcher avertit que *« la rapidité peut être un danger »*, quand depuis le Canada, M. Walesa, exprimant des appréhensions unanimement partagées dans son pays, rappelle que les Polonais *« ne peuvent accepter qu'une Allemagne unie constitue une menace »* (pour eux), M. James Baker peut se dire qu'il avait bien raison d'expliquer, dimanche dernier, que parler de réunification de l'Allemagne était *« prématuré »*.

Il n'empêche que cette « prudence » commence à être politiquement dommageable. Aussi les responsables déploient-ils de grands efforts pour montrer qu'ils comprennent l'importance des enjeux, le caractère *« dramatique »*, *« fascinant »*, *« enthousiasmant »* des événements. Pour « rattraper » le mauvais effet causé par la trop grande retenue affichée par M. Bush le jour où la RDA annonça l'ouverture de sa frontière avec l'autre Allemagne, les responsables n'ont cessé samedi et dimanche de multiplier les adjectifs et de proclamer soudainement une profonde *« émotion »*.

L'émotion était aussi présente en abondance dans le discours prononcé lundi par M. Bush devant M. Walesa, qui a amplement remercié son hôte, mais qui réclamera certainement autre chose que de bonnes paroles au cours des jours à venir : une assistance économique non seulement importante en volume, mais rapide sinon immédiate. Les responsables polonais éprouvent une irritation et une inquiétude croissantes devant les tergiversations occidentales, et tout particulièrement américaines, et le président de la Diète, M. Mikolaj Kozakiewicz, l'a déclaré tout crûment au cours d'un récent séjour à Washington : *« Les principaux pays industrialisés sont en permanence en train de mettre au point des programmes, mais n'envoient pas d'aide. »*

738 millions de dollars d'aide

Lundi, M. Walesa a brodé sur le même thème, mais dans son style à lui, avant de quitter le Canada, dont il a comparé l'aide à *« une très jolie cravate offerte à un cadavre »*. Les Etats-Unis proposent certes un peu plus qu'une cravate : M. Bush avait d'abord annoncé une aide de 100 millions de dollars lors de sa visite en Pologne en juillet dernier, avant d'augmenter progressivement la mise sous la pression des événements et du Congrès. Mais l'affaire est devenue l'objet d'une dispute politique entre la Maison Blanche et le Capitole, M. Bush manifestant à plusieurs reprises son irritation à l'égard d'élus qui croient trouver une solution à tous les problèmes en *« triplant »* systématiquement le montant des chèques, qu'il s'agisse de la Pologne ou de la lutte contre la drogue.

Ce n'est que lundi que, aiguillonnés par l'arrivée le jour même de M. Walesa, les démocrates et les républicains du Sénat ont fini par s'accorder sur un chiffre de 738 millions de dollars d'aide à la Pologne et à la Hongrie pour les trois années à venir. La Chambre des représentants s'était précédemment prononcée pour une somme un peu supérieure, et le résultat final sera donc sensiblement plus important que les 455 millions de dollars demandés par la Maison Blanche.

Encore – et ce pour des raisons propres aux étranges procédures budgétaires américaines – l'attribution de l'aide risque-t-elle de se heurter à un veto présidentiel, si elle devait, comme prévu, être liée par le Congrès à des crédits pour l'aide au contrôle des naissances en Chine, que M. Bush refuse parce qu'il ne veut pas financer des avortements.

En tout état de cause, cette somme resterait largement inférieure à celle que s'apprête à offrir l'Allemagne fédérale. Mais la modicité des ressources budgétaires est devenue un argument constant de la politique des Etats-Unis, même si un gros ouragan ou un petit tremblement de terre suffisent à dégager en un tour de main des milliards de dollars.

En dépit des belles paroles de l'administration Bush, le séisme qui bouleverse le paysage de l'Europe n'est apparemment pas jugé à la même aune. *« Le monde entier vous regarde, et le monde entier est avec vous »*, a déclaré lundi M. Bush à son hôte. Il a encore l'occasion de montrer que lui-même s'imagine dans un autre rôle que celui de spectateur enthousiaste.

JAN KRAUZE

Mme Thatcher : « Il ne faut pas déstabiliser M. Gorbatchev »

LONDRES

de notre correspondant

Mme Margaret Thatcher est tellement soucieuse de ne rien faire qui puisse mettre en difficulté le président soviétique qu'elle risque presque d'en apparaître comme son porte-parole lors du sommet européen impromptu de samedi à Paris.

« Ne soumettez pas M. Gorbatchev à des pressions supplémentaires en lui imposant des modifications de frontière immédiates en Europe », explique-t-on au 10 Downing Street. Le message que Mme Thatcher veut faire passer samedi à Paris, lorsqu'elle rencontrera ses onze partenaires de la CEE, est donc d'une simplicité évangélique : laissez cet homme souffler ; il n'est pas temps de parler de la réunification de l'Allemagne ; une telle précipitation risquerait de tout faire capoter, y compris les réformes en URSS même.

Mme Thatcher a développé ce thème lors du banquet annuel du Lord Maire, lundi soir 13 novembre à Londres. Elle l'a fait de manière abstraite, ce qui est très inhabituel chez elle, et en multipliant les références à la *« fin de l'Histoire »*, cette théorie venue d'outre-atlantique qui veut que l'effondrement de la doctrine communiste signifie le triomphe *ad vitam aeternam*, de la démocratie. *« Les périodes de grand changement*, a-t-elle déclaré, *sont aussi des moments de grande incertitude, et même de danger. Une fois que les revendications en vue des réformes démarrent, elles ont tendance à aller de plus en plus vite. La vitesse, même du changement pourrait mettre en péril le but, qui est la démocratie. Des émotions violentes ont été suscitées de toutes parts par les récents évènements. Il faut maintenant envisager calmement l'avenir. »*

Les bureaucrates de Bruxelles

Mme Thatcher ne croit pas à la *« fin de l'Histoire »*, chère à l'auteur américain Francis Fukuyama, car il y aura toujours des forces qui menaceront les démocraties. Elle cite d'ailleurs ce dernier, selon lequel il n'y a pas de moment plus dangereux dans la vie d'une religion, le communisme étant après tout une religion laïque, que lorsque la foi n'existe plus, mais que le bras temporel est resté intact.

Les changements à l'Est renforcent d'autre part Mme Thatcher dans sa conviction qu'elle a eu raison de lancer, il y a un peu plus d'un an, sa croisade contre les bureaucrates de Bruxelles. *« N'est-il pas ironique*, observe-t-elle, *au moment où l'Europe de l'Est progresse vers la démocratie, que certains, au sein de la CEE, cherchent à arracher les décisions économiques et monétaires aux Parlements nationaux pour les confier à une institution qui n'a de comptes démocratiques à rendre à personne ? »* M. Jacques Delors, qui est le président de cette « institution » si peu démocratique, appréciera.

DOMINIQUE DHOMBRES

EUROPE

Les changements dans les pays de l'Est

Les nouvelles cartes de la sécurité

Suite de la première page.

• BERLIN. – Le mur n'avait rien à voir avec le statut de Berlin, il avait même été perçu à l'Ouest comme une violation de ce statut : là encore donc, sa destruction nous ramène en principe à la situation qui prévalait entre 1945 et 1961, lorsque la division de l'ancienne capitale du Reich s'accommodait de frontières ouvertes. Mais les choses ont évolué depuis lors en Europe, en Allemagne et autour de l'Allemagne.

En particulier, l'homogénéisation de la situation politique et sociale de part et d'autre du mur risque de faire apparaître très vite comme une survivance d'un autre âge le stationnement de troupes étrangères *dans* l'ancienne capitale. La présence des alliés dans le reste de l'Allemagne peut encore s'expliquer par la nécessité de préserver l'équilibre en Europe et la sécurité des uns et des autres. Il n'en va pas de même des contingents des mêmes puissances installés dans leur *« secteur »* de Berlin, qui remplissent essentiellement une fontion d'*« occupation »*, voire *« punitive »*, symbolisant leur victoire sur le III[e] Reich.

Tant que ces contingents occidentaux servaient *en plus* à préserver la liberté d'une partie de Berlin contre les empiétements de l'autre camp, il n'y avait rien à redire. Mais comment justifier leur présence dans une ville réconciliée, près d'un demi-siècle après la victoire ?

La « doctrine Sinatra »

Compte tenu de tout cela, les Occidentaux auront sans doute du mal à maintenir la position juridique qui est la leur aujourd'hui, à savoir qu'un changement du statut de Berlin ne saurait intervenir *qu'après* le règlement de la question allemande dans son ensemble, c'est-à-dire après la signature d'un traité de paix avec un (ou deux) Etats allemands. L'idée pourrait s'imposer qu'il serait plus simple *au contraire de régler l'affaire de* Berlin *avant*. Surtout si M. Gorbatchev, pour montrer sa « bonne volonté » face à la « nouvelle Allemagne », décidait de retirer ses troupes de l'ancienne capitale. Le geste n'aurait aucune signification du point de vue militaire, compte tenu du contingent soviétique en Allemagne de l'Est, mais il gênerait gravement les Occidentaux.

• PACTE DE VARSOVIE. – Fondé en 1955 en réponse au réarmement de la *République fédérale*, donc pour des raisons de pure symétrie diplomatico-militaire, le pacte de Varsovie avait progressivement changé de fonction, devenant à partir des années 60 le bouclier du « socialisme » et l'instrument de la *« doctrine Brejnev »* : tourné vers l'intérieur au moins autant que contre l'OTAN, il garantissait le maintien des « satellites » dans la ligne de l'orthodoxie soviétique. Aujourd'hui, le Kremlin a non seulement remplacé la *« doctrine Brejnev »* par la *« doctrine Sinatra »* (chacun suit *« son chemin »*), il admet que des gouvernements non communistes peuvent parfaitement être membres de l'alliance : la couleur des équipes au pouvoir lui importe moins que l'appartenance à celle-ci.

Il en résulte deux conceptions, passablement opposées, sur l'avenir du pacte : MM. Gorbatchev et Chevardnadze veulent lui donner un contenu de plus en plus politique et de moins en moins militaire, ce qui sonne mieux dans le nouveau contexte, mais est après tout une autre manière de lier leur alliés en leur imposant une même ligne diplomatique sur toutes sortes de sujets.

D'autres dirigeants en Europe de l'Est estiment au contraire (à l'instar de la France, qui s'était opposée en son temps à un tel rôle pour l'OTAN) qu'il vaudrait mieux libérer au maximum les initiatives diplomatiques de chaque membre du pacte et ramener ce dernier au rôle « résiduel » qui est le sien à l'heure actuelle sur le plan militaire : le maintien d'un équilibre des forces en Europe dans le cadre d'un désarmement progressif et contrôlé.

Une présence contestée

Certes, des pays comme la Pologne (qui tient à garantir sa frontière occidentale) ou éventuellement la RDA (pour maintenir l'existence d'un Etat distinct) ont un intérêt direct au maintien du pacte. Mais les dirigeants réformateurs d'autres pays membres ont tendance à renvoyer la balle dans le camp de Moscou : l'alliance, admettent-ils, est utile à l'URSS pour sauvegarder ses intérêts de sécurité et d'équilibre face à l'OTAN, pas pour nous défendre contre une agression totalement improbable de l'Ouest, encore moins pour sauver un socialisme en voie de liquidation. *Et il* devra être possible, dans le cadre de la démocratie et de l'autodétermination, de quitter cette alliance avant même que sa dissolution soit à l'ordre du jour.

• L'OTAN devra affronter bien évidemment un problème analogue. Fondée pour s'opposer à l'expansionnisme soviétique, en fonction d'une menace qui paraissait bien réelle pendant des décennies, l'alliance change de caractère dès l'instant que cette menace (et sa perception) a tendance à disparaître. D'autant que plusieurs facteurs puissants et convergents vont remettre en question ce qui faisait le pilier de l'alliance occidentale : la présence de plus de trois cent mille soldats américains en Europe.

En Allemagne, cette présence avait déjà été contestée par une partie de l'opinion ces dernières années, bien avant la vraie détente *d'aujourd'hui : elle devrait* l'être encore plus si elle paraissait devoir faire obstacle à la réunification des deux Etats allemands. A Washington, la réconciliation en cours en Europe ne pourra que ranimer les tendances périodiquement exprimées au Congrès à ramener les GI's au pays et à réduire les dépenses militaires en Europe. A Moscou enfin, on peut compter sur MM. Gorbatchev et Chevardnadze pour tirer le maximum de profit diplomatique d'une nouvelle donne qu'ils n'avaient sans doute pas entièrement prévue, mais qui ouvre des perspectives nouvelles et prometteuses à un objectif traditionnel de toute diplomatie soviétique et même russe : le « découplage » entre l'Amérique et l'Europe occidentale.

Le prix à payer – le retrait des troupes soviétiques des pays d'Europe de l'Est – avait déjà été « affiché » depuis longtemps par des responsables aussi peu novateurs que Brejnev et Gromyko. Or cette offre purement académique de naguère devient infiniment plus crédible aujourd'hui dans le cadre *du repli à la fois volontaire et forcé*, mais assez général à long terme, de l'URSS de sa zone d'influence.

« Prendre au mot » M. Gorbatchev

M. Gorbatchev proclame que la place des troupes de chaque pays est à l'intérieur de ses frontières : c'est bien ce qui finira par se pro*duire un jour, dans plusieurs* pays d'Europe en tout cas. En attendant, le dirigeant soviétique a procédé à une correction de vocabulaire peu remarquée sur le moment, mais qui n'en est pas moins symbolique : le *« groupe des forces soviétiques en Allemagne »* – les dix-sept divisions stationnées en RDA – a été rebaptisé *l'été dernier*, à la demande, a-t-on dit à Moscou, de M. Honecker, en *« groupe occidental des troupes »* : une manière de retirer à ce contingent son caractère d'*« occupation »* hérité de 1945, ce qui confirme la tendance notée plus haut à propos de Berlin.

• LE DÉSARMEMENT pourrait être le meilleur terrain pour la mise en jeu de cette nouvelle donne. M. Bush dit maintenant vouloir aider M. Gorbatchev, mais *il ne lui est pas facile de le faire sur* le terrain économique. Lui-même et les autres responsables occidentaux ont déjà bien du mal à se montrer « à la hauteur » pour la Pologne et la Hongrie : la tâche est pratiquement impossible en Union soviétique, dont les besoins sont immenses et les structures d'accueil encore quasiment inexistantes.

Reste le désarmement, où M. Gorbatchev a déjà montré sa bonne volonté et a entamé un vaste programme de reconversion de son *industrie militaire. Dans ces* conditions, le meilleur service à lui rendre est de le « prendre au mot » sur ce terrain en acceptant le désarmement *massif et rapide*, qui allégera ses problèmes économiques tout en confirmant son repli d'Europe de l'Est.

Le sommet de Malte verra- t-il à cet égard une « percée » analogue à celle qui avait été opérée à Reykjavik en 1986, et qui avait conduit au traité liquidant les euromissiles un an plus tard ? C'est une possibilité, d'autant que les négociateurs de Vienne sur les forces conventionnelles attendent l'impulsion décisive. Mais ce sera bien sûr une autre manière de reposer le problème, évoqué plus haut, de l'OTAN et des troupes américaines en Europe.

Cette redistribution des cartes n'implique pas un bouleversement immédiat du cadre traditionnel, mais plutôt une reconfiguration et un recoupement de ses divers éléments selon des modalités jusqu'à présent impensables. Ainsi, on peut envisager que l'Allemagne devienne une confédération de deux entités réconciliées et en pleine osmose, mais dont chacune appartiendrait à deux alliances différentes, hébergeant sur son sol des troupes de l'une et de l'autre superpuissances, lesquelles auraient cessé elles-mêmes d'être ennemies.

De même, on peut concevoir que la Hongrie quitte le pacte de Varsovie pour adhérer à la Communauté européenne, mais aussi qu'elle siège à la fois dans l'un et dans l'autre. Au demeurant, même la notion de neutralité devra être revue à partir du moment où il n'y aurait plus de « faire-valoir » à cette neutralité, à savoir deux blocs vis-à-vis desquels chacun devait se situer. La *« maison européenne commune »* en voie d'édification *pourrait* réserver bien des surprises...

MICHEL TATU

QUI A ENCORE PEUR DE L'INFORMATIQUE ?

Précis à l'usage des Managers

par J.-P. Corniou
ancien élève de l'ENA
et N.-Y. Hattab
ancien élève de l'Ecole Polytechnique

248 pages 149 F

Ecrit par deux praticiens qui échappent aux dogmes et qui puisent, dans une expérience concrète et diversifiée, leur vision tonique, ce livre sans complaisance et avec humour répond aux interrogations de *tous ceux qui ont à traiter* avec l'informatique. Il dégage des idées claires pour réussir à être performant par la maîtrise de l'information et de l'outil informatique. La sécurité, les virus, l'échange de données informatisées, les réseaux, les coûts, le choix des *matériels y sont traités* dans un style qui passionnera autant les spécialistes que les néophytes.

EYROLLES
61, boulevard Saint-Germain, 75240 PARIS Cedex 05.
Tél. (1) 46.34.21.99

VENTES PAR ADJUDICATION
Rubrique OSP
64, rue La Boétie, 45-63-12-66
MINITEL 36.15 CODE A3T puis OSP

Cabinet de la SCP d'avts CHEVALIER-CHEVALIER/ANDRIER-BARADEZ du barreau d'EVRY, 48, cours Blaise-Pascal à 91000 EVRY. - Tél : 64-97-11-11.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE, au palais de just. d'EVRY, rue des Mazières, le MARDI 28 NOVEMBRE 1989 à 14 heures
UN PAVILLON
D'HABITATION avec TERRAIN et GARAGE
A MONTLHERY
(ESSONNE). - 26, allée des Pommiers, LIEUDIT « LE BEL EGOUT »
MISE à PRIX : 150 000 F
Consignation obligatoire pour enchérir. Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau d'EVRY (l'avocat du poursuivant ne peut intervenir que pour celui-ci). Une visite sur place est prévue le JEUDI 23 NOVEMBRE 1989, de 13 h 40 à 14 h 40.

VILLE DE PARIS. - ADJ. à la chambre des notaires de Paris, place du Châtelet, le MARDI 28 NOVEMBRE 1989, à 14 h 30
5 APPARTEMENTS - 1 STUDIO - LIBRES
(dont 3 appartements 2 pièces et 2 appartements 3 pièces)
à PARIS (16e) - entre
LE BD SUCHET et le CHAMP de COURSES D'AUTEUIL
M[es] CHEUVREUX, BOURGES, PATAT, notaires, 79, bd Malesherbes, 75008 PARIS. - Tél. : 42-94-16-08. - M. MAGDINIER

Ventes sur licitation au palais de just. de PARIS, le LUNDI 27 NOVEMBRE 1989 à 14 H
PAVILLON à PARIS (19e)
14, hameau du Danube (entrée 46/48, rue du Général-Brunet)
Plain-pied : 1 vest., 1 remise pour voiture légère, 2 caves
Rez-de-chaussée : hall, cuis., salon, salle-à-manger, WC, lavabo
1er étage : 3 chambres, s.-de-bains, penderie, débarras, jardin
MISE à PRIX : 800 000 F
S'adresser à M[e] William DRIGUEZ, avocat à PARIS (8e), 6, rue Saint-Philippe-du-Roule. - Tél. : 42-25-13-28. M[e] François DEYSINE, avocat (SCP D'AVOCATS) à PARIS (8e), 43, avenue Hoche. Tél. : 47-66-03-48.

Vente sur saisie immobilière au palais de justice de CRÉTEIL le jeudi 23 novembre 1989 à 9 h 30, en un lot
UN PAVILLON à LIMEIL-BRÉVANNES
(94) 13 *bis*, chemin de la Pente
sur un terrain de 1 078 m², comp., rez-de-chaussée avec séjour, cuisine, entrée, WC et garage privatif et un 1er étage avec 3 chambres, salle de bains, WC
Mise à Prix : 250 000 F
Renseignements, s'adresser à 1°) M[e] MAGLO, avocat, 4, allée de la Toison-d'Or, 94000 CRETEIL. - 2°) M[es] JOSSERAND et PONTVIANNE, avocats à PARIS, 60, bd Malesherbes, 75008 PARIS. - Tél. : 45-22-03. - 3°) Au greffe du tribunal de grande instance de CRETEIL. - 4°) Et sur les lieux pour visiter.

Vente sur folle enchère au palais de justice de PARIS, le jeudi 23 novembre 1989 à 14 h 30, en trois LOTS
à SAVIGNY-sur-ORGE (Essonne)
1) UN PAVILLON INACHEVE
6, allée de la Fraternité. - Mise à Prix : 300 000 F
2) UN PAVILLON INACHEVE
8, allée de la Fraternité. - Mise à Prix : 300 000 F
3) Une CONSTRUCTION partiel. Commencée
10, allée de la Fraternité. - Mise à Prix : 100 000 F
M[e] Yves TOURAILLE, avocat à PARIS (9e), 48, rue de Clichy. Tél. : 48-74-45-85. - M[e] B. PENET, liquidateur à PARIS, 3, rue du Renard

LOUIS XV

Michel Antoine a construit, à force de recherches, l'un des plus vastes monuments de pensée, de savoir et d'érudition qu'ait donnés, ces temps-ci, l'historiographie de la France moderne.

Emmanuel Le Roy Ladurie
L'Express

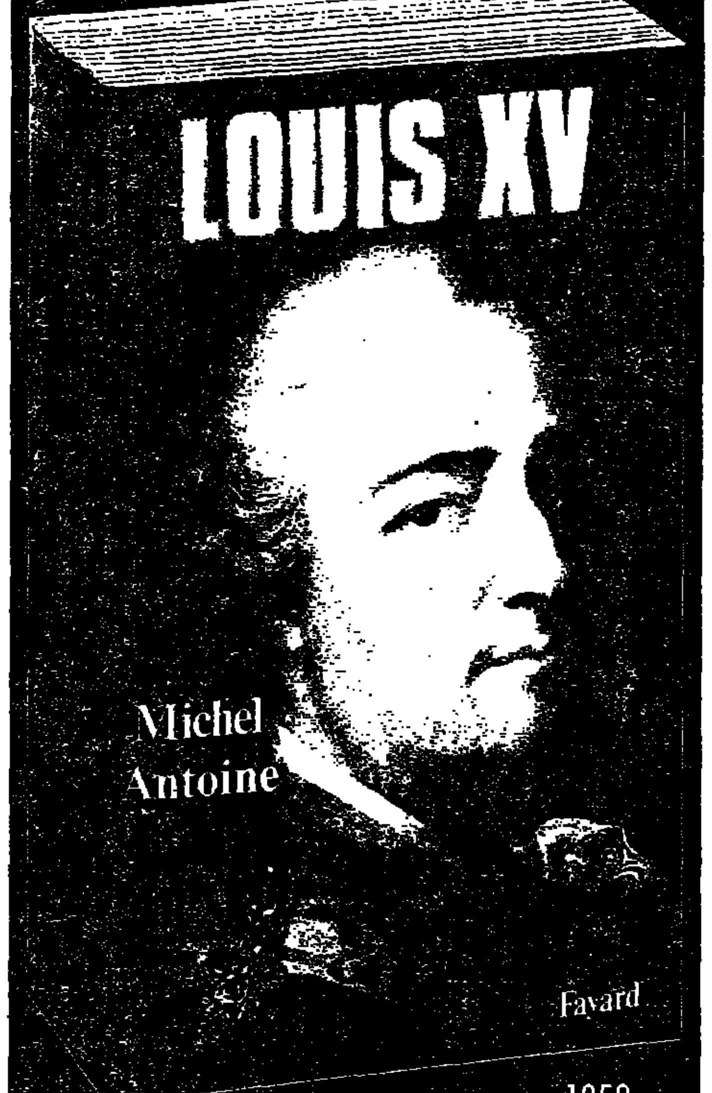

1050 p.
198 F.

l'Histoire chez
FAYARD

EUROPE

BULGARIE : les changements à la tête du PC

Les difficultés économiques du pays n'ont cessé de s'aggraver

Le bureau politique du PC bulgare, sous la direction de son nouveau secrétaire général, M. Petar Mladenov, a décidé, lundi 13 novembre, de réintégrer au sein du parti onze dissidents, membres du Club de soutien à la glasnost et à la perestroïka. Il s'agit entre autres de deux professeurs d'université, exclus il y a deux ans après avoir critiqué la lenteur de la restructuration en Bulgarie, ainsi que de deux journalistes, Mme Sonia Bakich et M. Guergui Tambouev, qui avait dévulgué une grosse affaire de corruption d'un procureur.

Quatre jours après le limogeage de M. Todor Jivkov, le mouvement indépendant écologique Ecoglasnost a fait un pas important vers sa reconnaissance officielle. La Cour suprême a, en effet, constaté que des erreurs de procédure avaient été commises, en première instance au mois de juin dernier, lorsque la demande d'enregistrement de l'association avait été refusée.

Le bureau politique du PCB a enfin décidé de convoquer *« dans les prochains jours »* un plénum spécial du comité central. Il se tiendra probablement avant la session de l'Assemblée nationale qui doit, vendredi, élire le successeur de M. Jivkov à la présidence du Conseil d'Etat et procéder à un remaniement ministériel.

Au nombre des pressions amicales que l'URSS a pu exercer sur la Bulgarie pour obtenir le départ à la retraite de Todor Jivkov, l'arme économique n'est pas la plus négligeable. Pour le Bulgare de base, pas de doute : si les magasins sont vides, c'est que le « Grand Frère » mange tout, et paye en monnaie de singe.

La réalité est un peu moins simple. L'imbrication commerciale entre la Bulgarie et l'Union soviétique est importante : les trois quarts des importations et des exportations de la Bulgarie dans le cadre du COMECON s'effectuent avec l'URSS, et le commerce avec l'Est représente à son tour les trois quarts de l'ensemble des échanges extérieurs de la Bulgarie se font avec l'URSS.

Mais ces relations commerciales intensives ont longtemps dissimulé des subventions de l'Union soviétique envers son plus fidèle allié. Ce fut notamment le cas entre 1979 et 1984. Pour aider la Bulgarie à se tirer d'un mauvais pas financier dû à un lourd déficit commercial en monnaies fortes, l'URSS a vendu à Sofia en roubles et à prix préférentiel d'importantes quantités de pétrole, qui était ensuite réexportées en Occident, en devises. L'aide soviétique, sous cette forme détournée, aurait atteint 2 milliards de dollars.

A la fin des années 1980, la Bulgarie se retrouve à nouveau confrontée à un risque de crise financière. Sa dette envers les pays occidentaux est passée de 2,2 milliards de dollars à 7,8 milliards entre fin 1984 et fin 1988. Pour l'endettement net en monnaies fortes, l'accroissement est encore plus spectaculaire : de 700 millions à 6 milliards de dollars en quatre ans.

Or, cette fois, l'Union soviétique ne sera plus là pour tirer les Bulgares d'affaire. D'abord parce que sa propre situation financière ne lui permet pas de continuer à subventionner en monnaies fortes les pays satellites. Ensuite parce que les réformes économiques entamées depuis 1987 en Bulgarie, avec tambours et trompettes mais sans grand résultat, ne sont guère prometteuses.

Le pays, depuis 1985, importe à tour de bras des marchandises occidentales, alors que ses ventes à l'Ouest ont du mal à suivre. Le déficit commercial avec cette zone est passé de 600 millions en moyenne annuelle sur 1981-1984 à 1,3 milliard entre 1985 et 1988.

Chariots élévateurs pour tous

Dans le même temps, la Bulgarie s'est spécialisée dans les échanges avec le Proche-Orient (Iran, Irak, Liban, Syrie et Libye représentent les trois quarts de ses ventes hors COMECON). Or, pour s'assurer ces marchés, elle a accordé des crédits-export évalués à 6 ou 7 milliards de dollars, l'équivalent de la dette extérieure bulgare. Le moins qu'on puisse dire, c'est que ces pays ne représentent pas les meilleurs « risques » qui soient, et le fait que la Bulgarie s'endette pour les financer ne relève pas d'une saine gestion.

Sans débouchés solides à l'Ouest, mal lotie dans la « division socialiste du travail » (elle fabrique... les chariots élévateurs pour l'ensemble des pays de l'Est), frappée, qui plus est, par la sécheresse de ces dernières années, la Bulgarie n'est pas en mesure d'affronter l'avenir économique sans « coller » parfaitement aux options de l'Union soviétique. C'est peut-être ce qu'avait oublié Todor Jivkov. Avec l'âge, les réflexes s'émoussent.

S. Gh.

□ **ITALIE : le PCI rompt ses relations avec le PC roumain.** – Le Parti communiste italien a annoncé, lundi 13 novembre, la rupture de ses relations avec le Parti communiste roumain et le président Ceausescu, en raison des violations répétées des droits de l'homme dans ce pays. Le PCI a, par ailleurs, fait savoir qu'il ne sera pas représenté au quatorzième congrès du PC roumain, qui doit s'ouvrir lundi 20 novembre à Bucarest.

URSS

Vers un assouplissement de la réglementation sur les voyages

Moscou. – Quelques jours seulement après l'ouverture de la frontière entre les deux Allemagnes, le Parlement soviétique a approuvé, lundi 13 novembre, en première lecture, un projet de loi destiné à assouplir la réglementation sur les déplacements à l'étranger.

Le texte a été présenté au Soviet suprême par le premier vice-ministre soviétique des affaires étrangères, Anatoli Kovaliov, qui a déclaré que des dispositions permettraient à l'Union soviétique de respecter les accords de Vienne sur les droits de l'homme.

Aux termes du projet de loi, les formalités de demande de visas de sortie seront simplifiées et les autorités seront tenues de répondre à celles-ci dans un délai plus court. L'attente pour les personnes autrefois interdites de sortie pour raisons de sécurité serait réduite à cinq ans.

« Contrairement aux règles actuellement en cours, les parents de ressortissants souhaitant partir pour s'installer de façon permanente à l'étranger n'auront pas le droit de veto », rapporte en outre l'agence Tass. Enfin toute personne postulant à un emploi lié à la sécurité d'Etat sera désormais informée des restrictions sur les déplacements à l'étranger qu'implique son activité. Dans le passé, ces restrictions étaient imposées sans explications. – *(Reuter.)*

□ **URSS : institution d'un jury pour les crimes les plus graves.** – Les auteurs des crimes passibles des peines maximales (quinze ans de réclusion et peine de mort) seront désormais jugés par un jury, selon une résolution votée lundi 13 novembre par le Soviet suprême. Jusqu'à présent, le juge n'était aidé, pour prononcer un verdict, que par des assesseurs de justice qui assistaient aux auditions du tribunal. En outre, selon le nouveau système devant entrer en vigueur le 1er décembre, les avocats de la défense acquièrent un statut équivalent à celui de procureur et auront accès aux dossiers dès l'ouverture de l'instruction, et non plus à la clôture de celle-ci comme cela se pratiquait avant. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

SALVADOR : la violente offensive de la guérilla

Le FMLN assure que son objectif est la relance des négociations et non une insurrection générale

Plus de quarante-huit heures après le début de la vaste offensive lancée par le Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN), de violents affrontements se poursuivaient au Salvador, dans la nuit du lundi au mardi 14 novembre. Malgré les fortes contre-attaques de l'armée, le FMLN tenait toujours de solides positions dans la capitale. Selon différentes sources – notamment l'ambassade des Etats-Unis à San-Salvador, – les combats auraient fait, au moins, trois cents morts et trois cents blessés.

A Washington, l'URSS a été sévèrement mise en cause. L'attitude de Moscou en Amérique centrale, où ses armes continuent à alimenter les conflits, sont le principal obstacle à une amélioration globale des relations américano-soviétiques, a déclaré lundi le secrétaire d'Etat James Baker.

***« L'Union soviétique porte une responsabilité spéciale, parce que ses armes et son argent, passant par Cuba et le Nicaragua, continuent à soutenir la violence, la destruction et la guerre,* a dit M. Baker dans un discours devant l'Assemblée générale de l'Organisation des Etats américains (OEA). *Des envois de lance-roquettes soviétiques* (au FMLN) *sont incompatibles avec la nouvelle pensée* (soviétique). »**

L'Union soviétique a invité lundi toutes les parties au Salvador à mettre un terme à la violence et à rechercher un compromis politique raisonnable. *« Quelles que soient les raisons de l'explosion actuelle (...), aucun des côtés ne peut arriver à dominer l'autre et les tentatives d'y parvenir ne peuvent qu'augmenter le nombre de victimes au sein de la population »*, a affirmé le ministère des affaires étrangères dans une déclaration publiée à Moscou.

SAN-SALVADOR

de notre correspondant en Amérique centrale

Les combats ont fait rage toute la journée et les rebelles continuent de faire preuve d'une grande détermination face à la contre-offensive déclenchée par l'armée. Celle-ci ne lésine pourtant pas sur les moyens, utilisant hélicoptères et avions pour mitrailler les nombreuses poches où les insurgés se sont retranchés. Les convois de transports de troupes blindés sillonnent la ville et tentent de cerner les guérilleros dans leurs réduits. Avec certains résultats, semble-t-il, puisque le FMLN a dû abandonner des positions, en particulier la cité-dortoir de Metropolis, où les combats ont fait de nombreuses victimes au sein de la population civile.

Par ailleurs, les combats se poursuivent dans plusieurs villes du pays. A San-Miguel (troisième agglomération), le nombre des victimes serait très élevé. A Zacatecoluca (55 kilomètres à l'est de la capitale), la guérilla a attaqué un hôpital où, selon les insurgés, les militaires avaient installé leur système de communication. Bilan : une vingtaine de soldats tués. Les affrontements se poursuivraient dans d'autres régions du pays, mais les informations sont difficiles à vérifier du fait de l'interdiction du transport automobile décrétée par la guérilla. Le couvre-feu (de 18 heures à 6 heures du matin) et l'état de siège compliquent encore davantage les déplacements à l'extérieur de la capitale.

Les rues de San-Salvador sont désertes, à l'exception des véhicules militaires, des ambulances et des voitures de la presse internationale portant un drapeau blanc.

Les autorités accusent les insurgés d'utiliser la population comme bouclier. *« La guérilla,* affirme le colonel René Ponce, chef d'état-major des armées, *retient de nombreux civils en otage dans leurs quartiers. Cela complique nos opérations et nous ne sommes donc pas en mesure de dire en combien de temps nous parviendrons à déloger ces terroristes. Nous pouvons cependant d'ores et déjà affirmer que nous avons désarticulé l'offensive et que nous contrôlons la situation. »* Le colonel soutient que *« le FMLN ne tient aucune position fixe si ce n'est de petites poches »*.

L'appui de la population

En fait, la guérilla contrôle plusieurs positions importantes dans certains quartiers populaires de la banlieue de San-Salvador, en particulier à Zacamil, Mejicanos et Soyapango. La population aide les insurgés de différentes manières : nourriture, ouverture de tranchées, construction de barricades et informations sur les déplacements de l'armée. Mais cet appui ne paraît pas toujours enthousiaste. Après dix ans de guerre civile, qui a fait 70 000 morts, les Salvadoriens ont appris à survivre en se rangeant du côté du plus fort.

L'offensive du FMLN semble avoir été mal accueillie par une grande partie de la population. Les commentaires recueillis dans les rues sont en général défavorables et beaucoup d'auditeurs expriment leur frustration, leur colère ou leur désespoir sur les ondes de la seule station de radio autorisée à émettre et contrôlée par le gouvernement. Dans cette guerre de communiqués avec la radio rebelle, les autorités appellent lés autres pays à condamner le Nicaragua qui *« a fourni les armes pour cette offensive »*. Elles accusent également les dirigeants du FMLN d'avoir *« envoyé au suicide leurs troupes »* pour provoquer une réaction négative de la communauté internationale à l'égard du gouvernement du président Alfredo Cristiani.

Les insurgés rétorquent au cours de réunions impromptues entre deux combats que le gouvernement refuse de négocier une solution politique au conflit et continue de récourir aux « escadrons de la mort » pour supprimer les opposants au « régime oligarchique ». Un des dirigeants du FMLN, M. Salvador Samayoa, nous a confirmé que l'offensive n'avait pas pour objectif de déclencher une insurrection générale, mais plutôt de provoquer une réaction de la communauté internationale pour obliger le gouvernement salvadorien à ouvrir une véritable négociation avec la guérilla.

L'Université bombardée

« Nous avions prévu de déclencher cette opération en janvier dernier, affirme-t-il. *Mais nous l'avons retardée quand nous avons constaté que le gouvernement était disposé à négocier. Nous nous sommes rendu compte ensuite que Cristiani était de mauvaise foi et qu'il sous-estimait nos forces. C'est une erreur très grave de sa part et c'est pourquoi nous avons été obligés de lancer cette offensive... »*

M. Samayoa est convaincu que l'armée était au courant de l'imminence d'une offensive, mais qu'elle ne s'attendait pas à une opération d'une telle envergure. La réaction des militaires – qui semblent presque aussi sûrs d'eux que les guérilleros – donne pourtant l'impression que les autorités n'attendaient que ça pour porter un coup sévère aux insurgés et à leurs alliés regroupés dans les partis de gauche et les organisations syndicales. La brutalité de l'opération de l'armée contre l'Université nationale, qui a été bombardée au mortier et mitraillée par l'aviation, renforcerait cette hypothèse. Les militaires n'avaient de cesse depuis des années d'accuser l'Université d'être le centre de la subversion. Selon le communiqué diffusé lundi par le gouvernement *« de nombreux cadavres de terroristes ont été découverts dans les décombres de l'Université ainsi qu'une grande quantité d'armes de guerre »*. Pour échapper au même sort, les dirigeants des organisations de gauche, comme MM. Guillermo Ungo et Ruben Zamora, accusés à longueur de journée de collaborer avec la guérilla, ont été obligés de rentrer dans la clandestinité ou de se réfugier dans les ambassades.

BERTRAND DE LA GRANGE

NICARAGUA

Les discussions entre le gouvernement et la Contra sont dans l'impasse

La première session de négociations à Washington entre le gouvernement de Managua et la Contra (opposition armée) s'est achevée, lundi 13 novembre, sans accord sur un rétablissement du cessez-le-feu au Nicaragua, les deux parties s'accusant mutuellement d'intransigeance. Les négociations, entamées jeudi dernier au siège des Nations unies à New-York et interrompues vendredi, avaient repris, lundi, au siège de l'Organisation des Etats américains (OEA), en marge de l'assemblée générale de cette organisation.

Huit rebelles de la Contra ont été tués lors de combats récents, a annoncé, lundi, un porte-parole de l'armée nicaraguayenne à Managua. Le gouvernement sandiniste a lancé une importante offensive contre la Contra depuis le 1er novembre, lorsque le président Daniel Ortega a levé le cessez-le-feu qui était en vigueur depuis dix-neuf mois.

Devant l'assemblée de l'OEA, le chef de la diplomatie américaine, M. James Baker, a dénoncé les *« signes dangereux »* de l'évolution de la situation au Nicaragua avant les élections prévues le 25 février : *« Réapparition de meutes qui s'attaquent aux rassemblements pacifiques de l'opposition, utilisation illimitée des ressources de l'Etat et de la télévision pour le candidat du parti au pouvoir* [le président Daniel Ortega] *et atmosphère militarisée pour les élections. »* – *(AFP, AP.)*

Amnesty International dénonce la collusion de l'armée avec les « escadrons de la mort »

Dans un communiqué publié à Londres, mardi 14 novembre, à l'occasion de la dix-neuvième session de l'Assemblée générale de l'OEA (Organisation des Etats Américains), Amnesty International dénonce la *« dégradation spectaculaire »* des droits de l'homme dans la région, où selon l'organisation, plus de 2 500 civils ont été tués délibérément pour raisons politiques par les forces armées ou paramilitaires en Colombie tandis qu'au Pérou ce sont plusieurs centaines de Péruviens qui ont « disparu », torturés ou assassinés par les soldats gouvernementaux. Au Guatemala, Amnesty recense également des centaines d'exécutions sommaires attribuées aux forces de sécurité ou aux « escadrons de la mort ».

Au sujet du Salvador, l'organisation déclare avoir des *« preuves accablantes »* que la police et l'armée sont responsables de la plupart des enlèvements ou assassinats politiques attribués en général aux « escadrons de la mort ». Dénonçant par ailleurs la torture, toujours employée au Pérou, en Colombie, au Guatemala et au Salvador, mais également au Brésil, au Chili, en Equateur, au Mexique, a Panama et au Venezuela, Amnesty déplore le maintien de la peine de mort dans de nombreux Etats du continent américain, notamment aux Etats-Unis, où quatorze détenus ont été électrocutés depuis le début de l'année, et en Jamaïque, où deux cent trente prisonniers attendent leur exécution. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

En visite à Paris

Le ministre des affaires étrangères de Vanuatu souhaite une revitalisation des relations avec la France

Arrivé dimanche 12 novembre en France, le ministre des affaires étrangères de Vanuatu devait être reçu, mardi, par le premier ministre. M. Donald Kalpokas s'était entretenu, lundi, avec Mme Edwige Avice, ministre délégué aux affaires étrangères. Il s'agit de la première visite en France d'un dirigeant de cet archipel du Pacifique sud voisin de la Nouvelle-Calédonie depuis celle, en 1982, de l'ancien président Sokomanu.

Cette visite s'est ouverte dans la franchise. C'était inévitable entre deux pays aux relations délicates depuis l'indépendance orageuse en 1981 de l'ancien condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides. Dans son discours de bienvenue, Mme Avice a rappelé que ces relations *« n'avaient pas toujours été marquées par la sérénité »* et que *« trois ambassadeurs en peuvent témoigner »*, qui durent quitter leur poste sur ordre des autorités de Port-Vila. Dans sa réponse et dans une interview au *Monde*, M. Kalpokas s'est efforcé de calmer le jeu : il a parlé de la nécessité de *« revitaliser »* ces relations et fait porter la responsabilité de deux de ces incidents sur son propre camp, et surtout à M. Barak Sopé, l'ancienne éminence grise passée dans l'opposition.

Tout en gardant une certaine inquiétude sur l'avenir, M. Kalpokas a vu *« pour la première fois une chance pour les Canaques de se diriger vers l'autonomie et, éventuellement, l'indépendance »* en Nouvelle-Calédonie, ce qui est favorable à *« la paix et la stabilité de la région »*. Il a souhaité que l'aide française à son pays – environ 30 millions de francs par an – soit en partie réorientée vers le développement économique et les investissements dans l'agriculture et les industries primaires.

Il a, par ailleurs, démenti que son gouvernement ait l'intention de permettre à la Libye ou à Cuba d'utiliser Vanuatu comme tremplin dans la région, et rendu M. Sopé responsable de la brève idylle avec Tripoli. Enfin, M. Kalpokas, qui passe pour l'un des plus modérés du gouvernement du pasteur Walter Lini, a expliqué que ce dernier n'était pas anti-Français, mais que, en tant qu'anglophone, il s'était longtemps senti mal à l'aise quand il se trouvait en présence de francophones. *« Ce sentiment s'estompe graduellement, surtout avec le gouvernement Rocard. »* Le premier ministre avait déjà rencontré M. Kalpokas à Nouméa au printemps dernier, lors des obsèques de Jean-Marie Tjibaou.

P. de B.

Dans tous les hôtels du monde cet homme a les pieds qui dépassent du lit. C'est pourquoi il apprécie notre première classe.

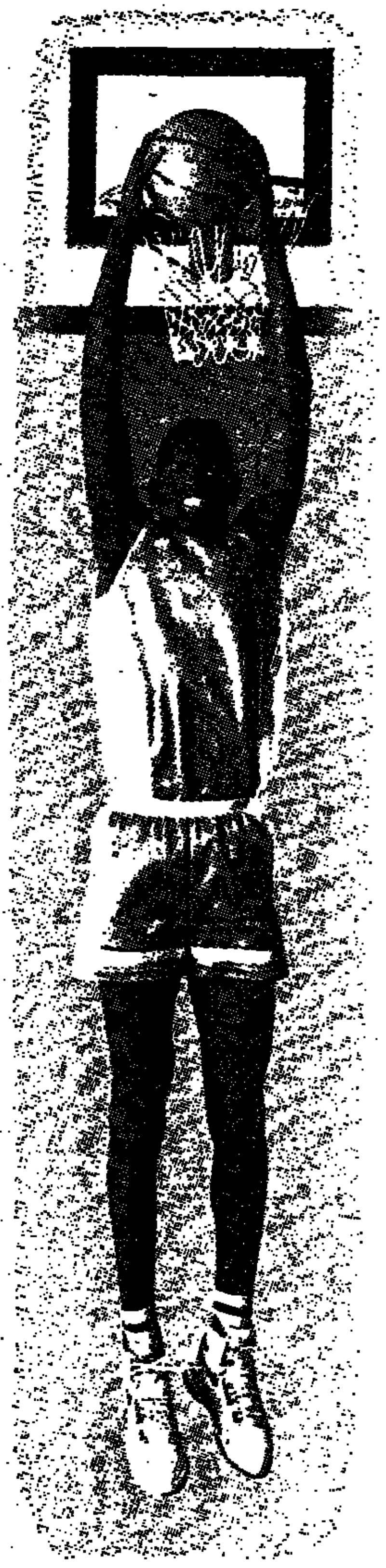

australie

CHEZ AIR AFRIQUE, NOUS ESTIMONS QUE SEUL UN CONFORT MAXIMUM ET UN SERVICE SOIGNÉ PEUVENT ÉVITER LES FATIGUES D'UN LONG VOYAGE; *C'EST POURQUOI NOTRE PREMIÈRE* CLASSE EST SPACIEUSE ET ÉQUIPÉE DE SIÈGES "SLEEPERETTE" DE 2 M 15 DE LONG. UNE TROUSSE EN CUIR VOUS PERMETTRA, APRÈS UN EXCELLENT REPAS, ARROSÉ DE CHAMPAGNE, DE VOUS PRÉPARER POUR LA NUIT OU SIMPLEMENT POUR QUELQUES HEURES DE DÉTENTE. ENSUITE UN BON FILM, OU LES DERNIÈRES DÉPÊCHES DE L'AFP *SI VOUS PRÉFÉREZ LIRE.* VOUS VOYEZ, MÊME SI NOUS SOMMES LA PREMIÈRE COMPAGNIE DU CONTINENT NOIR AFRICAIN, CELA NE NOUS DISPENSE PAS D'EN FAIRE CHAQUE JOUR UN PEU PLUS.

AIR AFRIQUE

NOUS EN FAISONS CHAQUE JOUR UN PEU PLUS

هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

LIBAN : la mission de M. Salim Hoss

L'intransigeance du général Aoun demeure le principal obstacle à la formation d'un cabinet d'union nationale

Une semaine après son élection à la tête de l'Etat libanais, M.René Moawad, qui a chargé, lundi 13 novembre, M.Salim Hoss de former un cabinet d'union nationale, se heurte toujours à l'intransigeance du général Aoun qui affirme sans relâche : *« Je préfère la mort à la soumission »*.

BEYROUTH

de notre envoyée spéciale

Devant cette rigidité plus ou moins soutenue par la population chrétienne, les dirigeants chrétiens exilés entre les zones sous contrôle syrien, le pays chrétien pour quelques-uns, ou l'étanger, hésitent entre la préservation de l'unité de leurs rangs ou de celle du Liban, menacé par la partition.

Si le patriarche maronite, Mgr Nasrallah Sfeir, a violemment critiqué sans le nommer le général Aoun, affirmant notamment que *« lancer des accusations sans preuve, exacerber les instincts sans réfléchir aux conséquences, faire du lavage de cerveau à des fins destructrices, monopoliser la fidélité à la patrie et répondre à la parole par de la dynamite, sont des déviations profondément antidémocratiques »*, le chef de la milice des Forces libanaises, Samir Geagea, après avoir soutenu pleinement en coulisses l'accord de Taëf, a *« jusqu'à nouvel ordre »* pris l'engagement auprès du général Aoun de ne pas le lâcher et donc de s'abstenir de participer au gouvernement. Le chef des FL, préférerait geler la situation en attendant de voir réglé le *« cas Aoun »*.

Pour M.Georges Saadé, chef du Front libanais, mais aussi du parti Kataëb (phalanges), qui a approuvé l'accord de Taëf qu'il a d'ailleurs largement contribué à faire accepter, l'équation est un peu différente mais tout aussi délicate. *« Comme député de Batroun, je suis libre*, nous a-t-il déclaré, *mais comme chef du Front libanais, je ne suis pas seul. Il faut entreprendre des contacts avec les dirigeants chrétiens, dont MM.Samir Geagea et Dany Chamoun »*.

De ces contacts, il ressort pour l'instant que les dirigeants du camp chrétien veulent s'abstenir de toute participation au gouvernement avant d'avoir résolu *« le cas du général Aoun »*, qui a d'ailleurs rappelé, lundi, que *« ceux qui participeraient au gouvernement Hoss devraient quitter le pays chrétien. » « Il faut assurer l'unité chez nous »*, nous a encore dit M.Saadé, ajoutant qu'il y avait *« plusieurs manières d'assurer la souveraineté du Liban »*.

Cette attitude complique singulièrement la tâche de MM.Moawad et Hoss qui peuvent difficilement se passer de la participation des chrétiens pour former un gouvernement d'union nationale.

Le principal obstacle reste le général Aoun. Toutes les médiations entreprises à titre personnel ne semblent avoir rien donné. On voit mal sur quelle base pourrait s'ouvrir un dialogue, le général Aoun, qui ne reconnaît pas l'élection de M.Moawad exigeant avant toute chose une modification de l'accord de Taëf.

« Je suis à Baabjda, j'y reste », dit-il en quelque sorte, ajoutant que *« ceux qui ne sont pas solidaires aillent dans les régions occupées par les Syriens et gérées par M.Moawad »* et *« si l'on veut me faire partir, qu'on vienne me chercher »*.

Pour isoler le général Aoun, il faudra sans doute du temps et des mesures gouvernementales qui peuvent prendre plusieurs formes, politiques, économiques et financières. En évitant au maximum l'emploi de la force sous peine de ressouder immédiatement le camp chrétien.

Le dilemme de l'armée

Le cas de l'armée est le plus crucial. Unies autour du général Aoun qui a su forger des fidélités sûres, les brigades du *« pays chrétien »* (environ 15 000 hommes) résisteront-elles à l'appel de la légalité quand un nouveau commandant en chef sera nommé ? A cette question il est bien difficile de répondre tant les officiers risquent d'être déchirés entre leur loyauté au général avec lequel ils ont combattu, et celle qu'ils doivent au nouveau président, par ailleurs un fervent défenseur de l'armée quand il présidait la commission des finances au Parlement. En fait, comme l'affirme un homme politique chrétien : *« Le président Moawad doit à la fois dégeler les chrétiens et leur faire admettre que l'unité est préférable au partage, et en même temps rendre la République de Aoun invivable sans utiliser la force. »*

Les leaders de l'Ouest à majorité musulmane, ne semblent pas vouloir faire de la surenchère et paraissent prêts à donner le temps nécessaire au président pour qu'il résolve le « cas Aoun ». Mais combien de temps peut durer cet état de grâce?

FRANÇOISE CHIPAUX

ASIE

CHINE

M. Deng Xiaoping ne recevra plus que « de vieux amis »

M. Deng Xiaoping a fait, pour la troisième fois en moins d'une semaine, ses adieux à la scène politique lundi 13 novembre, câble notre correspondant à Pékin Francis Deron. Recevant des hommes d'affaires japonais, il leur a dit, devant les caméras de télévision : *« Je veux profiter de cette occasion pour dire au revoir officiellement à ma carrière politique. Vous êtes le dernier groupe d'hôtes respectés que je reçois. Ma retraite doit être authentique de manière que les nouveaux dirigeants ne se sentent pas gênés dans leur travail. A cette fin, je ne recevrai plus de visiteurs au nom de la direction collective, du parti ou de l'Etat. »*

Puis, comme on pouvait s'en douter, M. Deng s'est aussitôt dédit : *« Il serait impoli que je me refuse à rencontrer de vieux amis quand ils viennent en visite en Chine. Auquel cas, j'irai les voir au lieu où ils sont hébergés, et nous bavarderons sur l'amitié et autres affaires non politiques. »* Reste à convaincre la population et le reste du monde que le vieux dirigeant puisse, au terme d'une carrière politique longue de soixante-dix ans, s'abstenir de parler de politique en recevant *« de vieux amis »*... ou même ce M. Jiang Zemin qu'il a installé dans son fauteuil le 9 novembre. Celui-ci, a ajouté M. Deng, *« est un homme très capable ; c'est un intellectuel, il a des connaissances plus étendues que les miennes »*. Mais voilà, *« il est bien sûr moins expérimenté que moi, car il n'a que soixante-trois ans »*. Alors, si M. Jiang sollicite l'avis de son prestigieux aîné, comment celui-ci pourrait-il refuser de le lui donner ?

M. Li Peng au Pakistan

D'autre part, le premier ministre chinois est arrivé mardi à Islamabad pour une visite officielle, première étape d'un voyage qui le mènera au Bangladesh et au Népal. M. Li Peng a été reçu par Mme Benazir Bhutto. Ses entretiens avec Mme Bhutto porteront en particulier sur le « renforcement » de la coopération entre les deux pays.

Avant son départ, M. Li Peng avait indiqué lors d'une conférence de presse qu'il n'avait aucun autre projet de déplacement à l'étranger pour le reste de l'année. Pour 1990, cela *« dépendra de circonstances spécifiques »*, a-t-il ajouté, en réponse à une question sur le gel de contacts au niveau gouvernemental imposé par les pays occidentaux au lendemain du massacre de la place Tiananmen en juin dernier.

F. D.

PAKISTAN

Mme Bhutto va former un nouveau gouvernement

NEW-DELHI

de notre correspondant en Asie du Sud

Le gouvernement pakistanais ainsi que les conseillers du premier ministre ont démissionné en bloc, lundi 13 novembre, à la demande de Mme Benazir Bhutto, afin de permettre un remaniement ministériel attendu depuis le rejet d'une motion de censure par le Parlement le 1er novembre (*le Monde* du 3 novembre).

L'opposition avait alors échoué dans sa tentative de renverser le gouvernement, mais la majorité parlemenaire de Mme Bhutto s'était réduite à douze voix. Peu après ce scrutin, le premier ministre avait annoncé son intention de s'entourer d'une nouvelle équipe en faisant appel à des personnalités de l'opposition pour tenter d'élargir l'assise gouvernementale.

Inefficacité

L'équipe démissionnaire, quarante-quatre ministres et secrétaires d'Etat, avait la réputation d'une assez grande inefficacité. Les ministres et conseillers proches de Mme Bhutto appartiennent à deux catégories : des militants de son parti, le PPP (Parti du peuple pakistanais), sans expérience gouvernementale et administrative, et d'anciens compagnons d'Ali Bhutto, parfois dépassés par les événements. Samedi, Mme Bhutto avait annoncé l'entrée au gouvernement de trois personnalités proches de l'opposition, une mesure probablement insuffisante. Les ministres démissionnaires ont été chargés d'expédier les affaires courantes en attendant la formation d'un nouveau gouvernement.

L. Z.

ISRAËL

M. Shamir affronte à Washington la mauvaise humeur des dirigeants américains

M. Itzhak Shamir s'apprête à affronter cette semaine à Washington la mauvaise humeur de dirigeants américains que l'on dit exaspérés par les réticences du premier ministre à aller plus avant et plus vite dans l'organisation d'un dialogue entre Israéliens et Palestiniens.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

La situation n'est pas vraiment nouvelle et M. Shamir a déjà prouvé qu'il était expert dans l'art de désamorcer ces différends qui viennent, à intervalles réguliers, perturber le cours des relations avec le grand allié américain. C'est vrai. Mais c'était au temps de MM. Ronald Reagan et George Shultz, dont les successeurs, le président George Bush et le secrétaire d'Etat James Baker, paraissent moins enclins à la magnanimité à l'égard du chef du Likoud. Et sans doute faut-il attribuer à cette situation le fait que la Maison Blanche aura attendu le dernier moment avant de faire savoir à M. Shamir qu'il sera bien reçu – mercredi 15 novembre – par M. Bush à l'occasion de sa visite. La manière a été jugée à Jerusalem aussi inélégante que méprisante pour le premier ministre. Celui-ci en est très conscient et disait récemment que les Etats-Unis et Israël étaient peut-être *« sur la voie d'un conflit »*.

En principe, le gouvernement a accepté, le 5 novembre, ce qu'on appelle le plan Baker (*le Monde* du 7 novembre). C'est un dispositif compliqué, *« la via dolorosa »* du processus de paix, disait un journaliste israélien. Il s'agit d'organiser des consultations israélo-égypto-américaines pour *« préparer »* une rencontre israélo-palestinienne au Caire, qui, elle même, devra *« préparer »* la mise en œuvre du projet israélien d'élections dans les territoires occupés.

Un échec patent

L'adhésion israélienne au plan Baker a été assortie de conditions : le dialogue ne se fera pas avec des représentants de l'OLP, seulement avec des délégués de Cisjordanie et Gaza ; la rencontre du Caire ne devra porter que sur l'organisation du scrutin. Sur ces deux points, au moins, les Etats-Unis – tout comme l'Egypte et les travaillistes israéliens – ne sont pas d'accord. Sauf à essuyer un non de l'OLP à toute la procédure, il leur paraît inévitable que des Palestiniens de l'extérieur soient associés au dialogue et que l'ordre du jour en soit plus large.

M. Shamir arrive à Washington sans avoir obtenu le succès politique qu'il espérait aux élections syndicales du lundi 13 novembre. Il s'agissait de renouveler la direction de la Histadrout, la grande centrale syndicale. Mais M. Shamir avait répété qu'il voulait faire de ce scrutin un référendum sur ses positions dans le processus de paix. L'échec est patent. Même s'il progresse (il passe de 22 % à 26 % des suffrages), le parti du premier ministre, le Likoud, reste largement distancé par les travaillistes (55 % des suffrages) qui continueront à diriger la Hisradrout (syndicat mais aussi empire économique).

Il n'en fallait pas plus pour que les travaillistes proclament à nouveau leur vocation à être le premier parti du pays - une manière de faire planer la menace de leur départ du gouvernement en cas d'échec des conversations de Washington.

ALAIN FRACHON

(Publicité)

LES INTÉGRISTES À L'ASSAUT DU MONDE ARABE

L'affaire des foulards n'est pas un phénomène isolé. Partout au Proche-Orient et au Maghreb, des mouvements extrémistes qui dénaturent l'islam développent leurs activités politiques. Leurs cibles prioritaires : l'école et l'université.

Dans le numéro de Novembre d'*Arabies*
en kiosques et en librairies
78, rue Jouffroy 75017 Paris

Un soldat israélien tué par balles à Gaza

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Pour la première fois depuis le début du soulèvement palestinien, il y a bientôt deux ans, un soldat israélien a été tué dans la bande de Gaza. Il circulait en jeep avec un camarade, dans la nuit du lundi 13 au mardi 14 novembre, lorsqu'ils ont été pris en embuscade dans une zône désolée à l'entrée sud de la ville de Gaza. Le véhicule a essuyé plusieurs coups de feu ; les deux hommes, des réservistes, totalement pris par surprise, ont tous deux été blessés. Dès l'arrivée de renforts, ils ont été transportés dans un hôpital du sud d'Israël où l'un d'eux a succombé à ses blessures.

Il y a déjà eu plusieurs cas d'embuscade à l'arme à feu dans les territoires depuis le début du soulèvement – un soldat a été tué à Bethléem – et, cette fois encore, les responsables israéliens se refusent à y voir un tournant dans la stratégie des nationalistes. L'attentat est intervenu alors que les autorités s'apprêtent à empêcher les diverses manifestations – festivités et *« affrontements avec l'armée »* – prévues pour le premier anniversaire de « la Déclaration d'indépendance palestinienne », décrétée l'an passé à Alger lors de la réunion du Conseil national palestinien (le « Parlement » de l'OLP).

Al. Fr.

INDE : en pleine campagne électorale

Le renouveau de l'hindouisme renforce les tensions intercommunautaires

L'Iran, l'Arabie saoudite et le Pakistan ont protesté contre la construction à Ayodhya (Uttar-Pradesh) d'un temple hindou à proximité d'une mosquée, estimant le site musulman menacé de profanation. New-Delhi a nié la menace et affirmé que les droits des cent millions de musulmans en Inde seraient respectés. La tension entre hindouistes et musulmans n'en reste pas moins au cœur de la campagne pour les élections des 22 et 24 novembre.

AYODHYA

de notre envoyé spécial

La grand-messe d'Ayodhya témoigne du renouveau de l'hindouisme. Celui-ci s'est radicalisé, et cette évolution s'est soldée par près d'un demi-millier de morts depuis le début de l'année : des hindous et des musulmans tués lors d'affrontements intercommunautaires. Les uns après les autres, les Etats de la ceinture hindie (Uttar-Pradesh, Madhyar-Pradesh, Rajasthan, Bihar) se sont enflammés. Le prétexte est invariable : les processions de militants portant des *ram shilas* (briques sacrées) pour Ayodhya, passent à travers un quartier musulman ; il suffit alors d'une étincelle. Des milliers d'activistes hindous venus de toute l'Inde et qui ont convergé vers Ayodhya demandent *justice*.

Le lieu de la cérémonie est, selon la tradition et le pöème épique du Ramayana, l'endroit même qui a vu la naissance de Rama. Jusqu'au seizième siècle, un temple hindou s'y dressait. En 1528, l'empereur moghol Babur fit raser l'édifice pour construire à la place une mosquée, la Babri Masjid, objet de la *« grande querelle »*.

Le 1er février 1986, la cour de Faizabad a rendu un arrêt qui a mis le feu aux poudres en autorisant l'accès de l'enceinte de la Babri Masjid aux hindous.

Le pire, momentanément, a été évité : la marche nationale à laquelle devaient particper plusieurs centaines de milliers de personnes, a été annulée et, le site de la cérémonie étant situé à quelques mètres du terrain que se disputent hindous et musulmans, la confrontation n'a pas eu lieu. Mais comme le scandaient les hindouistes les plus déchaînés, seule *« la première étape a été franchie »*. Les dimensions du Ram Janmabhoomi (le futur temple) supposent la destruction de la Babri Masjid.

Pour les organisations hindouistes de droite, Ayodhya n'est que le début de la reconquête hindoue : bien d'autres mosquées, notamment à Bénarès et à Mathura, auraient été construites sur les ruines d'anciens temples.

La communauté musulmane, dont la conscience collective reste marquée par les horreurs de la partition en 1947, accuse le gouvernement de jouer la politique du pire, ce qui n'est qu'à moitié exact. Le parti du Congrès-I comme l'opposition tentent de trouver un équilibre entre le « vote hindou » et le « vote musulman », ce qui n'incline pas aux prises de position très fermes : le gouvernement encourage la promotion de l'urdu comme seconde langue officielle de l'Uttar-Pradesh, ce qui satisfait les musulmans, et le premier ministre s'est récemment rendu à Faizabad pour y affirmer que seul le Congrès défend les valeurs de Rama, ce que les extrémistes hindouistes ont pris pour un encouragement.

De son côté, le chef de l'opposition, M. V.P. Singh, venu à Faizabad le 9 novembre pour s'interposer en cas de confrontation entre hindous et musulmans, n'a pas jugé *« utile »*, vu le tour que prenait la manifestation, de se rendre à Ayodhya.

Il n'en reste pas moins que le scrutin des 22 et 24 novembre va se dérouler dans un climat de violences intercommunautaires qui n'a sans doute pas eu son pareil depuis la partition de l'ancien empire des Indes en 1947.

LAURENT ZECCHINI

□ **AFGHANISTAN : libération d'un journaliste espagnol.** – Le journaliste espagnol Jorge Juan Sanchez, libéré samedi 11 novembre par les autorités afghanes après avoir été condamné le mois dernier à cinq ans de prison, est arrivé dimanche soir en Espagne par un vol Aeroflot en provenance de Moscou. Juan Sanchez, qui est âgé de trente-cinq ans, a été libéré à la suite d'une intervention en sa faveur du chef du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez. Il avait été arrêté en août en compagnie d'un groupe de moudjahidins et condamné, le 15 octobre, pour entrée illégale en territoire afghan. – *(Reuter.)*

AFRIQUE

NAMIBIE : selon les premiers résultats des élections

La SWAPO ne devrait pas obtenir la majorité des deux tiers

Les espoirs qu'entretenait la SWAPO de remporter les élections avec la majorité des deux tiers des voix (et des sièges) se sont effondrés mardi matin 14 novembre, alors que plus de 86 % des bulletins de vote avaient été dépouillés. Selon ces résultats provisoires, 331 957 voix se sont portées vers la SWAPO (57,43 % des suffrages exprimés) et 165 230 vers la DTA (28,59 %).

C'est le résultat dans le district de Windhoek, le deuxième du territoire en importance numérique, qui a sonné le glas des espérances de l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO). Celle-ci remportera certes ce scrutin grâce à l'Ovamboland (région nord du pays qui constitue son fief), mais devra sans doute se contenter d'un score compris entre 50 % et 60 % des suffrages.

Les résultats du vote à Windhoek (la ville proprement dite, plus les agglomérations métisse et noire de Khomasdal et Katutura) ont constitué une contre-performance pour la SWAPO, qui l'a certes emporté, mais avec 39 060 voix seulement contre 30 475 voix à l'Alliance démocratique de la Turnhalle (DTA), son principal adversaire.

D'autre part, les Etats-Unis se sont déclarés satisfaits du déroulement de ces élections. *« Nous sommes contents du déroulement pacifique des élections*, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, M. Richard Boucher. *Ces élections sont une nouvelle démonstration du triomphe de la démocratie. »* – *(AFP.)*

□ **AFRIQUE DU SUD : Inculpation d'un policier rebelle.** – Le lieutenant Gregory Rockman, le policier métis sud-africain considéré comme un héros par les mouvements anti-apartheid après avoir protesté contre la répression policière en septembre, a été arrêté, inculpé et suspendu de la police, lundi 13 novembre. Il avait participé à une manifestation *« illégale »* dans le centre de Mitchell's Plain, une ville habitée par des métis. Il avait pris la tête, le 6 novembre, d'un *« syndicat pour les droits civiques dans la police et les prisons »*, le premier syndicat de policiers en Afrique du Sud. *(AFP.)*

□ **ALGERIE : le Comité national contre la torture n'a pas reçu son agrément.** – Créé après les événements d'octobre 1988, le Comité national contre la torture n'a pas reçu son agrément à l'expiration du délai légal de quatre mois après le dépôt de sa demande de légalisation, indique un communiqué de cette association, diffusé le dimanche 12 novembre. – *(AFP.)*

A L'Assemblée nationale

M. Pierre Joxe demande la réserve des crédits du ministère de l'intérieur

Face à l'hostilité conjointe des groupes RPR, UDF, UDC et PC, M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, et M. Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat chargé des collectivités territoriales, ont été contraints, lundi 13 novembre, de demander la réserve des crédits de leur ministère. C'est donc la huitième fois depuis le début de cette session budgétaire que le gouvernement est contraint de recourir à cette procédure, faute de majorité.

Les crédits s'élèvent à 64,04 milliards de francs pour l'année 1990, soit une hausse de 3,4 % par rapport à 1989. Ils représentent 3,4 % du budget général de l'Etat. Ces crédits comprennent ceux de la police (22,1 milliards, soit une hausse de 5,9 % par rapport à 1989) et ceux de l'administration générale et des collectivités locales (24,8 milliards pour les collectivités locales, soit une hausse de 1,7 %, 10,1 milliards pour l'administration centrale, 4,7 milliards pour l'administration territoriale).

Même les habitudes les plus tenaces se perdent. Lundi 13 novembre, la polémique entre l'opposition et le gouvernement sur les statistiques de la criminalité et de la délinquance, qui ponctue traditionnellement l'examen des crédits du ministère de l'intérieur, s'est finalement résumée à une maigre passe d'armes entre les orateurs du groupe RPR — MM. Eric Raoult (Seine-Saint-Denis) et Henri Cuq (Yvelines) — et M. Pierre Joxe. Les premiers ont constaté une *« nette reprise »* de la délinquance, le second, une *« moindre baisse »*. En fait, plus que le budget de la police, qui en 1990 poursuit le financement de la cinquième et dernière année du plan de modernisation, ce sont les projets du ministre de l'intérieur sur les collectivités locales — leur financement par la dotation globale de fonctionnement, le regroupement des élections locales, la coopération intercommunale, la modification du mode de scrutin pour l'élection des conseils généraux — qui ont mobilisé l'attention des députés.

« A nous deux, les collectivités locales ! » Rastignac à l'envers, M. Joxe a clairement réaffirmé que l'enjeu des années à venir était la réorganisation territoriale de l'Etat. Sept ans après les grandes lois de décentralisation, deux ans avant l'entrée en vigueur de l'acte unique, *« le mouvement de réforme doit reprendre, tant du côté de l'Etat que du côté du citoyen »*, a déclaré le ministre de l'intérieur. D'une part, a souligné M. Joxe, parce que l'Etat *« n'a pas tiré toutes les conséquences de la décentralisation »* et que ses services restent *« trop cloisonnés, trop jaloux de leur fonctionnement propre »*, d'autre part parce que *« face à des collectivités locales qui affirment très vigoureusement leur autonomie, et face à une administration européenne rendue plus dynamique, un risque existe d'une remise en cause du principe d'unité et d'indivisibilité de la République »*. D'où la nécessité, à partir de ces deux tendances contraires, de définir *« une nouvelle citoyenneté »*.

Elle passe tout d'abord par la réorganisation de l'Etat, et donc par celle des services qui le représentent au niveau local, les préfectures. Déstabilisé par les lois de décentralisation, le corps des agents préfectoraux — 23 000 personnes plus 4 000 fonctionnaires mis à la disposition des conseils généraux — doit être *« revalorisé »*. Cela signifie la *« remise à plat des besoins »*, *« l'amélioration réelle des conditions d'avancement »*, et *« la correction des inégalités du régime indemnitaire »*, très différent selon les régions ou les départements. Ce corps préfectoral mieux armé doit être l'instrument essentiel de la *« restauration de l'autorité de l'Etat »*, a précisé M. Joxe. Il doit *« assurer strictement le respect des lois »*, sans hésiter à recourir au juge administratif *« chaque fois qu'il y a illégalité »* et *« exercer effectivement et directement (son) autorité sur les services chargés de la sécurité »*.

Quant à la préfecture, elle doit devenir *« le centre nerveux »* des services de l'Etat dans le département et dans la région, avec le renforcement des pouvoirs déconcentrés. *« Il faut que dans cinq ans*, a souligné M. Joxe, *30 % des crédits d'investissement soient déconcentrés »* afin de faciliter la réalisation d'actions interministérielles. Deux *mesures complémentaires* — la déconcentration au niveau des préfets de la gestion du domaine civil de l'Etat et celle de la gestion des catégories de fonctionnaires B, C et D — doivent en outre faire prochainement l'objet d'un examen interministériel.

La réforme du scrutin cantonal

Mais pour le ministre de l'intérieur, cette réforme n'a un sens que si elle s'accompagne d'une modification de la *« carte territoriale »* de l'Etat, des structures et des modes de fonctionnement des collectivités locales. M. Joxe a donc réaffirmé son intention de soumettre bientôt au Parlement la question du redécoupage de la France, aujourd'hui divisée en 336 arrondissements à la population très inégale (de 20 000 à 500 000 habitants). Il a également souligné la nécessité d'assurer une *« meilleure représentativité »* des assemblées élues par le regroupement partiel des élections locales, en mettant fin notamment au mécanisme de renouvellement par moitié des conseils généraux, *« qui constitue un facteur d'instabilité »*. M. Joxe souhaite aussi *« renforcer le caractère démocratique »* de l'élection aux assemblées départementales, marquées aujourd'hui par une *« sous-représentation des zones urbaines »*.

L'adaptation à l'environnement politico-économique européen ne pourra se faire que par *« le renforcement de la coopération entre les collectivités territoriales »* : généralisation des communautés urbaines ou rénovation des districts en milieu urbain, création de « communautés de communes » plus souples en milieu rural.

Autant de projets qui ont valu à M. Joxe de sévères critiques de la part de l'opposition et l'expression de quelques inquiétudes dans les rangs de sa propre majorité. M. Pascal Clément (UDF, Loire), rapporteur de la commission des lois pour les collectivités locales, s'est notamment élevé contre *« le retour de la centralisation et la tentative de reprise en main de l'Etat »*. Quant au projet de redécoupage des arrondissements, M. Clément ne s'y est pas montré défavorable pour les zones urbaines, à condition qu'il ne se traduise pas par la disparition de *« ceux qui plongent leurs racines dans l'histoire »*. Et dans un élan de lyrisme inattendu, le député de la Loire a enjoint M. Joxe de *« ne pas abandonner la France de Péguy, de Vincenot, de Mistral, de Barrès et de Mitterrand l'écrivain »*... M. Clément a également averti le gouvernement de l'opposition formelle de son groupe à l'égard de toute tentative de modification du mode de scrutin des conseillers généraux, par l'introduction de la représentation proportionnelle.

Elu de l'Ariège, M. Augustin Bonrepaux (PS), rapporteur spécial de la commission des finances pour les collectivités locales, s'est lui aussi inquiété du prochain redécoupage cantonal, de la réforme du mode de scrutin et...de l'obligation bientôt en vigueur de voter dans sa commune de résidence. Ce qui lui a valu, sur les deux premiers points, une réponse assez sèche de M. Joxe sur la nécessité d'assurer la *« représentativité de la nation »* et, sur le troisième point, la réaffirmation sans appel de la *« trop grande disparité actuellement existante entre les habitants de certaines communes et leur corps électoral »*.

M. Jacques Brunhes (PC, Hauts-de-Seine) a pour sa part dénoncé, dans les incitations au regroupement territorial, *« l'attaque du gouvernement contre l'autonomie des communes »*. Pour le député communiste, l'abandon par les communes de leurs compétences, en matière d'urbanisme notamment, au profit de syndicats d'agglomération, revient à transformer les collectivités locales en *« coquilles vides »*.

La modernisation de la police

Cette *« menace sur l'économie communale »* est encore renforcée, selon M. Brunhes, par la *« dégradation »* de leur situation financière en raison de l'évolution de la dotation globale de fonctionnement (DGF). Tranché après de longues négociations avec le groupe socialiste, lors de l'examen de la première partie de la loi de finances (les recettes), le débat sur la réforme du mode de calcul de la DGF (1) est ainsi réapparu lundi. Il a permis à M. André Santini (UDF, Hauts-de-Seine), jamais avare d'une formule, de dénoncer le *« hold up »* de l'Etat sur les collectivités locales.

Que fait la police dans tout cela ? Elle continue, pour la cinquième année consécutive, son plan de modernisation. Avec des crédits en hausse de 5,3 %, le budget de la police devrait permettre, selon M. Michel Suchod, rapporteur de la commission des lois, de *« rattraper le retard pris par la France sur ses partenaires étrangers dans le domaine de la police scientifique »*. Dans le cadre du schéma directeur de l'informatique et de la bureautique adopté en juin dernier (qui doit permettre l'installation de 25 000 terminaux d'ordinateurs d'ici à 1993), l'informatique bénéficiera de 190 millions de francs de crédits pour des projets nouveaux en 1990.

Les transmissions de la police nationale seront dotées de 38 millions de francs. 734 millions de francs devraient être affectés à la modernisation du parc immobilier du ministère de l'intérieur, afin de permettre l'ouverture de nouveaux centres de formation et d'écoles (*Roubaix, Draveil* et *Lyon* en 1990), l'amélioration de l'hébergement des CRS et du logement des policiers et l'installation d'hôtels de police dans les centres-villes (à Bobigny et à Créteil).

Evoquant les propos du premier ministre, selon lesquels la police doit devenir le *« laboratoire de la modernisation du service public »*, M. Joxe a observé que la politique lancée en 1985 avait contribué à modifier le débat sécuritaire *« qui ne se pose plus dans les mêmes détestables termes »*. Cette modernisation doit être maintenant poursuivie par *« l'harmonisation des différents corps de police »* dès le début de 1990. Il convient désormais d'*« adapter les structures dans le souci de renforcer la cohésion de la police nationale »*, en plaçant notamment sous l'autorité d'un responsable unique les services dont les missions sont compatibles. Le ministre de l'intérieur a annoncé qu'à *« titre expérimental »* la départementalisation sera engagée en 1990 dans trois départements et généralisée à partir de 1991.

M. Joxe a également insisté sur la nécessité de renforcer la défense civile. 1990 devrait être *« une année charnière »* au cours de laquelle le ministre souhaite proposer *« une accélération de la mise en place d'une programmation quinquennale du système intégré de protection des populations »* en matière d'alerte, d'abritement, d'information, de secours et de soins.

Enfin, pour faire connaître à l'opinion publique tous les bienfaits de sa politique, M. Joxe n'a pas oublié de doter de 18 millions de francs son service d'information et de relations publiques pour améliorer l'image de son ministère, et celle accessoirement sans doute du ministre qui en a la charge...

PASCALE ROBERT-DIARD

(1) Pour 1990, la DGF sera indexée sur les prix (+ 2,5 %) avec une régularisation pour *1989* de 4 %, d'où une progression d'environ 6 %. Pour 1991, la DGF sera calculée sur un *« index composite »* : indice des prix + 50 % du PIB en volume. En 1992, cet index s'établira selon l'indice des prix + 2/3 du PIB en volume.

Huit budgets en attente

Après la réserve du budget de l'intérieur et de celui de la jeunesse et des sports, le nombre des budgets de ministère pour lesquels le gouvernement a dû demander la réserve du vote s'élève à huit, alors que la discussion de la deuxième partie du budget (*ministère par ministère*) n'est pas encore achevée (elle le sera jeudi 16 novembre, mais, d'ici là, les budgets de la justice et des PTT pourraient rencontrer également une forte hostilité.

Les autres budgets réservés sont l'audiovisuel, les anciens combattants, la fonction publique (services généraux du premier ministre), le logement, la défense et la solidarité-santé. L'année dernière, au total, seulement cinq budgets avaient dû être réservés. Chacun d'entre eux avait finalement été adopté, en seconde délibération, après avoir été « dopé » par des rallonges budgétaires qui avaient permis d'obtenir soit l'abstention des centristes, soit celle des communistes.

Enfin, l'abstention communiste sur l'ensemble du projet de loi de finances avait évité au gouvernement le recours au 49-3 (engagement de responsabilité). Ce cas de figure ne devrait pas se présenter cette année. Le gouvernement devrait donc engager sa responsabilité sur un certain nombre de budgets réservés en quête de majorité introuvable et sur l'ensemble du projet de loi de finances pour 1990.

Pas de légalisation de la drogue

M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, a réaffirmé lundi 13 novembre, lors de l'examen des crédits de son ministère à l'Assemblée nationale, son opposition à toute légalisation de la drogue. *« C'est une tentation qui doit être écartée car ses conséquences sont inadmissibles,* a déclaré M. Joxe. *L'Etat deviendrait lui-même un marchand de mort, ou le commerce de la drogue deviendrait légal, donc respectable. La dépénalisation est une fausse bonne solution, et il n'y a pas de compromis possible sur le principe de l'interdiction légale de la production, de la consommation et du trafic de stupéfiants. »* Rappelant les propos du président de la République, M. Joxe a souligné que, *« pour lutter contre la drogue* [il fallait] *s'attaquer au sous-développement »*.

Le ministre de l'intérieur a également dénoncé les dangers d'un *« modèle social »* selon lequel *« la drogue n'est plus seulement l'échappatoire bien connue, c'est la « dope » d'une culture de conquête »*. Il a annoncé que les moyens de lutte contre la drogue seraient amplifiés, notamment au plan international, en favorisant la signature et la ratification de la convention contre le trafic illicite des stupéfiants adoptée à Vienne le 20 décembre 1989, en apportant une réponse concrète à la question du blanchiment de l'argent de la drogue, *« qui met en cause les règles de fonctionnement du système bancaire international »*, et en renforçant la coopération policière.

Au Sénat

M. Christian Bonnet veut porter à 160 millions de francs le plafond des dépenses pour le second tour de l'élection présidentielle

Les sénateurs devaient commenter, mardi 14 novembre, l'examen des deux projets de loi, ordinaire et organique, relatifs au financement des partis politiques et des campagnes électorales, présentés par M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur. Ces deux textes ont déjà été adoptés en première lecture le 7 octobre dernier par l'Assemblée nationale (*le Monde* daté 8 et 9 octobre).

« Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés » : M. Christian Bonnet (RI Morbihan), rapporteur des deux projets pour la commission des lois, saisi sur le fond, a recours à La Fontaine (*les Animaux malades de la peste*) pour mieux souligner l'urgence qu'il y a de légiférer.

« Dans le passé, il existait entre l'honnête et le déshonnête une ligne de partage très nette (...). Peu à peu, cette notion de ligne s'est substituée à celle de zone, sorte de no man's land *entre ce qui est légal et ce qui apparaît, aux yeux de beaucoup, légitime au regard de l'évolution de la société. »*

Au cours de l'examen des textes par les députés, l'article (en relation avec le financement des campagnes électorales) prévoyant l'amnistie des infractions commises avant le 15 juin 1989 avait été supprimé, mettant fin à des mois de polémique et de controverse. Cette suppression étant fermement maintenue par les sénateurs, la discussion devrait s'engager sur une base plus consensuelle, aux confins de la morale et de la politique. De fait, M. Bonnet concède volontiers que ces textes confortent *« les principes d'une certaine éthique de la vie politique »*. *« Le ministre nous propose de les enrichir, nous n'allons pas y manquer »*, assure M. Bonnet, qui se propose de modifier les projets sur quatre points précis de manière à *« les mettre l'un et l'autre à l'abri des griefs d'inconstitutionnalité »*.

En premier lieu, s'agissant du financement des partis politiques, la commission s'étonne de ce que les membres du Sénat ne soient pas pris en compte pour le calcul de la répartition de l'aide budgétaire publique prévue par la loi pour ce financement.

La commission ne se satisfait pas de l'argument avancé par le gouvernement, lequel estime que seule l'expression directe du suffrage universel mérite d'être prise en compte. *« Aucune disposition de la Constitution ne permet d'opérer de discrimination entre les parlementaires ou les partis et groupements politiques selon qu'ils sont représentés au seul Sénat ou à la seule Assemblée nationale »*, indique le rapport, *« le suffrage direct ou indirect constitue toujours une modalité d'exercice de la souveraineté nationale. »*

En second lieu, pour ce qui relève des dépenses électorales, le rapporteur se propose d'abaisser de six à deux mois la durée d'interdiction de l'affichage et de la publicité commerciale par voie de presse. *« Une telle mesure, sur six mois, pourrait, en effet, être jugée contraire à la Déclaration des droits de l'homme »*, estime M. Bonnet, qui tient par ailleurs pour peu convaincants les arguments avancés par les publicitaires au cours de leur récente campagne d'opinion.

La commission propose ensuite de conforter le Conseil constitutionnel dans son rôle de juge de l'élection présidentielle ou des élections législatives. M. Bonnet invoque ensuite *« le bon sens (...), un créneau à occuper dans notre société »* pour porter de 140 à 160 millions de francs le plafond des dépenses autorisées pour les candidats présents au second tour de l'élection présidentielle.

Ce chiffre de 160 millions est à ses yeux plus proche de la réalité. *« Nous ne sommes pas assez candides pour ne pas être habités par le doute »* quant à la portée effective de ces deux projets de loi, estime M. Bonnet, *« mais si on peut compenser certains excès, c'est là une ambition ni nulle ni vaine »*.

Adoption du projet de loi sur le surendettement des ménages

Les sénateurs ont adopté en première lecture, dans la nuit du lundi 13 au mardi 14 novembre, le projet de loi, présenté par Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat chargé de la consommation *auprès du ministre de l'économie et des finances*, relatif à la prévention et au règlement des difficultés liées à l'endettement des particuliers. Le texte a été voté à l'unanimité, les socialistes et les communistes s'abstenant.

L'examen du texte a surtout souligné la difficulté de pallier une carence législative en respectant les principaux paramètres économiques. Sur le fond, les sénateurs ont approuvé dans ses grandes lignes le projet, articulé autour de deux volets, l'un préventif, l'autre curatif (*le Monde* du 1er novembre), dont la discussion avait commencé le 30 octobre dernier.

La première partie des débats a porté essentiellement sur la composition de la commission administrative départementale chargée de régler à l'amiable les contentieux entre prêteurs et clients insolvables avant que ne soit engagée une procédure judiciaire confiée au juge d'instance.

Cette commission, au terme des travaux du Sénat, devrait comporter, outre les représentants de l'Etat, des services sociaux du département, de la Banque de France et de l'Association française des *établissements de crédit*, un avocat et un notaire.

Les sénateurs ont ajouté au dispositif préventif deux amendements importants. Le premier institue un délai de rétractation de sept jours pour tout achat de logement, le respect de ce délai étant garanti par l'envoi de l'acte d'acquisition par lettre recommandée. Le second prévoit la constitution d'un fichier informatique des incidents de paiement centralisé par la Banque de France.

« Le texte n'est pas parfait, est convenu le président du groupe RDE, M. Ernest Cartigny (Seine-Saint-Denis), *mais il a le grand mérite d'exister et de protéger ceux qui en ont besoin. »* Les socialistes et les communistes ont exprimé leur *« désir d'améliorer le texte »* en s'abstenant sur le vote du projet ainsi complété, qui a été adopté par la majorité sénatoriale.

POLITIQUE

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

Les Canaques principaux bénéficiaires des nouvelles rétrocessions de terres

Le conseil d'administration de la nouvelle ADRAF (Agence de développement rural et d'aménagement foncier), installé après le changement de statut de la Nouvelle-Calédonie, a tenu, mardi 14 novembre, sa première véritable séance de travail pour donner le coup d'envoi de la nouvelle politique foncière engagée sur le territoire, dont l'objectif est l'attribution de 30 000 hectares avant la fin de 1990.

ADRAF a procédé à de nouvelles rétrocessions. S'ajoutant à des décisions déjà adoptées avant le changement de statut, les nouvelles attributions qui ont été entérinées lors de la séance de mardi vont porter à quinze mille hectares la surface des terres transférées fin 1989, soit la moitié de l'objectif arrêté pour 1990. Les Canaques en sont bénéficiaires pour les deux tiers, et cette proportion passera aux trois quarts des attributions pour les quinze autres mille hectares restant à rétrocéder dahs le courant de l'année prochaine. Cette politique d'attibution n'a, pour l'instant, donné lieu à aucun accroc sérieux. Le RPCR et le FLNKS sont parvenus à des compromis dans le traitement de soixante dossiers épineux. Paradoxalement, le coup de frein est plutôt venu de l'administration elle-même, qui a mis dix de ces dossiers en réserve.

Les accords de Matignon au jour le jour

Suite de la première page

Tout au plus, laissait-on entendre, une complicité inavouée se nouerait entre le gouvernement socialiste et les indépendantistes qu'une lutte sourde continuerait fatalement à opposer au tout-puissant lobby RPCR. Las ! Depuis le lever de rideau de la provincialisation il y a quatre mois le jeu s'est totalement brouillé.

Plus rocardiens que Michel Rocard, le RPCR et l'Union calédonienne – composante majoritaire du FLNKS – se découvrent de multiples affinités, au grand agacement des fonctionnaires « casques bleus » du Haut-Commissariat, qui finissent par jouer – paradoxe ! – les trouble-fête.

Dès la séance inaugurale du nouveau congrès du territoire, en juin dernier, il était en effet clair que le RPCR cherchait à amadouer les élus indépendantistes. Son premier geste de bonne volonté fut d'octroyer au groupe FLNKS trois postes de vice-président. Quitte, pour ce faire, à modifier le règlement intérieur de l'Assemblée en augmentant le nombre de vice-présidents de quatre à huit.

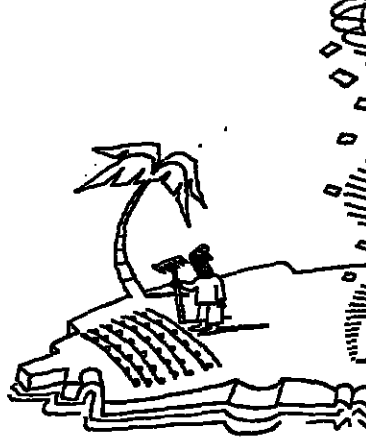

Au-delà de l'esprit consensuel des accords de Matignon, il s'agissait surtout de se ménager un précieux allié pour la bataille de la provincialisation qui s'annonçait.

Car il apparut vite que la décentralisation ne se déroulait pas sans accroc. Il fallait négocier pied à pied chaque transfert de compétence et l'on vit, comme dans n'importe quelle région métropolitaine, l'Etat se heurter aux élus locaux, toutes provinces confondues (le sud contrôlé par le RPCR, les îles Loyauté et le nord par la FLNKS). Le sud anti-indépendantiste, en particulier, est celui qui déploie le plus de zèle autonomiste. *« Le RPCR nous adresse souvent des appels du pied pour résister au comportement centralisateur du Haut-Commissariat »*, confesse un membre de l'équipe administrative de la province du nord. Lorsque le ton monte un peu, l'administration est pourfendue pour son *« jacobinisme »* et les élus locaux essuient l'aimable sobriquet de *« polynésiens »*.

C'est surtout autour de l'Agence de développement rural et d'aménagement foncier (ADRAF) que se manifestent aujourd'hui ces convergences insolites. *Se réclamant du texte de loi référendaire*, RPCR et FLNKS se sont ainsi opposés de concert au décret définissant le nouveau profil de l'Agence – qui revient dans le giron de l'Etat après avoir été géré de 1986 à 1988 par la majorité territoriale RPCR avec les méthodes que l'on sait, – au motif que nombre de ses compétences en matière de développement devraient en principe revenir aux provinces. Un dialogue de sourds s'est instauré : l'ADRAF met en avant la nécessité d'une *« cohérence territoriale »* en matière de développement tandis que les provinces y voient une offensive visant à *« court-circuiter »* les élus à travers une *« politique parallèle »*.

Plus paradoxal encore : la direction de l'ADRAF se trouve parfois en porte-à-faux sur des affaires foncières, face à un consensus entre états-majors « loyalistes » et indépendantistes.

Boulimie d'initiatives

Ce n'est pas là la seule facette isolée qu'offre l'application des accords de Matignon. On a reproché à l'administration d'être insuffisamment volontariste, de traîner trop les pieds. Les Canaques n'allaient-ils pas perdre patience si rien ne se concrétisait à court terme ? Or voilà qu'aujourd'hui c'est plutôt la boulimie d'initiatives administratives qui inquiète.

Pressés d'afficher des résultats au plus tôt – tant d'argent distribué, tant d'opérations engagées, – les hauts fonctionnaires étourdissent les élus d'un rythme de travail échevelé. Et ce sont les dirigeants indépendantistes eux-mêmes qui s'en plaignent, conscients de se voir happés par une logique technocratique qui ne fait que creuser davantage le fossé déjà grand avec leur base. Va-t-il falloir organiser un nouveau colloque sur la « temporalité canaque » avec, cette fois, la présence obligatoire du Haut-Commissariat au grand complet ? *« C'est vrai que notre action administrative se situe dans une logique du temps purement européenne »*, avoue un fonctionnaire. *« Notre mission est d'être la mouche du coche, de jouer en permanence un rôle d'aiguillon. »* Certes. Mais quelle sera – par exemple – la viabilité du projet touristique du Relais de Maître Pierre à Hienghène, que l'administration à Nouméa est impatiente de financer, alors que, sur place, la situation foncière entre clans canaques est encore loin d'être clarifiée.

« J'ai peur qu'on aille trop vite et que les gens sur le terrain ne suivent pas », s'inquiète, de son côté, M. André Gopéa, responsable indépendantiste de Ponerihouen, qui doit à une expérience réussie de ferme pilote sur sa commune une solide réputation de sage dans le domaine du développement. *« Si 30 % des micro-projets qu'on lance marchent,* répond en écho un responsable du Haut-Commissariat, *ce sera déjà bien. »* Mais comment réagiront les 70 % de petits promoteurs en situation d'échec ? Après les tâtonnements du début et l'emballement actuel, les accords de Matignon n'ont pas encore atteint leur régime de croisière. Gare aux embardées.

FRÉDÉRIC BOBIN

Au tribunal administratif de Nouméa

Détournements en tout genre

Le tribunal administratif de Nouméa a rejeté, le 9 novembre, une requête déposée en avril dernier par le président du Front calédonien, M. Claude Sarran. Cet élu local d'extrême droite réclamait l'annulation d'une délibération budgétaire adoptée le 22 décembre 1988 par le conseil de la région Ouest de Nouvelle-Calédonie, instituée dans le cadre du nouveau découpage du territoire voulu par le gouvernement de M. Jacques Chirac, à l'issue du référendum du 13 septembre 1988 boycotté par le FLNKS.

Le tribunal n'a pas suivi les conclusions du commissaire du gouvernement qui avait admis le bien-fondé de la démarche de M. Sarran : celui-ci, agissant à la fois en tant que conseiller régional de la région Sud et en qualité de chef de parti, était habilité à contester, selon le commissaire du gouvernement, la loyauté des compétitions électorales en présence d'une formation rivale – le RPCR – utilisant le budget territorial à des fins partisanes.

« Pour dire franchement notre pensée, il faudrait des heures pour décrire l'ensemble des détournements auxquels s'est livrée la région Ouest », avait notamment indiqué le commissaire du gouvernement, M. André Bonnet. Il s'était borné à énumérer *« les manquements les plus graves »*, en soulignant qu'on retrouvait dans cette affaire *« exactement les mêmes procédés que ceux dénoncés, il y a peu publiquement, par l'inspection des finances à propos de l'ADRAF »*, et en jugeant cela *« guère étonnant, puisqu'on y retrouve les mêmes responsables à la tête de la régions Ouest d'alors »* (présidée par M. Harold Martin, RPCR).

Premier *« type de manquement »* relevé dans ses conclusions : *« L'utilisation des fonds publics, dans des proportions considérables, à des dépenses de restauration – déjeuners ou dîners sans aucun rapport avec l'intérêt du service. Pour les seuls mois de janvier et février 1989, les dépenses se montent à plusieurs millions de francs CFP* (1) *en des lieux les plus divers et à des prix tout à fait étonnants (...).*

Certes, de telles sommes, en dépit de leur importance et de la fréquence de leur engagement, ne signifient pas forcément que l'utilisation se fait au profit d'un parti politique, quoique ce soit manifeste. Cependant, en recoupant les dates des repas avec des extraits de presse, nous sommes parvenus à établir un tel lien. Nous donnerons à cet égard un exemple ô combien significatif : le 17 mars 1989, la Région a financé trente-trois repas à midi et douze repas le soir au Banu *de La Foa. Coût total : 160 000 F (8 800 F). Or* les Nouvelles Calédoniennes *rapportent, dans leur numéro 5 358, page 7, que, ce jour-là, M. Gomez fêtait son élection à la mairie de La Foa, en présence de M. Jacques Lafleur, les festivités se déroulant toute la journée... au* Banu *de La Foa. Et nous pourrions donner d'autres exemples de tels graves errements. »*

Associations fictives et subventions familiales

Deuxième *« type de manquement »* noté par le commissaire du gouvernement : *« L'utilisation massive de biens de la Région à des fins électorales. Les chiffres de secrétariat, dans le budget initial, supposent une dépense beaucoup trop importante pour une région de la taille de la région Ouest : comme le fait remarquer le requérant, l'utilisation des fonds supposerait l'envoi de six cents lettres par jour ouvrable et l'utilisation du téléphone cent quatre-vingt-quatorze fois par jour sans interruption.*

Inversement, il est établi que M. Gomez, par exemple, s'est servi de papier à en-tête de la Région et de l'affranchissement de cette dernière pour sa campagne électorale à la mairie de La Foa (...). Vous pourrez relever également que trois numéros de téléphone dont les communications sont très importantes (au total des millions de francs) sont placées, de façon incompréhensible, sur liste rouge. Votre rapporteur a été dans l'incapacité d'en déterminer les titulaires et le renseignement lui a été refusé par l'office des postes. De tels agissements paraissent également inadmissibles. »

Troisième *« type de manquement »* : *« La distribution de subventions à des associations loi de 1901. L'instruction a en effet montré que certaines de ces associations, qui ont reçu des sommes parfois de plusieurs millions, sont fictives, ou, en tout cas, non déclarées* (...).

Par exemple, l'Association des réfugiés de l'intérieur et des îles est totalement inconnue (...). L'Association des chômeurs de Dumbéa a reçu 3 500 000 F CFP (192 000 F) : *elle a été formée le 16 janvier 1989, est composée uniquement de Wallisiens (six membres dont un employé de la région Ouest) et son président a été élu sur la liste RPCR de Dumbéa le 13 mars suivant... Les subventions aux associations semblent également avoir un objet plus direct, du moins dans certains cas. Ainsi, en janvier 1989, est créée une association* « de développement de la côte ouest ». *Elle reçoit quelques jours après 3 millions de subventions. Or elle ne compte que trois membres : deux élus du RCPR et l'épouse d'un troisième (...)*

Là encore, nous pourrions multiplier les exemples, y compris en relevant des cas d'ingérence susceptibles de sanctions pénales. Par exemple, le 14 mars 1989, le bureau de la Région, composé de MM. Harold Martin et des deux vice-présidents, a voté une subvention de 1 million de francs CFP (55 000 F) *à la SARL Harold et Bernard Martin, pour un équipement en bétail qui n'a jamais été réalisé, ce qui a d'ailleurs conduit le payeur à rejeter le paiement correspondant, il faut le dire. »*

Dernier *« type de manquement »* précisé par ce rapport : *« La répartition politique des subventions d'équipement aux particuliers. En effet, sur les deux premiers mois de l'année 1989, force est de constater que plus des deux tiers des subventions octroyées l'ont été à des candidats ou à des élus RPCR, ou encore à des membres de leurs familles.*

Ce sont parfois trois subventions qui sont allouées dans la même famille, dans la même exploitation (le commissaire du gouvernement cite sept noms). *Parfois, il s'agit de subventions détournées. Les gérants de l'hôtel* Banu, *de La Foa, qui n'ont aucune activité de pêche déclarée, ont reçu ainsi 600 000 CFP* (33 000 F F) *de subventions à la pêche. Des subventions accordées à des sociétés sont doublées par des subventions accordées aux particuliers gérant ces sociétés, chaque fois proches du RPCR (...)*

Plus grave, l'examen détaillé des factures d'équipement ayant donné lieu à subventions montre qu'il s'agit, dans la grande majorité des cas, de factures rédigées à la va-vite entre particuliers se revendant mutuellement des matériels d'occasion afin de bénéficier d'une subvention. Il n'est pas rare de tomber sur une facture rédigée par le père au bénéfice du fils pour une même exploitation familiale.

L'un des cas les plus frappants que nous avons rencontrés est celui de la femme d'un receveur municipal sans aucune activité agricole déclarée faisant l'achat de matériel lourd, tel que tracteur, ensemenceuse et gyrobroyeur. Son mari, il est vrai, est notoirement militant RPCR... Nous aurons dit l'essentiel quand nous aurons ajouté que, dans bien des cas, le règlement des factures se fait en espèces. C'est d'ailleurs le cas de l'achat évoqué à l'instant : la facture était pourtant de 700 000 F CFP (38 500 F). »

Le commissaire du gouvernement avaiqt conclu en soulignant que le mouvement politique représenté par le plaignant avait *« un intérêt direct à ce que les fonds publics ne soient pas détournés au profit de ses concurrents »* et en estimant, *« dès lors qu'un tel détournement est établi »*, que la recevabilité de la requête de M. Sarran devait *« être admise »*. Le tribunal en a jugé autrement en considérant que le président du Front calédonien n'avait pas qualité pour agir. L'intéressé envisage de faire appel devant le Conseil d'Etat.

A. R.

(1) Un franc CFP égale 0,055 FF.

M. Carignon publie le manifeste du premier courant créé au RPR

Soixante-trois élus du RPR (anciens ministres, députés, conseillers régionaux et généraux), parmi lesquels M. Michel Noir, maire de Lyon, ont signé le « manifeste » du courant VIE (Vitalités, imaginations, environnement) que le maire de Grenoble, M. Alain Carignon, a décidé de créer au sein du parti néogaulliste.

C'est précisément en faisant référence d'emblée au gaullisme et à ses racines que le document de dix pages rédigé par M. Carignon place le sens du combat du courant VIE dans le RPR. Face à une *« nouvelle culture politique, économique, sociale, internationale,* dit le texte, *notre nation qui craint le mouvement qui dérange, doit retrouver des points de repère »*.

A cette première exigence d'un retour aux sources, le « manifeste » ajoute le droit à la différence interne. *« Le RPR doit accepter la diversité en son sein. Une diversité qui peut toujours être vécue de deux façons,* est-il écrit. *D'un côté, de façon agressive. En dressant des catégories les unes contre les autres. (...). D'un autre côté, la diversité peut être vécue de façon constructive. »*

M. Carignon et ses amis choisissent cette seconde voie. Ils expliquent que celle-ci doit permettre à la France de *« renforcer ses vitalités, promouvoir l'imagination et s'ouvrir à son environnement »*. Le texte détaille chacun de ses *« trois efforts prioritaires »*.

Le document assure que *« les Français veulent mieux d'Etat. Par un nouveau service public, plus libre, plus performant, plus soucieux du service public. (...) Trop longtemps, notre pays a symbolisé une puissance publique centralisée, hiérarchisée, bureaucratique qui travaillait de temps à autre ses relations publiques en adaptant des procédures qui étaient autant de* « signes extérieurs de gentillesse » *recouvrant implacablement la même réalité »*.

M. Carignon indique que *« notre pays doit être attentif au progrès social »* qui *« passe d'abord par un combat de chaque instant pour l'emploi, seul moyen d'assurer l'insertion dans la vie collective »*. Le document présente la *« ressource humaine »* comme *« principale richesse de notre économie »* et il se prononce pour la *« flexibilité »*, gage, selon M. Carignon, de l'adaptation des entreprises au marché.

Espérant que notre pays dépasse les *« déchirures constantes »* qui marquent depuis plusieurs siècles *« son tissu social, sa géographie et son débat politique »*, M. Carignon se penche, enfin, sur le rôle de la France dans l'Histoire. *« De longue date,* souligne-t-il, *notre pays a su porter des messages, des valeurs qui lui ont assuré dans le monde une place particulière. Des valeurs de liberté, de justice, d'innovation. Or, depuis quelques années, nous avons tendance à ne plus être à la hauteur de cet héritage. L'Etat cherche son souffle. Sa place est discutée. Sa voix est moins écoutée. [...] Unis dans l'effort comme soudés dans les résultats, la France et les Français doivent répondre aux terribles enjeux qui nous attendent. Dans ce contexte, notre mouvement ne doit pas être en retard »*.

Parmi les signataires du manifeste, on trouve huit députés : MM. Léon Bertrand (Guyane), Jean-Paul Charié (Loiret), Jean-Michel Dubernard (Rhône), Xavier Dugoin (Essonne), Philippe Legras (Haute-Saône), Jean de Lipkowski (Charente-Maritime), Jean-Claude Mignon (Seine-et-Marne) et Michel Noir (Rhône). Ainsi que huit sénateurs : MM. Jean-Pierre Camoin (Bouches-du-Rhônes), Charles Descours (Isère), Adrien Gouteyron (Haute-Loire), Hubert Haenel (Haut-Rhin), Mme Hélène Missoffe (Val-d'Oise), MM. Lucien Neuwirth (Loire), Maurice Schumann (Nord) et René Tregouet (Rhône). On remarque aussi parmi les signataires, M. Philippe Dechartre, gaulliste de gauche, ancien ministre. MM. Philippe Seguin, Michel Barnier, Etienne Pinte et François Fillon n'ont pas signé ce manifeste rénovateur.

Les maires socialistes ne veulent plus de communauté urbaine

Les maires socialistes de l'agglomération parisienne ne veulent pas être oubliés dans la mise au point du « plan Rocard pour l'Ile-de-France ». Ils l'on dit clairement, lundi 13 novembre, lors d'une réunion du Centre d'études et de documentation de l'agglomération parisienne, qui regroupe les maires des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, membres du PS et du MRG.

Aucun d'entre eux ne veut d'une « communauté urbaine » regroupant la banlieue parisienne, idée pourtant émise au printemps par M. Gilles Catoire, maire socialiste de Clichy, dans le dessein, non dissimulé, de réduire le poids du RPR. Aucun de ses élus, en effet, n'est prêt à abandonner la moindre parcelle de ses pouvoirs. Pourtant M. Catoire continue à dire que *« le débat sur les structures intercommunales n'est pas tranché ; il faudrait une structure spécifique à la région parisienne »*. C'est là une différence d'analyse avec M. Michel Rocard, qui estime, maintenant, que le problème ne peut être réglé qu'au niveau de la région tout entière, et non de la seule proche banlieue de Paris.

De même, alors que le premier ministre n'exclut pas des mesures contraignantes pour les municipalités, M. Marcel Debarge, maire du Pré-Saint-Gervais et sénateur socialiste, pense que tout peut se régler par de *« simples contrats de coopération »*, négociés librement par les communes directement concernées.

Surtout, les maires socialistes de l'agglomération paraissent penser que la plupart de leurs difficultés sont les conséquences de la politique menée par le maire de Paris. Or force est de constater que M. Rocard ne s'attaque que de fort loin à cet aspect du dossier.

Pourtant, les maires socialistes ne veulent pas donner l'impression qu'ils critiquent le « plan Rocard ». Ils souhaitent simplement être associés à sa préparation. Ils vont donc demander à être reçus par le chef du gouvernement et par les ministres concernés et aussi que ce plan, a insisté M. Debarge, soit *« étoffé pour le logement des plus démunis »*.

Th. B.

La libre circulation dans la Communauté

Les pays signataires de l'accord de Schengen ont franchi une étape décisive

Au terme de deux jours de négociations, les représentants des cinq pays signataires de l'accord de Schengen – Allemagne fédérale, Belgique, France, Luxembourg et Pays-Bas – ont *décidé, le lundi 13 novembre*, à Bonn, de présenter à la signature de leurs gouvernements le texte de la convention finale *qui organisera* l'ouverture de leurs frontières communes. Rédigée par un groupe d'experts des différents pays, la convention pourrait être signée le 15 décembre prochain à *Schengen (Luxembourg) avant* d'être soumise à la ratification des Parlements de chacun des pays signataires.

Ce n'est qu'après ces formalités, dans environ dix-huit mois, que les contrôles aux frontières communes pourraient être supprimés. Ce délai est jugé généralement *nécessaire* pour mettre en place les différents moyens techniques – *visas pour les ressortissants des pays* tiers, système informatisé d'échanges de données, nouvelles procédures de contrôles aux aéroports, coopération policière internationale, etc. – propres à maintenir un minimum de *surveillance malgré la suppression des contrôles* frontaliers. M. Lutz Stavenhagen, secrétaire d'Etat ouest-allemand auprès de M. Helmut Kohl, a néanmoins souligné que les pays signataires allaient examiner divers allégements susceptibles d'être mis en place avant même l'entrée en vigueur de la convention. Il a aussi indiqué que son gouvernement était favorable à la suppression des visas pour les Hongrois désirant pénétrer sur le territoire des Cinq.

Ce n'est ainsi qu'en 1991 que les ressortissants des pays de l'accord de Schengen pourront passer chez leurs voisins sans être contrôlés. Plus d'un an de retard sur le calendrier parce que ouvrir les frontières intérieures a posé des problèmes inattendus aux Etats qui, il y a maintenant quatre ans, décidèrent de faire un pas décisif dans la construction européenne.

Ce 14 juin 1985, donc, dans le petit village luxembourgeois de Schengen, choisi à dessein pour sa situation géographique au carrefour de la France, de l'Allemagne et du Luxembourg, M^{me} Catherine Lalumière, secrétaire d'Etat aux affaires européennes, signait au nom du gouvernement français un accord prévoyant que les ressortissants de France, d'Allemagne, de Belgique, des Pays-Bas et du Luxembourg pourraient bientôt traverser les territoires de chacun d'entre eux sans subir de contrôle de police. L'accord, qui se voulait le « laboratoire de l'Europe de 1993 », date prévue pour l'abolition de toutes les frontières intérieures de l'Europe des Douze, devait entrer en vigueur le 1er janvier 1990.

On sait déjà que l'horaire ne sera pas respecté, mais les ministres chargés des affaires européennes se montrent désormais optimistes, convaincus que les obstacles rencontrés lors des négociations antérieures sont définitivement dépassés. Les difficultés n'ont en effet pas manqué, soulignées par les administrations policières chargées de penser les modalités de la mise en pratique du traité. Selon celles-ci, l'accord de Schengen aurait été inapplicable si n'étaient pas prises en même temps des *« mesures compensatoires »* propres à contrebalancer la *« perte de sécurité »* découlant de l'ouverture des frontières.

En France, ce sont des experts des ministères de l'intérieur, de la justice, des affaires étrangères et *de la défense qui, au rythme de* quelque cinquante réunions annuelles, ont été chargés de réfléchir *et de proposer* à leurs collègues européens leurs solutions. Mais parce que les problèmes discutés concernent en premier chef les services de police, et parce que, en la matière, les mauvaises habitudes prévalent, ces rencontres se sont déroulées dans la plus parfaite discrétion, sinon, aux dires de certains, dans la clandestinité. Ce qui n'a pas manqué d'alarmer juristes comme associations d'aide aux réfugiés, directement concernés par la matière des discussions.

Droit de poursuite et droit d'« observation »

Trois domaines où les accords de Schengen auront des conséquences immédiates ont fait la matière des discussions les plus âpres entre les négociateurs : le droit de suite transfrontalier, l'échange de données informatisées, et le droit d'asile. D'autres sujets tels que l'extradition, les contrôles dans les ports et aéroports, la lutte contre le trafic des stupéfiants et la fiscalité ont également suscité quelques controverses, sinon quelques cafouillages entre ministres pressés d'annoncer comme acquises des mesures que d'autres démentaient aussitôt. Dernier en date de ces incidents, la récente déclaration, par M. Engelhard, ministre ouest-allemand de la justice, qu'un accord venait d'être conclu sur le droit de suite transfrontalier, *annonce infirmée quelques heures* plus tard par son collègue belge, M. Melchior Wathelet.

En bonne logique policière, le problème du droit de suite transfrontalier est simple : sachant qu'un criminel pris sur le fait pourra, pour échapper à ses poursuivants, bientôt passer dans le pays voisin sans se heurter à un contrôle, faut-il autoriser les policiers à y continuer leur chasse ? Faut-il de même permettre ce que les négociateurs, d'un discret euphémisme, nomment *« l'observation transfrontalière »*, c'est-à-dire les filatures d'un pays à l'autre.

Dès l'origine, les Allemands se sont prononcés pour un droit de poursuite sans aucune limitation, se heurtant aux réserves belges, françaises, néerlandaises et luxembourgeoises au nom de divers arguments où le respect des seules règles légales n'occupait pas toujours la première place. Le Luxembourg expliquait ainsi que, compte tenu de la modeste étendue de son territoire, fuyards et policiers lancés à leur poursuite auraient tôt fait de le traverser, sans même sans apercevoir. La France, pour sa part, craignait que des policiers allemands opérant en Alsace, région limitrophe par excellence, puissent rappeler de fâcheux souvenirs.

La réunion de Bonn vient de consacrer le compromis mitonné par les experts *européens* : soit les Etats signataires tolèrent, pour une liste d'infractions définies, un droit de poursuite limité en durée, mais donnant droit à interpellation ; soit la poursuite n'est limitée que par la prise de relais des autorités policières nationales. Dans ce dernier cas, par exemple, des policiers allemands pourraient poursuivre un criminel jusqu'à Brest, confiant son arrestation à leurs collègues français *entre-temps prévenus*. L'« observation transfrontalière » est, quant à elle, acquise. Au-delà *de cette décision*, personne ne sait si, sur le terrain, les obstacles mis au droit de poursuite seront respectés, voire même pourront l'être.

800 000 noms dans l'ordinateur européen

Pour maintenir demain un niveau de sécurité équivalent à celui d'aujourd'hui, les négociateurs ont misé sur l'informatique. C'est elle qui sera le principal outil de la coopération policière internationale. D'ores et déjà, il est prévu d'importants échanges de données informatisées d'origine policière, ce qui suppose la création d'un fichier central accessible à tous les partenaires de l'accord de Schengen, la définition d'une procédure d'interrogation et d'inscription unique, ainsi que des garanties quant à la protection des données collectées.

Depuis décembre 1987, le principe d'un système permanent d'échanges, dit « Système d'informations Schengen » (SIS), est acquis. En novembre 1988, un *groupe d'experts français constitué* en *« groupe de travail permanent »* et composé d'un commissaire de *police, d'un ingénieur des télécommunications* et d'un capitaine de gendarmerie a remis une étude de faisabilité qui doit permettre *« d'identifier les personnes recherchées et les objets identifiés, de préciser les motifs de recherche, de déterminer l'action prioritaire souhaitée, d'assurer la protection du personnel chargé du contrôle si nécessaire »*. Ces experts n'étaient pas chargés d'étudier les problèmes liés à la protection des données.

Selon les conclusions de l'étude, le SIS contiendra les noms et les signalements des personnes *« à interpeller »* ou à placer *« en détention provisoire pour prévenir un danger »*, ceux des personnes *« non autorisées à pénétrer à l'intérieur du territoire Schengen ou expulsées de celui-ci »*, ainsi que les noms des individus *« à mettre en observation »* ou ceux dont *« le lieu de séjour doit être identifié »*. Est également prévue la mise en fiche des véhicules, des armes à feux et des documents d'identité, vierges ou non, signalés volés ou disparus, ainsi que les billets de banque *« ou autre catégorie de même dimension »*. Le système dont le lieu d'implantation n'a pu encore faire l'objet d'une décision devrait entrer en fonction d'ici deux ans. Il est prévu qu'il aura une capacité de stockage de 1,5 giga-octets (1,5 milliard d'octets !) permettant l'inscription de 800 000 personnes et de 6 700 000 objets. Son coût, à partager entre les Etats membres, est évalué à 1 770 000 écus, à quoi s'ajoutent 690 000 écus de maintenance annuelle (1). Chaque pays devra, en outre, installer sur son sol un système additionnel d'interrogation qui, pour la France, devrait coûter 1 150 000 écus.

Toutes ces études n'ont été faites *que sous le seul angle technique*. La Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) en a été soigneusement tenue à l'écart, n'apprenant leur existence qu'en septembre 1988, *soit deux mois avant* la date de remise du rapport de faisabilité. Tous les pays signataires de l'accord de Schengen ne disposant pas d'une loi concernant la protection des données, il vient néanmoins d'être décidé d'imposer au système SIS les protections équivalentes à celles dont bénéficie la France, pays où les garanties d'accès, de rectification et de confidentialité sont les plus élevées. La tâche devrait être confiée à une commission composée d'experts des différents Etats.

L'inquiétude des défenseurs du droit d'asile

Mais c'est en matière de droit d'asile que les inquiétudes suscitées par les discussions quasi secrètes de Schengen demeurent les plus vives. Depuis plusieurs mois, déjà, la Commission de sauvegarde du droit d'asile (CSDA), structure qui regroupe en un combat commun une trentaine d'organisations humanitaires et caritatives, se préoccupe des conséquences du traité de Schengen sur l'entrée en France des réfugiés. Les 7 et 8 octobre dernier, les assises européennes du droit d'asile réunies à Genève ont, pour leur part, demandé l'*« arrêt immédiat »* des travaux du groupe de Schengen (*le Monde* du 12 octobre). Toutes ces organisations redoutent que les experts n'aient abordé le problème que sous l'angle répressif, privilégiant les contraintes de sécurité au détriment du droit d'asile.

Au ministère français des affaires européennes, on regrette ce *« mauvais procès »* en soulignant que l'accord de Schengen qui permet une plus grande circulation des personnes ne vise pas à restreindre les droits acquis mais, au contraire, à élargir un espace de liberté. Mais à lire les documents établis par le *« groupe* ad hoc *immigration »*, il est indubitable que les experts ont consacré plus de temps à étudier le cas général des *« personnes indésirables »* que le problème particulier des réfugiés sur le sort desquels aucune réflexion spécifique ne semble avoir été menée. Paradoxalement, affirment les associations de défense, une plus grande ouverture des frontières en faveur des Européens pourrait signifier une plus grande étanchéité pour les réfugiés.

Quoi qu'il en soit, les ministres réunis à Bonn viennent de décider que, en matière d'asile, chaque Etat continuera à suivre ses procédures propres, mais que ces dernières seront désormais coordonnées. Un demandeur qui s'est ainsi vu refuser la qualité de réfugié aura toujours le droit, comme par le *passé*, de *réitérer sa demande* auprès du pays voisin mais – et c'est la nouveauté – ce dernier *« pourra » maintenant se prévaloir* du refus antérieur pour refuser d'instruire la nouvelle demande. Si, *au ministère des affaires européennes*, on souligne que possibilité ne vaut pas obligation, il reste que ce *distinguo* semblera *vraisemblablement* trop subtil aux défenseurs du droit d'asile pour calmer leurs appréhensions.

GEORGES MARION.

(1) 1 écu vaut environ 7 F français.

Lire aussi

Les Allemands de l'Ouest divisés sur la question de l'union monétaire . . .page 44

Calendrier

Jeudi 16, vendredi 17 et samedi 18 novembre : visite officielle de M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, et de M. Roland Dumas, ministre français des affaires étrangères (la France assumant la présidence de la Communauté), à Varsovie et à Budapest.

Jeudi 16 et vendredi 17 : réunion à l'Assemblée nationale, à Paris, des organes des Parlements nationaux spécialisés dans les affaires européennes.

Du lundi 20 au vendredi 24 : session parlementaire à Strasbourg.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Le Monde PUBLICITE
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS
BP 50709 75422 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-98-72

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	504 F	780 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
1 an	1 300 F	1 380 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, RENVOYEZ CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO
PORTAGE : pour tous renseignements tél. : 05-04-03-21 (numéro vert)

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance. PORT PAYÉ : PARIS RP

BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom : ________ Prénom : ________
Adresse : ________
________ Code postal : ________
Localité : ________ Pays : ________
921 MON 03
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

L'EUROPE EN QUESTIONS

QUESTION :

Pourra-t-on un jour régler tous ses achats en écus ?

REPONSE :

Tapez 3616 EUROGUIDE.

3616
EUROGUIDE

Vous êtes particulier, entrepreneur, élu. Vous vous posez des questions pratiques sur l'Europe. Tapez 3616 EUROGUIDE. EUROGUIDE c'est plus de 4 000 pages à votre service.

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE 1989 PRÉSIDENCE FRANÇAISE

MINISTERE DES AFFAIRES EUROPEENNES

هكذا من الاجل

"C'est bien d'être sous contrat avec un grand constructeur lorsqu'on est un jeune pilote."

BDDP MOTUL partenaire de BMW.

POUR LA 1RE FOIS, UN CONSTRUCTEUR PROPOSE LA VOITURE, LE FINANCEMENT, L'ASSURANCE ET L'ENTRETIEN DANS UN SEUL CONTRAT : FINANCE 3.

BMW vient de créer le Contrat Finance 3, une formule absolument inédite dont la nouveauté tient en trois points. Premièrement, il vous offre des conditions de financement tout à fait exceptionnelles, après acceptation de votre dossier bien sûr. Deuxièmement, il propose une assurance mensualisée très avantageuse. Troisièmement, il vous permet de ne plus payer la moindre facture de révision et d'entretien pendant toute sa durée.

Avec le nouveau Contrat Finance 3, tout est pensé, calculé et réglé une fois pour toutes, au franc près, par BMW. Ainsi, avec le Contrat Finance 3, le financement, l'entretien et l'assurance d'une BMW 316 i peuvent descendre à 995 F* par mois pendant la première année.

Le nouveau Contrat Finance 3 de BMW vous donne la certitude de ne plus avoir de mauvaise surprise. Depuis l'invention du Contrat Finance 3, choisir BMW n'a jamais été aussi raisonnable.

* Contrat Finance 3 pour une 316 i, 2 portes, boîte mécanique millésime 90 d'un prix d'achat de 99 200 F (prix TTC clés en mains du 8.09.89 - TVA 25 % incluse) en Location avec Option d'Achat (avec apport initial correspondant à 15 % de dépôt de garantie - soit la valeur de rachat HT du véhicule, et un premier loyer de 25 %) soit 11 loyers de 496 F, puis 12 loyers de 1 488 F et 36 loyers de 1 845,12 F. (Coût total en cas d'acquisition, 133 136,32 F sous réserve d'acceptation de votre dossier par BMW Finance. Offre valable jusqu'au 31.12.89).
+ 251 F par mois pour l'entretien (valable pour un maximum de 40 000 km en 24 mois et incluant assistance et véhicule de remplacement en cas de panne mécanique en France dans des conditions normales d'utilisation, nécessitant plus de 24 heures d'immobilisation après remorquage).
+ 248 F par mois pour l'assurance tous risques (conducteur 40 ans, 15 ans de permis, résidant à Paris avec garage, bonus 50 %, usage : promenade trajet, franchise 2 500 F).
Les offres d'entretien et d'assurance sont présentées par FINA, courtier agréé par BMW Finance.

BMW

14 Le procès de Serge Livrozet — La tension en Corse
15 L'inauguration du LEP
17 Exposition : Daumier à Paris
18 Cinéma : le festival de Sarasota
24 Les retards de la télévision par satellite

Marseille : une grande mosquée pour des musulmans divisés

Minaret de luxe ou lieu de foi

Comme à Poissy (Yvelines) et à Creil (Oise), des conflits locaux très ponctuels se poursuivent à propos du port du « foulard islamique » en classe. Un procès symbolique s'est ouvert devant le tribunal d'instance de Strasbourg, intenté par la Ligue des droits de l'homme : est-ce une incitation à la haine raciale que de mettre un tchador sur une affiche électorale ?

Dans ce contexte tendu, lié à la place de l'islam en France, le souhait récemment exprimé par le maire de Marseille, M. Robert Vigouroux, de voir s'édifier dans la deuxième ville de France une grande mosquée a réveillé les nombreux et anciens clivages au sein de l'importante communauté musulmene locale. Derrière ce projet s'affrontent les diverses conceptions de l'avenir de l'islam en France : islam politique, islam commercial, ou islam de foi ? ■

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

Des obsèques de Gaston Defferre, le 12 mai 1986, les musulmans de Marseille se souviennent avec émotion. *In extremis*, on était venu chercher l'imam de la mosquée de la rue du Bon-Pasteur pour participer à l'office. Pour la première fois, une prière islamique avait été diffusée au micro dans les principales artères de la ville. Un imam entre un pasteur et un rabbin : jamais la communauté musulmane ne s'était ainsi trouvée à égalité avec les autres confessions. Simple question de justice. Les musulmans de Marseille (près de cent mille) ne sont-ils pas au moins aussi nombreux que les juifs ou les arméniens ?

« Il a fallu la mort du maire pour que nous soyons enfin reconnus », commente amèrement Hadj Alili, le dirigeant de cette mosquée de la rue du Bon-Pasteur, près la porte d'Aix, véritable cœur musulman de la ville. Sur une quinzaine de mosquées de quartier que compte Marseille, celle de Hadj Alili est sans doute la plus grande — mille places — mais, les jours de fête et d'affluence, la foule déborde dans les rues voisines.

De Mohamed Alili, le père aujourd'hui décédé, les plus vieux musulmans de la ville n'ont rien oublié. Un vrai seigneur de l'islam, savant, pieux et charitable. Quand il entrait dans le restaurant que son fils a repris, tous les clients se levaient de table et allaient lui baiser la main. Ce soir, dans le même lieu, Hadj Alili est d'humeur maussade. Lui qui symbolise une sorte de légitimité historique de l'islam à Marseille, il craint, dans l'actuelle course à la grande mosquée, de devoir payer le prix de son indépendance.

Quand il a vu arriver, pour la première fois à Marseille, en mai 1988, le cheikh Abbas, Hadj Alili a tout de suite craint l'opération politique, la *« main-mise »* du gouvernement d'Alger sur la population musulmane de Marseille, très majoritairement algérienne. Le recteur de la mosquée de Paris avait proposé à Hadj Alili de prendre la tête d'un vaste regroupement de tous les musulmans du sud de la France, de Nice à Bordeaux. Le pouvoir était à prendre. Avec superbe, Alili a décliné l'offre, refusant de travailler avec *« la nomenklatura maghrébine qui veut transformer les mosquées françaises en officines de renseignement »*.

Le « Bernard Tapie de l'islam »

Au prix de multiples crises, la Fédération des musulmans du Sud existe aujourd'hui bel et bien sur le papier, regroupant près de cent cinquante associations. Elle est dirigée par une personnalité plutôt pâle et modérée, le cheikh Bechir Damani, imam de la mosquée de la Capelette, soutenu à bout de bras par l'Amicale des Algériens en Europe, c'est-à-dire l'antenne du FLN. A l'Amicale de Marseille, on ne dément pas l'influence d'Alger, mais, dit Mustapha Zéroual, *« nous n'avons pas d'autre but que d'être au service d'un islam ouvert et modéré en France »*.

Le clientélisme et l'esprit de clan, qui font partie des habitudes locales, ont fortement déteint sur un communauté musulmane marseillaise pauvre, ballottée, déchirée dans tous les sens. Hadj Alili a préféré rester dans son fief, plutôt que de partager l'empire. Mais aujourd'hui, il est pris en tenaille entre, d'un côté, les efforts de regroupement et de contrôle algériens, de l'autre, par l'appétit d'un très jeune homme d'affaires musulman, Mustapha Slimani, véritable mécène de l'islam, bien en cour à la mairie, à qui il vient d'offrir un projet de grande mosquée clés en main.

Rien n'est trop beau pour Mustapha Slimani. On l'appelle « le Bernard Tapie de l'islam ». Outre la mosquée proprement dite, surmontée d'un minaret de cinquante mètres, qui pourrait contenir jusqu'à dix sept mille fidèles (au moins trois fois plus que la population régulièrement pratiquante de Marseille !), la maquette déposée le 9 novembre à la mairie et conçue par deux architectes, Franck Aguilar et Julien Uralde, prévoit des salles d'ablution, une résidence pour l'imam, une école coranique de 1 000 mètres carrés, une cinémathèque, un auditorium, un restaurant, un hôtel trois étoiles, des galeries marchandes. Le tout consacré au monde arabe et musulman.

Le mécène de l'Islam marseillais est incapable de préciser le montant de son chiffre d'affaires et même le nombre de ses employés. Mais les Halles méditerranéennes des viandes, c'est lui. Le Centre méditerranéen des viandes, c'est encore lui, de même que le Carrefour des viandes islamiques ou le Delta provençal des viandes, etc. Son histoire est celle d'un *self made man* plutôt originale dans l'immigration maghrébine. Mustapha Slimani est né très pauvre à Bougie, en 1955. Entré dans une affaire de boucherie dirigée par son beau-frère, il a commencé de se distinguer au moment de la fête de l'Aïd, qui clôture le Ramadan, en 1988, provoquant la colère des chevillards de la ville et des services vétérinaires du département. Il avait promis à tous les musulmans de Marseille désireux d'égorger rituellement leur mouton l'accès de sa ferme, proche de Salon-de-Provence. L'opération aurait été trois fois plus économique que dans les abattoirs municipaux. On sait que le coût dissuasif de l'abattage d'un mouton entraîne chaque année en France des égorgements sauvages, dans les rues ou les appartements.

Devant la polémique soulevée par son initiative, M. Slimani a renoncé en 1988 à ce projet, mais il a favorisé la prise de conscience. Il a passé en 1989 un accord avec toutes les autorités, mairie comprise. M. Robert Vigouroux lui-même, lors de la dernière fête de l'Aïd, le 13 juillet, est venu saluer les musulmans de la ville. C'est là qu'il a, pour la première fois, annoncé son projet de grande mosquée à Marseille.

A tous ceux qui, nombreux sur la Canebière, du côté de la porte d'Aix et dans les quartiers musulmans du nord de Marseille le décrivent comme un magnat sans foi, dévoré par l'argent et l'ambition, Mustapha Slimani ne tient qu'un discours : *« Je connais le goût du pain sec trempé dans l'eau chaude. J'ai de l'argent, mais je vis plus simplement qu'un smicard. »* Il reçoit ses visiteurs en veste de boucher, blanche mais maculée de sang. Sa vocation dans l'islam est celle, dit-il, de *« bienfaiteur »*. *« Je ne suis qu'un passager sur Terre. La mort existe. Je ne veux emporter que le bien que j'aurai fait. »*

La résolution de Robert Vigouroux

Calé dans son bureau de la mairie de Marseille, M. Robert Vigouroux est plus sphinx que jamais. Il n'entend se laisser impressionner ni par l'humeur intransigeante de Hadj Alali, pour qui un simple agrandissement de la mosquée de la rue du Bon-Pasteur suffirait aux besoins locaux du culte, ni par les habiles pressions du Tapie de l'islam, ni, enfin, par l'attitude de la Fédération des musulmans du sud, qui est favorable au projet de M. Slimani.

Le maire de Marseille entend réunir au plus vite les différentes parties prenantes de ce conflit. Mais, dès à présent, il pose ses conditions. Ce ne sera pas *une « mosquée-hangar »*. Il veut un lieu de culte *« grand-ouvert et transparent »*. Elle devra être dirigée par un Français musulman et son financement sera diversifié, ne venant que de pays d'islam modéré. Pour le moment, il garde le secret le plus absolu sur le futur lieu d'implantation de la mosquée : *« On la construira quelque part entre le centre et la périphérie »*, dit-il avec humour.

En attendant, toute la ville en parle. Le Front national, divisé à Marseille, attend l'arme au pied. Mais l'UDF et le RPR accusent le maire d'avoir lancé cette bombe en pleine affaire des foulards, destinée selon eux à jeter la confusion et à regonfler l'extrême droite avant la prochaine élection législative partielle (destinée à pourvoir le siège de M. Gaudin, devenu sénateur). M. Vigouroux sourit de se voir prêter tant d'arrière-pensées. Pour lui, *« la mosquée facilitera l'intégration, et non l'intégrisme »*. Ce faisant, il est rejoint par les autorités religieuses de Marseille, comme Mgr Coffy, archevêque, ou le grand rabbin Ouaknin.

Quant au musulman de la rue, il admet que l'affaire est bien mal engagée, que la communauté pèche par ses divisions et son défaut de maturité. *« Il faudra choisir entre un islam de luxe et un islam de foi »*, soupire Slaheddine Bariki, directeur de Radio-Gazelle.

HENRI TINCQ

JEAN-PIERRE LAFONT/IN 3 JOURS EN FRANCE – NATHAN IMAGE

Des musulmans en prière devant la mosquée de la rue du Bon-Pasteur, à Marseille.

A Strasbourg

Tchador et coiffe alsacienne

STRASBOURG

de notre correspondant

Voiler d'un tchador une Alsacienne sur une affiche électorale, est-ce une incitation à la haine raciale ? C'est ce qu'a plaidé, lundi matin 13 novembre, devant le tribunal d'instance de Strasbourg, Mᵉ Alain Marx pour la Ligue des droits de l'homme. L'affiche incriminée avait été collée à Strasbourg et dans la région par le Front national durant la campagne des législatives et des régionales de mars 1986. *« L'Alsace, « notre » région pour combien de temps ? »* demandait-elle, avec la silhouette d'une Alsacienne dont la coiffe traditionnelle — le grand ruban noué cher aux gravures de Hansi — surmontait le voile des femmes musulmanes ; en fond, la cathédrale de Strasbourg transformée en mosquée.

La Ligue des droits de l'homme avait immédiatement réagi en choisissant d'attaquer à la fois le Front national et sa tête de liste Robert Spieler sur le terrain civil pour éviter l'obstacle de l'immunité parlementaire. M. Spieler avait en effet été élu en mars 1986 député et conseiller régional (FN). Mais l'affaire, reportée à de nombreuses reprises, n'a abouti à l'audience que trois ans plus tard.

Le paradoxe, c'est que Robert Spieler, présent à l'audience, n'est plus membre du Front national. Démissionnaire à la mi-septembre 1989, il a créé une association, Alsace d'abord, qui assume complètement l'affiche litigieuse : elle l'a remaniée et collée en ville la veille de l'audience.

Côté Ligue des droits de l'homme, on lit sur cette affiche le *« refus de l'immigration non européenne »* et donc une incitation raciste, qui n'a rien à voir avec la polémique scolaire actuelle. En face, la défense s'est partagée : pour Robert Spieler lui-même, Mᵉ Jean-Louis Feuerbach a souligné le *« devoir d'homme politique »* exercé par son client qui prévoyait ainsi les problèmes actuels d'intégration des immigrés de religion musulmane. Pour le Front national, Mᵉ Jean-Pierre Riegert a insisté sur le caractère purement électoral de cette affiche.

Jugement le 14 décembre.

JACQUES FORTIER

Les suites de l'affaire des « foulards islamiques »

Les enseignants-sentinelles de Poissy

Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) *« fait confiance aux enseignants et à l'école »* pour résoudre le problème du port du foulard islamique à l'intérieur des établissements scolaires, a expliqué M. Jean-Louis Auduc, secrétaire général adjoint du syndicat, lundi 13 novembre au collège Gabriel-Havez de Creil (Oise), où les trois jeunes élèves musulmanes qui ne sont plus admises en classe avec leur foulard travaillent toujours en bibliothèque.

La situation est plus tendue encore au collège des Grand-champs, à Poissy (Yvelines), où les enseignants ont décidé de ne plus accepter les élèves qui porteraient un foulard islamique non seulement en classe, mais aussi dans l'enceinte de l'établissement. Cette décision, prise *« à une grande majorité »* des soixante-quatre professeurs du collège, contraint la jeune Ghozala, quatorze ans, qui avait accepté depuis la rentrée des vacances de la Toussaint de retirer son foulard en classe, à passer la journée au parloir sous la surveillance constante d'enseignants qui se relaient auprès d'elle.

Lorsqu'il s'agit d'enseignantes qui portent le voile, M. Auduc a affirmé : *« C'est une provocation intégriste, ces personnes n'ont rien à faire dans l'Education nationale. »* Une enseignante d'une école de Montmagny (Val-d'Oise) convertie à l'islam a été mise en garde par l'inspecteur d'académie, devant lequel elle s'est engagée à ne *« provoquer aucun prosélytisme »*. Dans l'école primaire où elle s'occupe des enfants en difficulté scolaire, sa tenue vestimentaire n'avait jusqu'à présent suscité *« aucune récrimination »*, selon la responsable locale des parents d'élèves. L'inspecteur d'académie lui a toutefois rappelé que *« le règlement interdit le port d'insignes d'appartenance à un groupe religieux ou politique dans l'enceinte des établissements scolaires et pas seulement dans les classes »*.

Le même discours avait été tenu, par l'inspecteur d'académie de Montpellier, à l'institutrice de Fabrègues (Hérault), également convertie à l'islam, qui avait annoncé son intention de porter une cagoule en guise de foulard islamique, lundi 13 novembre (*le Monde* du 7 novembre). Cette dernière a décidé de se soumettre, mais a obtenu sa mutation.

La position du gouvernement français dans l'affaire du voile islamique a été critiquée, vendredi 10 novembre à Beyrouth, par le cheikh Mohammad Hussein Fadlallah, guide spirituel des intégristes pro-iraniens au Liban. Les autorités françaises s'opposent au port du foulard étant donné, a-t-il expliqué, qu'*« elles craignent réellement que les quatre millions de musulmans qui résident en France se transforment en intégristes et deviennent conscients de leur force car ils changeraient alors le visage de ce pays »*.

M. Malhuret propose un « pacte de non-agression » sur l'immigration

Un pacte de non-agression entre la droite et la gauche sur l'immigration, c'est ce que demande M. Claude Malhuret. Le secrétaire d'Etat chargé des droits de l'homme dans le gouvernement de Jacques Chirac en 1986-1988, aujourd'hui maire UDF de Vichy (Allier), affirme dans une interview à *Libération* que la gauche, depuis 1984, *« a joué à l'apprenti sorcier »* sur ce thème.

Aujourd'hui, dit-il, *« l'affaire du voile islamique, la paralysie des mécanismes de sélection des demandeurs d'asile politique, les problèmes posés à certaines municipalités par la proportion d'enfants immigrés dans leurs écoles, tout contribue à placer les socialistes dans une position délicate »*.

Il faut donc, ajoute M. Claude Malhuret, que chaque camp *« prenne des positions claires à l'égard de ses propres extrémismes »*. Sur des sujets fondamentaux, il n'est pas souhaitable, selon lui, d'*« opposer une loi « de droite » à une loi « de gauche », réversible à chaque changement de majorité »*.

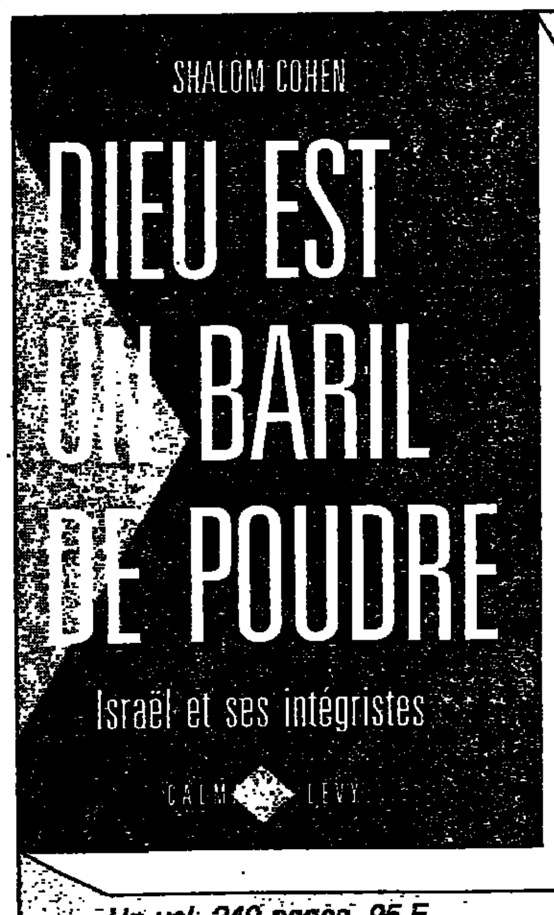

Un vol. 240 pages, 95 F

Calmann-Lévy

« Les bons esprits (...) doivent d'urgence lire le dernier livre de Shalom Cohen. »
Bernard Poulet - *L'Événement du Jeudi*

« Dieu est-il un baril de poudre ? Au Proche-Orient la réponse est oui. Shalom Cohen, qui pose aujourd'hui cette question pertinente, nous raconte un Israël étrange. »
Josette Alia - *Le Nouvel Observateur*

« De ce voyage dans les dédales du judaïsme orthodoxe, Shalom Cohen ramène une carte nuancée qui met en garde contre les amalgames. »
Alain Frachon - *Le Monde*

« Le livre de Shalom Cohen décrit de façon passionnante la montée de l'intégrisme en Israël et la mosaïque des partis religieux les plus divers. »
Thérèse Obrecht - *Le Journal de Genève*

« Ce livre est une nécessaire mise au point pour tous ceux qui essaient de comprendre Israël (...) une mine à découvrir. »
Brigitte Stora - *Passages*

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Serge Livrozet devant la cour d'assises de Paris

Lettres libres et faux billets

Serge Livrozet, écrivain, fondateur en 1972 du comité d'action des prisonniers, comparaît depuis lundi 13 novembre devant la Cour d'assises de Paris en compagnie de deux autres hommes sous l'inculpation de contrefaçon de billets de banque après la découverte, en août 1986, dans l'imprimerie « les lettres libres » dont il était le gérant, de 70 millions de francs en faux billets de 100 francs.

« L'article 139 du code pénal punit de la réclusion criminelle à perpétuité ceux qui auront contrefait ou falsifié des billets de banque... »

Cette mention écrite en petits caractères sur toutes les coupures de papier de la monnaie française, Bernard Chatron, quarante-trois ans, et Pierre Ciron, quarante-huit ans, l'ont nécessairement lue à plusieurs dizaines de reprises en vérifiant que chaque détail était conforme au texte original. Puis ils l'ont imprimée 668 200 fois en réalisant autant de faux billets de 100 francs à l'effigie d'Eugène Delacroix, parvenant ainsi à fabriquer près de 70 millions de francs, ce qui constituait l'une des plus importantes contrefaçons découvertes en France.

Aussitôt ce travail réalisé, la police faisait irruption dans l'imprimerie Les lettres libres, 129, rue de Crimée, dans le dix-neuvième arrondissement de Paris. Le « renseignement » obtenu par les policiers était bon, et lundi 13 novembre, les deux hommes comparaissaient devant la cour d'assises de Paris pour répondre du crime de « contrefaçon de billets de banque ». Féroce, le président, Maurice Colomb, leur a lancé : *« Je ne vous indique pas la peine encourue, vous la connaissez. »*

Chatron et Ciron ne discutent pas ; ils reconnaissent les faits. Aussi, ce procès s'annonçait-il comme une audience banale, sans difficultés particulières pour les magistrats et les jurés s'il n'y avait pas un troisième accusé. Celui-ci fait partie de ceux qui obligent la justice à marcher à pas mesurés et à s'interroger sur elle-même. Serge Livrozet, cinquante ans, se présente lui-même comme le fils d'une prostituée. Cette circonstance, il en subira « l'empreinte » en l'illustrant par deux rapports de police : *« L'un a été établi en 1962, l'autre en 1987, mais ils comportent les mêmes mots : « fils d'une prostituée et il a toujours fréquenté la délinquance ». « Sur ma tombe, un jour on écrira cela »*, soupire Livrozet.

Délinquant, certes, il l'a été et, malgré la mesure de réhabilitation prononcée en sa faveur par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris en 1983, qui interdit de parler de ses condamnations, il évoque lui-même la succession de petits larcins conduisant à un vol de coffre-fort. Mais, dans son esprit, il s'agissait plutôt de réappropriation. *« Je suis plutôt libertaire »* clame Livrozet, qui préférerait le mot *« anarchiste »* s'il n'était pas associé aux poseurs de bombes. Et il parle comme un tribun de ses convictions, de son combat pour la réinsertion des anciens détenus, de la création avec Michel Foucault du Comité d'action des prisonniers (CAP) dont il a été le président.

D'une voix chaude, Livrozet évoque le lancement du journal *Libération* auquel il a participé avec Jean-Paul Sartre et Maurice Clavel. Ecrivain de talent, il a publié onze livres. Il en évoque quelques-uns et s'arrête sur *Lettres d'amour à l'enfant que je n'aurai pas* pour expliquer : *« Je préfère adopter un enfant qui meurt de faim que de faire un petit gavé de plus. »*

L'empreinte

Intarissable, Livrozet séduit autant qu'il agace. Simone Gallimard le décrit comme *« extrêmement sympathique et peut-être un peu naïf, un peu idéaliste »*. Pour le comédien Denis Manuel *« c'est un exemple parfait de la réinsertion »* et une quinzaine de témoins de moralité viennent dire tout le bien qu'ils pensent de Serge Livrozet : *« un homme profondément honnête »*.

Alors, que fait cet homme dans le box entre deux accusés qui n'ont guère eu plus de chance que lui ? L'explication se trouve, en termes différents, dans l'arrêt de renvoi de la chambre d'accusation et dans le dernier livre de Livrozet. Lors de la fabrication des faux billets, il était absent de cette imprimerie qu'il gère en partie. Chatron et Ciron confirment qu'ils ont fait de la fausse monnaie sans l'en informer. Cependant, ses empreintes ont été retrouvées sur les films destinés à la préparation de l'impression. Dans son ouvrage intitulé *l'Empreinte*, Livrozet affirme qu'il a eu ces films en main uniquement lorsque Bernard Chatron lui a parlé de son projet et qu'il a tout fait pour l'en dissuader. Convaincu d'avoir réussi, il ne pensait pas que son ami céderait à la tentation.

Cette empreinte semble être la seule charge objective. Aussi, pour Livrozet, ses ennuis judiciaires auraient d'autres sources : contester la justice, créer le Comité d'action des prisonniers, publier des livres comme *Aujourd'hui la prison*, fustiger les hommes politiques justifierait, à ses yeux, l'acharnement de la police et des pressions sur le juge d'instruction.

Pour l'accusation, les empreintes et les « codes » utilisés dans certaines conversations téléphoniques sont des charges suffisantes pour entraîner sa culpabilité. Trompé ou trompeur, coupable ou innocent, les jurés devront se faire une opinion, notamment au travers des faits tels qu'ils leur seront décrits le 14 novembre.

Mais, quoi qu'il en soit, il faut bien constater que la justice a montré quelques incohérences envers Livrozet. Placé en détention provisoire le 29 août 1986, il était mis en liberté sous contrôle judiciaire le 13 mars 1987. Mais, sur appel du parquet, la chambre d'accusatio ordonnait sa réincarcération le 2 avril 1987. Cependant, cette décision n'a été exécutée que le 20 août 1988. Trois mois avant que l'on décide de le libérer à nouveau, le 12 novembre 1989, conformément à la loi, Livrozet s'est constitué prisonnier avant de comparaître.

MAURICE PEYROT

A Madrid

Le tribunal suprême a examiné le recours en appel de Jean-Philippe Casabonne

Le procès en appel de Jean-Philippe Casabonne, le jeune surveillant d'internat de Bordeaux, accusé de collaboration avec l'ETA et emprisonné depuis deux ans et demi en Espagne, a eu lieu lundi 13 novembre devant le tribunal suprême à Madrid. De nombreux représentants de syndicats d'enseignants français, qui font campagne pour obtenir sa libération, étaient présents à l'audience, qui a duré moins d'une heure et, à laquelle l'accusé n'a pas assisté.

MADRID

de notre correspondant

Dans la nuit du 5 au 6 juillet 1987, deux membres de l'ETA en provenance de France, Ines del Rio et Angel Luis Hermosa, étaient arrêtés à Saragosse. Dans leurs premières déclarations, ils reconnaissaient se diriger vers la Costa del Sol, où ils devaient s'installer clandestinement dans un appartement de Torremolinos, une station balnéaire proche de Malaga. Quelques heures plus tard, la police effectuait une perquisition à l'adresse indiquée par les deux activistes et y arrêtait Jean-Philippe Casabonne. Celui-ci fut écroué et jugé en décembre 1988 par l'Audiencia nacional, la juridiction centrale compétente en matière de terrorisme, qui le condamna à six ans de prison (*le Monde* du 11 et 12 décembre 1988).

Le tribunal ne prit pas en compte les arguments de la défense,
qui fit valoir que Casabonne ignorait tout de l'appartenance de Ines del Rio et Angel Luis Hermosa à l'ETA militaire. Le jeune Français reconnaissait certes les avoir rencontrés à Bordeaux, par l'intermédiaire d'un ami commun, et avoir loué à leur intention l'appartement de la Costa del Sol. Mais il affirmait les avoir simplement pris pour des réfugiés basques ayant besoin d'aide.

« Faire un exemple »

Les deux défenseurs, l'avocat espagnol Jose Miguel Gorostiza et son collègue français Jean-François Blanco, allaient donc interjeter appel devant le Tribunal suprême, en contestant la manière dont l'Audiencia nacional avait apprécié les éléments de preuve apportés par l'accusation.

Jose Miguel Gorostiza a souligné que le comportement de Casabonne n'avait rien de celui d'une personne collaborant sciemment avec l'ETA. Il a rappelé que le jeune Français était entré en Espagne avec ses véritables papiers d'identité, et qu'il avait loué l'appartement de Torremolinos à son nom, prenant lui-même contact avec l'agence de location, sans prendre la moindre mesure de précaution. *« Si Casabonne avait eu conscience de collaborer avec une organisation clandestine, il se serait bien évidemment comporté tout autrement »*, a ajouté l'avocat.

La défense a également mis en cause l'interprétation donnée par l'Audiencia nacional au concept de *« collaboration avec bande armée »* imputé à Casabonne. Une interprétation qui, a assuré M. Gorostiza, *« pourrait désomais conduire la justice espagnole à condamner tous ceux qui aident les réfugiés basques en France ou sont en contact avec eux »*.

Quant au représentant du ministère public, il s'est lui déclaré d'accord, dans une très brève intervention, avec la sentence de l'Audiencia nacional. Une sentence qui démontre amplement, à ses yeux, que Casabonne était parfaitement conscient de collaborer avec des membres de l'ETA. Le procureur a notamment fait valoir à cet égard qu'il était absurde d'affirmer vouloir aider de simples réfugiés en les logeant précisément dans le pays qu'ils avaient fui.

La sentence devrait être connue dans une quinzaine de jours. Me Blanco a annoncé qu'au cas où le tribunal ne prononcerait pas l'acquittement, il présenterait un recours devant la Cour constitutionnelle à Madrid, et devant le Tribunal des droits de l'homme de Strasbourg. Il a accusé la justice espagnole de vouloir *« faire un exemple »* avec Casabonne, le premier (et unique) Français emprisonné pour collaboration avec l'ETA. Il a enfin précisé qu'il n'entendait nullement demander une remise de peine, car ce serait là, a-t-il estimé, reconnaître implicitement la culpabilité de son client.

L'idée d'une mesure de grâce a été effectivement évoquée à plusieurs reprises à Madrid. Une hypothèse à laquelle le ministre de la justice espagnole, M. Enrique Mugica, affirme-t-on de bonne source, ne serait toutefois personnellement pas du tout favorable.

THIERRY MALINIAK

□ **Deux ans de prison requis contre Nadia Gomez.** – M. Jean-Claude Thin, substitut, a requis, lundi 13 novembre, deux ans d'emprisonnement à l'encontre de Nadia Gomez, trente-huit ans, fondatrice en 1983 de l'association d'aide aux cancéreux, la Ligne bleue, et qui comparaissait devant la 12e chambre du tribunal correctionnel de Paris sous l'inculpation d'escroquerie. Le substitut a, par ailleurs, demandé une peine de dix-huit mois de prison dont six avec sursis pour deux autres prévenus, Jean-Dominique Orsatelli, le compagnon de Nadia Gomez, et Marie-Thérèse Fourrez, directrice-adjointe de la Ligne bleue. Il a enfin requis quinze mois de prison avec sursis contre Jean-Michel Sensenac, responsable des courtiers de l'association. Ces trois personnes sont poursuivies pour recel ou pour complicité d'escroquerie. Le tribunal, présidé par Mme Claude Nocquet, rendra son jugement le 27 novembre.

La tension en Corse

Un incendie criminel détruit la chambre d'agriculture d'Ajaccio

Un violent incendie d'origine criminelle a détruit, lundi 13 novembre, en fin d'après-midi, les bureaux installés dans les quatre étages de l'immeuble qui abrite la Maison de l'agriculture à la sortie nord de la ville d'Ajaccio.

BASTIA

de notre correspondant

L'incendie visait plus directement les locaux de la chambre régionale d'agriculture, qu'une centaine de militants du Syndicat corse de l'agriculture (SCA, tendance nationaliste) occupaient depuis le début de l'après-midi. Ces agriculteurs revendiquent un plan global de relance de leur activité et la démission de M. Lucien Tirrolini le président de la chambre régionale d'agriculture dont l'élection aurait été, selon eux, entachée par des fraudes.

Vers 19 h 30, alors que le préfet de police, M. Jean Thieblemont, arrivait sur les lieux pour annoncer l'accord qu'il venait de passer avec une délégation du SCA reçue pendant plus d'une heures et demie à la préfecture, les occupants de la chambre régionale d'agriculture fuyaient précipitamment. Aussitôt une forte explosion retentissait dans le bâtiment, provoquant le début d'un incendie dont le développement était rapidement favorisé par l'explosion d'une vingtaine de charges reliées à de petites bouteilles de gaz.

« Pourtant, il y a eu dialogue normal entre la préfecture et la délégation syndicale. Je venais annoncer qu'une médiation ministérielle serait rapidement engagée avec les agriculteurs pour examiner leurs revendications » commentait M. Jean Thieblemont. De leur côté les responsables du SCA semblaient surpris par la soudaine aggravation de la situation. *« Nous ne comprenons pas. Nous demandons que les fraudeurs soient démissionnés, la mise à parité des syndicats dans les commissions mixtes départementales, la refonte des listes électorales agricoles, la dissolution des chambres, un plan complet de réorganisation des moyens et des responsabilités, la prise en compte d'un développement de toutes les productions »* déclarait M. Mathieu Finidori, responsable du SCA.

M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture, a exprimé dans un communiqué *« [sa] plus grande réprobation sur les actes de violence commis lundi soir sur les bâtiments de la chambre d'agriculture d'Ajaccio (...). De tels agissements vont à l'encontre des intérêts des agriculteurs corses et de la vie économique de l'île (...) Cet établissement public chargé de faire le lien entre les professionnels et les pouvoirs publics peut compter sur le soutien du ministère de l'agriculture et de la forêt pour poursuivre sa mission. »*

Dans la matinée ce sont les commerçants et artisans de la Fédération corse des commerçants et artisans (FCCA, tendance nationaliste) qui avaient organisé un rassemblement devant la chambre des métiers de la Corse-du-Sud à Ajaccio. Les responsables de la FCCA, qui réclament une *« moralisation »* de la vie syndicale, y avaient brûlé les photocopies des listes électorales professionnelles.

Dimanche, à l'issue de leur assemblée générale, (*le Monde* du 14 novembre), les militants du mouvement nationaliste, A Cuncolta naziunalista avaient annoncé de nouvelles formes d'actions *« sur tous les terrains de lutte »*.

MICHEL CODACCIONI

Après les révélations du « Canard enchaîné »

M. Jacques Médecin prépare une contre-attaque

NICE

de notre correspondant régional

Au terme d'un voyage d'une quinzaine de jours en Argentine et aux Etats-Unis (1), M. Jacques Médecin, maire (RPR) de Nice et président du conseil général des Alpes-Maritimes, devait rentrer dans sa ville le mardi 14 novembre, dans la journée. Selon son entourage, il prépare une contre-attaque après les révélations publiées par *le Canard enchaîné* sur les résultats d'une perquisition effectuée à son domicile le vendredi 27 octobre (*le Monde* daté 12-13 novembre) dans le cadre de l'instruction concernant la plainte pour ingérence déposée par un ancien député socialiste des Alpes-Maritimes, M. Jean-Hugues Colonna.

Lieu – symbolique – de cette contre-attaque : les premières Assises internationales de la désinformation, qui se tiennent à Nice depuis le lundi 13 novembre. M. Médecin devrait y intervenir le jeudi 16 novembre après s'être concerté avec ses collaborateurs et son avocat, Me Henri-Charles Lambert.

Le délai que s'est imposé le maire de Nice pour s'exprimer déroge, au demeurant, à toutes ses habitudes, qui le portent, au contraire, à réagir sur-le-champ aux attaques dont il peut faire l'objet. Bien qu'ils se déclarent *« confiants »*, ses proches pensent qu'il devrait être vraisemblablement inculpé par le magistrat instructeur de Grenoble chargé du dossier. Me Lambert, qui qualifie les arguments de M. Colonna de *« technique juridique d'amalgame »*, a toutefois exclu que M. Médecin demande lui-même son inculpation par anticipation.

Les perquisitions

L'entourage du maire de Nice a également apporté des précisions sur les perquisitions effectuées par des inspecteurs de la direction centrale de la police judiciaire. Ceux-ci sont arrivés à Nice le lundi 23 octobre et auraient eu un entretien avec le préfet des Alpes-Maritimes, M. Yvon Olivier. Au cours des trois jours suivants, ils ont successivement perquisitionné au siège du mensuel *l'Action Nice-Côte d'Azur* – dont M. Médecin détenait, jusqu'en juin dernier, la quasi-totalité des parts – et des associations Nice-Opéra et Nice-Acropolis.

Le vendredi 27 octobre, en début de matinée, ils se sont présentés au cabinet du maire de Nice pour informer celui-ci de leur intention de procéder à une perquisition à son domicile privé, dans une aile de l'ancien palais de la préfecture, 10, rue de la Préfecture, au cœur du vieux Nice. Contrairement à ce qu'a indiqué *le Canard enchaîné*, M. Médecin n'a pas assisté personnellement, comme il en aurait eu le loisir, à la perquisition, qui s'est déroulée en présence de deux de ses témoins.

Par ailleurs, en marge de cette affaire, M. Colonna a indiqué, lundi, qu'il avait décidé de poursuivre en diffamation M. Christian Estrosi, député RPR des Alpes-Maritimes, qui l'avait mis en cause dans une interview à FR 3 Côte d'Azur diffusée le vendredi 10 novembre (*le Monde* daté 12-13 novembre).

GUY PORTE

(1) *M. Médecin était invité en* Argentine par le président Carlos Menem, qu'il était allé soutenir pendant sa campagne électorale en avril dernier. Après l'Argentine, il a séjourné en Floride, où il a notamment inauguré, au Musée d'art moderne de Sarassota, près de Miami, une exposition consacrée à l'école de Nice.

MÉDECINE

L'avant-projet de loi sur la bioéthique

La CNIL insiste sur le respect des droits du malade

Dans un avis rendu public, mardi 14 novembre, la commission nationale Informatique et libertés (CNIL) vient de prendre position sur le titre VI de l'avant-projet de loi Braibant sur « les sciences de la vie et les droits de l'homme ».

Ce texte vise à permettre aux médecins de transmettre en toute légalité (contrairement à ce qui se passe aujourd'hui) des données médicales nominatives aux organismes de recherche médicale, afin de réaliser certains travaux statistiques d'épidémiologie et d'économie de la santé.

En l'état actuel du droit, cette situation, régulièrement dénoncée par les pouvoirs publics et par les spécialistes médicaux, interdit aux praticiens, en vertu du secret médical, de transmettre de telles informations.

La CNIL estime que le texte de l'avant-projet de loi ne garantit pas suffisamment les droits des malades, *« puisqu'il prévoit seulement que les patients seront informés dans les lieux de soins* (par exemple par voie d'affichage) *de l'éventualité de l'utilisation de leurs données à des fins de recherche médicale et de la possibilité de s'y opposer »*.

La CNIL considère que *« le respect du droit à la vie privée des patients »* implique que cette information, sous une forme personnalisée et loyale, soit donnée systématiquement par le médecin qui doit recueillir le consentement du malade.

Toutefois, elle précise qu'elle pourrait, à l'avenir, accorder des dérogations à ces principes, en particulier si l'information est de nature *« à porter atteinte à la personne lorsque son médecin ne peut, pour des raisons psychologiques, lui révéler son diagnostic »*.

J.-Y. N.

L'affaire Pechiney

La chambre d'accusation du canton de Genève accède à la demande française d'entraide judiciaire

La chambre d'accusation du canton de Genève a décidé, lundi 13 novembre, d'accorder l'entraide judiciaire sollicitée par les autorités françaises dans le cadre de l'enquête sur les délits d'initiés commis au moment du rachat d'actions Triangle, société holding d'American Can rachetée par le groupe français Pechiney.

la chambre d'accusation a rejeté en effet, lundi, les recours déposés par l'International Discount Bank and Trust Limited (IDB) d'Anguilla dans les Antilles et par la banque privée SA Edmond de Rothschild, deux établissements s'opposant à ce que la justice genevoise transmette à la justice française les renseignements et les documents les concernant recueillis par le magistrat instructeur suisse, M. Paul Perrandin (*le Monde* du 22 juillet 1989).

Ces deux établissements estimaient que si délit d'initiés il y eut, celui-ci fut commis auprès de la Bourse de New-York et non de celle de Paris, affirmant par là même l'incompétence de la justice française. La chambre d'accusation du canton de Genève est parvenue, semble-t-il, à des conclusions différentes, mais les deux établissements bancaires peuvent, en dernière instance, présenter des recours devant le Tribunal fédéral de Lausanne, la plus haute juridiction suisse.

L'IDB avait acquis depuis Genève 88 000 actions Triangle par l'intermédiaire de la société genevoise Socofinance SA pour le compte d'un ou de plusieurs donneurs d'ordres dont les identités ne sont pas connues. La banque privée Edmond de Rothschild avait, elle, passé, avant le 21 novembre 1988, un ordre pour l'achat de 2 000 actions Triangle pour l'un de ses clients.

SOCIÉTÉ

DÉFENSE

Sur le modèle irakien

L'armée de l'air française transforme ses Mirage-F 1 en avions d'attaque au sol

Tirant les enseignements du conflit irano-irakien, l'armée de l'air française a décidé de transformer certains de ses intercepteurs Mirage-F 1 de défense aérienne en avions d'attaque au sol. Ce programme de modernisation concerne cinquante-cinq appareils pour un montant de 1 560 millions de francs. Les livraisons commenceront après 1991.

Cette information figure dans le rapport sur le projet de budget de l'armée de l'air pour 1990, rédigé par M. Jean Briane, député apparenté UDC de l'Aveyron, au nom de la commission de la défense de l'Assemblée nationale. L'ancien chef d'état-major de l'armée de l'air, le général Achille Lerche, en avait émis le vœu avant de quitter ses fonctions en 1988, mais c'est la première fois qu'il est fait publiquement mention de cette décision dont le principe avait été arrêté lorsque M. Jacques Chirac était premier ministre.

Commandés à deux cent quarante-six exemplaires, toutes versions confondues, pour une somme globale de 42,6 milliards de francs, et livrés entre 1973 et 1987 à la défense aérienne, les Mirage-F 1 sont capables d'effectuer des missions d'interception en altitude, avec poursuite de l'avion intrus à Mach 1,8 jusqu'à environ 320 kilomètres de leur base de départ. Ces Mirage-F 1 sont progressivement remplacés par des Mirage-2000 dans les unités de la défense aérienne.

En revanche, l'état-major de l'armée de l'air a des difficultés pour remplacer, dans la force aérienne tactique (FATAC) qui est chargée de l'attaque classique au sol, ses Mirage-III E, Mirage-V et Jaguar dont les performances en mission air-sol sont relativement limitées. Pour leur succéder, la FATAC escomptait l'arrivée des Mirage-2000 N' (la version non nucléaire du Mirage-2000 N) et des Rafale. Mais l'un comme l'autre de ces deux avions ne sera pas au rendez-vous en escadre opérationnelle avant respectivement 1993 et 1996 au plus tôt.

Pour cette raison, l'armée de l'air a choisi d'affecter les intercepteurs Mirage-F 1, qu'elle retire de la défense aérienne, aux unités de la FATAC en rénovant leur système de navigation et d'armement à basse altitude pour les rendre aptes à des missions air-sol. Cette transformation porte sur cinquante-cinq appareils pour un coût global de 1 560 millions de francs et des livraisons à partir de 1991.

Cette opération, qui permettra de disposer de Mirage-F 1 dits CT (combat tactique) s'apparentant aux Mirage-F 1 de reconnaissance en service actuellement à Strasbourg, a été rendue possible grâce à l'expérience des Irakiens durant leur guerre contre l'Iran. Les Irakiens ont, en effet, « bricolé » leurs Mirage-F 1 air-air en avions d'attaque au sol ou en mer, et cette rénovation bénéficie aujourd'hui aux Français.

□ **Une allocation de croissance aux personnels de la défense.** – Le ministère de la défense a indiqué, lundi 13 novembre, qu'il versera, avant la fin de cette année, une prime exceptionnelle de croissance de 1 200 F aux fonctionnaires ou agents civils et aux militaires (non appelés) dont la rémunération (solde mensuelle, solde spéciale progressive ou solde forfaitaire) est calculée par référence aux traitements de la fonction publique. Une allocation exceptionnelle de 900 F sera attribuée dans le même temps aux retraités civils et militaires de l'Etat.

ENVIRONNEMENT

Les conséquences de la sécheresse dans le Tarn-et-Garonne

Golfech inquiète les élus d'Aquitaine

BORDEAUX

de notre correspondante

Les élus régionaux d'Aquitaine demandent à EDF de reporter le chargement en combustible nucléaire de la centrale de Golfech (Tarn-et-Garonne), normalement prévu à la fin du mois de novembre. Dans une motion votée le lundi 13 novembre par la droite et les socialistes (le PC s'est abstenu), les élus du conseil régional *« exigent qu'en préalable au chargement soit prévu un système alternatif d'approvisionnement en eau potable »*. Ils souhaitent aussi des *« garanties pour un fonctionnement fiable et incontesté du dispositif de prélèvement d'analyse prolongé au-delà de la couverture légale de 5 kilomètres en amont ou en aval de la centrale »*.

Ils tiennent, en effet, à éviter le *« discrédit »* dont risqueraient, à leurs yeux, d'être victimes les producteurs de fruits et légumes qui exportent dans les pays d'Europe du Nord, très sensibles aux dangers de pollution. La sécheresse grave de l'été 1989 a hâté la prise de conscience. Les élus voudraient qu'EDF construise des réservoirs *en amont de la centrale nucléaire* et assure des forages profonds permettent l'alimentation autonome en eau potable des communes proches de la centrale pour le cas où des effluents radioactifs se déverseraient dans la Garonne.

Par ailleurs, les cinq parlementaires du département du Tarn-et-Garonne, où se situe la centrale, ont demandé audience au ministre de l'industrie.

G. d. M.

Le Conseil d'Etat ordonne l'arrêt des travaux routiers au mont Mezenc

LE PUY

de notre correspondant

Saisi par plusieurs associations de protection de la nature, le Conseil d'Etat vient d'ordonner l'arrêt des travaux sur le chantier routier du mont Mezenc, en Haute-Loire. Motif : la construction d'une chaussée de 1400 mètres et d'un vaste parking permettant aux véhicules de stationner au bord même des pistes de ski de fond est illégale, car elle n'a fait l'objet d'aucune étude d'impact. Or elle traverse des alpages où pousse une plante rare.

Les promoteurs de la route, le conseil général de la Haute-Loire présidé par M. Jacques Barrot (député UDC) et le préfet du département avaient prétexté que, ne coûtant que 3,1 millions de francs, la route n'avait nul besoin d'une étude d'impact puisque cette obligation ne s'applique qu'aux projets dépassant 6 millions.

En réalité la voie nouvelle n'est qu'un des éléments d'un ensemble plus ambitieux dont le coût dépasse 6 millions de francs. *« En cas de réalisation frationnée,* explique l'arrêt du Conseil d'Etat, *le montant à retenir est celui du programme général. »* Les écologistes et les habitants du pays qui s'opposaient au projet avaient été brutalement délogés cet été par un escadron de gendarmes dépêché par le préfet (*le Monde* du 26 juillet). Ils avaient perdu la première manche sur le terrain. Ils viennent de gagner la seconde en justice. Reste la route déjà tracée et empierrée. Devra-t-on la détruire ?

JEAN-PIERRE FORON

□ **Greenpeace manifeste contre les CFC.** – Des militants de l'organisation internationale Greenpeace se sont enchaînés, lundi 13 novembre, à un convoi de marchandises qui acheminait une cargaison de chlorofluorocarbones (les fameux CFC, responsables de la détérioration de la couche d'ozone) vers Copenhague, au Danemark. Greenpeace exige l'arrêt immédiat des importations au Danemark de toute substance destructrice de l'ozone atmosphérique. – *(AFP.)*

SCIENCES

L'inauguration du LEP, le plus grand accélérateur de particules du monde

M. Mitterrand affirme que la recherche fondamentale n'est pas un luxe de pays riche

M. François Mitterrand a participé, lundi 13 novembre à l'inauguration du LEP, le laboratoire européen pour la physique des particules du CERN (1), qui fonctionne depuis le 14 juillet dernier (*le Monde* du 2 août. Outil scientifique unique au monde, le LEP, ou grand collisionneur à électrons et positons, est installé à l'ouest de Genève sur la frontière franco-suisse. La décision de mise en chantier avait été prise en décembre 1981 et le premier coup de pioche avait été donné le 13 septembre 1983, en présence notamment du président de la République française.

GENÈVE

de notre envoyée spéciale

« Matière, dis-nous ta nature et alors nous serons en mesure de décrire le passé, le présent et le futur du monde dans lequel nous vivons », a lancé M. Mitterrand, après avoir expliqué que ce gigantesque anneau souterrain de 26,659 kilomètres de circonférence et de 3,8 mètres de diamètre va permettre de *« pénétrer le mystère intime de la nature »*. Le LEP, qui permet de provoquer la collision de particules à des vitesses proches de celle de la lumière, constitue, a ajouté le chef de l'Etat, *« un remarquable observatoire de l'univers et illustrera la relation étroite entre la structure microscopique de la matière et l'évolution du cosmos tout entier »*.

Intervenant après M. Carlo Rubbia, directeur général du CERN et prix Nobel de physique, le roi Carl Gustav de Suède et M. Jean-Pascal Delamuraz, président de la Confédération helvétique, M. Mitterrand a souligné la structure d'accueil exceptionnelle que constitue le CERN pour les chercheurs du monde entier. Il a rappelé le scepticisme de ceux qui *« doutaient de la capacité de l'Europe à mettre sur pied une entreprise commune »* quand cet organisme a été créé en 1954.

Exaltant la coopération européenne en matière de recherche scientifique, le président de la République a déclaré : *« Quand nos pays savent s'unir (...), ils sont capables de surmonter beaucoup d'obstacles et de remporter de très grands succès (...). Quand on considère les très nombreux problèmes auxquels l'humanité doit faire face (...), on se demande parfois si la recherche fondamentale ne serait pas un luxe de pays riche. »* Mais, a-t-il répondu, *« en matière de recherche, tout se tient »*.

« La recherche fondamentale, et singulièrment cette recherche lourde, complexe, difficile, constitue l'une des plus exaltantes aventures proposées à l'humanité », a-t-il ajouté. Après avoir estimé que, pour les dix ans à venir, l'Europe *« est assurée de se trouver aux premiers rangs de ce domaine de pointe qu'est la recherche fondamentale »*, M. Mitterrand a conclu que, *« lorsque des hommes de toutes races, de toutes cultures s'unissent pour poursuivre des ambitions exigeantes, rien ne leur est impossible »*.

ANNE CHAUSSEBOURG

(1) Le Centre européen de recherches nucléaires comprend actuellement quatorze pays (la République fédérale d'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la France, la Grèce, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse), qui contribuent au budget de l'organisation proportionnellement à leurs revenus nationaux.

Le caméléon aux couleurs de l'espace

Le caméléon est-il toujours *capable de changer la couleur* de sa peau en l'absence de pesanteur ? Pour le déterminer, des chercheurs de l'université de l'Etat de Pennsylvanie (Etats-Unis) devaient envoyer l'un de ces petits sauriens en orbite, à bord d'une fusée Consort-2 dont le lancement était prévu mercredi 15 novembre.

La question est moins saugrenue qu'il y paraît. Cette expérience, financée par la NASA, est destinée à étudier l'influence de la microgravité sur la structure cellulaire et le *système hormonal,* indique M. Roy Hammerstedt, l'un des biochimistes responsables du projet. Le changement de couleur du caméléon est en effet une fonction biologique déclenchée par une sécrétion d'hormones. Cet animal constitue donc un « cobaye » particulièrement commode *pour ce genre d'étude* qui permettra de mieux comprendre les troubles physiologiques observés sur les astronautes lors de longs séjours dans l'espace.

Une bactérie manipulée pour « vacciner » le maïs

Un « vaccin biologique » contre certains parasites du maïs a été mis au point par la firme américaine Crop Genetics International. Il s'agit d'une bactérie (le *bacillus thuringiensis)* manipulée génétiquement pour éliminer ces parasites. Les semences de maïs sont *traitées* avec ce *micro-organisme*, qui se déplace ensuite dans la sève de la plante durant la croissance.

Lors des essais en serre, le « vaccin » a réduit de 80 % les dégâts sur les plantes, affirment les responsables de la compagnie américaine, qui précisent que, contrairement aux insecticides chimiques, la bactérie manipulée est inoffensive pour l'homme et les animaux. – *(AFP.)*

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Bazar de la Charité

PÈLERINAGE. Généralement, on visite les endroits où de grandes choses ont eu lieu. A Berlin, en novembre 1989, le parcours est inverse : on regarde un mal se défaire ; et on fait pèlerinage dans le futur.

BEAUTÉ. L'histoire est toujours plus surprenante, et familière à la fois, quand c'est *la rue qui l'écrit, au lieu des chefs d'Etat. Elle* est aussi plus belle, parce que les chefs d'Etat, on le sait, vont sonner la fin du rêve ; au nom du sérieux.

FAILLITE. Lorsque les préposés aux commentaires ne savent que crier au miracle imprévisible et fragile, c'est qu'ils n'ont pas fait leur travail. Notre ébahissement devant les événements de Berlin vient de ce que la réflexion française sur l'Est est confisquée depuis trente ans par des renégats restés sous l'emprise de leur foi : « jamais Moscou n'ouvrira ses griffes », « les démocraties sont foutues »... Leurs cadets ex-gauchistes exigent des élections qu'ils qualifiaient hier de « trahison », etc.

La pudeur commanderait que ces augurillons se taisent ou qu'on ne les questionne plus ; mais la logique immorale des médias veut que la parole retourne à ceux qui en ont le plus mal usé.

HYSTÉRIE. *« Ce n'est pas la liberté, c'est la déglingue ! Tout l'Est va déferler ! »* a prophétisé à Antenne 2, le 11 novembre, un professionnel de l'anticommunisme que l'actualité prive de sa chère terreur et de son fonds de commerce.

Il y a plus niais que d'être dupe : retarder d'une méfiance, comme on le dit d'une guerre.

ODEUR DE L'AUTRE. *« ... Les Berlinois de l'Est, avec leurs petites Trabant désormais célèbres, qui sentent si mauvais ! »* (Antenne 2, 11 novembre.)

Et les autocars de touristes ouest-allemands, ils embaument ? Odeurs de l'« autre » : *faute d'oser les imputer à sa* peau, on incrimine ses vêtements, sa voiture. La « différence » commence par offenser le nez.

SAUVEUR. Un intellectuel parisien : *« Vous revenez de Berlin ? Moi, je connais bien, j'y ai fait une conférence, il y a dix ans. Ces gens-là posent les bonnes questions. Et ils ont besoin de nous. »*

PRUSSE. Même quand aucune auto n'est *à l'horizon ni aucun policier,* le Berlinois de l'Est le plus punk attend, pour traverser la chaussée, que les signaux lumineux l'y autorisent. Son amour de la liberté, la vraie, n'en est que plus convaincant.

Entendu rive gauche, au retour : *« La Prusse sera toujours la Prusse ! »*

DÉCOUSU. *« Toute langue est fasciste »*, disait Barthes. Il s'est repris : *« Trop de syntaxe contraint. »* Il y a des basculements de l'Histoire devant lesquels seules préservent des sottises autoritaires les pensées décousues, vagabondes, et *dont* les liens entre elles sont laissés à la discrétion du lecteur.

FRONTIÈRES. On est toujours à l'ouest *de quelque part, de quelqu'un, d'une idée.* Où commence l'Est, pour un Parisien ? Au col de Saverne, avec les colombages, les pâtisseries lourdes et l'accent de gorge ? Place Stanislas, cette Pologne ? Là où les subalternes croient à ce qu'ils font ?

TCHADORS. *A l'Ouest, le quartier de* Wedding, où se soulevait le sous-prolétariat des années 20, est devenu la médina turque, plus pauvre à voir que les plus tristes rues de l'Est.

Par dizaines, des écolières sortent de classe en tchador. L'intelligentsia locale n'en a pas fait le sujet du mois. Il est vrai que Jules Ferry, ici, connais pas ! Dommage : la laïque, en 1933, ça aurait pu servir.

EXPLICATIONS CROISÉES. *« Le III^e Reich n'aurait pas été possible sans l'appui du grand capital. »* (Guide faisant visiter le *Reichstag, à l'Ouest.)*

« Est-ce la faute du marxisme ? » (Pancarte brandie le 4 novembre, Alexanderplatz, à l'Est.)

POURQUOI ? Mme de Staël : *« Comme les Allemands ne sont pas frivoles naturellement, il y a une tristesse dans leur gaieté, qui porterait à dire : mais pourquoi le faites-vous ? »*

ACHTUNG. *« L'heure est importante car l'Allemagne ne peut continuer de ses propres forces. La puissance n'est pas tout. Il y a une chose qui était allemande et qui doit le redevenir : la prudence devant le pouvoir. »* (Thomas Mann.)

RUINES. *« La ruine symbolise l'incertitude intime de notre temps, c'est notre nouvelle vérité. »* (Richter.)

« Comment nier que, de nos jours encore, la beauté de Berlin tienne justement à ce visage martyrisé ? » J.-M. Palmier *(Retour à Berlin,* Payot, 1989).

ZIZIS. *Les dirigeants de tous les systèmes* se recrutent parmi les écoliers qui croient avoir le zizi le plus considérable. Plus tard, c'est à qui érigera le monument le plus élevé. Berlin-Est bat l'Ouest, avec son mât de télévision trois fois haut comme la Gedachtniskirche.

Les formes en disent plus que l'altitude. Le clocher amputé de l'Ouest tend son moignon d'ancienne victime, au cœur des opu*lences retrouvées, tandis que le pylône de* l'Est, se croyant futuriste, évoque un bouchon de pêcheur à la ligne, un bilboquet.

MOIGNONS. L'ancienne gare de Hambourg (Ouest) abrite une exposition sur l'art des ruines. On y revoit le Berlin de 1945, dentelle de fenêtres ouvertes sur le vide. L'Ouest sait mieux *exhiber* ses plaies que l'Est, même si la guerre, du fait de la pénurie, paraît, à l'Est, plus récente.

Des deux côtés du mur, à l'université Humboldt comme au Reichstag, les bouchages des éclats refusent de noircir aussi vite que les façades. Comme si les blessures du temps et celles des folies humaines refusaient de se confondre.

FORCE DES IDÉES. Des idées ont bâti Berlin ; d'autres l'ont vouée aux bombes. Une idée a fait le mur ; une autre le défait. Entre les deux idées, du temps qui se déroule (Geschichte), des vies nouées et dénouées. Quelqu'un, sûrement, est né après 1961, et mort avant 1989. Vingt-huit ans entre parenthèses !

VESTIGE. On va sans doute conserver un pan du mur défunt, pour les touristes. Côté Est, la nudité du vestige parlera d'elle-même *du silence qui fut.* A l'Ouest, *on aura* l'embarras du choix entre les graffitis-symboles.

Lu, vers Lehrter Banhof : *« You can't trap spirit of man »* (« Vous ne pouvez enfermer l'esprit humain »). Trop pompeux ! *« Beton macht nicht froh »* (« Le béton ne rend pas heureux ») *: va trop de soi ! Le plus éloquent* serait de garder la signature de toute ruine qui se respecte : deux prénoms d'amoureux enlacés, « Heinrich *und* Greta ».

Ou encore une inscription sans pierre où vieillir : le souvenir inaltérable du violoncelle de Rostropovitch sculptant le vent.

HASARDS OBJECTIFS. L'enseigne lumineuse du Berliner Ensemble, *fleuron de l'Est,* tourne sur elle-même dans un cercle vertical, comme la réclame de Mercedes, gloire de l'Ouest. Vu du pont de la Spree, le temple du brechtisme paraît coiffé par un building voisin, où brille le mot « charité ».

CHARITÉ-BUSINESS. Ce pourrait être le *sous-titre de l'Opéra de Quat'sous, que le* Berliner jouait le soir des manifestations du 4 ; mal, de façon odéonesque, pétrifiée. Pas une allusion à la gésine historique du matin, au monde réel que la « distanciation » se faisait fort de changer !

MENDICITÉ. *« Personne ne croit aux misères véritables de personne, mon fils... La vue d'un moignon plonge l'homme dans cet état contre nature où il est prêt à lâcher son argent. » (Opéra de Quat'sous,* acte I, scène 2.)

Pour survivre, les faibles devront-ils apitoyer les riches en exhibant le manque le plus photogénique ? Allons-nous vers une compétition de moignons, une Stumpfkultur ?

CHARITÉ. On la croyait révolue, alibi du capitalisme façon dix-neuvième siècle. Faux ! Ecoutez les Occidentaux s'interroger sur les nécessiteux du monde les plus méritants, les moins turbulents, les plus proches, les plus rentables... Adopteront-ils un joli petit Sri-Lankais, ou bien donneront-ils leur troisième télévision hors d'*usage à ces chers Polonais,* si maladroits devant l'Histoire mais si clairs de peau et catholiques ? Feront-ils fructifier leur argent en donnant du travail à ces Berlinois de l'Est, si charmants, l'autre soir, avec leurs gosses endormis sur leurs épaules, et demeurés si travailleurs, nous dit-on ? En *tout cas, rien aux Arabes, ça non !*

On croirait revenu le temps des sœurs Boucicaut.

TROP. Après le Sud, l'Est. On dirait de ces mendiants qui se sont accroupis trop loin de la sortie de la messe, et à qui la paroissienne, ayant déjà donné aux quêteurs du parvis, chuchote en retournant son manchon de loutre : désolé, mon bon, vous êtes trop !

PIED DU MUR. Le Bazar de la Charité, on *le sait, ça finit dans les flammes ! Ou les* riches, au-delà de l'aumône, partagent avec tous les pauvres du monde, d'ici à la fin du siècle, ou ils déchaîneront, à l'échelle du globe, les délires sanglants dont ils ont failli périr, dans les années 30, et.

SPORTS

Le tour du monde de Djamel Balhi

Un coureur pieds et poings liés

Djamel Balhi vient de boucler le tour du monde en courant. Pourtant, ce Français ne pense déjà plus qu'à repartir afin d'échapper aux contraintes inhérentes à la promotion de son voyage et qui le lient, pour cinq ans, au groupe d'éditions belge Winning Productions.

Le retour sur terre de Djamel Balhi a été brutal. Lui, « *le premier gars à faire le tour de la planète en courant* » — soit un périple qui s'est achevé le 9 septembre à Paris au bout de vingt-sept mois de course à travers trois continents — se sent dépossédé de son exploit pour avoir cédé aux sirènes des sponsors. Son drame ? Son aventure ne lui appartient plus depuis que dans le contrat qu'il a signé, Djamel Balhi a cédé, jusqu'au 20 octobre 1993, tous les droits d'exploitation de son tour du monde au groupe belge Winning Productions qui édite notamment le magazine *Tri-athlète*.

Coureur de fond hors pair, Djamel qui a « *fêté ses vingt-cinq ans à Katmandou et ses vingt-six ans en Floride* », a toujours eu des fourmis dans les jambes et notamment depuis son adolescence où il parcourait déjà une trentaine de kilomètres par jour. Et lorsqu'un Chinois, rencontré à Munich en 1985, l'a invité à venir boire une tasse de thé à Shanghaï, il n'a pas hésité de lui répondre : « *OK, je viendrais en courant* ». Un pari un peu fou qui a rapidement fait le tour du petit milieu de l'aventure, des sports et des médias. D'autant que Djamel a, entre 1985 et 1986, l'occasion de montrer ses talents en courant de Paris à Amsterdam puis de Paris à Istanbul.

D'abord contacté par une association soucieuse de faire de Djamel « *un ambassadeur de la langue française* » (*le Monde* du 11 mars 1987), le jeune coureur qui veut aller à Shanghaï à pied intéresse bientôt anne Hauben, rédactrice en chef de *Tri-athlète*, et Jean-Claude Garot, patron de *Winning Productions*, qui lui proposent alors de « *finir la boucle* » en prenant en charge tous ses frais. « *C'était plus médiatique pour tout le monde de lui faire courir le tour de la Terre que Paris-Shanghaï aller-retour* », reconnaît volontiers Anne Hauben. Quant à Jean-Claude Garot, il affirme avoir eu un véritable « *coup de foudre* » pour Djamel et le défi « *ultime* » qu'il lui proposait. Et le jeune coureur de fond, lui-même, paraissait séduit par cette idée de tour du monde... qu'il dénonce aujourd'hui.

Des chaussettes trop blanches

Car rien ne va plus entre Djamel Balhi et le groupe Winning Productions depuis la signature, le 20 octobre 1988, à Hong-kong, du contrat d'exploitation de cette aventure. D'un côté, Jean-Claude Garot accuse Djamel d'avoir, à partir de ce moment-là, « *saboté méthodiquement* » la fin de sa course et de lui avoir fait perdre argent et crédibilité en multipliant faux bonds et déclarations calomnieuses. De l'autre, Djamel se sent piégé au point d'affirmer : « *Mon voyage a pris fin à Shanghaï ; après, c'était la foire médiatique.* »

Le jeune Français estime, en effet, que « *l'exploitation* » de son voyage ne correspond pas aux « *expériences culturelles* » qu'il a vécues depuis son départ le 23 mai 1987. Car il s'agissait pour lui, non pas d'une course — « *je serais hypocrite en disant que j'ai fait ce tour du monde pour l'amour du sport* » — mais d'un « *apprentissage* » de la vie... et surtout de la survie. De Paris à Shanghaï, il a exactement dépensé, affirme-t-il, 29,50 francs par jour durant dix-huit mois allant jusqu'à vivre six mois en Chine en ne gaspillant « *que 50 centimes par jour* ».

Ses principaux soucis au terme d'étapes journalières longues de 50 à 100 kilomètres ont été, se rappelle-t-il, de trouver un gîte pour dormir et de « courir » après les visas. Ses plus beaux souvenirs demeurent Katmandou au Népal, où il a « *vibré* » sur les traces des hippies des années 70, la Chine où il a appris des rudiments de mandarin, et Hongkong, où il en a « *bavé* » au point de vouloir « *écrire une thèse sur la vie des clochards dans cette société hyper-capitaliste* ». Au total, une multitude de rencontres et d'émotions consignées dans huit carnets, recouverts d'une petite écriture noire et serrée, achetés au gré de son périple : du cahier en papier de riz de Katmandou au journal électronique à écran de Tokyo.

Face à ses souvenirs, la course lui apparaît en elle-même secondaire : « *Lorsque quelqu'un arrive quelque part en voiture, vous ne lui demandez pas de ne parler que de son véhicule !* », s'écrie cet athlète qui court comme il respire. De même, les clichés réalisés par Gérard Planchenault, le photographe venu le rejoindre à douze reprises au cours de son tour du monde, ne lui semblent pas « *sincères* ». « *Je défie quiconque*, s'exclame Djamel, *d'arriver avec des chaussettes blanches au bout de 80 kilomètres de course, et pourtant je les avais sur les photos.* » On a même voulu, regrette-t-il, lui retirer son sac à dos fétiche, acheté à Katmandou, sous prétexte qu'il faisait « *trop crade* » pour les Américains.

« Aucune anecdote à raconter »

Djamel Balhi veut bien « *être une vedette... mais pas n'importe comment* » et surtout il ne veut pas « *en avoir bavé pour que d'autres en profitent* » et « *perdre ce qui* [lui] *appartient* ». Et notamment ses quelque trois mille clichés personnels — pris avec « *un appareil photo de 2 kilos offert par le roi Fahd d'Arabie* » — qui ont été gardés par Winning Productions et qu'il souhaiterait vendre pour son propre compte. « *Nous les avons conservés*, rétorque Anne Hauben; *pour pouvoir réaliser un livre de photos comme cela était stipulé dans son contrat, de même qu'il était prévu qu'il nous donne un récit de son tour du monde.* »

Le livre de photos, qui devait être édité par Robert Laffont et présenté au dernier Salon du livre de Francfort, n'a pas encore vu le jour. Daniel Mermet, directeur du département sport et bien-être de la maison d'édition, vient en effet de se rétracter en refusant d'être mêlé à cette affaire « *trop compliquée* ». Il y avait, a expliqué ce dernier, « *une trop grande distorsion* » entre Jean-Claude Garot, qui « *voulait absolument faire un livre pour récupérer son argent* », et l'auteur, Djamel Balhi, qui manquait, lui, singulièrement d'« *enthousiasme* » sur le projet de Winning Productions. Le jeune Français enfonce d'ailleurs le clou en assurant qu'il « *n'a de toute façon aucune anecdote à raconter* ».

Pour le patron de Winning Productions, qui rêvait de présenter « *une belle histoire de Djamel, l'ambassadeur des droits de l'homme* », cette aventure est devenue « *une somme de souffrances et de difficultés* ». Financièrement, l'aventure est un gouffre : sur 1,5 million de francs engagés au total dans cette affaire, il n'en a, pour l'heure, récupéré qu'à peine le tiers, une perte sèche liée aux « *dégâts* » causés par Djamel. Moralement, Jean-Claude Garot est « *blessé* » par « *ces rumeurs malhonnêtes* » qui tendent à faire croire qu'il a signé avec Djamel « *un acte commercial pour exploiter ce dernier* ».

Il n'en reste pas moins que les deux parties sont liées jusqu'en octobre 1993 et que, d'ici là, Djamel Balhi, qui a certes déjà touché 100 000 francs de garantie d'exploitation, se voit non seulement interdit d'utiliser son exploit, mais également privé de droits d'auteur tant que Winning Productions ne sera pas rentré dans ses frais.

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

□ **NATATION : mort de Victor Davis.** — Le nageur canadien Victor Davis, champion olympique du 200 mètres brasse, à Los Angeles en 1984, et longtemps recordman du monde, a été déclaré « cliniquement mort », mardi 13 novembre, après deux jours passés dans un coma profond à l'hôpital de Montréal. Agé de vingt-cinq ans, il souffrait d'un grave traumatisme crânien et de multiples fractures, dont une à la colonne vertébrale, après avoir été renversé à la sortie d'une brasserie de la banlieue de Montréal. Selon l'ami du nageur, la voiture était occupée par trois hommes avec lesquels il venait d'avoir une altercation. La police a ouvert une enquête.

CARNET

Naissances

— **Léa LÉVI**
est heureuse de faire part de la naissance de son dixième petit-enfant

Mickaël CIFERMAN,

le 10 novembre 1989, à Nancy.

40, rue du Mont-Valérien,
92210 Saint-Cloud.

Mariages

— **Claire et Solange**
s'associent à la célébration du mariage de leurs parents,

Isabel SOTO
et
Michel ALLIOT,
recteur de l'académie de Versailles,

qui a eu lieu le 21 octobre 1989, à Boulogne.

Décès

— Mme Albert Auroux,
Bernard et Charlotte Auroux,
Serena, Pierre et François,
Isabelle Auroux,
Catherine Auroux,
son épouse,
ses enfants et petits-enfants,
Toute sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert AUROUX,
chirurgien-dentiste honoraire,

survenu le 11 novembre 1989, dans sa soixante-dix-septième année, en son domicile.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Sulpice, à Paris, le mercredi 15 novembre, à 10 h 30.

« Seigneur, recevez-le dans Votre Lumière. »

72 *bis*, rue Bonaparte,
75006 Paris.

— Mme Georges Bondeux,
son épouse,
M. et Mme François Barret,
Le docteur et Mme Dominique Bondeux,
M. et Mme Pierre Bondeux,
ses enfants,
Caroline, Cécile, Marie, Matthieu, Clémentine, Guillaume, Philippe,
ses petits-enfants,
Toute la famille et ses amis,
ont le chagrin de faire part du décès de

M. Georges BONDEUX,

survenu le 5 novembre 1989, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité le 8 novembre.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Mme Georges Bondeux,
3, rue de Colombes,
92400 Courbevoie.

— M. et Mme Alain Marcovitch-Bruneau,
M. et Mme Claude Bonzon,
ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Claude CHALAMON,
docteur en droit,
attaché régional au ministère de l'économie et des finances,
direction régionale du commerce extérieur d'Ile-de-France,

survenu le 10 novembre 1989, dans sa soixante-cinquième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 17 novembre, à 10 h 30, en l'église de l'Immaculée-Conception, 34, rue du Rendez-Vous, Paris-12e.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, dans le caveau de famille.

39 *bis*, rue de Montreuil,
75011 Paris.
14, impasse du Four-à-Chaux,
77220 Presles.

— Le professeur René Chiroux,
son fils,
Et sa famille
ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. Julien CHIROUX,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 11 novembre 1989, dans sa quatre-vingt-onzième année, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques se dérouleront le mercredi 15 novembre, à 11 heures, en l'église de Chamalières.

L'inhumation aura lieu dans le caveau familial de Barberier (Allier).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

75, avenue Jean-Jaurès,
63400 Chamalières.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Nous recommandons à vos prières ferventes.

l'abbé Joseph DE LAITRE,

ordonné prêtre le 29 juin 1952, trépassé le 11 novembre 1989, à l'âge de soixante-cinq ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 15 novembre, à 15 h 45, en l'église Saint-François-de-Sales, 15, rue Ampère, Paris-17e.

L'inhumation aura lieu le samedi 18 novembre, à 10 heures, à Pouzac (Hautes-Pyrénées).

Ni fleurs ni couronnes.

De la part de :
Le Père Jorens,
curé de Saint-François-de-Sales,
La baronne Alain de Laître,
Ses enfants et petits-enfants,
Le baron et la baronne Charles de Laître,
Leurs enfants et petit-fils,
Le général et Mme Bertrand de Metz,
Leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Bernadette de Laître,
Le baron et la baronne Gilbert de Laître
et leurs enfants,

son curé, ses frères, beau-frère, sœurs, belles-sœurs, neveux et petits-neveux.

« Mon cœur exulte, mon âme est en fête, ma chair elle-même repose en confiance : Tu ne peux pas m'abandonner à la mort, ni laisser ton ami voir la corruption. Tu m'apprends le chemin de la vie : devant ta face, débordement de joie ! A ta droite éternité de délices. » Psaume 15, versets 9 à 11.

— M. et Mme Gérard Encausse
Ainsi que leurs enfants
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel ENCAUSSE,

survenu le 6 novembre 1989.

L'inhumation a eu lieu le 10 novembre au cimetière ancien de La Celle-Saint-Cloud.

5, rue du Parc-de-Montsouris,
75014 Paris.

— M. et Mme Jacques Gay,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme Simie GAY-BOSSIÈRE,
née Simone Gay,

leur tante,
décédée le 9 novembre 1989, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 15 novembre à 15 h 45, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau (66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e).

Ni fleurs ni couronnes, des messes.

174, rue de Courcelles,
75017 Paris.

— M. et Mme Pierre Germa
et leurs enfants,
Mlle Hélène Germa,
M. et Mme Paul Germa
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Mme Jean GERMA,
née Lucienne THOMASSET,

survenu le 1er novembre 1989, à Toulouse.

3, rue Jules-Sandeau,
92310 Sèvres.
107, rue Bonnat,
31400 Toulouse.
20, rue du Béarn,
91220 Brétigny.

— Le conseil d'administration de la Fédération des autonomes et de l'Union solidariste universitaire
a la douleur de faire part du décès de son président,

Emile GUICHARD.

L'inhumation aura lieu le mercredi 15 novembre 1989, au cimetière de Laval.

POMPES FUNÈBRES
ROBLOT
ASSISTANCE TOTALE DANS L'ORGANISATION D'OBSÈQUES
N° VERT 05.45.22.27 PERMANENCE 24 H SUR 24 H

KIMURA
Inédits II - 1956-1987
10 octobre
16 décembre 1989
Galerie
ART YOMIURI FRANCE
5, quai de Conti, Paris VIe
43 26 15 35

— Mme Pierre Haymann
et ses enfants,
Jean-Philippe, Marie-Christine et Isabelle,
Mme Louis Haymann,
M. et Mme Georges Halbronn
et leurs enfants et petits-enfants,
Ainsi que toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre HAYMANN,
professeur de l'université de Rouen,
officier des Palmes académiques,
membre de l'Académie des sciences, arts et belles lettres de Rouen,
président du Kiwanis Rouen-Doyen,

mort subitement à l'âge de cinquante-neuf ans, le vendredi 10 novembre 1989.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale à Montigny.

Un office religieux sera célébré le jeudi 16 novembre, à 14 h 30, au temple Saint-Eloi, à Rouen.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Dieu a donné,
Dieu a repris,
Que le nom de Dieu soit béni.
Job 1 - 21.

— Mme Christiane Izern,
M. François Muraille,
Sa famille et ses amis,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Patrick IZERN,

survenu le 12 novembre 1989, à l'hôpital Saint-Antoine, à la suite d'une longue maladie.

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Julien-le-Pauvre, rue Saint-Julien-le-Pauvre, 75005 Paris, mercredi 15 novembre, à 14 heures.

— Mme Claudine Chanson,
Mme Laurence Rubel,
Mme Lisbeth Camaret,
Mme Martine Waringhem,
M. Jean-Pierre Schlacher,
ses nièces et neveu,
ainsi que leurs enfants,
Mme Paulette Borgniet,
sa très chère cousine,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Marie LECUYER
(fille de feu M. H. Emile Lecuyer et Mme, née Gabrielle Leduc),

survenu le 4 novembre 1989, à Lausanne.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Chantemerle II,
1010 Lausanne (Suisse).

— **Farrès P. MATTAR**

nous a quittés il y a quelques jours, à New-York, sa ville, où il aimait tant vivre.

Ses amis de Paris et de New-York sont dans la peine.

— Les amies de

Mme Liberté MORTE

ont la douleur de faire part de son décès, à l'âge de soixante-douze ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 16 novembre 1989, à 14 h 45, au cimetière de Pantin.

— M. Alain Morali,
Le docteur Jean Morali,
ses enfants,
Le docteur et Mme Marcel Jaïs,
son frère, sa belle-sœur,
M. et Mme Pierre Jaïs,
Le docteur et Mme Jean-Michel Jaïs,
ses neveux et nièces,
ont la profonde tristesse de faire part de la disparition de

Mme Fernande MORALI,
née Jaïs,

survenue à Neuilly-sur-Seine, à l'âge de soixante-seize ans.

Les obsèques auront lieu ce mardi 14 novembre. Ses proches se réuniront au nouveau cimetière de Neuilly, à 15 h 30.

29, rue George-Sand,
75016 Paris.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 42-47-95-03.
Les avis peuvent être insérés LE JOUR MÊME s'ils nous parviennent avant 9 h au siège du journal, 7, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09. Télex MONPAR 650 572 F. Télécopieur : 45-23-06-81.
Tarif de la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 87 F
Abonnés et actionnaires .. 77 F
Communications diverses .. 90 F
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

— Mme Charles Roger-Machart,
son épouse,
Paul et Monique Lemerle,
Stéphanie, Marie et Jean, Juliette,
Martine Roger-Machart,
Jacques et Anne-Marie Roger-Machart,
Vincent, Sophie,
Pierre et Marie-José Roger-Machart,
Matthieu, Benoît, Charlotte,
Yves et Agnès Drian-Roger-Machart,
Xavier, Clément,
Denis et Marie-Alix Roger-Machart,
Paul, Lucie, Colombe, Nicolas,
Cécile Roger-Machart,
Mathilde,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute sa famille,
font part de la mort de

Charles ROGER-MACHART,
inspecteur général des finances honoraire,

dans sa quatre-vingt-septième année.

Ses obsèques seront célébrées à la Cour, Vesdun, le mercredi 15 novembre, à 15 heures.

Une messe sera dite à son intention, à Paris, le vendredi 17 novembre, à 18 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil.

8, rue de Rémusat,
75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer la mort de

M. Ahmed YALAOUI,
ancien maire de Jendouba (Tunisie).

Les obsèques ont eu lieu à Jendouba, le 8 novembre 1989.

De la part de sa mère, de sa veuve, de ses enfants, de ses frères et sœurs, des familles parentes et alliées.

11, rue Hédi-ben-Hassine,
8100 Jendouba.
19, rue Mourouj,
1004 Menzah Tunis.

Remerciements

— Mme Joseph Bellegarde
et tous les siens,
profondément touchés par les nombreuses marques d'estime du disparu, d'amitié et de sympathie qu'ils ont reçues lors du décès de

Joseph BELLEGARDE,

remercient, du fond du cœur, ceux qui ont ainsi partagé leur peine.

Anniversaires

— Il y a cinq ans,
le 14 novembre 1984,

le professeur
Georges DE MOURGUES

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée ou une prière pour lui ainsi que pour son épouse Monique de Mourgues.

— **Annie JEANBRAU-GRAZIETTI,**
déc. 1942 - nov. 1985.

« Comment pourrais-je jamais vous oublier puisque je n'ai pas à me souvenir de vous : vous êtes le présent qui s'accumule. » René Char.

Soutenances de thèses

— Université Paris-V (René-Descartes), le lundi 20 novembre, à 14 h 30 (Sorbonne), salle 224, galerie Cl.-Bernard, escalier P, 1er étage, 1, rue V.-Cousin, Mme Françoise Guionneau, épouse Sinclair : « Le chamanisme chez les peuples amérindiens de Panama ».

— Université Paris-I, le lundi 20 novembre, à 14 h 30, salle appartement décanal (centre Panthéon), Mme Pascale Courtin, épouse Courtin-Vincent : « La preuve du paiement d'une somme d'argent (de l'écrit à la télématique) ».

— Université Paris-II, le lundi 20 novembre, à 15 heures, salle 204, 2e étage, aile Cujas, M. Gilbert Makasy : « Le droit de l'urbanisme au Congo ».

— Université Paris-V (René-Descartes), le mardi 21 novembre, à 13 h 30, salle 106, centre Henri-Piéron, 28, rue Serpente, Mlle Marie-Frédérique Bacqué : « Perte d'objet et lutte antidépressive : inscription dans le corps de la faillite du travail de deuil ».

Vendredi 1er décembre : 12 h à 19 h
Samedi 2 - Dimanche 3 : 10 h à 19 h
EXPOSITION INTERNATIONALE
VENTE - ÉCHANGE
MINÉRAUX
FOSSILES
PIERRES PRÉCIEUSES - BIJOUX
HOTEL PULLMAN St-JACQUES
17, bd St-Jacques, 75014 PARIS
Métro Saint-Jacques

CULTURE

EXPOSITIONS

« La Comédie humaine » de Daumier

A voir et revoir au Musée Marmottan les dessins et les sculptures d'un artiste complet

Les gens de justice (1847)

On imagine mal un hommage de quelque envergure à Honoré Daumier sans la tragique *Rue Transnonain*, un des chefs-d'œuvre absolus des arts plastiques. Encore fallait-il détenir une des introuvables épreuves sans faille, un des tirés à part sur un papier convenable ayant échappé au vandalisme de la police louis-philipparde. La revoici donc, cette *famille massacrée*, avec ses jeux d'ombres et de lumière, son graphisme infaillible, son ambiance pathétique, parmi cent *cinquante lithographies* de la même perfection matérielle présentées au Musée Marmottan par les soins de son nouveau conservateur, Arnaud d'Hauterives.

Il faut insister sur la qualité exceptionnelle des tirages d'une collection rarissime, rassemblée par le prêteur au cours de trente-huit ans de recherches, plutôt que sur les mérites d'un artiste de génie dont il ne reste plus grand-chose à dire. Baudelaire avait su discerner, au-delà de leur finalité journalistique éphémère, la puissance des *« dessins pleins de sang et de fureur »* comparables à ceux des *« grands maîtres »*, l'universalité d'une œuvre qui est le *« complément de* la Comédie humaine ». Environ quatre mille lithographies, mille gravures sur bois, trois cents peintures, soixante-douze sculptures...

Il fallait choisir, privilégier la lithographie née avec le siècle, qui rendait possible la diffusion pratiquement illimitée d'une arme redoutable, et redoutée. La censure l'avait compris... Et dans cette sélection, « sauver » d'abord les dessins politiques. Ainsi *Ne vous y frottez pas !*, cet ouvrier typographe défiant tous les pouvoirs ; ou la scène terrible du prisonnier mourant sur lequel se penche le monarque ventripotent, *disant au juge : « Celui-là, on peut le mettre en liberté ! Il n'est plus dangereux. »*

Restait à Daumier la ressource de la satire sociale. Il s'en prend alors à sa bête noire (bien sûr), les gens de justice ; aux « bons » bourgeois ; aux locataires et propriétaires ; à *« tout ce qu'on voudra »*. Avec le même talent sans cesse renouvelé, la même verve.

Un sculpteur de grande classe

Mais outre ces retrouvailles, une surprise attend les inconditionnels de Daumier : la présence d'une lithographie absolument inédite. Il s'agit d'une épreuve, vraisemblablement unique, découverte et acquise il y a une quinzaine de jours au cours d'une vente aux enchères d'un lot de vieux exemplaires du *Charivari* par Roger Passeron. Elle a été dessinée sur pierre par Daumier vers la fin novembre 1851, avec cette légende manuscrite incomplète, tracée elle aussi sur la pierre : *« Le commerce est mort, les partis l'ont tué, que voulez-vous qu'il fît contre trois... »* Le commerce est représenté sous la forme du dieu Mercure. *Les* « trois », ce sont Louis-Napoléon Bonaparte, *alias* Ratapoil, Adolphe Thiers et le royaliste Berryer. La lithographie devait paraître le lendemain du soudain coup d'Etat du 2 décembre !... L'autocensure s'imposait.

Tiré en bronze dès 1850, Ratapoil, sorte de sergent recruteur du Second Empire imminent, avait révélé à ses amis de l'opposition un Daumier sculpteur de grande classe. En réalité, l'artiste n'en était pas à son coup d'essai. Tout au long de sa carrière, parallèlement à son travail de graveur, de lithographe, de peintre, il avait inlassablement pétri la glaise, donné naissance à des figurines auxquelles il attachait d'ailleurs peu d'importance.

Il a fallu le centenaire de sa mort en 1979 pour que le grand public prenne connaissance de la totalité de son œuvre sculptée toujours existante (soixante-douze pièces). Et en particulier de la série des bustes de parlementaires : trente-six terres crues et coloriées, que les descendants de Maurice Le Garrec, avant d'en faire don au Musée d'Orsay, avaient disposées en face de leurs répliques en bronze. Daumier, à la mémoire infaillible, avait férocement modelé ces effigies afin de les avoir sous les yeux lorsqu'il caricaturait les hommes politiques du régime de Juillet.

Quant aux œuvres majeures, leur quatuor suffirait à assurer une gloire durable à leur auteur : à côté du *Ratapoil*, admirons donc *Louis XIV ou l'homme à la large perruque*, l'*Autoportrait* et l'extraordinaire bas-relief d'une troublante actualité, *les Emigrants*, dont le cortège dénudé s'avance vers un inconnu redoutable.

JEAN-MARIE DUNOYER

▶ *Musée Marmottan, du mardi* au dimanche, de 10 heures à 17 h 30. Jusqu'au 4 février 1990.

VENTES

Collections de famille

Grâce à de nombreux avantages fiscaux les fondations familiales étoffent chaque année le patrimoine artistique de la Suisse

BALE

de notre envoyée spéciale

Il n'y a pas en Suisse de ministère de la culture. Les affaires culturelles sont avant tout du ressort des cantons, et les subsides de l'Etat fédéral sont rares, surtout *dans le domaine des arts plastiques*. Ainsi, les citoyens fortunés, les sociétés industrielles et les fondations prennent-elles le relais. Aussi, lorsque l'une de ces fondations met une partie de son patrimoine en vente – seule les fondations de famille y sont autorisées, – cela prend rapidement des allures de trahison nationale.

En annonçant son intention de vendre *Entre les lys*, de Gauguin (1889), Rudolf Staechelin, président de la fondation qui porte son nom, était loin d'être rassuré. *« Les Bâlois ont le sentiment que cette toile leur appartient »*, fait-il remarquer. Exposé pendant plus de quarante ans au Kunstmuseum de Bâle, ce paysage breton avait été vendu une première fois à Drouot en 1891 (pour 260 francs) par Gauguin avec une centaine d'autres œuvres pour financer son premier voyage à Tahiti. Sotheby's l'estime aujourd'hui entre 7 et 9 millions de dollars.

Rudolf Staechelin tient à rassurer les Bâlois sur ses intentions futures : *« Si je vends, c'est pour financer des opérations immobilières ponctuelles. »* Il n'a aucunement l'intention de céder d'autres œuvres impressionnistes ou modernes de sa fondation. Pourquoi tant de précautions ? En 1967, à la suite de la faillite de sa compagnie aérienne, Peter Staechelin, le père de Rudolf, annonce qu'il doit se séparer de deux joyaux de sa fondation : *les Deux Frères* (1905) et *l'Arlequin assis* (1923), de Picasso. Un amateur américain lui en avait proposé 2 560 000 dollars. Peter Staechelin était prêt à les céder au Kunstmuseum de Bâle pour 1 950 000 dollars. Après des débats houleux, le canton vote des crédits extraordinaires équivalant à 1 372 000 dollars, en incitant les particuliers et les industries chimiques de la région à donner le reste. Picasso, qui n'avait pas la réputation d'être particulièrement généreux, offre quatre de ses toiles au musée, qui obtient également que les chefs-d'œuvre (Corot, Manet, Pissaro, Cézanne, Van Gogh et Gauguin) de la Fondation Staechelin y soient exposés pendant au moins quinze ans.

Le sens civique helvète, encouragé par des avantages fiscaux non négligeables, ont fait des cantons suisses des modèles d'autonomie en matière culturelle. Chacune des parties y trouve son compte. Le musée *récupère une importante* collection sans avoir à débourser un centime. Le propriétaire doit rendre sa collection accessible au public mais reste maître de ses toiles, et il peut vendre une partie de son patrimoine, qui est exempté de l'impôt sur les œuvres d'art et de droits de succession. Depuis la fin du siècle dernier, les fondations familiales fleurissent sur le territoire helvétique.

Raoul La Roche, un Bâlois qui avait longtemps séjourné à Paris, a offert une collection impressionnante de Braque, de Gris et de Corbusier au Kunstmuseum. La Fondation Emmanuel Hoffman, pour sa part, a en partie financé la construction du Gegenwartskunst Museum. Outre les acquisitions du musée, elle achète chaque année pour 3 millions de francs suisses (l'équivalent de 12 millions de francs français) des œuvres contemporaines. Le musée possède déjà un fond important de Beuys et de Stella. A l'inverse des fondations familiales, les acquisitions sont définitives, les œuvres ne peuvent être revendues.

ALICE SEDAR

▶ Vente le 15 novembre, à New-York, chez Sotheby's.

François Furet Prix Montblanc de la Bibliothèque nationale

L'historien François Furet s'est vu attribuer le prix Montblanc de la Bibliothèque nationale, d'un montant de 100 000 F. Ce prix, décerné pour la première fois, doit couronner l'œuvre d'un écrivain, d'un essayiste ou d'un historien. Le jury est composé d'Emmanuel Le Roy Ladurie, Dominique Jamet, Françoise Cachin, Mona Ozouf, Jacques Julliard, Alain Minc, Edgar Morin, Jean-François Revel, Georges Suffert, Jean-François Drouard et Bernard Denet, directeur de Montblanc France.

Zen 49 à Saint-Priest

Neuf peintres allemands, au lendemain de la guerre se battent contre les suites du nazisme avec les armes de l'abstraction

C'est à Munich, ville autrefois illustrée par le Cavalier bleu, que quelques artistes allemands fondèrent, au lendemain de la guerre, le groupe Zen 49. Assez divers, ils se réclamaient moins de la pensée orientale que des réflexions de Kandinsky sur la spiritualité dans l'art et des leçons du Bauhaus. Ils se rassemblèrent dans l'art abstrait par vertu politique, s'insurgeant à la fois contre les séquelles internes de la politique nazie et contre le réalisme dogmatique des pays de l'Est. Ils avaient sans doute aussi l'ambition, en retrouvant une spécificité allemande, de l'insérer dans un grand courant international. La plupart d'entre eux, d'ailleurs, frappés d'interdit sous Hitler, avaient continué d'exercer leur art dans les petits formats facilement *camouflables de la vie clandestine*.

Malgré leur sympathie pour l'art français – ils invitèrent à leur seconde manifestation Pierre Soulages et Hartung, – il ne semble pas que le groupe Zen, en tant que tel, ait suscité la moindre curiosité à Paris. D'où l'intérêt historique de l'exposition présentée par Patrick Beurard au Centre d'art contemporain de Saint-Priest où la petite communauté abstraite *munichoise* se trouve reconstituée.

Sauf Rupprecht Geiger qui fait *surgir sur des formats non* traditionnels des couleurs bizarres, des apparitions abstraites dans un espace métaphysique, tous s'expriment *dans une harmonie des signes* et des couleurs, comme s'ils répondaient par un équilibre serein et une fête pour l'œil et l'esprit aux maléfices d'un passé récent. Cela vaut pour l'élégance éclectique de Baumeister – le plus connu, – les compositions de Werner qui rappellent le lyrisme de Kandinsky, les espaces poétiques de Fietz, de Berke ou de Hempel, les organismes bien cadencés de Winter ou les huiles sur papier de Cavael qui ont parfois des subtilités miniaturisées à la Klee.

Mais c'est sans doute Julius Bissier qui est le maître le plus proche du zen, justifiant à lui seul le titre du groupe avec des encres de Chine et des monotypes où le blanc du support compte autant, pour l'intensité, que la forme paraphée d'un pinceau très souple.

Les artistes de Zen 49 – la dernière manifestation du groupe eut lieu en 1955 – n'ont sans doute pas été des inventeurs. Ils reprennent une tradition abstraite là où la guerre l'avait interrompue. Avec bonheur et sensibilité. Leur musique d'après la nuit méritait d'être à nouveau entendue.

JEAN-JACQUES LERRANT

▶ Centre d'art contemporain de Saint-Priest : jusqu'au 26 novembre. Et ensuite au Cadran solaire, chapelle de l'Hôtel-Dieu à Troyes, du 16 décembre au 11 février.

ORCHESTRE DE PARIS
Societe des Concerts du Conservatoire
Directeur Musical Semyon Bychkov
Directeur Général Pierre Vozlinsky
SALLE PLEYEL 20 H 30
29, 30 novembre
En association avec le Festival d'Automne
Kent Nagano, direction
Nobuko Imaï, alto
DEBUSSY, Deux Nocturnes : Nuages – Fêtes
TAKEMITSU, A String around Autumn, pour alto et orchestre, création mondiale, commande du Festival d'Automne, avec le concours de l'Etat
BARTOK, Concerto pour orchestre, avec le concours de SUNTORY LIMITED
RENSEIGNEMENTS – LOCATION SALLE PLEYEL : 45630796

PIANO ★★★★
SALLE PLEYEL
4 et 5 DECEMBRE 20h30
BIRMINGHAM SYMPHONY ORCHESTRA
direction SIMON RATTLE
le 4 : MALHER symphonie N° 6
le 5 : STRAVINSKY - BRAHMS
LOCATION : 45.63.88.73

SALLE PLEYEL
ALBERT SARFATI présente
trois événements exceptionnels à ne pas manquer
Samedi 2 décembre 1989 à 20 h 30
LES VIRTUOSES DE MOSCOU
direction : VLADIMIR SPIVAKOV
solistes : DEMIDOVA - ZILBERSTEIN
SCHNITKE - SPIVAKOV - HAYDN - ROSSINI
Dimanche 17, lundi 18 et mardi 19 décembre 89 à 20 h 30
L'ORCHESTRE, LES CHŒURS ET LES SOLISTES DE L'OPERA DU BOLCHOÏ
direction : ALEXANDRE LAZAREV
Le 17 décembre : VERDI "REQUIEM"
Le 18 décembre : PROKOFIEV - RACHMANINOV
Le 19 décembre : PROKOFIEV - TCHAÏKOVSKI - BORODINE
Dimanche 14, lundi 15 janvier 1990 à 20 h 30
ORCHESTRE SYMPHONIQUE D'ETAT D'URSS
direction : EVGUENI SVETLANOV
avec les "Jeunes Prodiges"
EVGUENI KISSIN – MAXIME VENGEROV – VADIM REPIN
T. KHRENNIKOV - RACHMANINOV - TCHAÏKOVSKI
Location Salle Pleyel, agences, FNAC et par téléphone 45 63 88 73 - 45 61 06 30

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

CHATELET THÉATRE MUSICAL DE PARIS, Mercredi 15 novembre 12 h 45 – LES MIDIS MUSICAUX – JEUNES CHANTEURS ITALIENS – Marco CHINGARI, Baryton – Fernanda COSTA, Soprano – SHUJI YOKOHAMA, Piano – VERDI DONIZETTI BELLINI
Vendredi 17 novembre 12 h 45 – Tiziana FABBRICINI – SHUJI YOKOHAMA, Piano – VERDI, ROSSINI
AUDITORIUM THEATRE MUSICAL DE PARIS, Jeudi 16 novembre 19 heures – NASH ENSEMBLE DE LONDRES – Dir. : L. Friend – SPOHR, RAVEL, BRITTEN, MOZART
Mardi 21 novembre à 19 heures – CECILIA BARTOLI, mezzo-soprano – JEFF COHEN, piano – MOZART, ROSSINI, VIVALDI
Théâtre CHAMPS-ELYSEES, Jeudi 16 novembre 20 h 30, Valmalete – Mikhail RUDY – LISZT, RAVEL, CHOPIN
MUSÉE d'ORSAY Auditorium, Jeudi 16 novembre 20 h 30, Loc. Tél. 40-49-49-78 (p.e. Valmalète) B.A. Musique – QUATUOR MUIR – Jean-Philippe COLLARD, Piano – DVORAK, BRAHMS, FRANCK
THEATRE CHAMPS-ELYSEES, Vendredi 17 novembre (p.e. Valmalète) Werner, Loc. caisse Tél. : 47-20-36-37 – ORCHESTRE SYMPHONIQUE de COPENHAGUE – Dir. et piano : Philippe ENTREMONT – ABRAHAMSEN, MOZART, RAVEL, STRAVINSKY
CHATELET THÉATRE MUSICAL DE PARIS, Samedi 18 novembre 20 h 30, Lundi 20 novembre 20 h 30 – Georges PLUDERMACHER, Piano – BEETHOVEN, SCHUBERT, PROKOFIEV – STEVE REICH – Steve Reich and musicians – Cycle de créations du FESTIVAL d'AUTOMNE à PARIS
ÉGLISE SAINT-SÉVERIN, Dimanche 19 novembre 15 heures, Loc. libr. 17, rue Petit-Pont-Café St-Séverin, 3 FNAC (Kiesgen) – ORCHESTRE ET CHORALE KUENTZ – HAENDEL Dixit Dominus – MOZART Gde Messe en ut min.
SALLE GAVEAU, Dimanche 19 novembre à 17 heures (p.e. Valmalète) – ORCHESTRE DE CHAMBRE DE VERSAILLES – Dir. : Bernard WAHL – Sol. : Anne-Claude VILLARS, Violon – MOZART, SCHUBERT
SALLE PLEYEL, Lundi 20 novembre 20 h 30, Places de 100 à 300 F, Rens. tél. 45-61-06-30 (p.e. Valmalète) – ORCHESTRE NATIONAL SYMPHONIQUE D'URSS – Dir. : Yevgeni SVETLANOV – CHOSTAKOVITCH, PROKOFIEV, TCHAIKOVSKI, RACHMANINOV
Basilique Sainte-Clotilde, 23 bis, rue Las-Cases Paris 7e, Mardi 21 novembre 12 h 30, 18 h 30, ENTRÉE LIBRE, Rens. tél. 47-05-85-89 (p.e. Valmalète) – TON VAN ECK, Orgue – TOURNEMIRE, MONNIKENDAM, ANDRIESSEN, BARTELINK, LANGLAIS
Salle GAVEAU, Mardi 21 novembre 20 h 30 (p.e. Valmalète) – J.-M. Fournier prod. – Olivier CHARLIER, Violon – Anne-Marie MC.DERMOTT, Piano – SCHUMANN, PROKOFIEV, LEKEU
Palais OMNISPORTS PARIS-BERCY, Mercredi 22 novembre 20 h 30, Loc. Bercy, 3 FNAC, AGENCES, par tél. : 43-46-12-21 (p.e. Valmalète) – CONCERT DE MUSIQUE RUSSE – GRAND ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MOSCOU – CHŒUR ACADÉMIQUE ALEXANDRE YOURLOV – Dir. : VLADIMIR FEDOSSEIEV – TCHAIKOVSKI Litargie de Saint-Jean Chrysostome – PROKOFIEV « Ivan le terrible »
Gaveau, Mercredi 22 novembre à 21 h (p.e. Mondial Musique) – J.-M. FOURNIER PRODUCTIONS – QUATUOR SIMON – BEETHOVEN, Max d'OLLONE, BARTOK – Avec le soutien de Pechiney
Gaveau, Jeudi 23 novembre à 20 h 30 (p.e. Mondial Musique) – J.-M. FOURNIER PRODUCTIONS – ALDO CICCOLINI – SCHUBERT
SALLE PLEYEL, Lundi 27 novembre à 20 h 30 (p.e. Mondial Musique & Werner) – CHŒUR et ORCHESTRE COLONNE – Dir. : Carla Maria TARDITI – Ténor : Arley REECE – BERLIOZ : Benvenuto Cellini – ROUSSEL : Psaume 80 – FRANCK : Symphonie en ré mineur

LAMY
9 novembre - 16 décembre
Galerie Jacques ROYAN
22, rue Auguste COMTE
LYON . 78 37 18 81

CULTURE

MUSIQUES

Redécouverte de Le Sueur

L'Ensemble 2e2m ressuscite un oratorio oublié d'un compositeur qui fut le maître de Berlioz et de Gounod

Parmi les compositeurs français oubliés sur lesquels la célébration du Bicentenaire a jeté opportunément un peu de lumière, Jean-François Le Sueur (1760-1837) est jusqu'ici passé inaperçu. Lui-même ne s'en serait pas plaint car contrairement à Gossec il adhère que du bout des lèvres aux idéaux républicains. Malgré le grand succès d'un opéra comique d'après *Gil Blas la Caverne*, créé en 1793, Le Sueur ne devait connaître la consécration que sous l'Empire où son opéra *Ossian ou les Bardes* (1804) lui valut la protection de Napoléon. Mais son titre de gloire pour la postérité reste d'avoir été au Conservatoire, dont il fut l'un des fondateurs en 1795, le maître inspiré de Berlioz et de Gounod.

Il est toujours plus ou moins difficile de se faire une idée tangible d'une musique à la seule lecture des partitions, ce à quoi on est réduit dans le cas de Le Sueur, surtout quand l'écriture déconcerte par sa relative simplicité : des rythmes sans surprise, beaucoup d'accords parfaits, peu de modulations, une orchestration plutôt sage. Le témoignage de Berlioz louant l'étrangeté des mélodies, le coloris antique et les harmonies rêveuses des œuvres religieuses de Le Sueur est au fond plus instructif, car il parle de ce qu'il a perçu au-delà des notes et de leur apparente placidité.

Les couleurs poétiques des instruments

Pour un raison mystérieuse – et l'on s'en voudrait de chercher à l'éclaicir – c'est l'Ensemble 2e2m, spécialisé dans la création contemporaine, qui a pris l'initiative de présenter à la Fête de *l'Humanité* d'abord, puis au Théâtre Gérard-Philipe de Champigny, un oratorio de Le Sueur en deux parties : *Ruth et Néomie* suivi de *Ruth et Booz*, qui n'avait pas été exécuté sans doute depuis un siècle et demi. Jean Mongrédien dans l'ouvrage monumental qu'il a réservé à ce musicien méconnu (1) ne s'attarde guère sur ces deux cantates composées pour la chapelle des Tuileries, dont Napoléon avait confié la direction à Le Sueur, faute sans doute d'avoir pu les entendre. Car à l'audition on découvre une musique certes plutôt classique mais animée par un mouvement intérieur qui va toujours de l'avant, sans redondance, irrigué d'un souffle mélodique réel.

Les associations instrumentales (cors, altos, par exemple) produisent un effet assez singulier ; elles indiquent parmi d'autres indices que Le Sueur est attentif aux couleurs poétiques et que l'instrumentation, comme la composition en général, obéissent aux impératifs de l'expressivité plus qu'aux canons abstraits de la forme. Les idées abondent et sont rarement développées de façon régulière : elles se succèdent avec une logique intuitive et si l'on surprend ici et là des faiblesses harmoniques, voire des fautes au regard des traités, elles ne manquent pas de saveur.

C'est seulement à travers quelques détails que l'on pressent le Berlioz des premières cantates – *Herminie*, *Cléopâtre*, *la Mort d'Orphée*, *la Scène de la révolution grecque* (2) – ou de *l'Enfance du Christ*. On n'en est que plus sensible au mystère des relations qui unissent le disciple et le maître, à ce qui se transmet par-delà des esthétiques et des sensibilités différentes, à ce chemin que chacun fait en direction de l'autre et à cette brève fusion féconde qui prélude à un éloignement non moins fructueux.

Sous la direction de Paul Stefano, l'Ensemble 2e2m, le Chœur d'Ile-de-France (préparé par Serge Zapolsky), les solistes : Michèle Command, Catherine Thual et Gérard Garino ont insufflé à ces deux cantates une vie nouvelle dont on retrouvera bientôt l'écho direct sur un disque compact et sur les ondes de France-Musique.

GÉRARD CONDÉ

---

(1) *Jean-François Le Sueur*, par Jean Mongrédien, 1 200 pages, éditions Peter Lang (Berne). Distribué par les Presses universitaires de France.

(2) Les deux dernières ont été enregistrées récemment pour la première fois sous la direction de Jean Fournet avec *le 5 Mai* et *l'Impériale*, chez Denon CO 72 886.

Don Giovanni des rues

Suite de la première page

On retrouve ce drame dans la sérénade tout à fait tragique et le final du premier acte où Don Giovanni s'écroule, tandis que ses adversaires se dispersent, curieusement, au lieu de l'achever.

On pourrait certes relever d'excellentes idées de mise en scène qui expriment des rapports très réalistes ou brutaux entre les personnages, d'une vérité que voile le vernis policé du dix-huitième siècle, même si Peter Sellars a la main lourde dans les combats au couteau ou les gifles sonores infligées à Zerline.

Et le grand final empile assez drôlement quantité de péripéties inattendues : la chute du saint patron de l'église, que le Commandeur vient subrepticement remplacer ; le souper sur les marches, avec des boîtes du fast-food le plus proche, accompagné par les musiques de table que Leporello fait jouer par des cassettes ; l'apparition du Commandeur dans l'escalier du bordel, tandis que son cercueil monte au ciel ; et Don Giovanni entraîné dans un égout par une petite fille, pendant que, à côté, les damnés s'agitent dans leurs tombes, bientôt remplacés par les autres protagonistes devenus des âmes du purgatoire en prières...

L'interprétation musicale est honorable, sans plus, assez plate dans l'ensemble, avec le Northern Sinfonia de Newcastle, sous la direction du chef attitré de Sellars, Craig Smith. Les solistes sont d'abord d'excellents acteurs qui doivent se battre, s'étreindre, jouer du revolver, trépigner, casser des bouteilles, tout en chantant.

Certaines voix sont assez belles, mais on éprouve comme une gêne à les identifier avec les personnages qu'on a plaqués sur leur musique, car elles ne peuvent être désincarnées, en particulier Dominique Labelle, Anna passionnée et désespérée, et Lorraine Hunt, assez brillante Elvire, malgré des récitatifs perchés un peu énervants et une certaine monotonie des effets. On remarque surtout la voix très lumineuse de la Chinoise Ai Lan Zhu, une Zerline de forte personnalité (elle regarde même l'heure avant de dire *Andiam*)...

Les jumeaux Perry, deux Noirs athlétiques, ont des voix violentes, un peu épaisses par moment, mais ils s'imposent parfaitement dans leurs rôles, comme l'émouvant Masetto géant d'Elmore James et le Commandeur de James Patterson. Le timbre véhément de Carroll Freeman ne peut dissimuler une technique trop fragile, mais le personnage est un des plus originaux et insolites.

On attendra, pour apprécier l'OPA sur Mozart de Peter Sellars, les représentations des *Noces de Figaro* dans ce même théâtre.

JACQUES LONCHAMPT

▶ A la Maison de la culture de Bobigny, *Don Giovanni* les 15, 18, 20, 22, 24 et 27 novembre ; *les Noces de Figaro*, les 10, 12, 14, 17, 19, 21 et 23 décembre. Coproduction MC 93/Fondation musicale France-USA, conseil général de la Seine-Saint-Denis, Ile-de-France Opéra et Ballet (conseil régional), Centre international de création et diffusion artistiques, Alpha FNAC.

CINÉMA

Le premier Festival du film francais de Sarasota, Floride

Le Festival de Deauville a enfin un petit frère. Dès mercredi la petite ville de Sarasota se mettra pour une semaine aux couleurs françaises

Le premier Festival annuel du cinéma français à lieu, du 14 au 19 novembre, à Sarasota, en Floride. Station balnéaire nichée en bordure du golfe du Mexique, Sarasota est nantie d'un opéra, de salles de concert et d'un théâtre fonctionnant à longueur d'année. « *Le type même de population susceptible de s'intéresser au cinéma français* », dit Molly Haskell, responsable de la sélection des films.

Initiateur de la manifestation, Robert Johnson, sénateur de Floride, entend sans doute mieux faire connaître son Etat et donner à Sarasota une sorte de cachet culturel international. Les Français (qui ne connaissent que New-York et Los Angeles) désirent établir une tête de pont, un point de rencontre avec les distributeurs américains. Pour eux, le succès du festival se mesurera au nombre des cadres supérieurs mandatés par les studios ou les grands indépendants, et au nombre de films vendus. (Il fut donc un temps question d'organiser également un marché du film. « *Mais à raison de trois ou quatre films par jour sur moins d'une semaine*, estime Molly Haskell, *les deux manifestations risquaient de s'annuler mutuellement.* » L'idée n'en est toutefois pas abandonnée.)

Le premier Festival de Sarasota sera non compétitif. Certains cinéastes auraient été réticents et il paraissait absurde de mettre trois films sur douze hors compétition. Enfin, Haskell ne voulait entrer ni dans la politique du choix des jurés, ni dans celle des prix, « *bien que l'option soit ouverte pour les prochaines années, que je continue à m'en occuper ou pas* ». « *L'essentiel*, dit-elle, *était de mettre le festival sur orbite. Je me trouve déjà en grande partie récompensée : j'ai trouvé des films sur lesquels, si j'y venais en simple journaliste, j'écrirais avec enthousiasme.* »

Critique en renom, auteur d'un livre-somme sur l'image de la femme au cinéma, Molly Haskell est nourrie de cinéma français. Dans les années 60, c'est à Paris qu'elle le découvre. Elle passe sa vie à la Cinémathèque, entreprend de lire les *Cahiers du cinéma* : « *Quand j'en avais l'énergie... et un dictionnaire à portée de la main.* » De retour aux Etats-Unis, elle en suit l'édition anglaise publiée par le critique en chef du *Village Voice*, Andrew Sarris (dont elle deviendra l'épouse). « *New-York était un paradis pour les amoureux du cinéma français. Il y avait des tas de salles dites de répertoire, on y voyait s'affronter l'ancienne garde et la nouvelle vague qui entreprenait de la détrôner.* » Travaillant au French Film Office, elle voit débouler dans son bureau Rivette, Lelouch, Godard et Truffaut dont elle deviendra une des interprètes-traductrices favorites.

« *Le cinéma français a toujours dominé le marché de l'art et essai aux Etats-Unis.* » Même s'il a connu une traversée du désert, due, selon elle, à la réticence, réelle ou supposée, des jeunes en particulier à lire des sous-titres ; à la raréfaction des salles de répertoire. Disparu également, avec la libération sexuelle de l'écran, l'attrait « fruit défendu » du cinéma français.

HENRI BÉHAR

THÉATRE

Le désir et l'argent

« Les Fausses Confidences » : un Marivaux de la trempe des grands spectacles de la Salamandre

Le désir, l'argent, la réussite sociale et les laissés-pour-compte, il connait, Gildas Bourdet. On pourrait même dire que l'auteur du *Saperleau*, de *la Station-Service*, de *l'Inconvenant*, le metteur en scène du *Pain dur* de Claudel ne cesse de tourner autour de ces thèmes. Abordant pour la première fois l'œuvre de Marivaux, le directeur de la Salamandre à Lille, Théâtre national de la région Nord-Pas-de-Calais, sait tout à fait où il veut en venir. Il signe lui-même, comme il aime à le faire, un décor d'une beauté efficace.

L'image d'un dix-huitième siècle galant, futile, et d'un Marivaux à l'aune de son époque, est renvoyée en toile de fond. Un appartement gracieux, raffiné et bourgeois occupe l'arrière-scène : large volée de lourds escaliers de bois, panneaux peints de paisibles natures mortes, bouquets de fleurs sur les meubles en marqueterie composent ainsi un délicat tableau de maître où le ciel bleu derrière les hautes vitres vire parfois à l'orage.

Ce dix-huitième siècle n'est qu'un décor, l'on ne fait qu'y passer. De lourds et hauts panneaux gris l'occultent le plus souvent. Ils referment l'espace, emprisonnent les personnages confrontés à la seule vérité de leur cœur, pris au piège des jeux du désir, de l'argent et de l'amour-propre. Dans cette boîte, les couleurs des costumes, somptueux, et les ombres des cœurs flamboient de tous leurs feux.

Les Fausses Confidences : histoire d'une jeune et riche veuve qu'un valet amène à s'éprendre de son intendant à la jolie mine, mais fauché, est l'une des dernières pièces de Marivaux et l'une des plus empreintes de traces romanesques. Elle offre à Gildas Bourdet des personnages dont les atermoiements, ou les décisions, relèvent de solides raisons sociales, et non d'on ne sait quelle évanescence des cœurs. Gildas Bourdet ne force pas le trait, il laisse la langue parler et tisse d'un personnage à l'autre des liens ténus, mais criants de vérité.

Juliette Brac, par exemple, cette sèche et forte femme bourgeoise qui entend remarier sa fille noblement, parle, on l'entend, le même langage que Jean Leuvrais, l'oncle procureur de Dorante, dont l'accent est empreint de lambeaux terriens : pour eux, le mariage se monnaie, raisonnablement, c'est la règle. Le Comte (Jacques Le Carpentier) n'est pas ridicule, il a juste la manière et l'air un peu dépassé de sa classe. Il est, avec la mignonne et trop naïve petite Marton, la suivante d'Araminte (Sophie Bouilloux), le laissé-pour-compte du jeu que mènent Dubois et son maître Dorante. Car on ne lui donnerait pas le bon Dieu sans confession à cet amoureux-là, un tantinet bellâtre, arriviste du cœur mais pas seulement peut-être. Bruno Choël lui prête une fausse inconsistance parfaite.

Un pari sur la liberté

Dubois, le meneur de jeu proprement diabolique – mais où a-t-il appris cette science du cœur des femmes, – c'est Jacques Pieller, silhouette louvoyante, rapidité des gestes et des décisions. Dubois est sans doute l'un des valets les plus intelligents du dix-huitième siècle, l'un des plus froids aussi, inquiétant, sans aucun scrupule, avec des méthodes infaillibles. La grande figure du spectacle de Gildas Bourdet, la plus riche, c'est Araminte : Anne Kreis, digne et sensuelle, écartelée entre sa peur de déchoir en épousant son intendant, l'appel de ses sens, le flamboiement d'une dernière jeunesse, la chance d'un amour enfin romanesque.

Marivaux étudie la naissance de l'amour, non ses lendemains. Il applique un principe d'incertitude vertigineux. Ce vertige, Gildas Bourdet l'étale, avec jouissance mais il aime trop la comédie pour s'en priver : avec lui, Marivaux devient violent, presque réaliste, sans rien perdre de sa grâce comique, un peu amère.

ODILE QUIROT

▶ Maison des arts de Créteil. Jusqu'au 29 novembre. Tél. : 49-80-90-50.

DISQUES

Des inédits des Beatles

Les anciens Beatles (Paul McCartney, George Harrison, Ringo Starr et Yoko Ono-Lennon) viennent de conclure un accord avec EMI et Capitol Records au bout de dix années de procès. Apple, la maison de disques fondée par les Beatles en 1967, distribuée en Europe par EMI et aux Etats-Unis par Capitol, avait entamé une procédure contre ces deux firmes en 1979, les accusant de n'avoir pas versé la totalité des royalties dues au groupe. En 1987, les Beatles avaient en outre accusé leurs distributeurs d'avoir utilisé sans autorisation une de leurs chansons (*Revolution*) pour une publicité. Ils réclamaient cinquante millions de dollars de dommages-intérêts.

L'accord conclu entre les deux parties devrait permettre la sortie des inédits des Beatles dont la diffusion était bloquée. Versions alternatives de titres déjà connus, *covers* de classiques du rock ou compositions inédites de Lennon et McCartney, les archives d'EMI recèlent suffisamment de matériel pour réaliser plusieurs albums.

TGP SAINT-DENIS
THEATRE GERARD PHILIPE
Danse
L. ET EUX, LA NUIT
François Verret
15 au 18 novembre
POST-SCRIPTUM(S)
Stéphanie Aubin
23 au 25 novembre
Théâtre
LE CHIEN MORT
de Bertolt Brecht
mise en scène Filip Forgeau
avec Denis Lavant, Claude Guyonnet, Pierre Lacan, Denis Imbert
8 novembre au 10 décembre
THEATRE GERARD PHILIPE
CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL
59, Bd Jules Guesde SAINT-DENIS
M° Saint-Denis Basilique / RER Saint-Denis
Réservations 42 43 17 17

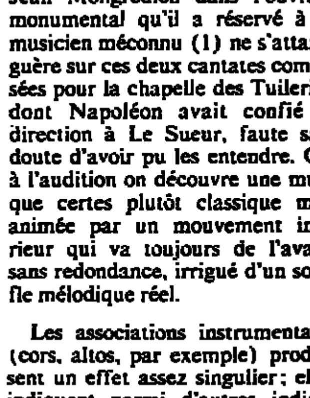

BAL DU MOULIN ROUGE
TEL: 46.06.00.19

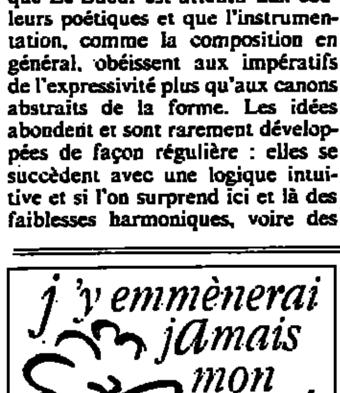

BAL DU MOULIN ROUGE
TEL: 46.06.00.19

Dans Télérama cette semaine

Les enfants malades de la télévision, est-ce bien sûr ?

La télévision mauvaise nourrice ? La télévision qui traumatise les enfants, qui les pousse à la violence ? Tout le monde le dit... sauf certains spécialistes des enfants. Au-delà des idées reçues, un débat contradictoire et... violent, que Télérama vous rapporte cette semaine.
La Perestroïka vue dans les rues de Moscou et de Leningrad. Un reportage de Télérama, surréaliste et inquiétant sur un peuple désorienté.
A propos du Prix Goncourt, vous vous amuserez à lire les portraits drôles et vachards des écrivains de leur temps, les frères Goncourt.
Et toujours dans Télérama, les livres, les films, les musiques, la radio et tous les programmes TV heure par heure.

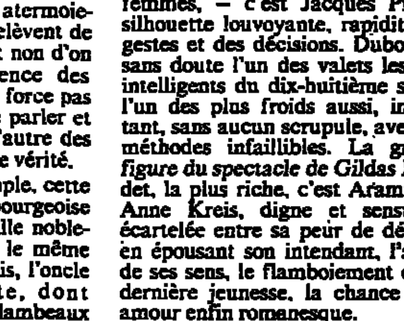

Télérama : l'intelligence des plaisirs.
Chaque mercredi, chez votre marchand de journaux.

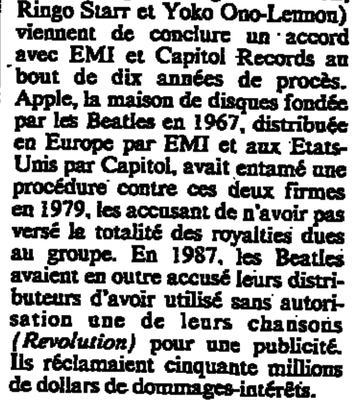

BAL DU MOULIN ROUGE
TEL: 46.06.00.19

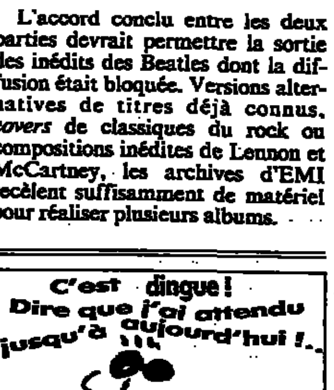

BAL DU MOULIN ROUGE
TEL: 46.06.00.19

DERNIÈRES
42 62 59 49
JARDIN D'HIVER
THEATRE OUVERT
LE BOURRICHON
de Joël Jouanneau
La magie opère. *Le Monde*
Miracle. *Libération*
Des acteurs admirables. *Le Quotidien*
Une saga burlesque et tendre. *L'Humanité*

SCIENCES • MEDECINE

Ulysse aux portes du Soleil

La sonde Ulysse passe un dernier examen avant sa conquête de l'espace

SON odyssée terminée, Ulysse s'ennuyait ferme à Ithaque auprès de Pénélope. Il tenta, raconte Dante, de convaincre ses anciens coéquipiers de partir à la découverte *« du monde inhabité au-delà du Soleil »*. Il s'agissait alors de franchir le détroit de Gibraltar pour aborder une zone inexplorée à l'époque. Près de trois mille ans après, les scientifiques de l'Agence spatiale européenne (ESA) et de la NASA ont baptisé Ulysse un petit robot qu'ils ont chargé de concrétiser à l'échelle cosmique le rêve fou du héros mythologique.

Cette sonde de 370 kilos et 1 milliard de dollars devrait aller examiner les pôles Nord et Sud du Soleil, s'affranchissant pour cela du plan de l'écliptique, qui, grossièrement, contient les orbites de toutes les planètes du système solaire (sauf celle de Pluton). Un périple qu'aucun engin fabriqué par l'homme n'a jamais réalisé.

Le voyage d'Ulysse (version 1990) fut imaginé par le physicien américain John Simpson en 1959. Le premier Spoutnik n'avait été lancé que deux ans auparavant et, pour les ingénieurs du spatial, une telle mission tenait encore, à l'époque, largement du domaine de la science-fiction. Mais les frontières du possible reculent avec le temps et, après avoir étudié le problème séparément, les scientifiques de la NASA et de l'ESA (qui s'appelait alors l'ESRO) décidèrent en 1974 de travailler ensemble sur le projet. La mission OOE (pour *Out of ecliptic*, elle ne prendra le nom d'Ulysse qu'en 1984) entamait une... odyssée de vingt-cinq ans.

Le lancement, prévu initialement pour février 1983, fut reporté successivement, pour des raisons techniques et budgétaires, à avril 1985, puis mai 1986. Mais, le 28 janvier de cette année-là, la navette *Challenger* explosait avec sept personnes à bord, soixante-quinze secondes après le décollage. Ulysse devait être son passager pour le voyage suivant ! Enfin, admis pour un vol cette année, il s'est fait souffler la place au dernier moment par la sonde Galileo, dont le lancement vers Jupiter, le 18 octobre, ne pouvait souffrir de retard. Fin de la série noire ? Ulysse a entamé, jeudi 9 novembre, pour la troisième fois en six ans, ses épreuves de « certification » dans les salles d'essais du Centre européen de recherches et de technologies spatiales (ESTEC) de l'ESA à Noorddijk (Pays-Bas), près d'Amsterdam. S'il a bien supporté ses trois « hibernations » successives passées dans son conteneur sous pression d'azote, il sera déclaré *« bon pour le service »*, et pourra être expédié à cap Canaveral.

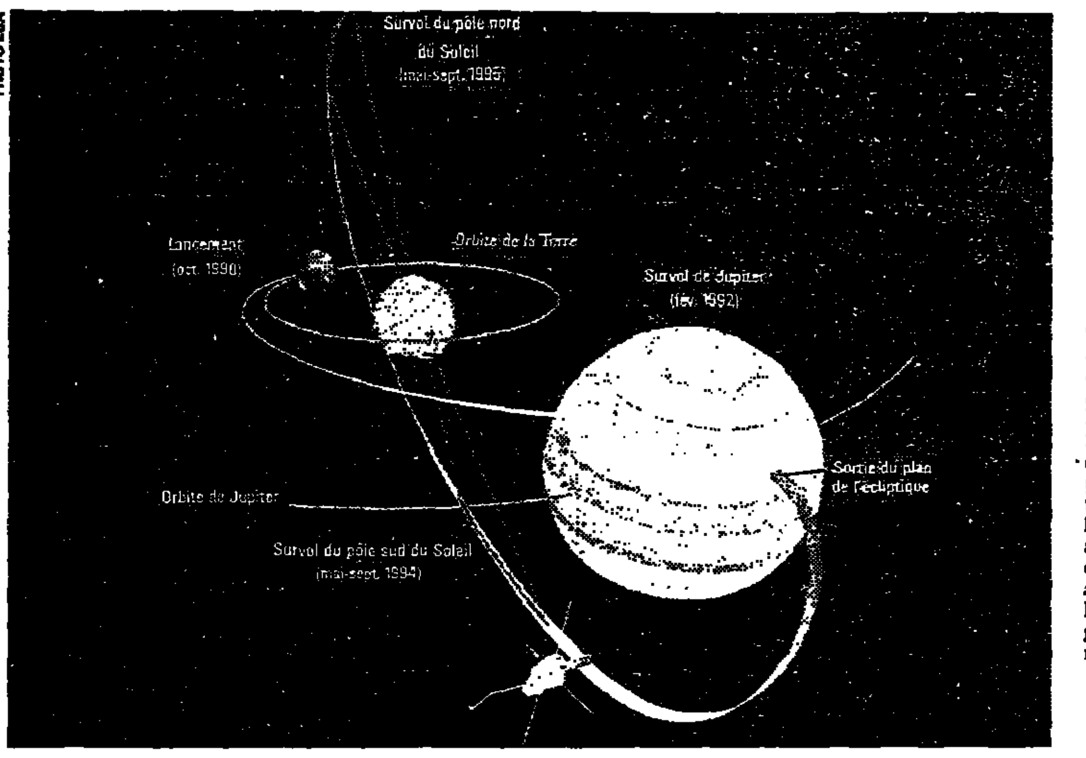

PHOTO ESA

Le jour du lancement — prévu le 5 octobre 1990 — le professeur John Simpson, qui a aujourd'hui soixante-treize ans, poussera probablement un énorme soupir de soulagement. Pourtant, le suspense ne fera que commencer. Larguée par la navette *Atlantis* à 288 kilomètres d'altitude, la sonde subira la poussée formidable de ses deux moteurs d'apogée, l'IUS (*Inertial upper stage*), et le PAM-S (*Payload assist module*).

« L'objet le plus rapide jamais construit »

Une manœuvre délicate : ces engins — de véritables fusées, de deux étages à poudre pour le premier, un seul pour le second — ont, jusqu'à présent, toujours été employés séparément et avec, parfois, de sérieux problèmes.

« Ulysse acquerra ainsi la vitesse de 15,4 kilomètres par seconde (55 440 km/h) par rapport à la Terre, 45,2 km/s par rapport au Soleil. Il sera alors l'objet le plus rapide jamais construit par l'homme », explique Derek Eaton, un Britannique, directeur du projet pour l'ESA. A cette allure, il lui faudra seize mois pour atteindre sa première étape, Jupiter, la plus grosse — et la plus massive — planète du système solaire. En la contournant, Ulysse pourra utiliser sa gravité, un peu à la manière d'une fronde, pour sortir du plan de l'écliptique (une manœuvre qui exige beaucoup d'énergie) dont il jaillira verticalement, comme une balle, avant d'infléchir sa course en une orbite très large autour du Soleil (voir le croquis). Il devrait survoler le pôle Sud solaire en mai et septembre 1994, et le pôle Nord exactement un an plus tard.

Le générateur d'électricité au plutonium dont il est doté devrait lui permettre de poursuivre son périple pendant de longues années encore, mais une rallonge budgétaire importante serait nécessaire pour le suivre depuis la Terre. Trop heureux de voir enfin leur « bébé » sur le point de partir, les scientifiques se refusent à tout pronostic : il sera toujours temps de décider en 1995...

Ulysse ne risque pas de se brûler les ailes : une fois installé sur son orbite, il ne s'approchera jamais à moins de 1,4 unité astronomique du Soleil (ou 210 millions de kilomètres, soit 1,4 fois la distance Terre-Soleil). Cette distance sera pourtant suffisante pour lui permettre de faire une ample moisson de données. *« Nous devons même nous attendre à des découvertes surprenantes auxquelles personne ne songe pour l'instant »*, estime Peter Wenzel, responsable scientifique de la mission. Jusqu'à présent en effet, aucun des engins envoyés pour observer le Soleil (le laboratoire spatial américain Skylab, ou les satellites allemand Helios et américain Solar Max) n'est sorti du plan de l'écliptique où se trouve aussi la Terre ; un peu comme si l'on voulait cartographier notre globe à partir d'un avion survolant uniquement l'équateur.

JEAN-PAUL DUFOUR

Lire la suite page 20.

Le corps céleste

Les médecins s'intéressent avant tout à l'homme malade. Et, quand ils étudient le fonctionnement du corps humain « normal », c'est le plus souvent du point de vue du « réparateur ». Aussi, dit Adila Kotovskaïa, spécialiste de médecine spatiale à l'Institut des problèmes biologiques et médicaux de Moscou, *« on connaît très mal actuellement la physiologie de l'homme en bonne santé »*. L'objectif de la médecine et de la biologie spatiales est exactement inverse : permettre au cosmonaute de vivre normalement dans des conditions auxquelles son corps n'est pas adapté, et qu'il devra subir pendant trois ans, par exemple, pour une mission vers Mars. Première étape : comprendre dans quelle mesure l'environnement influe sur le fonctionnement de l'organisme, et notamment la pesanteur, absente dans les vaisseaux spatiaux.

Grâce aux longs séjours déjà effectués en orbite, surtout par les Soviétiques (plus d'un an sans interruption), on sait aujourd'hui que la disparition de l'attraction terrestre perturbe la circulation sanguine, notamment veineuse. Le sang, qui n'est plus attiré vers le bas, a tendance à stagner dans certains organes. Guère surprenant non plus, les muscles, qui cessent d'être sollicités pour maintenir le corps en équilibre, ont tendance à s'atrophier. Mais l'apesanteur entraîne aussi une décalcification osseuse susceptible, en cas de séjour prolongé, de fragiliser le squelette des cosmonautes.

Les tests menés sous la direction du docteur Kotovskaïa lors de la « mission Aragatz » de Jean-Loup Chrétien à bord de la station soviétique Mir du 26 novembre au 12 décembre 1988 (*le Monde* du 23 novembre 1988), et récemment publié, ont permis l'étude d'autres conséquences encore plus étonnantes. C'est ainsi que le volume du plasma sanguin diminue d'environ 15 %, ce qui rend le sang plus épais, *« à la suite de changements hormonaux très complexes »*, explique le docteur soviétique. On constate par ailleurs une baisse du système immunitaire, mais cet affaiblissement n'est pas uniforme, et ne concerne pas, par exemple, les monocytes. *« Nous ignorons tout des raisons de ces phénomènes et espérons bien mettre à jour, à l'occasion de ces recherches, quelques données fondamentales sur le fonctionnement du système immunitaire »*, dit Adila Kotovskaïa. Autre curiosité : en apesanteur, les cosmonautes sont plus performants qu'à Terre dans certains tests de perception visuelle, et cette amélioration semble se prolonger un certain temps après leur retour...

Les retombées potentielles en médecine « classique » de telles recherches et découvertes sont énormes. Sur le plan des connaissances fondamentales d'abord, mais aussi, parfois, de manière plus surprenante. Les chercheurs soviétiques ont découvert ainsi que le corps de l'homme allongé horizontalement pendant de très longues périodes — donc le grand malade — subit des contraintes très proches de celles des cosmonautes flottant là-haut dans leur station orbitale, et constitue donc, pour eux, un « modèle » d'étude terrestre particulièrement intéressant. La boucle est bouclée...

J.-P. D.

POINT DE VUE

Non au ministère de la maladie !

par les professeurs Gérard Dubois, Claude Got, François Grémy, Albert Hirsch, Maurice Tubiana

Dans un texte sur la politique de santé remis à M. Claude Evin, ministre de la Santé (le *Monde* du 14 novembre), cinq experts avancent des propositions. Ils développent ici leur argumentation contre les drogues licites.

DANS une société dominée par l'économie, le débat sur la politique sociale se limite à la répartition des moyens financiers, au lieu de définir les objectifs et d'analyser les échecs, en particulier l'aggravation de l'inégalité des Français face à la maladie et à la mort.

Les responsables politiques sont inhibés par les groupes de pression économiques et sociaux ainsi que par la crainte de déplaire aux médias et aux publicitaires qui assurent leur promotion personnelle. Cette dérive est dans la logique d'une société où la fausse communication publicitaire tient lieu de présentation objective de la réalité et où le téléviseur remplace l'instituteur.

Quand la médecine était inefficace, l'inégalité acquise devant la mort provenait de l'alimentation du comportement individuel.

A la vision naïve du bon vivant insouciant et heureux, qui meurt un peu plus tôt que les autres mais après avoir « profité de la vie », se substitue l'image moins acceptable d'une société qui développe les risques et réduit les chances de survie d'une partie de la population qui ne bénéficiera pas de l'utilisation optimale des connaissances.

Notre société de sélection applique à la santé les mêmes méthodes qu'à l'économie. Elle sauve les plus aptes et abandonne les autres. Ce retour à la sélection naturelle indique l'abandon des idéaux de solidarité et de justice qui différencient une société des droits de l'homme d'une société de nature où les premières victimes sont les plus faibles et les plus démunis.

Quand une adolescente de douze ans allume sa première cigarette pour marquer son appartenance à un groupe et satisfaire à un conformisme, elle entre dans un processus d'intégration culturelle mutilant comparable à l'excision. Elle ampute à terme des possibilités fonctionnelles essentielles comme sentir un parfum, respirer et finalement vivre. Le conditionnement au tabac et au malheur est le résultat d'un conformisme manipulé par un marketing publicitaire disposant de 1 milliard de francs par an en France pour promouvoir des intérêts commerciaux. Comme tous les conditionnements à une drogue, c'est une privation de liberté.

Espérer que l'association des progrès thérapeutiques aux modifications de comportement réduira les dépenses de santé en raréfiant certaines pathologies risque d'être une illusion. Des économies peuvent être réalisées par des traitements efficaces et une meilleure utilisation des moyens, mais l'augmentation de la durée de la vie conduira une proportion plus grande de notre population à un âge où la dépendance augmente, engendrant des dépenses incompressibles car il s'agit de services et non de techniques ou de médicaments.

L'apparition de médicaments d'un coût élevé fait prévoir les difficultés à venir. Les techniques coûteuses seront rationnées, malgré l'accroissement des moyens financiers dont nous disposerons pour les mettre en œuvre, comme l'a été l'implantation des scanners ou de l'imagerie par résonance magnétique nucléaire.

Nous savons que la vie a un coût de quelques dizaines de francs par semaine de nourriture dans certains pays et de centaines de milliers de francs de technologie médicale dans d'autres. Une morale peu exigeante nous permet d'accepter que dans de nombreux pays la mort soit la conséquence de ces disparités. Nous avons encore quelques difficultés à reconnaître que dans notre propre pays certains meurent du fait de notre incapacité à maîtriser le développement des facteurs de risque et à assurer l'égalité de l'accès à la prévention et aux soins. Le réalisme serait de reconnaître nos limites.

⁂

Les moyens consacrés à l'évaluation de notre système de soins sont insuffisants. Le développement de médecines parallèles met le charlatanisme diplômé sur le même plan que les démarches évaluées objectivement.

L'abus de l'effet placebo s'apparente à une machine à sous associée au mépris de l'individu. Le doute scientifique et la tolérance ne doivent pas conduire au refus de l'objectivité et à l'exploitation de la crédulité.

Une politique de santé publique ne doit pas se contenter d'optimiser le fonctionnement du système de soins, elle doit élargir sa réflexion et coordonner son action avec d'autres aspects de la politique sociale. Il peut être plus intéressant pour une personne âgée de bénéficier d'une aide ménagère pendant quelques années ou d'un poste de télévision couleur que de séjourner une semaine en réanimation à la fin de sa vie.

La principale difficulté de la période à venir sera de savoir définir nos priorités. Il faudra non seulement refuser les faux progrès, mais surtout contrôler les progrès réels dont le coût dépasse nos possibilités de financement. Nous ne sommes pas convaincus de l'aptitude de notre système décisionnel à faire ces choix.

L'Etat « rationnel » est remplacé par un groupe de pression supplémentaire qui, au nom de l'efficacité et du développement économique, met en péril la société par son inaptitude à préserver ses qualités fondamentales : la transparence, le respect de l'avis majoritaire et tout simplement une morale.

Face à un rationnement des soins qui est inévitable, les actions de l'Etat devront être cohérentes dans tous les domaines ayant une relation directe avec la santé. La limitation des soins serait insupportable si, dans le même temps, nous continuions à organiser des actions contraires à l'intérêt de santé publique.

Nous nous réjouissons que le président de la République encourage son homologue colombien à lutter contre les narco-trafiquants, que le premier ministre dénonce le caractère insupportable de la mort de plus de dix mille Français sur les routes ou que le ministre de la santé sorte de son placard pour la dépoussiérer la loi de 1838 sur l'internement. Il ne faudrait pas que ces gestes sans grand intérêt pratique remplacent l'action dans les domaines où le pouvoir de l'argent et le clientélisme inhibent l'action de l'Etat.

⁂

La situation se résume de la façon suivante : quand des consommations (tabac, alcool) ou *des comportements* (conduite automobile) potentiellement dangereux pour la santé impliquent des groupes de pression socio-économiques puissants, l'Etat renonce à agir. Il transfère la plus grande part de responsabilité sur l'individu en laissant le champ libre aux acteurs économiques qui assurent la promotion du risque. Il expose ainsi les membres du groupe social les plus vulnérables à ce conditionnement au malheur *et à la mort, en particulier* les enfants et les personnes les plus fragiles, piégés par leur incapacité à maîtriser la société de consommation. Ce faisant, il met la France dans une situation d'infériorité par rapport à ses partenaires europées, la maladie et l'accident réduisant l'efficacité des entreprises.

Lire la suite page 20.

HACHETTE
Collection LIAISONS SCIENTIFIQUES
LA SCIENCE EN DIRECT

La Physique du Hasard
Ch. Ruhla
Préface d'A. Aspect
272 p. 185 F
Librairie Hachette
(1) 43 25 98 71
pour toute information souhaitée

Le vieil homme et le cœlacanthe

La pêche au cœlacanthe au large des Comores confirmera-t-elle la parenté de ce fossile vivant avec notre ancêtre poisson ?

LE cœlacanthe est de retour... et avec lui son cortège de mystères et d'hypothèses, qui passionnent depuis un demi-siècle le petit monde des ichtyologues. Partis le 26 octobre vers l'archipel des Comores, au nord de Madagascar, des scientifiques français, ouest-allemands et britanniques vont se succéder cinquante jours durant à bord d'un petit sous-marin pour observer, à plusieurs centaines de mètres sous la surface des eaux, les us et coutumes de ce poisson énigmatique. Un poisson venu du fond des âges, seul survivant d'un ordre de vertébrés que l'on croyait éteint depuis soixante millions d'années, et qui pourrait bien constituer l'un des chaînons manquants entre la vie aquatique et la vie terrestre.

Un animal de couleur bleu ardoise, aux formes arrondies, dont la taille n'excède pas les 2 mètres : qui pouvait imaginer, sous ces allures anodines, que le cœlacanthe serait promis à un tel destin ? Si la parole venait aux poissons, celui-ci les éclipserait tous en matière d'histoire ancienne. Il a connu les dinosaures, cohabité avec les premières fleurs et les premiers oiseaux... Et avec bien d'autres espèces plus archaïques encore, puisque son origine remonte au Dénovien, il y a de cela — excusez du peu — trois cent soixante-dix millions d'années. Un poisson tellement préhistorique que la possibilité d'en observer des spécimens vivants ne serait jamais venue à l'esprit des scientifiques, unanimement convaincus que la grande extinction d'espèces survenue à la fin de l'ère secondaire l'avait irrémédiablement rayé de la surface du globe.

« En dehors de l'homme... »

Du moins jusqu'en 1938... Car le 22 décembre de cette année-là, dans le port sud-africain d'East-London, un poisson insolite, empêtré dans les mailles d'un chalut, chamboula brusquement le savoir officiel des paléontologues. Conservatrice attachée au musée de la ville, Marjorie Courtenay-Latimer subodore aussitôt la trouvaille. Croquis de la bête à l'appui, elle alerte aussitôt le professeur J. L. B. Smith, ichtyologue réputé dans la région. Sa réponse, enthousiaste, ne tarde pas à venir : il s'agit bien d'un cœlacanthe. Un véritable fossile vivant miraculeusement rescapé, qui porte depuis lors le nom savant de *Latimeria chalumnae* — hommage à la perspicacité de la jeune conservatrice et souvenir du fleuve Chalumna, à l'embouchure duquel il fut capturé.

Malgré de multiples recherches, il faudra cependant attendre quatorze années — une éternité pour les spécialistes ! — avant qu'un deuxième spécimen ne soit retrouvé. Et pour cause : alors qu'on le cherchait le long de la côte africaine, la seule région d'élection que l'on connaisse actuellement au cœlacanthe se trouvait à quelque 3 000 kilomètres plus au nord, dans l'archipel des Comores. A l'issue de quelle mystérieuse aventure le premier spécimen fut-il retrouvé si loin de sa mer natale ? Personne, encore aujourd'hui, ne sait l'expliquer. Mais les quelque deux cents prises effectuées depuis lors au large des Comores témoignent de l'intérêt passionné que portent les paléontologues à ce revenant inattendu, seul survivant d'un groupe dont on recense, à ce jour, près de quatre-vingts espèces fossiles.

« En dehors de l'homme, le cœlacanthe est aujourd'hui l'animal dont l'anatomie est la mieux connue ! », affirme Daniel Robineau, sous-directeur au Muséum national d'histoire naturelle de Paris. A première vue, incroyable, tant le cheval, la souris ou même la mouche drosophile nous sont plus familiers que cet étrange poisson. Mais l'homme sait de quoi il parle : c'est dans son laboratoire d'anatomie comparée, à quelques enjambées du Jardin des plantes, que furent rédigés, pendant vingt-cinq ans, les trois volumineux tomes de *l'Anatomie de* Latimeria chalumnae — la Bible en matière de cœlacanthe. Un travail de bénédictin maintenant terminé depuis plus de dix ans, mais qui n'en continue pas moins, encore aujourd'hui, à déchaîner les controverses dans le milieu très fermé de l'ichtyologie.

Pour comprendre les raisons de ces débats passionnés, il faut savoir que le cœlacanthe appartient à la famille des sarcoptérygiens — encore dite « à nageoires lobées » — à laquelle appartiennent également les dipneustes et les rhipidistiens. Une famille de poissons comme il en existe tant d'autres, si ce n'est qu'elle héberge probablement notre ancêtre poisson... Et que celui-ci, ce fameux chaînon manquant qui expliquerait le passage de la vie aquatique à la vie terrestre, serait peut-être, justement, un cousin direct du cœlacanthe.

BIOS/J.-P. SYLVESTRE

Un véritable casse-tête

Cet ancêtre poisson, comment était-il constitué ? C'est là tout le problème. Certains de ses proches parents, certes, ont bien été retrouvés — mais à l'état de fossiles, et le plus souvent en fort piteux état. On devine donc sans peine l'espoir que pouvait susciter la découverte de ce fossile vivant, que l'évolution semble avoir miraculeusement épargné, dans la quête de nos lointaines origines. Intacte depuis des dizaines de millions d'années, son image n'allait-elle pas nous fournir, enfin, celle de ses ancêtres — et donc du nôtre ?

Une hypothèse d'autant plus plausible que le cœlacanthe, disséqué par l'œil averti des spécialistes, témoigna rapidement de solides aptitudes : une anatomie crânienne « prometteuse » et un vestige de poumon — certes non fonctionnel mais vestige tout de même. Seulement voilà : les dipneustes, toujours vivants, possèdent eux aussi de sérieux atouts pour postuler au titre. Dotés de poumons fonctionnels, la plupart possèdent également des narines internes — sans même parler des nageoires, qui présentent une ébauche de compartimentation osseuse. Et les spécialistes ne manquent pas aujourd'hui pour considérer le cœlacanthe comme un usurpateur — lui qui, dépourvu de narines internes, ne possède même pas l'ébauche de cloisonnement cardiaque qui signerait une évolution vers la vie terrestre...

« Tous ces traits diffèrent de ceux que l'on s'attendait à trouver chez un ancêtre des tétrapodes », affirme Peter Forey, spécialiste des cœlacanthes et conservateur adjoint au British Museum de Londres (1), pour qui *Latimeria « n'a pas été à la hauteur de la réputation qu'on lui prêtait au départ »*. Un point de vue qui ne fait cependant pas l'unanimité. *« Si son intérêt fondamental ne subsistait pas, pourquoi tous les spécialistes continueraient-ils à s'arracher cette espèce ? »*, rétorque Daniel Robineau. Dipneuste ou cœlacanthe, lequel de ces deux concurrents gagnera-t-il le privilège de figurer parmi les proches parents de nos ancêtres aquatiques ? Le débat est loin d'être clos. Et l'expédition qui démarre actuellement aux Comores ne fera sans doute — dans un premier temps — que compliquer encore la polémique, tant les querelles d'experts ressemblent dans ce domaine à un véritable casse-tête.

Commencée le 1er novembre, l'expédition promet d'être sportive : la mer n'est pas tendre en cette période de mousson (meilleure saison pour la pêche au cœlacanthe), et la plupart des observations doivent être faites de nuit, période durant laquelle le cœlacanthe profite de l'obscurité pour remonter à 300, voire 200 mètres de profondeur. Mais les chercheurs savent à quoi s'attendre : leur chef de mission, Hans Fricke, biologiste marin de l'Institut ouest-allemand Max-Planck de Seewiesen, avait organisé il y a trois ans, à l'aide d'un petit submersible, la première série de plongées visant à observer et à filmer le cœlacanthe dans son milieu naturel.

Coordonnée par Hans Fricke et Raphaël Plante, de l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (ORSTOM), l'équipe utilisera cette année un nouveau submersible de 3 tonnes équipé de caméras et de projecteurs, le *Jago*, qui permet d'emmener deux personnes jusqu'à 450 mètres pour des plongées de dix à douze heures. Ces dernières, qui se déroulent autour des deux îles de la Grande-Comore et d'Anjouan, devraient permettre d'affiner les premières observations — et notamment de préciser la place tenue par ce poisson dans l'évolution.

« Les plongées effectuées en 1986 nous ont déjà permis de découvrir un phénomène tout à fait remarquable, explique Raphaël Plante. *Le cœlacanthe nage comme trotte un cheval ou un chien, en utilisant ses quatre nageoires en synchronisation croisée... »* Une observation corroborant l'hypothèse selon laquelle les poissons sont autrefois sortis de l'eau pour évoluer vers les premiers quadrupèdes, et répondant, une fois encore, à ce que l'on peut attendre d'un précurseur des tétrapodes. Au-delà de cette préoccupation généalogique, les chercheurs espèrent également élucider le mystère de l'étroitesse de la répartition de l'espèce. Ils prévoient pour cela de faire avaler à un cœlacanthe un appât contenant un microémetteur d'ultrasons, afin de préciser les relations existant entre ses déplacements et les mouvements des masses d'eau.

Protéger l'espèce

Le grand rêve des ichtyologues serait, bien sûr, de capturer un cœlacanthe vivant pour l'observer en laboratoire. Mais l'entreprise, tentée en vain il y a quelques années par les Américains, se révèle singulièrement difficile : poisson des profondeurs, le cœlacanthe supporte très mal d'être remonté à la surface, où les eaux plus chaudes et pauvres en oxygène l'empêchent de « respirer » normalement. Munie d'un aquarium réfrigéré et pressurisé, une équipe japonaise, indépendante de l'expédition européenne et également sur place depuis quelques jours, réussira-t-elle la délicate mission ?

Reste que ces préoccupations demeurent fort éloignées de celles des pêcheurs des Comores, îles pauvres où se nourrir importe bien davantage que les querelles d'experts. Le nombre de cœlacanthes capturés chaque année excède rarement la dizaine, certes. Mais qui peut dire aujourd'hui combien de spécimens sont encore en vie, au sein d'une espèce dont tout indique la faible fécondité ? Pour augmenter ses chances de survie, le Conseil pour la conservation du cœlacanthe, fondé en 1987 à Moroni (capitale des Comores), se propose de coordonner les recherches et de faire campagne pour protéger l'espèce. Etablir une statistique fiable des prises et prévoir un encadrement de la pêche serait en effet une mesure de prudence élémentaire si l'on veut espérer résoudre, un jour, l'énigme de ce fossile vivant.

CATHERINE VINCENT

(1) *La Recherche* nº 215, novembre 1989.

Non au ministère de la maladie !

Suite de la page 19.

Evolution rapide des problèmes de santé publique, accroissement des inégalités, inhibition de l'Etat par des intérêts particuliers, le schéma est banal, mais le mécanisme intime de cette inefficacité n'est pas évident dans un pays dont le personnel politique a des qualités humaines indiscutables.

Au cours des actions de santé publique auxquelles nous avons participé, les obstacles furent les suivants :

● *Les grands désastres de la santé publique constituent des catastrophes « en miettes » qui ne mobilisent pas l'opinion.*

● *Les intellectuels de notre pays ne s'intéressent pas aux problèmes de santé publique.*

● *Notre système de décision politique a une efficacité décroissante.*

Dans l'aimable gabegie de la IVe République, voire au début de la Ve, il était encore possible d'obtenir une décision de santé publique en réunissant une majorité d'occasion sur un problème particulier. C'est devenu impossible en raison de la personnalisation du pouvoir et du bipartisme de fait qui réduit la marge de manœuvre des parlementaires.

Quand le Parlement a étudié en juin 1987 les propositions des centristes sur la publicité pour l'alcool, le RPR a supprimé des dispositions essentielles de ce texte et le centre s'est mis au garde à vous pour ne pas faire passer son projet avec les socialistes. Comme si une dissociation sur cet amendement mettait en cause la cohésion de l'ancienne majorité.

Il manque à notre pays une structure permanente et représentative capable de préciser les insuffisances de notre système de prévention ou de soins et de proposer des choix cohérents au gouvernement, qui seront mis en œuvre par les organismes les mieux adaptés à chaque problème (service du ministère, Comité français d'éducation pour la santé, INSERM, CNAM...).

Il faut, par ailleurs, ajouter que la personnalisation du pouvoir a transformé la prise de décisions en santé publique. Cet aspect du problème est rarement abordé, comme s'il était indécent de parler de la relation personnelle entre un personnage politique et un problème de santé publique. Nous ne pensons pas que ces faits exigent la même discrétion que la vie sentimentale. Il n'est pas imaginable que les politiques cherchent en permanence à s'imposer sur les écrans de télévision et exigent dans le même temps que leur attitude personnelle face à un problème de santé soit exclue de la représentation que l'on donne d'eux-mêmes alors qu'elle va déterminer leurs décisions.

Un fumeur « heureux » qui court à la catastrophe sans se poser de questions est un obstacle insurmontable quand il intervient dans un décision politique concernant le tabac.

Les hommes politiques ont un métier dangereux, leur rythme de travail, le climat de fausse urgence permanente dans lequel ils vivent, la concurrence, le souci de paraître pour exister, s'accompagnent fréquemment d'un mépris des facteurs de risque. Ils ont été sélectionnés sur des aptitudes à la lutte, et la fraction réduite qui atteint le véritable pouvoir est aussi représentative du Français moyen qu'Alain Prost du conducteur standard. Leur aptitude à prendre en compte des notions de santé et d'hygiène de vie qui sont aux antipodes de leur propre comportement est limitée.

Paradoxalement, quand ils ont pu, avec l'âge et l'expérience, maîtriser leurs habitudes dangereuses, leur regard se porte alors vers des horizons planétaires, et les préoccupations de santé de leurs concitoyens sortent de leur domaine d'intérêt.

Les politiques sont prisonniers des médias et des publicitaires qui assurent leur promotion. Ce facteur est le plus important et le plus inquiétant de la période actuelle. La politique sous les préaux d'école, soutenue par des militants bénévoles, est morte, remplacée par une promotion tapageuse faite au niveau national. Les campagnes publicitaires, les chapiteaux de cirque et les universités d'été coûtent cher. Le rôle des médias nationaux s'accroît avec la personnalisation du pouvoir. Toutes les conditions sont réunies pour placer les hommes politiques dans une situation de dépendance qui supprime leurs possibilités d'action de santé publique si elle entre en conflit avec les intérêts des médias et de la publicité.

Il est regrettable que les scandales financiers des partis politiques qui témoignent de l'impasse où ils se trouvent pour assurer leur publicité aient simplement provoqué une réaction inadaptée de contrôle et de limitation du financement alors qu'il serait plus efficace d'agir sur les possibilités de dépenses.

Admettre la publicité dans ce domaine, c'est accepter l'ingérence d'une méthode inadaptée par nature à l'adhésion politique, qui doit se fonder sur un raisonnement. La démarche publicitaire est une manipulation destinée à contourner les défenses logiques d'un individu.

Le gouvernement ne doit pas hésiter à mettre en œuvre une politique de santé publique et ne pas différer des mesures qui ont un intérêt général et le soutien de la majorité de la population. Si l'intérêt financier de groupes privés devenait le seul critère de décision, le rôle de l'Etat se réduirait à celui d'un arbitre qui compte les points et refuse de modifier des règles défavorables à l'un des camps. Le nombre d'exclus de la santé augmenterait. Il ne serait pas utile de maintenir un ministère de la solidarité, le tabac, l'alcool et l'accident pouvant exercer leur sélection sans le soutien de l'Etat. Un ministère de la maladie suffira.

Ce serait un triste épilogue pour 1989.

INDIVIDU ET SOCIÉTÉ

L'individu dans ses rapports avec la famille, l'école, la santé, etc.
Un regard sur les valeurs et les mutations de la société contemporaine.

- LA MÈRE
- L'ENFANT LECTEUR
- ODEURS
- ÉTHIQUE, CORPS ET ÂME
- ABANDON, ADOPTION
- MARIAGE, MARIAGES
- L'ESPRIT DES DROGUES
- DIMANCHE
- NOURRITURES
- L'HÔPITAL À VIF

— EN LIBRAIRIE —

autrement ÉDITIONS

Ulysse aux portes du Soleil

Suite de la page 19.

Cela était d'autant plus gênant que le plan équatorial est sans doute l'endroit le plus malcommode pour observer le Soleil, explique Peter Wenzel : *« Une zone très compliquée, un véritable embouteillage parisien à l'heure de pointe, où le vent solaire et le champ magnétique de l'astre se mêlent en des lignes de forces enchevêtrées, alors que ces phénomènes sont beaucoup plus simples, donc faciles à étudier, dans les régions polaires. »*

Le Soleil est en effet une énorme boule de gaz chaud (6 000 degrés en surface, 15 millions de degrés au centre), de 696 000 kilomètres de rayon. Malgré sa masse (332 946 fois celle de la Terre), sa gravité est insuffisante pour retenir la matière qui le compose, et s'échappe sous forme de plasma, un mélange d'électrons et d'ions d'hydrogène (atomes épluchés de leur électron), à raison d'un million de tonnes d'hydrogène par seconde, et à une vitesse variant de 400 à 1 000 km/s C'est le fameux « vent solaire », qui balaie tout le système solaire, l'englobant dans une sorte de gigantesque bulle en forme de galette effondrée au dessus des pôles du Soleil, et baptisée « héliosphère ». Les particules qui le composent sont chargées électriquement, et intimement liées aux lignes de forces du champ magnétique solaire. En raison de la rotation de l'astre, ces dernières s'enroulent en spirales complexes à proximité de l'équateur, alors qu'elles s'échappent perpendiculairement des pôles sans subir de déviation. Les régions polaires sont donc des points d'étude privilégiés.

Ulysse, qui est doté de neuf instruments ou expériences, recueillera cependant données et mesures pendant toute la durée de son périple qui lui fera parcourir des régions très diverses de l'héliosphère. Plus d'une centaine d'équipes de chercheurs sont à l'affût de la moisson scientifique qu'il devrait récolter. Sur la couronne solaire, l'héliosphère (vent solaire, champ magnétique, particules, bouffées d'ondes électromagnétiques, de rayons X), mais aussi la poussière cosmique venue des comètes, et les gaz neutres provenant de l'espace interstellaire susceptibles d'y pénétrer, et sur les rayons cosmiques émis par des galaxies lointaines. Ces derniers, estiment les chercheurs, devraient être moins perturbés par l'héliosphère au voisinage des pôles du Soleil, et il pourrait ainsi être possible d'en situer plus facilement la source. Accessoirement, Ulysse tentera de détecter au cours de son voyage les fameuses ondes gravitationnelles prédites par la théorie, et mesurera le champ magnétique de Jupiter lors de son passage au-dessus de cette planète.

L'intérêt d'une telle mission ? La recherche fondamentale, bien entendu. Parmi les quelque cent milliards d'étoiles qui composent notre galaxie, le Soleil est la seule qui soit à notre portée pour une étude détaillée. Toutes les découvertes le concernant devraient être extrapolables aux autres, et donc susceptibles de faire avancer notre connaissance de l'Univers. Mais le Soleil est aussi, et surtout, l'astre grâce auquel la vie est possible sur notre planète. Que les éruptions qui le secouent en permanence montent un peu en régime, et les communications hertziennes, ou la distribution d'électricité sont perturbées sur Terre (*le Monde* du 19 juillet 1989). Son influence sur le climat est aussi importante. Le voyage cosmique d'Ulysse est finalement assez... Terre à Terre !

JEAN-PAUL DUFOUR

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

Les dessous du Carrousel

Tout un quartier de Paris exhumé devant le Louvre

APRÈS la cour Carrée et la cour Napoléon, les jardins du Carrousel. De 1984 à 1986, des fouilles très importantes ont eu lieu dans la cour Carrée sous la direction de M. Michel Fleury et dans la cour Napoléon sous la direction de M. Yves de Kisch. Ainsi ont resurgi des pans de l'histoire de Paris (*le Monde* du 3 mai 1985), de celle du Louvre et de celle de tout un quartier de Paris qui a survécu jusqu'en 1852.

Depuis le 16 mai 1989 jusqu'au 15 août 1990, c'est le tour des jardins du Carrousel : 30 000 mètres carrés à fouiller (1) sous la responsabilité scientifique de M. Paul Van Ossel, chargé de recherche au CNRS. Actuellement, 18 000 mètres carrés sont déjà fouillés ou en cours de fouilles dans la partie nord de la cour, c'est-à-dire celle qui est la plus proche de l'aile du Louvre qui s'étire le long de la rue de Rivoli.

En l'état actuel des fouilles, M. Van Ossel estime que cinq pôles importants se dessinent.

Les plus vieux vestiges sont ceux des parcellaires (les limites des champs et prairies) du deuxième âge du fer, dit de La Tène (d'environ 500 avant Jésus-Christ jusqu'à la conquête romaine, en 51 avant notre ère) et du haut Moyen Age. Ce quartier de Paris était alors complètement rural, l'agglomération était limitée à l'île de la Cité et à la montagne Sainte-Geneviève. Les vestiges des parcellaires ne sont peut-être pas très spectaculaires. Mais leur étude détaillée devrait permettre de voir l'éventuelle évolution du paysage rural au cours de ces huit ou dix siècles.

Deuxième pôle, un quartier habité depuis le quinzième siècle jusqu'en 1563, année où Catherine de Médicis a décidé de construire le palais des Tuileries. La reine mère achète alors les terrains dont elle a besoin, y fait raser les maisons existantes, puis le sol est exhaussé. Si bien que les rez-de-chaussée de ce quartier sont très bien conservés. Ainsi voit-on très bien le lotissement organisé en lanières, sans doute sur des terrains de l'hôpital des Quinze-Vingts (2) selon un module régulier de 7 mètres, le long d'une rue sensiblement nord-sud, appelée « le chemin devant les Fossés » car elle longeait effectivement le système défensif de l'enceinte de Charles V. Les lopins ont, sur cette rue, une façade de 7, 14 ou 21 mètres ; ils ont tous une longueur de 55 mètres.

L'excellente conservation des rez-de-chaussée permet de voir les maisons et leurs communs, les appentis, les cabanes, les fosses à compost et à détritus organiques des jardins et même les racines des arbres en espaliers qui poussaient dans ces jardins le long des murs mitoyens. Il y a aussi des puits et des latrines qui ne sont pas encore fouillés, mais dont on est sûr qu'ils renferment beaucoup d'objets intéressants.

Un ouvrage formidable

Un peu plus récent est le troisième pôle, puisqu'il s'agit du premier projet que l'architecte choisi par Catherine de Médicis, Philibert Delorme, avait commencé à réaliser pour les Tuileries et qui a été vite abandonné. Ainsi a-t-on retrouvé le plan presque complet de l'aile nord conçue par Philibert Delorme. Il y a quelques fondations, mais il y a surtout les tranchées creusées pour des fondations qui n'ont jamais été posées. Comme le dit avec humour M. Van Ossel : « *Les fouilles ont découvert un plan fantôme très précis d'un palais jamais construit.* »

Tout autre est le quatrième pôle, puisque c'est un segment complet long de 200 mètres de l'enceinte de Charles V. Charles V avait fait construire autour de Paris un ouvrage formidable, au sens étymologique du terme. De l'intérieur de la ville vers l'extérieur, l'enceinte, en effet, comprenait d'abord un rempart principal, c'est-à-dire un gros talus de terre large à sa base de 20 à 30 mètres, dont la masse était retenue vers le fossé par un mur de pierres très élégamment taillées large de 3,50 mètres à la base. Ce mur a été retrouvé sur une hauteur de 2 mètres au maximum. Mais il devait, à l'origine, être haut d'environ 7 mètres.

Venait ensuite un énorme fossé (7 mètres de profondeur, 30 mètres de large) plein d'eau, comme en témoignent d'épais dépôts de vase. Après le fossé, il y avait un mur de contrescarpe, puis sans doute un autre fossé, un chemin, une levée de terre, un troisième fossé, un espace plat semé de pièges et un quatrième fossé. La largeur totale du système de l'enceinte – fait surtout de terre – était de 80 à 85 mètres. C'est le seul segment aussi complet de l'enceinte de Charles V jamais retrouvé.

Le cinquième pôle est émouvant. On y voit les traces indubitables de l'incendie mis volontairement, et rallumé deux fois, qui a dévoré pendant vingt-deux heures le « Logis des Suisses » le 10 août 1792, lorsque la foule a pris les Tuileries et renversé la royauté.

Le « Logis des Suisses » ne servait pas de caserne aux gardes suisses, mais il avait été construit au début du dix-huitième siècle dans la cour des Suisses, la plus septentrionale des trois cours s'étendant devant le palais vers le Louvre. Les fouilles ont mis au jour une cave à vins importante dans laquelle la chaleur a fait fondre les bouteilles entières ou cassées et dont les murs sont calcinés jusqu'à l'âme.

En cinq mois et demi et sur *18000 mètres carrés*, les fouilles des jardins du Carrousel ont mis au jour des vestiges remarquables de l'histoire de Paris. Il y a encore dix mois de travail et 12000 mètres carrés à fouiller.

YVONNE REBEYROL

(1) Dans la cour Napoléon, 28000 mètres carrés ont été fouillés.

(2) L'hospice des Quinze-Vingts, créé en 1260 par Saint Louis pour trois cents aveugles, était alors au coin de la rue Saint-Honoré et de la rue Saint-Nicaise (disparue au début du dix-neuvième siècle). Depuis 1870, il occupe son emplacement actuel rue de Charenton.

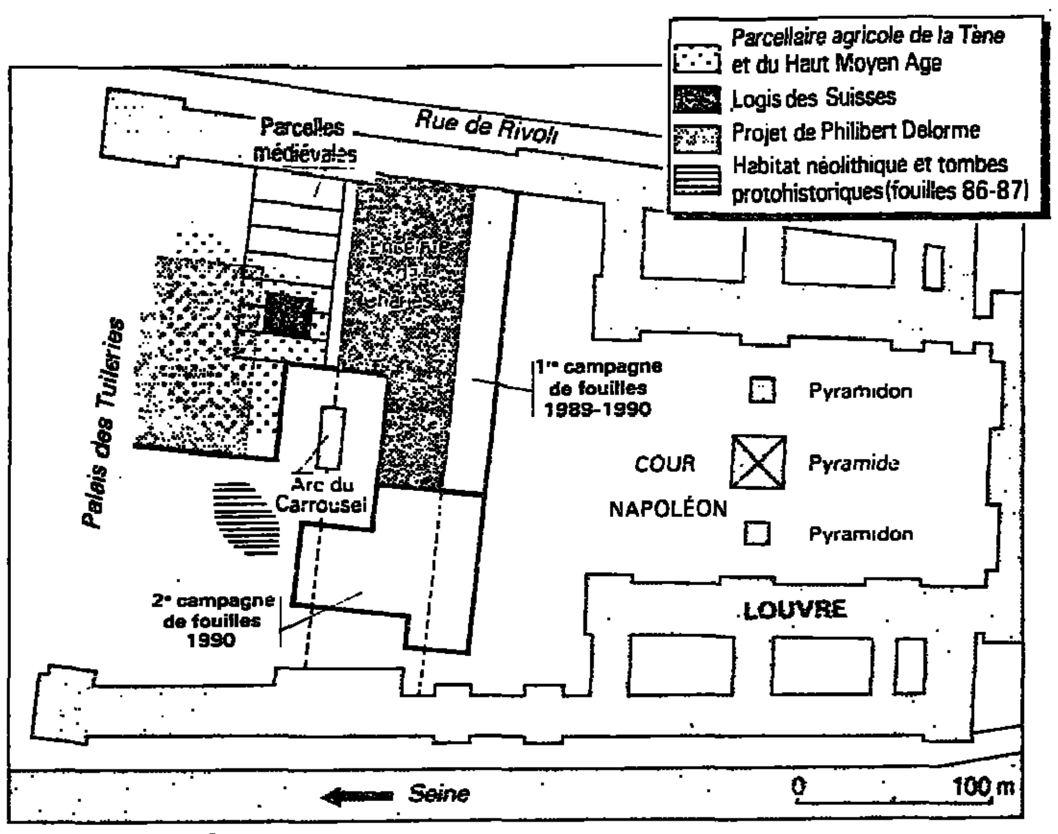

AGENDA

CINÉMA

Programmes du mercredi 15 au mardi 21 novembre

Nous publions désormais le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*.

Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes *reprises figureront dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté jeudi).*

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Les Vieilles Légendes tchèques (1953), de Jiri Trnka, 16 h ; la Mère (1926), de Vsévolod Poudovkine, 19 h ; le Pays d'où je viens (1956), de Marcel Carné, 21 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES-POMPIDOU
(42-78-37-29)

Révoltes, Révolutions, Cinéma : Histoires de la Révolution (1960, v.o. s.t.f.), de Tomas Guterriez Alea, 14 h 30 ; Pâques fleuries (1969, v.o. s.t.f.), d'Imre Gyöngyössy, 17 h 30 ; l'Esclave de l'amour (1976, v.o. s.t.f.), de Nikita Mikhalkov, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
2, Grande-Galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles
(40-26-34-30)

Le Paris des écrivains du XXe siècle : Jeune public : Théâtre d'enfants (1968) de Stephane Kurc, les Misérables (1933) de Raymond Bernard, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 16 h 30 : Jacques Prévert : Paris la belle (1928-1959) de Pierre Prévert et Marcel Duhamel, Jacques Prévert et... (1962) de A. Pozner, 18 h 30 ; Francis Carco : Paris en technicolor (1946) de Jean-Claude Bernard, Paris-Béguin (1931) d'Augusto Genina, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ABYSS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

ALICE (Tchécoslovaquie-Suisse-Allemagne-Grande-Bretagne, v.f.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

ARIEL (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

L'ARME FATALE 2 (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

ASTÉRIX ET LE COUP DU MENHIR (Fr.-All.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LES BAISERS DE SECOURS (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

BAPTÊME (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BATMAN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

BURNING SECRET (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CALME BLANC (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

CAMILLE CLAUDEL (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CHIEN DE FLIC (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

COMÉDIE D'AMOUR (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

COMÉDIE D'ÉTÉ (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE DERNIER CHEMIN DE WALLER (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

DERNIÈRE SORTIE POUR BROOKLYN (*) (All., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE... LA SUITE (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ERIK LE VIKING (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

ESCLAVES DE NEW YORK (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FILLE DE QUINZE ANS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

GREAT BALLS OF FIRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

HISTOIRES D'AMÉRIQUE (Fr.-Bel., v.o.) : *14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).*

HIVER 54 (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

I WANT TO GO HOME (Fr., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex (Le Grand Rex), 2e *(42-36-83-93) ; Bretagne, 6e* (42-22-57-97) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES INDIANS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AFFAIRE RUSSICUM. Film italien de Pasquale Squitieri, v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

L'APRÈS-OCTOBRE. Film algérien de Merzak Allouache, v.o. : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

JOHNNY BELLE GUEULE. Film américain de Walter Hill, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PORTRAIT CRACHÉ D'UNE FAMILLE MODÈLE. Film américain de Ron Howard, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY. Film américain de Rob Reiner, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LE TEMPS DES GITANS. Film yougoslave d'Emir Kusturica, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

J'ÉCRIS DANS L'ESPACE (Fr., v.o.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

JÉSUS DE MONTRÉAL (Can.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

JUSQU'AU BOUT DU RÊVE (A., v.o.) : *George V, 8e (45-62-41-46).*

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA LOI CRIMINELLE (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LE MAITRE DE MUSIQUE (Bel.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MOUNA (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

NOCE BLANCHE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NOCTURNE INDIEN (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

L'ORCHESTRE ROUGE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PAGES ARRACHÉES DU LIVRE DE SATAN (Dan.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

PERMIS DE TUER (Brit., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA PETITE VÉRA (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

PLUIE NOIRE (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

PUNISHER (*) (A.-Austr., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

RAIN MAN (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE : LES ANNÉES LUMIÈRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Images, 18e (45-22-47-94).

ROUGE VENISE (Fr.-It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SUIVEZ CET AVION (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

THE LAST OF ENGLAND (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

UNE SAISON BLANCHE ET SÈCHE (A., v.o.) : *Ciné Beaubourg, 3e* (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA VIE ET RIEN D'AUTRE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

WORKING GIRL (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

YAABA (Burkina-Faso, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES SÉANCES SPÉCIALES

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., lun. 21 h, dim. 17 h 15.

AMARCORD (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, ven. 16 h 30, lun. 21 h.

ASTÉRIX ET CLÉOPATRE (Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 40.

ASTÉRIX LE GAULOIS (Fr.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., sam. 15 h.

LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) mer., ven., dim., mar. à 13 h 10.

BLADE RUNNER (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., ven., lun. 17 h, sam. 22 h 15, mar. 19 h.

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : *Saint-Lambert, 15e* (45-32-91-68) mer. 18 h 45, dim. 21 h, lun. 15 h.

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer. 11 h 50.

DOUBLEPATTE ET PATACHON (Dan.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 13 h 45.

LES DOUZE TRAVAUX D'ASTÉRIX (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h 15, sam. 13 h 40.

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., dim. 20 h.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h, sam., dim. 13 h 15.

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 17 h.

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 14 h, jeu., sam. 18 h 15, lun. 20 h 20.

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) séances mer., ven., dim., mar. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après.

INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 22 h, ven., mar. 19 h 30, dim. 18 h.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, ven. 18 h 45, lun. 17 h.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (45-33-97-77) mer., ven., dim., mar. à 12 h.

LOLITA (Brit., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., jeu., lun. 21 h 20, dim. 17 h 20.

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., sam., dim. 18 h.

METROPOLIS (All., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 19 h 40, dim. 15 h 40.

MILLION DOLLAR LEGS (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 18 h 20, lun. 16 h 10.

MONSIEUR HIRE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h mar. à 17 h.

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 21 h.

L'OEUF DU SERPENT (*) (A., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. à 19 h, 21 h 20.

LES P'TITS SCHTROUMPFS (Bel.) : La Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 16 h 15.

LE PEUPLE SINGE (Fr.-Indon.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (Son SR) mer. 14 h, ven. 17 h 20, sam. 18 h 45, dim. 15 h 15, lun. 19 h, mar. 17 h 30.

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 16 h, lun. 12 h 30.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.f.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 20 h, ven. 21 h 30.

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) mer., jeu., dim., mar. à 12 h (le matin séances sur réservations pour les groupes).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 15 h 40, sam. 14 h.

LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., sam., dim. 15 h 45.

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam. 15 h 40, dim. 14 h : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 10 h, 14 h, sam. 15 h 40, dim. 14 h ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 15 h 30, sam. 15 h 15 ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 13 h 40, sam., dim. 15 h 15.

TEX AVERY FOLLIES (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam. 17 h 10.

TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h, dim. 13 h 40.

TOLÉRANCE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., lun. 22 h 10, jeu. 14 h, ven. 19 h 30.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., jeu., ven., sam. 16 h dim. 15 h 30, mar. 22 h.

TRON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h.

UN CHIEN ANDALOU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 19 h 30, sam. 19 h, lun. 18 h 30.

ZELIG (A., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 14 h 30, ven. 12 h 30.

LES FESTIVALS

ASPECT DU CINÉMA JAPONAIS A TRAVERS SOHEI IMAMURA (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Histoire du Japon racontée par une hôtesse de bar, mer., sam., dim. 14 h, jeu., ven., lun., mar. 17 h ; Désir meurtrier, mer., sam., dim. 18 h ; jeu., ven., lun., mar. 14 h : Eijanaika, jeu., lun. 14 h, sam. 16 h.

BRAVO FEDERICO FELLINI (v.o.), Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34). Les Feux du music-hall, mer., sam., lun., séances à 14 h 05, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h 05 film 10 mn après ; les Nuits de Cabiria, dim., mar., séances à 14 h 05, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h 05 film 10 mn après ; la Dolce Vita, jeu., ven., séances à 14 h 05, 17 h 20, 20 h 35 film 10 mn après.

CHRISTOPHE FARNARIER, Cinémathèque de la Ville de Paris, 17e (42-62-87-31). Love Kills, mer. à 18 h.

DREYER -CENT ANS (v.o.), 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00). Gertrud, mer., sam. 14 h, 16 h 40, 19 h 45, 22 h ; Ordet, jeu., dim. 14 h, 16 h 40, 19 h 45, 22 h ; Jour de colère, film ven., lun. à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 ; le Maître du logis, mar. à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10.

HITCHCOCK, LES ANNÉES D'OR (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40). *Fenêtre sur cour*, mer., dim., séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 8 mn après ; *l'Homme qui en savait* trop, jeu. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 25 mn après ; la Corde, ven. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après, séances de 22 h 20 précédée d'attractions ; Sueurs froides, sam., séances à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 20 mn après ; la Main au collet, lun., séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 15 mn après ; Mais qui a tué Harry ?, mar., séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 15 mn après.

JEAN COCTEAU CINÉASTE, Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77). Orphée, mer. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Aigle à deux têtes, jeu. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Testament d'Orphée, ven. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; les Parents terribles, sam. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Belle et la Bête dim. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Baron fantôme, lun. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Villa Santo Sospir, Le Sang d'un poète, mar. à 12 h 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

L'ACMA PRÉSENTE (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). La Mouette, jeu. 14 h, ven., lun. 19 h 30, sam. 17 h 40, dim. 16 h ; A l'ombre de la canaille bleue, (en présence de Pierre Clementi) jeu. 23 h 15 ; la Plaisanterie, (en présence de Roland Topor, Milan Kundera, Mira Chytilova) mar. 20 h 30.

LES DÉCENNIES PRODIGIEUSES DU CINÉMA ÉGYPTIEN (v.o.), Institut du monde arabe, 5e (40-51-38-38). Le Voleur et les Chiens, (stf) jeu. 17 h ; les Jeunes Filles modernes, (stf) jeu. 19 h 30, dim. 15 h ; Ma femme P.-D.G., (stf) ven. 17 h, dim. 19 h 30 ; la Faim, (stf) ven. 19 h 30 ; les Vacances de la mi-année, (stf) sam. 15 h ; Nil-Seine, sam. 17 h ; le Cœur de la nuit, sam. 17 h ; Mort parmi les vivants, (stf) sam. 19 h 30 ; les Folies de l'amour, (stf) dim. 17 h.

LES MARX BROTHERS (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). La Soupe aux canards, mer., dim., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Monnaie de singe, jeu., lun., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; les Marx au grand magasin, ven., mar., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Une nuit à l'opéra, séances à sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 15 mn après.

LES MIDIS DU LOUVRE, Auditorium du Louvre, 1er (40-20-52-29). Florence after the flood, lun. 12 h 30 Pl. : 20 F.

MARDIS JEAN VIGO, Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33). Le Sang du condor, mar. à 20 h 30.

NIKITA MIKHALKOV (v.o.), Cosmos, 6e (45-44-28-80). L'Esclave de l'amour, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Parentèle, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Cinq Soirées, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; les Yeux noirs, sam. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Quelques jours de la vie d'Oblomov, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Partition inachevée pour piano mécanique, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Sans témoin, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

PIER PAOLO PASOLINI (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). Théorème, mer., jeu. 12 h 30, 21 h 30, ven. 17 h 50, 23 h 15, sam. 19 h 40, dim. 12 h 30, 19 h 50, lun. 17 h 40, mar. 14 h 20 ; Porcherie, mer., jeu. 19 h 40, ven., dim., lun. 21 h 30, sam. 21 h 20, mar. 16 h ; Médée, jeu. 17 h 50, ven., sam., lun. 15 h 50, dim. 14 h, mar. 12 h 30 ; Mamma Roma, mer., mar. 17 h 50, jeu. 16 h, dim. 18 h.

ROBERTO ROSSELLINI (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Rome ville ouverte, ven. à 14 h, 16 h, 22 h, lun. à 14 h, 16 h, 20 h, 22 h ; Voyage en Italie, jeu. à 14 h, 16 h, 20 h, 22 h, sam. à 14 h, 16 h, 20 h ; Allemagne année zéro, mer. à 14 h, 16 h, 20 h, 22 h, dim. à 14 h, 16 h, 20 h, 22 h ; Stromboli, mar. à 14 h, 16 h.

RÉTROSPECTIVE INTÉGRALE MARGUERITE DURAS, L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Duras filme, La Classe de la violence, mer. à 12 h ; Dialogue de Rome, mer. à 14 h, 16 h, 20 h ; Nathalie Granger, mer. 16 h, 20 h ; Savannah Bay, c'est toi, La Caverne noire, Work and Words, jeu. 12 h ; Césarée, Les Mains négatives, Aurelia Steiner, jeu. à 14 h ; la Femme du Gange, jeu. à 16 h, 20 h ; Des journées entières dans les arbres, jeu. à 18 h, 22 h ; les Lieux de Marguerite Duras, ven. 12 h ; India Song, ven., dim. à 14 h, 18 h, 22 h ; Jaune, le Soleil, ven. à 16 h, 20 h ; Duras filme, La Dame des Yvelines, sam. à 12 h ; le Camion, sam. à 14 h, 18 h, 22 h ; les Enfants, sam. 16 h, 20 h ; Duras filme, La Couleur des mots, dim. à 12 h ; le Musica, dim. à 16 h, 20 h ; Fadeur sublime, Le Cimetière anglais, lun. à 12 h ; Son nom de Venise dans Calcutta désert, lun. à 14 h, 18 h, 22 h ; Détruire, dit-elle, lun. 16 h, 20 h ; les *Lieux de Marguerite Duras*, mar. à 12 h ; le Navire Night, mar. à 14 h, 18 h, 22 h ; Baxter, Vera Baxter, mar. à 16 h, 20 h.

WOODY ALLEN (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). Stardust Memories, *mer., séances à 14 h, 15 h 40*, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 5 mn après ; Intérieurs, jeu., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 5 mn après ; Prends l'oseille et tire-toi, ven., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 5 mn après ; Annie Hall, sam., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 5 mn après ; Manhattan, dim., séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 20 mn après ; Guerre et Amour, lun., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 5 mn après ; Broadway Danny Rose, mar., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 5 mn après.

A la suite d'une erreur technique, la ligne programme des Théâtres du vendredi 10 novembre, parue dans *le Monde* du 11 novembre, était *totalement* erronée. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 15 NOVEMBRE

« David », 11 h 30, Louvre, hall Napoléon, accueil des groupes (G. Marbeau-Caneri).

« Une croix d'orfèvrerie byzantine », 12 h 30, 6, place Paul-Painlevé (Musée de Cluny).

« Kathmandou, le pays de la déesse vivante », 12 h 30, 6, place d'Iéna (Musée Guimet).

« L'Inde ancienne : arts, techniques et savoirs. Les ivoires du trésor de Begrâm », 13 h 30, 6, place d'Iéna (Musée Guimet).

« Versailles : exposition « Charlotte Corday » au Musée Lambinet », 14 h 30, 54, *boulevard de la Reine (Office de tourisme)*.

« Cour Carrée du Louvre, architecture et pouvoir royal », 14 h 30, bassin central (Sauvegarde du Paris historique).

« Le siège du Parti communiste, chef-d'œuvre d'O. Niemeyer », 14 h 30, métro Colonel-Fabien (P.-Y. Jaslet).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Rues et maisons du cloître Notre-Dame », 14 h 30, portail central de Notre-Dame (Paris pittoresque et insolite).

« Le Louvre, des fortifications de Philippe Auguste à la Pyramide », 14 h 30, métro Louvre (C. Merle).

« Exposition « David » au Louvre », 16 heures, métro Palais-Royal, sortie face passage Richelieu (Approche de l'art).

« La peinture française au Louvre : *débuts du classicisme à l'époque de* Mazarin », 18 h 30, passage Richelieu (Arcus).

« Exposition David », 15 h 30, Louvre, sous le passage Richelieu (M.-G. Leblanc).

« Exposition Cartier », 18 h 45, hall du Petit Palais (M. Hager).

L'HIVER DES MUSÉES NATIONAUX

« Les thermes gallo-romains », 14 heures, 6, place Paul-Painlevé (Musée de Cluny).

« Art gothique » (première partie), 14 heures, Musée national des monuments français, palais de Chaillot.

« L'œuvre de Picasso », 14 heures, 5, rue de Thorigny (Musée Picasso).

MONUMENTS HISTORIQUES

« Histoire de la céramique : faïences islamiques et européennes », 15 heures, hall d'entrée du Musée de la céramique à Sèvres.

« Collèges et couvents de la montagne Sainte-Geneviève : écossais, irlandais et spiritains », 15 heures, 65, rue du Cardinal-Lemoine.

CONFÉRENCES

30, avenue Corentin-Cariou (salle Jean-Bertin), 18 h 30 : « Les grandes catastrophes d'avant l'histoire », avec E. Buffetaut, V. Courtillot, M. Javoy, R. Rocchia. Débat animé par J. Pénichon (Cité des sciences et de l'industrie).

18, rue de Varenne, 18 h 15 : « La tradition dans le judaïsme », avec le rabbin D. Messas (Fraternité d'Abraham).

55, rue du Cherche-Midi, 18 h 30 : « La SCIC et les architectes », par R. Moinard (Société française des architectes).

AGENDA

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5131

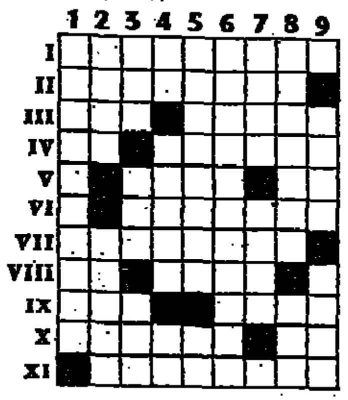

HORIZONTALEMENT

I. Le coin du feu. – II. Endroit propice aux confidences. – III. Indien. Pas dans l'ordre. – IV. Bout de bois. *Comme une* affaire dont on ne parle plus. – V. Mot d'enfant. Pronom. – VI. Qui est privée d'un certain sens. – VII. Traitée comme un enfant. – VIII. Préposition. Crier comme un porteur de bois. – IX. Fit l'innocent. Coule en Afrique. – X. Agir comme un démon. Est parfois sur les dents. – XI. Pour l'atteindre, il suffit d'arriver.

VERTICALEMENT

1. Peut être un cri vraiment cochon. – 2. Libéraux quand ils *sont beaux. A parfois du mal à se* faire obéir. – 3. Brame. Peut blesser. Est parfois sous le bonnet. – 4. Participe. Evalue le premier la vitesse de la lumière. Caché. – *5. Pour purger une commère.* Préposition. – 6. Sont vraiment de beaux patelins. – 7. Rincé par un indiscret. Mis au courant. – 8. Qui a une forme d'outre. Partie d'un tout. – 9. Elément de troc. Pauvre homme.

Solution du problème nº 5130

Horizontalement

I. Maladies. – II. Ecueil. As. – III. Cierges. – IV. Hé ! Ee. Usé. – V. Ara. Super. – VI. Nicot. Pis. – VII. Certitude. – VIII. Ehonté. – IX. Té. On. – X. Eden. Cran. – XI. Et. Piano.

Verticalement

1. Méchanceté. – 2. Acierie. Ede. – 3. Lue. Acre. Et. – 4. Aéré. Othon. – 5. Digestion. – 6. Ile. Tn. Ci. – 7. Supputera. – 8. Sa. Séide. An. – 9. Averse. Ino.

GUY BROUTY

CAMPUS

Les Palois quittent Pau

Près de la moitié des diplômés des cinq dernières promotions de l'école supérieure de commerce de Pau travaillent en dehors de leur région (Aquitaine ou Midi-Pyrénées). Près d'un quart sont en région parisienne et autant sont répartis dans le reste du territoire. 20 % seulement sont installés dans les Pyrénées atlantiques. Ce constat, qui ressort d'une enquête réalisée par l'école auprès des employeurs de leurs diplômés, à l'occasion de la sortie de sa vingtième promotion, illustre la tendance générale des « petites » écoles de commerce à déborder du cadre régional qui était le leur à l'origine.

Près de 40 % ont trouvé un emploi dans le secteur financier (expertise, comptabilité, finance ou direction financière) et une proportion équivalente dans les secteur commercial (ingénieur commercial, marketing, publicité, import-export). La moitié d'entre eux travaillent dans des entreprises de moins de 100 salariés, surtout pour les intermédiaires de l'industrie et du commerce (49 %) ou pour l'industrie (36 %), avec une forte proportion dans l'agro-alimentaire. Plus de 40 % ont trouvé leur job par les petites annonces parues dans la presse. L'éventail des rémunérations est relativement large et reflète la diversité des *situations des diplômés, puisque – pour les cinq promotions réunies – il va* de moins de 120 000 F annuels (pour 20 % d'entre *eux)* à plus de 180 000 F pour les deux denières promotions et de 169 000 F pour les plus anciens.

La satisfaction des employeurs qui utilisent les services des diplômés de l'ESC Pau est très forte : plus de 80 % estiment qu'ils s'adaptent rapidement et plus de 90 % qu'ils apportent un plus à l'entreprise et qu'ils ont de bonnes possibilités d'évolution de carrière.

F. G.

Les jésuites et l'école

Les jésuites du CERAS *Recherche et action sociale* organisent, du 23 juillet au 1er février 1990 à Chevilly-Larue (Val-de-Marne), une session sur le thème *« Ecole et société ». Réunissant* des prêtres, des religieuses et des responsables pastoraux, elle est ouverte aux laïcs, en particulier ceux qui participent aux aumo*neries des collèges et lycées.*

▶ CERAS-Session. 14, rue d'Assas, 75006 Paris. Tél. : 45-48-52-51.

Langues vivantes

L'association des professeurs de langues vivantes organise deux journées d'études, les 18 et 19 novembre, à Roubaix, sur *« l'enseignement préescondaire des langues vivantes »,* avec des spécialistes français et étrangers.

▶ APLV, 19, rue de la Glacière 75013 Paris. Tél. : 47-07-94-82.

(Publicité)

Le renouveau du service public a... rendez-vous au CNIT

Le Premier Ministre, M. Michel ROCARD, décernera le 23 novembre 1989, au CNIT Paris-La Défense, les prix TERRITORIA aux fonctionnaires les plus innovants pour améliorer la gestion locale.

L'administration se modernise et le prouve. C'est dans le CNIT, le plus grand centre de Communication et d'Echanges du monde que se tiendra la 3e Convention TERRITORIA. De nombreuses personnalités politiques, Jacques MELLICK, Ministre délégué à la Mer, Michel GIRAUD, Président de l'Association des Maires de France, Jean-Michel BAYLET, Secrétaire d'Etat chargé des Collectivités locales..., du monde de l'entreprise, Christian PELLERIN, PDG SARI, Christian SASTRE, PDG groupe AZUR, et de l'Administration, Alcide de GAGNE, Directeur de la Ville d'Ottawa, Georges LACROIX, Président des Ingénieurs des villes de France... réfléchiront ensemble sur le thème « Secteur Public/Secteur Privé : comment mieux réussir ensemble ? » Le colloque animé par le journaliste François Henri de VIRIEU sera suivi d'une cérémonie de remise des Prix.

Au cours de celle-ci, le Premier Ministre, M. Michel ROCARD, décernera les récompenses aux fonctionnaires les plus innovants en matière de gestion locale.

Si le renouveau du Secteur Public passe par la mutation des technologies et des mentalités, le 23 novembre 1989 il passera aussi par... le CNIT

Renseignements : Association TERRITORIA Hôtel-de-Ville, 92300 LEVALLOIS PERRET Tél. : 47-31-11-35.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 14 novembre

TF 1

- **20.40 Cinéma : Il est génial, papy !** □ Film français de Michel Drach (1987).
- **22.15 Magazine : Ciel, mon mardi !** Avec Roger Hanin.
- ***23.45 Journal et Météo.***
- **0.05 Série : Intrigues.**
- **0.30 Série : Mésaventures.**
- **0.55 TF1 nuit.**

A 2

- **20.35 Cinéma :** ***Les diamants sont éternels.*** ■ Film britannique de Guy Hamilton (1971). *Aventures spectaculaires de James Bond. Femmes plus ou moins fatales, déluge de gadgets.*
- **22.35 Flash d'informations.**
- **22.40 Magazine : Stars à la barre.** Présenté par Daniel Bilalian. Thème : L'école laïque et la religion.
- **0.05 Quand je serai grand.** Invité : Jacques Toubon.
- **0.10 Informations : 24 heures sur la 2.**
- **0.30 Météo.**
- **0.33 Soixante secondes.** François Gros, biologiste.

FR 3

- **20.35 ▶ Téléfilm :** ***Paris mirage.*** *Un jeune provincial dans la capitale.*
- **22.05 Journal et Météo.**
- **22.30 Télévision régionale.**

CANAL PLUS

- **20.30 Cinéma : Mon ami le traître.** □ Film français de José Giovanni (1988). Avec Valérie Kaprisky, André Dussolier.
- **22.25 Flash d'informations.**
- **22.30 Cinéma : Silverado.** ■■ Film américain de Lawrence Kasdan (1985) (v.o.).
- **0.35 Sport : Les jeux du siècle.** Automobile : Grand Prix de formule 1 du Portugal 1987 ; Moto : Grand Prix 500 centimètres cubes de RFA 1985.

LA 5

- **20.40 Cinéma : Samson et Dalila.** ■ Film américain de Cecil B. De Mille (1949). *La légende biblique vue dans le style baroque et kitsch propre à Cecil B. De Mille, mais la version doublée est insupportable.*
- **23.00 Série : Le voyageur.**
- **23.30 Magazine : Nomades.**
- ***0.00 Journal de minuit.***

M 6

- **20.30 Série : Les jupons de la Révolution.** Talleyrand, de Vincent de Brus. *Le jeune abbé passait beaucoup de temps dans les maisons closes...*
- **22.10 Magazine : Ciné 6.**
- **22.30** ***Cinéma :*** **La vengeance d'Hercule.** ■■ Film franco-italien de Vittorio Cottafavi (1960).
- **0.00 Six minutes d'informations.**
- **0.05 Musique : Boulvrock'n'hard.**
- **1.00 Rediffusions.**

LA SEPT

- **20.30 Documentaire : Les camps du silence.**
- **22.25 Cartes postales vidéo.**
- **22.30 Documentaire : Archives du vingtième siècle, José Bergamin.**
- **23.30 Danse : Changing steps.** Ballet de Merce Cunningham.
- **0.10 Documentaire : Vladimir Horowitz.**

FRANCE-CULTURE

- **20.00** ***Musique : Le rythme et la raison.*** Luigi Dallapiccola. 2. Le sentiment de la captivité et la quête de la liberté.
- **20.30 Archipel science.** Une affaire de faux : des crânes à ne pas prendre au sérieux.
- **21.30 Rencontres franco-allemandes 1989.** Les fondations culturelles de la maison commune.
- **22.40 Nuits magnétiques.** Rondes de nuit.
- **0.05 Du jour au lendemain.**
- **0.50 Musique : Coda.** Art of noise.

FRANCE-MUSIQUE

- **20.30 Musique ensembles.** Antiphoniesmoi, de Halffter ; Fancy de Bon ; Arco I pour violoncelle seul de Malec ; Lumières de Guang-Ling *de Chen ; Concerto pour violoncelle de Darbellay,* par l'Ensemble Denosjours, dir. Jean-Luc Darbellay, sol. : Hanssi Karttunen, violoncelle.
- **22.30 L'univers non tempéré.** Musique traditionnelle canadienne.
- **0.00 Club d'archives.** Piero Coppola dirigeait la *musique française. Œuvres de Debussy,* Dukas, Indy, Chabrier.

Mercredi 15 novembre

TF 1

- **14.25 Club Dorothée.**
- **17.55 Série : Hawaii, police d'Etat.**
- **18.55 Avis de recherche.**
- **19.00 Feuilleton : Santa-Barbara.**
- **19.25 Jeu : La roue de la fortune.**
- **19.55 Tirage du Tac-O-Tac.**
- **20.00 Journal, Météo, Tapis vert et Loto.**
- **20.45 Variétés : Secrée soirée.** Invités : Charles Aznavour, Carole Bouquet. Variétés : Jimmy Sommerville, Bernard Lavilliers, Laurent Voulzy et Elsa, les Infidèles, les Gipsy Kings...
- **22.35 Magazine : Ex libris.** Moscou-Pékin : les secrets passent à l'Ouest. Expliquez-moi : Victor Suvorov *(La brise-glace),* Alain Peyrefitte *(Quand la Chine s'éveillera),* Ya Ding *(Les 55 jours de Pékin* [photos] *) ;* Extérieur livre : Hélène Carrère d'Encausse *(L'empire éclaté),* John Le Carré *(La Maison Russie),* Duo Duo, poète chinois en exil au Canada, La plus grande librairie de Chine à Shanghaï ; Exploration : Victor Segalen.
- **23.35 Journal et Météo.**
- **23.55 Feuilleton : Heimat.**
- **0.55 TF 1 nuit.**

A 2

- **14.15 Eric et compagnie.**
- **16.20 Magazine :** ***Euroclic.***
- **16.35 Feuilleton : Les années collège.**
- **17.00 Magazine : Drôle de planète.**
- **17.20 Magazine : Graffitis 5-15.**
- **18.15 Série : Les voisins.**
- **18.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
- **19.00 Série : Top models.**
- **19.25 Jeu : Dessinez, c'est gagné !**
- **20.00 Journal et Météo.**
- **20.35 ▶ Série : Sentiments.** Une saison de feuilles, de Serge Leroy. *Une comédienne atteinte de la maladie d'Alzheimer.*
- **22.05 Flash d'informations.**
- **22.10 Magazine : Place publique.** Thème : Drôles d'universités.
- **23.27 Quand je serai grand.** Invité : Patrick Dupond.
- **23.30 Informations : 24 heures sur la 2.**
- **23.50 Météo.**
- **23.57 Soixante secondes.** Jack Lang.
- **0.00 Magazine : Figures.** Jacques Attali, conseiller spécial auprès du président de la République.

FR 3

- **14.00 Magazine : Montagne** (rediff.).
- **14.30 Jeu : Cherchez la France.**
- ***15.00 Questions au gouvernement*** **à l'Assemblée nationale.**
- **17.00 Flash d'informations.**

De 17.05 à 18.00 Amuse 3.

- **18.00 Magazine : C'est pas juste.**
- **18.30 Jeu : Questions pour un champion.**
- **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
- **19.51 Dessin animé : Kimboo.**
- **20.00 Jeux : La classe.**
- **20.35 Théâtre : Le veilleur de nuit.** Pièce de Sacha Guitry. *Un jeune artiste peintre très entreprenant.*
- **22.05 Journal et Météo.**
- **22.30 Magazine : Océaniques.** Les heures chaudes de Montparnasse, de Jean-Marie Drot. 7. En souvenir d'Alberto Giacometti.
- **23.25 Cinéma : Folie suisse.** ■ *Film franco-suisse de Christine Lipinska* (1986). Avec Richard Bohringer, Daniela Silverio, Jean-François Balmer. *D'après un roman de Jacques Perry, la curieuse histoire d'une dérive, d'une recherche d'identité poussée jusqu'au bout. Excellente interprétation. Ce film n'a jamais été distribué au cinéma. Regrettons l'heure tardive.*
- **0.50 Musiques, musique.** Missa Sancta Caecilia (Sanctus), de Haydn.

CANAL PLUS

- **15.40 Téléfilm : Un amour hors saison.**
- **17.25 Cabou cadin.**

En clair jusqu'à 21.00.

- **18.15 Dessins animés : Ça cartoon.**
- **18.30 Top 50.** Présenté par Marc Toesca.
- **19.20 Magazine :** ***Nulle part ailleurs.*** Invitée : Carole Laure.
- **21.00 Cinéma : Malone.** ■ Film américain de Harvey Cokliss (1987). *Un ancien agent de la CIA se retire du circuit. Il est amené à lutter contre une organisation d'extrême droite. Un scénario bien fouillé de Christopher Frank sur le thème du complot politique occulte.*
- **22.25 Flash d'informations.**
- **22.35 Sport : Football.** Match qualificatif pour la Coupe du monde : Ecosse-Norvège (en différé de Glasgow).
- **0.10 Cinéma : Hidden.** ■ Film américain de Jack Sholder (1987) (v.o.).
- **1.45 Sport : Les jeux du siècle.** *Golf : Le British Open 1977 ; Tennis : Finale du* Tournoi de Roland-Garros 1983 : Noah-Wilander.

LA 5

- **13.30 Série : Baretta.**
- **14.30 Série : L'inspecteur Derrick.**
- **15.30 Série : Kung fu.**
- **16.45 Dessins animés.**
- **17.30 Magazine : En route pour l'aventure.**
- **18.00 Dessins animés.**
- **18.50 Journal images.**
- ***19.00 Série : Happy days.***
- **19.30 Le bar des ministères.**
- **20.00 Journal.**
- **20.30 Divertissement : Drôles d'histoires.**
- ***20.40 Série : Sur les lieux du crime.*** *Une enquête du commissaire Schimanski.*
- **22.20 Série : La loi de Los Angeles.**
- **23.20 Magazine : Réussites.**
- **0.00 Journal de minuit.**
- ***0.05 Feuilleton : Les héritiers.***

M 6

- **14.35 Série : Les années coup de cœur.**
- **15.00 Magazine : Roxanne Roll.**
- **15.30 Feuilleton : Les aventures de Tom Sawyer.**
- **16.05 Roxanne Roll** (suite).
- **17.10 Série : L'homme de fer.**
- **18.05 Variétés : Multitop.**
- **18.35 Série : Le frelon vert.**
- **19.00 Série : Magnum.**
- ***19.54 Six minutes d'informations.***
- **20.00 Série : Madame est servie.**
- **20.30 Téléfilm : Les derniers jours d'un caïd.**
- **22.10 Magazine : Culture pub.**
- ***22.40 Documentaire :*** **Les chemins de la guerre.** 8. De la Pologne à la guerre mondiale.
- **23.30 Six minutes d'informations.**
- **23.35 Variétés : Fréquenstar.**
- **1.00 Rediffusions.**

LA SEPT

- **16.00 Méthode Victor : Allemand et espagnol.**
- **16.30 Documentaire : Angano Angano, nouvelles de Madagascar.** De Marie-Clémence et César Paes.
- **17.40 Cinéma : Le beau mariage.** ■■ Film d'Eric Rohmer (1982). Avec Béatrice Romand, André Dussolier, Arielle Dombasle.
- **19.20 Court métrage.**
- **19.30 Documentaire : Ce qui me meut.** De Cedric Klapisch.
- **20.00 Documentaire : Préfaces, Salvador Espriu.**
- **20.30 Feuilleton : Sainte Thérèse d'Avila** (5e épisode).
- **21.30 Série : It's our world** (5).
- **22.00 Magazine : Imagine.**
- **22.30 Documentaire : Jazz à Paris.**
- **23.30 Théâtre : Les petits pas.** Pièce de Jérôme Deschamps.
- **0.45 Cinéma : Tanguera.** Film allemand de Heinz Peter Schwerfel (1988).

FRANCE-CULTURE

- **20.30 Tire ta langue.**
- **21.30 Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada.
- **22.00 Communauté des radios publiques de** ***langue française.***
- **22.40 Nuits magnétiques.** Rondes de nuit.
- **0.05 Du jour au lendemain.**
- **0.50 Musique : Coda.** Art of noise.

FRANCE-MUSIQUE

- **20.30 Concert** (donné le 19 octobre au Théâtre des Champs-Elysées) : Quatuor à cordes nº 15 en mi bémol mineur op. 144, de Chostakovitch ; *Quatuor à cordes nº 15 en la mineur* op. 132, de Beethoven, par le Quatuor Borodine.
- **23.07 Jazz-club.** En direct du Petit Opportun à Paris : Aldo Romano (batterie), Franco D'Andrea (piano), *Paolo Fresu (trompette)* et Furio Di Castri (contrebasse).

Audience TV du 13 novembre 1989 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A 2	FR 3	CANAL +	LA 5	M 6
19 h 22	55.7	*Santa Barbara* 23.3	*Top models* 3.4	*Act. région.* 20.1	*Nulle part* 2.0	*Happy Days* 4.3	*Magnum* 2.9
19 h 45	58.5	Roue fortune 26.0	Dessinez 9.4	19-20 infos 11.7	Nulle part 3.9	Bar ministères 2.3	Magnum 4.8
20 h 16	70.5	Journal 29.4	Journal 15.2	La classe 10.5	Nulle part 3.4	Journal 5.8	Mme est servie 6.2
20 h 55	75.1	Bonne Espérance 23.4	Le bluffeur 24.1	Sirène Mississipi 12.7	Hidden 4.1	Des filles canons 5.6	Shangaï surprise 7.7
22 h 08	68.8	Bonne Espérance 21.0	Le bluffeur 24.9	Sirène Mississipi 11.1	Flash info. 1.9	Des filles canons 6.9	Sanghaï surprise 5.7
22 h 44	30.7	Chocs 14.9	Comment ça va 5.5	Soir 3 3.4	Lundi sport 1.8	Ecran pub. 3.0	Mutants Sylvestre 2.1

هكذا من الاصل

COMMUNICATION

Les retards de la télévision par satellite

Des chaînes en quête de décodeurs

A 36 000 kilomètres d'altitude, un engin de 2 milliards de francs tourne quasiment à vide depuis un an. Lancé en octobre 1988, il devait permettre à TDF 1 d'inaugurer, après dix ans de tergiversations, l'ère glorieuse de la télévision par satellite. Mais, à l'exception de la SEPT, les chaînes autorisées par le Conseil supérieur de l'audiovisuel n'émettront pas avant le printemps, voire l'automne 1990... faute de décodeurs.

En avril dernier, le Conseil supérieur de l'audiovisuel autorisait six chaînes de télévision à occuper les cinq canaux du satellite TDF1, en orbite depuis octobre 1988. Le « bouquet » de chaînes composé par le CSA devait satisfaire tous les goûts : culture avec la SEPT, cinéma avec Canal Plus (et son homologue allemande), jeunesse avec Canal Enfants, sport avec Sports 2/3, musique avec Euromusique.

Depuis, seule la SEPT est venue occuper la place qui lui était destinée. Isolée, elle désespère de trouver son public, et milite pour obtenir des fenêtres hertziennes. Car ni les antennes de réception, ni surtout les décodeurs nécessaires aux chaînes cryptées et payantes ne sont encore disponibles en quantité. Et les réseaux câblés ne touchent qu'une petite minorité de Français.

Ce retard industriel rend prudents les *opérateurs des futures* chaînes payantes. Leur compte d'exploitation ne prévoit pas de diffusion sans public. Canal Plus, Canal Enfants, Sports 2/3 ne viendront pas épauler la SEPT avant le premier semestre 1990 au mieux. Ils doivent, d'ici là, s'entendre sur l'exploitation d'un parc de décodeurs adapté à la norme D2-Mac Paquet, choisie pour TDF1 car elle permettra une évolution ultérieure vers la télévision haute définition.

Carte commune ?

Malgré l'insistance du CSA, pressant les opérateurs d'agir dans une parfaite harmonie en vue de séduire le public sans lui compliquer la tâche, nul ne sait encore comment seront commercialisées ces chaînes. Au plan technique, les choix sont faits, en faveur d'une norme de cryptage dite « Eurocrypt », associée à une carte à mémoire fabriquée par Bull, dite « PC2 ». Mais cette solution ne présage en rien des formes d'abonnement proposées au public.

Canal Plus, forte de ses presque trois millions d'abonnés, des commandes de décodeurs qu'elle a passée à sa filiale Eurodec, ou de sa récente pise de contrôle de l'antenniste Tonna, n'est pas la plus pressée d'aboutir à une carte unique d'abonnement, valable pour les trois chaînes cryptées. La chaîne d'André Rousselet a passé un accord avec Canal Enfants – dont elle détient 10 %. Mais elle veut en savoir plus sur les projets de Sports 2/3 avant de faire « carte commune », et d'engager ainsi sa réputation.

En face, la chaîne sportive, associant les deux chaînes publiques et le groupe Chargeurs de M. Jérôme Seydoux, joue les hérauts de la carte unique. Elle en fait une question de principe, de « pluralisme ». Et menace implicitement d'abandonner le satellite si elle ne peut s'insérer dans une construction économique cohérente. Sports 2/3 aurait un prétexte tout trouvé : le canal qui lui est réservé sur TDF1 est en panne. Et elle devra attendre TDF2, le secours de TDF1 en février prochain, pour espérer diffuser ses programmes. Le délai n'aurait guère d'importance : compte tenu du calendrier sportif, la chaîne vise un démarrage en vraie grandeur à l'automne 1990.

Dans ces difficiles négociations, Sports 2/3 peut compter sur le soutien objectif de France Telecom. Celle-ci a commandé ses propres décodeurs, et souhaite moins que tout autre voir Canal Plus occuper un monopole de fait dans la gestion technique des chaînes payantes. Aussi France Telecom a-t-elle proposé à Sports 2/3 de gérer ses décodeurs, à un prix d'environ 42 francs par mois et par abonné (alors que Canal Plus proposerait 59 francs). Ce seul énoncé des prix internes montre d'ailleurs que le jeu n'est intéressant, pour les opérateurs, que si un individu s'abonne à plusieurs chaînes, divisant ainsi les coûts. D'où l'importance de la « carte unique ».

Derrière ces querelles de décodeurs, c'est toute l'organisation de l'audiovisuel futur, basé sur le péage, qui accouche dans la douleur. Y a-t-il place, à côté de Canal Plus, pour une deuxième filière de télévisions payantes ? Chacun sait que cette filière ne sera pas amortie avec les seules chaînes de TDF 1. Mais chacun sait aussi que les « fonds de commerce » ouverts maintenant prendront de la valeur au fil des années.

Le téléspectateur, lui, attendra encore un peu les décodeurs... et les programmes. Quant au CSA, arbitre théorique de la discussion, il souhaite avant tout que les opérateurs s'accordent entre eux. « *Chacun fait son cinéma... codé* », explique un observateur, qui compte sur le réalisme économique pour trouver un terrain d'entente entre M. Rousselet et M. Seydoux.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Au Japon

Les deux programmes de la NHK ont séduit 1,8 million de foyers

Au pays du Soleil-Levant, plus de 1,8 million de foyers sont en mesure (moitié directement, moitié *via* les réseaux câblés) de capter les deux programmes diffusés par la NHK, la télévision publique, sur le satellite BS2-B. Le prix des équipements de réception directe a beaucoup baissé, pour s'établir maintenant entre 2 500 et 4 500 francs, pour une antenne de 30 à 40 centimètres de diamètre et un boîtier d'adaptation.

En se branchant, au rythme de 70 000 foyers par mois, sur ces nouvelles chaînes, le public japonais confirme ainsi qu'il est parmi les plus friands de nouveautés, lui qui dispose pourtant de nombreuses télévisions hertziennes terrestres, publiques et privées.

Car un seul des deux programmes diffusés est original. De plus, la NHK rencontre des obstacles, techniques et politiques, dans l'aventure du satellite. Son premier satellite BS2-A, lancé en 1984, a terminé sa vie active. En orbite depuis 1986, le deuxième, BS2-B, connaît des problèmes techniques qui ont incité les Japonais à commander aux Etats-Unis un satellite de secours, BS2-X, en attendant une deuxième génération de satellites, les BS3. Prévus pour la fin 1990, ceux-ci véhiculeront, outre deux chaînes de la NHK, une chaîne privée du consortium JSB, Japan Satellite Broadcasting.

Côté finances, depuis août 1989, une redevance spéciale de 930 yens par mois (environ 40 francs) pour la réception des chaînes par satellite a été instaurée, qui s'ajoute à la redevance traditionnelle de 45 francs par mois. Mais seul un quart environ des Japonais concernés paient cette taxe, aucune sanction n'étant prévue pour les contrevenants. Quant aux réseaux câblés, ils rechignent à aider la NHK à collecter cette redevance, et se plaignent du handicap qu'elle constitue pour leur propre commercialisation.

Maquillages... haute définition

Si la NHK pousse néanmoins les feux de la télévision par satellite, c'est d'une part parce qu'elle y voit le seul moyen d'augmenter ses ressources, et de l'autre parce qu'elle prépare ainsi l'avènement de la télévision haute définition. Avec une heure par jour de programmes en norme Hivision sur son satellite, la NHK joue les pionniers... à destination d'un public quasi inexistant.

Car les matériels permettant de visionner ces programmes en haute définition n'existent qu'à quelques exemplaires, dans des lieux publics. Ces expériences mettent néanmoins en lumière une série de changements dont la TVHD sera le moteur. Dans un domaine au moins, la finesse de cette technologie va faire bouger les apparences : constatant que le maquillage des *présentateurs* devenait par trop visible sur ces nouvelles images, la firme de cosmétiques Shiseido vient de lancer une gamme de fards spéciaux baptisée « Hivision make-up »...

M.-C. I.

En Grande-Bretagne

La bataille d'Angleterre de M. Murdoch

Depuis plus de trente ans, deux *chaînes publiques (BBC1 et* BBC2) et deux privées (ITV et Channel 4) se partagent les faveurs du public britannique, le plus gros consommateur de télévision d'Europe. Et ITV détient le monopole du principal marché de publicité télévisée du continent, plus de 18 milliards de francs. Alléchés par ce pactole, deux groupes de chaînes par satellite se livrent une lutte sans merci pour la maîtrise du ciel anglais.

Rupert Murdoch a été le plus rapide. Le milliardaire australien, naturalisé américain, se préparait depuis longtemps. Dès 1983, il rachète une des premières chaînes par satellite, et la transforme en Sky Channel, essentiellement reçue sur les réseaux câblés du Benelux. Mais sa véritable offensive *date de l'été 1988. Il annonce* à grands fracas la création d'un esemble de quatre chaînes, baptisé Sky Television, et véhiculé (en norme PAL) par le satellite luxembourgeois Astra, qui permet une réception directe avec les petites antennes paraboliques de 60 centimètres de diamètre, qu'Amstrad promet de vendre moins de 200 livres (2 200 F).

Avant même le début des émissions, en *février 1989*, la presse Murdoch (un tiers des quotidiens du royaume, dont le *Times* et le *Sun*). Las ! les antennes promises ne sont pas au rendez-vous dans les magasins ; les publicitaires font la fine bouche en raison du peu d'audience ; et l'alliance scellée avec Disney pour une cinquième chaîne *dans le bouquet de Sky* vole en éclats avant même d'exister.

Les pertes s'accumulent : 120 millions de livres (1,2 milliard de francs) sont prévues pour la première année d'exploitation des quatre chaînes Sky One (tous publics), Sky Movies (cinéma), Sky News (information) et Eurosport.

Mais M. Murdoch n'est pas homme à renoncer pour si peu... Il passe un accord avec son rival de toujours, M. Robert Maxwell, afin de toucher le public des réseaux câblés, et décide de louer des antennes et des décodeurs aux abonnés de sa chaîne de cinéma, Sky Movies, qui sera cryptée à partir de février 1990. Et après le pessimisme général de l'été 1989, l'automne s'annonce plus souriant : plus de 350 000 foyers se sont équipés pour recevoir directement du ciel Sky, *dont 120 000 pour le* seul mois d'octobre, selon le *Financial Times satellite Monitor*.

La période des fêtes étant traditionnellement la meilleure pour l'équipement électronique, l'objectif de 600 000 foyers équipés en fin 1989, n'est plus irréaliste. Même en retrait de moitié par rapport aux prévisions triomphantes du lancement, ce chiffre confère à Sky Television une substantielle avance sur son concurrent British Satellite Broadcasting.

Attendre avant de s'occuper

Ce consortium BSB regroupe le financier australien Alan Bond (36,4 %), les groupes britanniques Pearson (*Financial Times*), Anglia, Granada et Reed, ainsi que le groupe français Chargeurs SA de M. Jérôme Seydoux. En 1986, BSB obtient la concession de trois chaînes de télévision directe par satellite et commande un satellite américain de forte puissance, lancé avec succès en août 1989. Récemment, BSB a reçu l'autorisation d'exploiter deux chaînes supplémentaires, soit cinq en tout : Galaxy (tous publics), Power Station (musique), BSB Sports, Now (*vie quotidienne*), The Movie Channel (cinéma), seule cette dernière étant payante.

Mais leur démarrage commercial a dû être retardé au printemps 1990, car les antennes plates et carrées de 45 centimètres de côté et les décodeurs pour la réception en norme D-MAC ne sont pas encore disponibles. De plus, les associés du consortium, qui ont déjà investi 425 millions de livres, doivent encore trouver la même somme.

L'ambition actuelle de BSB est donc de convaincre le grand public d'attendre avant de s'équiper et d'éviter ainsi une préemption du marché par M. Murdoch.

D'ores et déjà, chacun vante dans les journaux les mérites de ses antennes, la « squarial » ou « squish », plate et carrée, de BSB, la « dish », ronde et creuse, de Sky. Mais la compétition est encore plus rude du côté des programmes, et particulièrement des films. Les deux adversaires ont déjà engagé plus de 1 milliard de livres en contrats de longue durée avec les studios américains.

Même si cette frénésie d'achats, alimentant une inflation vertigineuse, s'est un peu calmée, les producteurs américains sont donc les premiers vainqueurs de cette nouvelle bataille d'Angleterre. Quant à Sky et BSB, elles s'inquiètent déjà d'une possible concurrence de Channel 5, une chaîne privée terrestre que le gouvernement de Mme Thatcher propose d'autoriser d'ici quelques années.

M. C. I.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 14 novembre 1989 à 0 heure et le dimanche 19 novembre à 24 heures.

Un front pénétrera mercredi sur le nord et le nord-est de la France, amenant des nuages mais pas de pluie. Il s'enfoncera ensuite vers le sud, mais les nuages deviendront moins nombreux. Dès mercredi, des nuages élevés envahiront le Sud-Ouest.

Mercredi : grisaille du nord au nord-est, soleil ailleurs.

Le matin, le temps sera brumeux en de nombreuses régions. Il y aura même du brouillard dans les régions de l'intérieur du pays. Dans le Nord-Est, ces brouillards pourront être givrants. Le temps gris du matin sera présent tout au long de la journée du nord du pays au nord-est et à la vallée de la Saône. En cours de journée, la grisaille gagnera vers le sud pour atteindre la Haute-Normandie, l'Ile-de-France et la Bourgogne en soirée. Partout ailleurs, c'est-à-dire de la Bretagne au Centre et aux Alpes et jusqu'au sud du pays, le ciel sera le plus souvent dégagé et le soleil sera très présent.

Les températures matinales seront souvent voisines de 0 degré dans l'intérieur du pays. Elles atteindront jusqu'à – 1 à – 5 degrés dans les régions les plus à l'est. Près des côtes, dans le Nord et au pied des Pyrénées, elles seront plus élevées : de 2 à 7 degrés.

Jeudi : refroidissement.

Par rapport à la veille, on notera dans la plupart des régions un net refroidissement. Le matin, le temps sera gris et brumeux sur un grand quart nord-est du pays, c'est-à-dire du Nord au Nord-Est et jusqu'en Normandie, dans le Centre, en Bourgogne et dans la région lyonnaise. Près des Pyrénées, le ciel sera toujours assez nuageux. Ailleurs, le ciel sera le plus souvent dégagé avec encore localement de la brume et du brouillard.

Les températures seront de l'ordre de – 3 à – 6 degrés dans le Nord-Est, voisines de 0 dans toutes les régions de l'intérieur, de l'ordre de 2 à 5 degrés près des Pyrénées et des côtes. En cours de journée, le temps sera bien ensoleillé sur presque tout le pays.

Vendredi : arrivée de la pluie.

Du sud de la Bretagne à la Vendée, au Poitou-Charentes, au Limousin, à l'Aquitaine, à Midi-Pyrénées et au pourtour méditerranéen, le temps sera très nuageux et faiblement pluvieux. Du nord de la Bretagne, à la Normandie, à l'Ile-de-France, au Centre, à l'Auvergne et aux Alpes, nuages et éclaircies alterneront le matin, puis les nuages s'épaissiront et il pleuvra. Du Nord-Picardie aux Ardennes, au Nord-Est, à la Bourgogne et à la Franche-Comté, le soleil brillera. La pluie n'arrivera que dans la nuit. Le vent d'est soufflera en toutes régions.

Les températures minimales seront comprises entre 0 et – 4 degrés dans le Nord-Est. Dans le Sud-Ouest et les régions méditerranéennes, elles avoisineront 6 à 10 degrés. Les températures maximales ne dépasseront guère 4 ou 5 degrés dans le Nord-Est. Elles atteindront 10 à 12 degrés dans le Sud-Ouest et localement 15 degrés près de la Méditerranée.

Samedi et dimanche : pluies et averses.

Les nuages seront nombreux sur toute la France. Aucune région ne sera à l'abri de la pluie ou des averses. Les précipitations seront abondantes sur les côtes méditerranéennes et les versants sud du relief.

Les températures seront en hausse.

SITUATION LE 14 NOVEMBRE 1989 A 0 HEURE TU

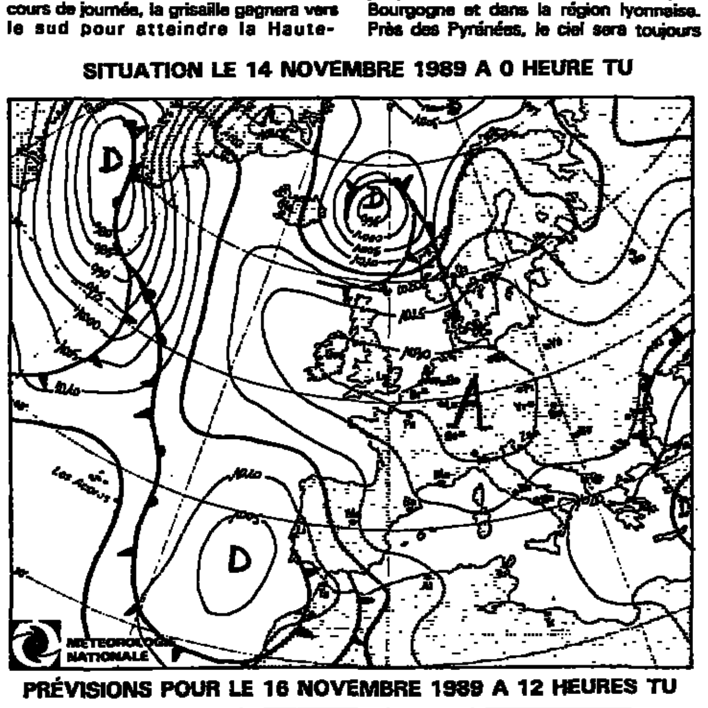

PRÉVISIONS POUR LE 16 NOVEMBRE 1989 A 12 HEURES TU

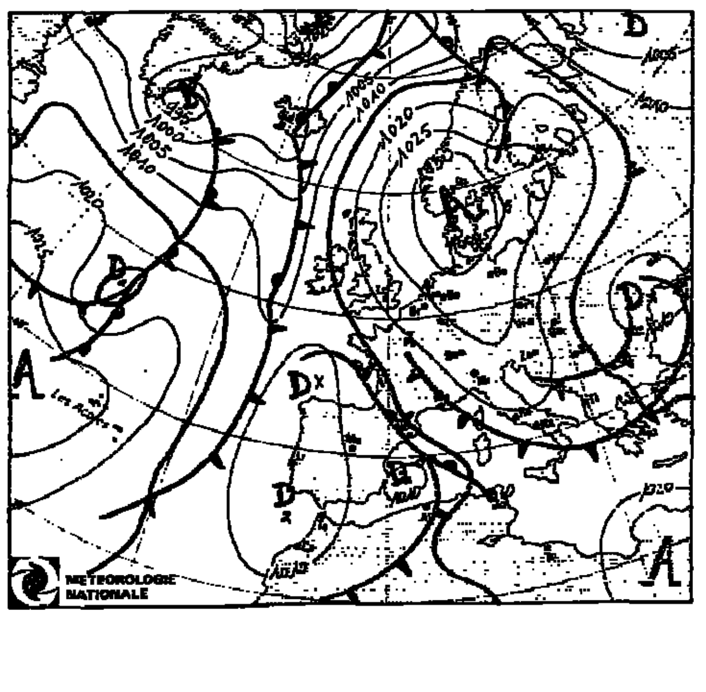

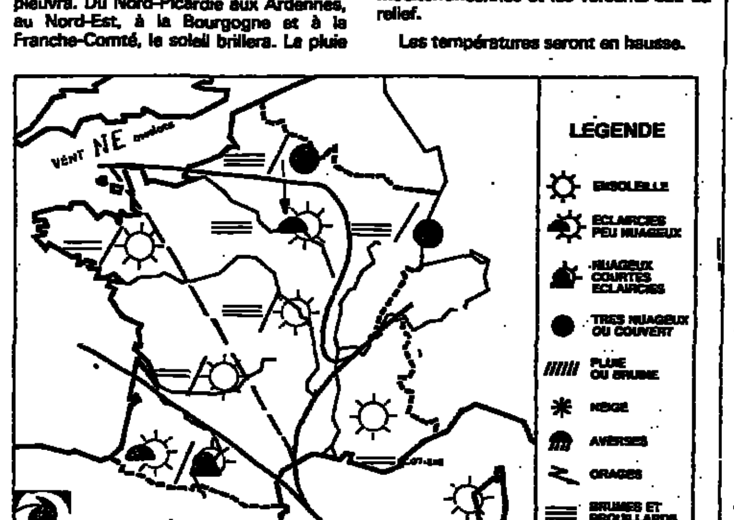

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 13-11-1989 à 6 heures TU et le 14-11-1989 à 6 heures TU — le 14-11-1989

FRANCE			
AJACCIO	17	5	D
BIARRITZ	19	9	B
BORDEAUX	20	8	D
BOURGES	15	2	D
BREST	21	9	B
CAEN	15	1	D
CHERBOURG	15	10	C
CLERMONT-FER.	15	–1	B
DIJON	6	–1	B
GRENOBLE St-M-H	11	–2	D
LILLE	12	–1	B
LIMOGES	20	6	D
LYON	13	0	B
MARSEILLE-MAR.	17	3	D
NANCY	4	–4	B
NANTES	18	6	D
NICE	19	8	D
PARIS-MONTS.	16	4	D
PAU	21	6	B
PERPIGNAN	16	6	D
RENNES	19	5	D
ST-ETIENNE	14	1	B
STRASBOURG	2	0	B
TOURS	14	3	D
TOULOUSE	18	6	–
POINTE-A-PITRE	–	–	–
ÉTRANGER			
ALGER	24	5	C
AMSTERDAM	12	0	B
ATHÈNES	15	10	C
BANGKOK	35	26	D
BARCELONE	19	10	N
BELGRADE	5	2	C
BERLIN	3	0	B
BRUXELLES	11	–2	B
LE CAIRE	23	14	D
COPENHAGUE	8	6	B
DAKAR	26	22	N
DELHI	31	14	D
DJERBA	20	13	D
GENÈVE	6	3	C
HONGKONG	27	20	C
ISTANBUL	10	8	C
JÉRUSALEM	18	9	P
LISBONNE	21	14	P
LONDRES	9	6	B
LOS ANGELES	21	14	D
LUXEMBOURG	12	0	D
MADRID	21	11	P
MARRAKECH	18	9	N
MEXICO	24	10	B
MILAN	8	1	B
MONTRÉAL	2	–5	P
MOSCOU	3	–1	C
NAIROBI	27	17	P
NEW-YORK	14	4	D
OSLO	7	2	N
PALMA-DE-MAL.	21	10	N
PÉKIN	4	–6	D
RIO-DE-JANEIRO	29	25	C
ROME	16	4	D
SINGAPOUR	32	24	A
STOCKHOLM	8	–1	C
SYDNEY	23	17	N
TOKYO	21	15	C
TUNIS	20	7	D
VARSOVIE	1	–1	C
VENISE	16	0	D
VIENNE	5	–1	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

26 La recommandation salariale du CNPF
27 Le colloque éthique et finance organisé par le Monde
39 Krach, sortie de crise et conflits sociaux
41 Technologie : la photo magnétique
42 Marchés financiers
43 Bourse de Paris

BILLET

Air France pas assez concurrentiel

La Commission de Bruxelles harcèle Air France. Elle vient de lui demander de revoir ses *accords d'exploitation conjointe* avec Alitalia pour la ligne Paris-Milan-Turin, avec Iberia pour la ligne Paris-Bilbao-Saint-Jacques-de-Compostelle, et avec la Sabena pour les lignes Bordeaux-Toulouse-Bruxelles et Marseille-Lyon-Bruxelles. *Dans ce type* d'accord, les deux compagnies concernées effectuent à tour de *rôle le vol pour le* compte de l'autre ; elles déterminent ensemble les fréquences et les horaires et se partagent les coûts et les recettes.

La Commission *estime que les* compagnies n'ont pas prouvé que l'accord contribuait au *maintien des lignes en question* et que chaque accord *« risque d'éliminer tout concurrent actuel ou potentiel »*. En revanche, la Commission a accepté des accords du même genre passés entre Air France et NFD, Air France et Brymon, *Sabena et London City* Airways, en faisant valoir que ceux-ci étaient destinés à faciliter l'ouverture de la ligne et qu'ils étaient provisoires. *Ce faisant,* la Commission accumule des munitions dans la perspective de la bagarre qui pourrait l'opposer à la France et à sa compagnie nationale dans les prochains mois. Car le gouvernement français et Air France sont résolus à *temporiser pour reculer le* moment où la concurrence en matière aérienne sera *inévitable*. La Commission a déjà demandé à Air France et à Air Inter de clarifier leur coopération, un peu trop exclusive à son goût. Elle *propose au conseil des* ministres des Douze de laisser les compagnies pratiquement libres de fixer leurs tarifs. Voici qu'elle montre un peu *plus les dents : si la France ne* voulait rien entendre pour accepter un peu de concurrence dans ses monopoles aériens d'ici au 30 juin 1990, date à laquelle doit être mise en place une nouvelle phase de préparation *du grand marché européen*, la Commission n'hésitera pas à la déférer devant la Cour européenne de justice pour manquements au traité de Rome.

AL. F.

Les changements à l'Est et les réactions des milieux d'affaires occidentaux

Une réunion d'économistes soviétiques à Moscou

Les réformes économiques ne permettront pas une amélioration du niveau de vie avant 1996

explique M. Abalkin, vice-président du conseil des ministres de l'URSS

Face au clivage grandissant entre partisans des réformes modérées et audacieuses de l'économie soviétique, un colloque de trois jours réunissant les principaux économistes d'URSS s'est ouvert à Moscou lundi 13 novembre. Il a été convoqué par M. Leonid Abalkin, vice-président du conseil des ministres de l'URSS. Selon le texte publié par le comité d'organisation du colloque de la revue *Ekonomicheskaïa Gazeta* du mois d'octobre, ce n'est qu'à partir de 1996-2000 que la production et le niveau de vie *commenceront à s'orienter sur une* pente ascendante.

En raison de la détérioration récente de la situation économique, le texte note que *« les gens sont de plus en plus inquiets, des extrémistes de gauche et de droite sont prêts à en profiter »*.

Selon les auteurs du rapport, la perestroïka peut se poursuivre sous trois angles différents : celui du conservatisme (gel des prix, l'imitation de l'activité des coopératives, protection artificielle des entreprises non rentables...) qui devrait garantir la paix sociale mais condamne à l'immobilisme; celui des réformes radicales (introduction immédiate de tous les *mécanismes de marché*), *qui devrait* se traduire par une inflation galopante et l'effondrement de la production; celui des réformes modérées. Cette dernière approche est privilégié par M. Abalkin qui envisage une période de transition s'étalant jusqu'à l'an 2000, articulée autour de plusieurs axes prioritaires, dont :

— la multiplication des formes de propriété. *« Les entreprises non rentables doivent être désétatisées au début de 1991 au plus tard dans l'industrie, et au début de 1992 dans l'agriculture. »*

— la stabilisation de la circulation monétaire, qui passe par la création d'une monnaie parallèle, un impôt temporaire sur les investissements, la vente massive d'actions d'entreprises désétatisées. Le passage progressif à la convertibilité du rouble doit être assuré par la libéralisation des importations, les mises aux enchères de devises, et l'organisation d'un marché des changes sur lequel devront s'échanger non seulement *« les avoirs en devises des entreprises, mais aussi une part croissante des réserves de change centralisées par l'Etat »*.

la libéralisation des échanges et des prix des biens de production (non compris les commandes d'Etat), à hauteur de 90 % d'ici 1995. Les prix de détail seront progressivement libérés en commençant par le secteur des produits de luxe et des biens importés.

Le projet de M. Abalkin prévoit la mise en œuvre de quatre étapes successives, qui comprennent le début de la désétatisation et de la liquidation des entreprises déficitaires en 1990, l'indexation des revenus sur le coût de la vie et la réforme des prix de détail en 1991-1992, *le début de la convertibilité* partielle du rouble en 1993-1995. Au cours de cette étape, les *investissements étrangers*, dont le rapport note qu'un programme prioritaire destiné à les attirer doit être mis en œuvre, doivent commencer à avoir des conséquences visibles, et l'économie devenir peu à peu concurrentielle. Ce n'est qu'en 1996-2000 que *« la réforme apportera les fruits attendus par tous les Soviétiques »* en permettant enfin une croissance de la production et du niveau de vie.

F. L.

Un entretien avec M. Michel Pébereau

« Les risques d'échec ne sont pas négligeables »

déclare le président du CCF

Le CCF, dont M. Michel Pebereau est le président, dispose en Allemagne de l'Ouest d'une succursale à Francfort et d'une société commune à Düsseldorf avec l'allemand Interfinanz sur le marché des fusions et acquisitions. La banque privée française est également, depuis juillet dernier, conseiller du gouvernement hongrois pour la privatisation de Vidéoton, *société de communication par satellite*.

« Que pensez-vous de ce qui se passe à l'Est ?

— Du point de vue des libertés individuelles, ou de la démocratie, les événements de l'Europe de l'Est sont à l'évidence totalement positifs. D'un point de vue géostratégique, le jugement, également positif, se teinte inévitablement d'inquiétude. La coupure de l'Europe en deux, qui est vieille de quarante ans, est remise en cause. Comment ne pas s'en féliciter? Mais le mouvement de libéralisation des pays de l'Est risque de déboucher sur la déstabilisation de l'Union soviétique elle-même, par exemple par explosion des nationalismes. Comment ne pas s'en inquiéter, du point de vue de la stabilité des relations internationales?

— Quelles peuvent en être les répercussions en matière économique ?

— Dans le domaine économique, on peut faire une analyse analogue. Ce qui se passe actuellement est essentiel : c'est, pour l'Europe, l'événement le plus important depuis l'accord de création du Marché commun. La situation créée est en outre riche de promesses. Mais elle est aussi une source de risques. A bien des égards, il peut en résulter le meilleur, ou le pire, selon les réactions des uns et des autres.

Ces événements consacrent l'échec des méthodes de gestion *centralisées* de l'économie, après quatre décennies d'application. Ils constituent donc un formidable *succès pour l'économie de marché*. Mais pour que ce succès soit décisif, il faut que les réformes engagées *réussissent* dans chacun des pays concernés. Or les risques d'échec ne sont pas négligeables, en raison de la précipitation des événements, de l'inexpérience des équipes de direction, en particulier en matière économique, et de la formidable attente des opinions publiques. De tels bouleversements des conditions de gestion risquent fort de déboucher à court terme, sur une détérioration de la situation économique et sociale. Il faudra du temps pour que les changements se traduisent par des améliorations. Il faut que les pays occidentaux aident les gouvernements réformistes à abréger cette période difficile et à la rendre supportable.

« Quelles occasions ces bouleversements à l'Est offrent-ils pour les entreprises occidentales ?

— Les entreprises d'Europe occidentale peuvent jouer un rôle utile. En formant des stagiaires; en apportant une assistance technique; en engageant des opérations de coopération; en investissant. Mais certaines de leurs actions supposent un appui des Etats occidentaux ou des organisations internationales, notamment sous forme de garanties financières contre les risques politiques.

Le bouleversement de l'ordre de Yalta ouvre des perspectives nouvelles d'échanges entre l'Est et l'Ouest, et donc des perspectives nouvelles de croissance pour tous. Mais si l'ordre ancien disparaît, l'ordre nouveau n'est pas encore établi. Si les périodes d'incertitude sont trop longues, elles risquent de déboucher sur le chaos ou le retour en arrière. Il ne faut pas perdre de temps pour engager le dialogue, afin de jeter les bases d'un nouvel ordre politique et économique international.

— Est-ce une chance ou un danger pour la Communauté économique européenne ?

— Les changements à l'Est devraient conduire l'Europe des Douze à accélérer son intégration pour mieux répondre, en tant que telle, aux défis nés de ce contexte nouveau. Elle peut le faire, notamment en lançant immédiatement un plan irréversible d'union économique et monétaire. Et elle doit le faire. Car si elle aborde cette ère nouvelle en ordre dispersé, le risque est grand qu'elle s'égaye, se délaie. L'effondrement du mur de Berlin crée un grand ébranlement de l'Europe. Stabilisons vite la maison de l'Europe des Douze en parachevant sa construction.

Jamais, je le répète, depuis la fin des années 50, une telle opportunité ne s'est présentée. Il faut savoir la saisir. Accélérer la construction de l'union des Douze et confier à cette union la responsabilité d'une politique de coopération et d'assistance vers les pays de l'Est du continent est le seul moyen de faire de cette oportunité une chance pour notre avenir. »

Propos recueillis par
CLAIRE BLANDIN

Certains conseillers de M. Gorbatchev envisagent l'introduction d'une monnaie parallèle au rouble

***Plusieurs économistes soviétiques* dont M. Oleg Bogomolov, le directeur de l'institut du système d'économie socialiste mondiale de Moscou, préconisent pour sortir de l'actuelle impasse dans laquelle se trouve l'*Union* soviétique en matière financière l'introduction d'une *monnaie parallèle au rouble*.**

Quelques mesures récentes confirment une volonté des dirigeants soviétiques de franchir quelques pas vers la convertibilité du rouble. Le 1er novembre, le cours du rouble touristique a été dévalué de 90 %. Le 3 novembre, a eu lieu à Moscou la première vente aux enchères de devises. Le 1er janvier prochain, enfin, un nouveau cours du rouble, utilisé par les entreprises, probablement fortement dévalué, entrera en vigueur et remplacera la multitude de taux applicables à l'heure actuelle (selon le type d'entreprise et la provenance des devises).

Ces diverses mesures *visent* à doter l'URSS d'un embryon de marché des changes et à lui faire franchir quelques pas vers un objectif majeur : le retour à la convertibilité du rouble, pour la première fois depuis 1928. Sans convertibilité, c'est-à-dire sans libre circulation monétaire hors des frontières soviétiques, la normalisation des relations économiques internationales de l'URSS ne peut en effet être envisagée.

Un objectif à long terme

La plupart des économistes estiment que *seule la succession de* réformes internes radicales (des prix, du budget...) pourront permettre à l'URSS d'achever *la* convertibilité du rouble. C'est pourquoi les responsables soviétiques, après avoir fixé de multiples échéances dont il est apparu clairement qu'elles ne pourraient être respectées, sont devenus très évasifs quant à la date de la réalisation de la convertibilité de la monnaie. C'est, en tout cas, un objectif de long terme.

Cependant, certains envisagent des mesures plus volontaristes ; plutôt que de rechercher une *convertibilité totale, couronnement* du processus de réformes économiques, ils suggèrent le remplacement progressif du rouble, monnaie obsolète, par une nouvelle devise. Une telle initiative permettrait de trouver une alternative entre les devises fortes, seules jugées dignes de confiance à l'heure actuelle dans les pays de l'Est, et la monnaie soviétique. Ainsi, M. Oleg *Bogomolov estime que « ce n'est pas facile de parvenir à la convertibilité du rouble »* et donc que mieux vaut introduire une nouvelle monnaie.

Selon lui, cette devise devrait être totalement convertible, car soutenue par des réserves en devises fortes et limitée dans son usage, dans un premier temps, à certaines entreprises à l'intérieur de zones économiques limitées. Elle pourrait être gagée sur les possessions d'or de l'URSS, ainsi que l'a suggéré l'économiste Abel Aganbegian.

Aussi risquée qu'elle puisse, l'idée bénéficie pourtant d'un précédent historique de taille. Une telle monnaie avait *été*, pour des raisons similaires, introduite par Lénine en 1922, au début de sa *« nouvelle politique économique »*. M. Bogomolov ne voit d'ailleurs pas d'inconvénient à ce que son *nom, le « tchervonets », soit repris* ; il a le mérite d'évoquer la couleur rouge, celle du socialisme, ainsi que l'or, avec tout l'effet rassurant produit dans la population.

FRANÇOISE LAZARE

Lire la suite page 26

Les Français consomment beaucoup

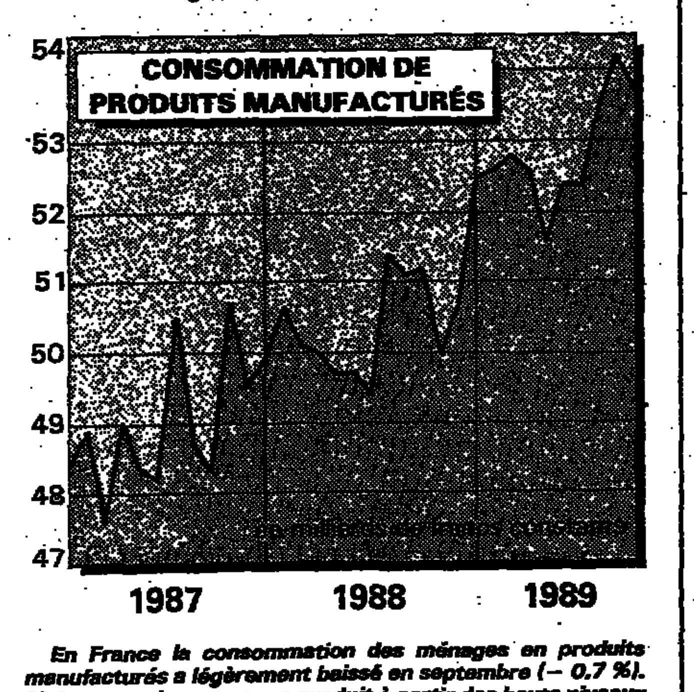

En France la consommation des ménages en produits manufacturés a légèrement baissé en septembre (– 0,7 %). Mais ce recul passager se produit à partir des hauts niveaux atteints depuis l'été. Sur un an (septembre 1989 comparé à septembre 1988), la consommation a augmenté de 5,2 % en volume, ce qui est beaucoup et ne peut résulter de la progression du pouvoir d'achat (1 % environ par tête dans le secteur privé). Explication possible : les salariés du secteur public ont anticipé l'amélioration de leur pouvoir d'achat en tirant sur leur épargne.

INSOLITE

Investissements culturels

Les investisseurs japonais *ne font pas le détail*. Dans leurs achats, ils sont prêts à soutenir la culture et l'économie *européenne* sous tous leurs aspects. Un industriel japonais, M. Shida, qui fabrique *des pompes hydrauliques* et électriques et des planches à voile, va acheter le château de *Saint-Loup-Lamaire dans* les Deux-Sèvres, où fut emprisonné durant la guerre de Cent Ans *le roi de France, Jean le* Bon, après la bataille de Poitiers. Reconstruit par l'écuyer de François Ier, ce château, légué à la Ligue nationale contre le cancer, avait été revendu par celle-ci en raison du coût d'entretien. Il a été racheté il y a deux ans pour 6 850 000 F par la chanteuse Chantal Goya et son mari, le compositeur Jean-Jacques Debout. *Mais les spectacles* que ceux-ci avaient organisés sur le site ont été un échec.

Pas découragé, l'industriel japonais a annoncé qu'il avait l'intention de continuer les spectacles en en laissant la responsabilité artistique à *Jean-Jacques Debout*. Mais peut-être M. Shida va-t-il trouver la rentabilité ailleurs, car il a confié au *notaire qu'il* souhaitait acquérir l'ensemble d'une zone artisanale locale pour y installer une unité de pompes électriques...

EXECUTIVE MBA
SAINT-XAVIER COLLEGE / UNIVERSITY
CHICAGO
3e CYCLE
■ Programme américain Master of Business Administration
• Cours du Soir • Cours de week-end
■ Pour cadres d'entreprise - diplômés du 2e cycle de l'enseignement supérieur
ingénieurs - pharmaciens - médecins
Diplôme étranger équivalent
■ Cours en américain
■ Début du programme : janvier 1990
■ Financement des études - Prêt bancaire étudiant ou prise en charge par la formation continue.
INFORMATION-ADMISSION
(1)42.66.66.82
IEMI/SAINT-XAVIER College University
71, rue du Fg-St-Honoré - 75008 PARIS

ÉCONOMIE

La recommandation salariale du CNPF

Le patronat souhaite le maintien d'une politique « souple et diversifiée »

Le CNPF vient d'adresser, comme chaque année, sa recommandation salariale. Adoptée le lundi 13 novembre par le conseil exécutif du CNPF, elle préconise pour 1990 la même politique *« souple et diversifiée »* et encadre davantage les pratiques de l'individualisation des rémunérations et de l'intéressement.

Dans sa recommandation salariale pour 1990 aux fédérations et unions patronales, M. Jean-Louis Giral, président de la commission sociale du CNPF, rappelle que la *« politique salariale souple et diversifiée »* préconisée par le patronat est articulée autour de trois axes : *« L'augmentation des rémunérations s'inscrit dans le contexte économique d'ensemble et doit tenir compte de la situation propre à chaque branche professionnelle et à chaque entreprise »* ; *« les performances individuelles, objectivement mesurées, sont à prendre en considération »* ; *« l'ensemble du personnel doit être associé aux résultats économiques de l'entreprise »*.

Pour M. Giral, une telle politique *« a permis d'associer les salariés du secteur privé à la reprise de la croissance sans compromettre l'avenir »*. Elle doit être poursuivie en 1990 *« en tenant compte de la situation propre à chaque branche professionnelle, de façon que les gains de productivité réalisés par les entreprises concourent à l'amélioration de la situation de leurs salariés sans compromettre le développement de leur compétitivité »*. M. Giral préconise un *« réel esprit de concertation »* et la recherche d'accords collectifs.

Echanges de vues

M. Giral souligne ainsi que *« la pratique de l'individualisation nécessite le respect d'un certain nombre de principes essentiels »*, comme *« la cohérence avec la stratégie globale de l'entreprise, l'établissement de règles claires et connues à l'avance, l'association de l'encadrement et sa formation, l'information du personnel, la possibilité de réexamen des situations individuelles »*.

« Rien ne s'oppose dans ce domaine, ajoute M. Giral, *à ce que les professions et les entreprises qui le jugeraient opportun procèdent, avec les organisations syndicales qui y sont disposés, à un échange de vues pour en tirer les conséquences utiles. »*

Autre rappel du président de la commission sociale (1), l'intéressement *« ne doit en aucun cas se substituer au salaire, sauf à en dénaturer l'objet et à risquer, de surcroît, de compromettre gravement les assouplissements »* de l'ordonnance de 1986. *« Individualisation et intéressement*, conclut M. Giral, *qui se complètent et constituent deux des trois composantes à part entière de cette politique salariale, ne sauraient conduire à ce que la part des éléments à caractère aléatoire dans la rémunération globale des salariés n'altère de façon préjudiciable l'équilibre indispensable entre ces trois composantes. »*

---

(1) M. Claude Archambault, jusqu'alors directeur général des affaires sociales du CNPF, vient d'être nommé conseiller du président de la Fédération nationale des travaux publics. Son intérim au CNPF va être assuré par M. Jean Gautier.

Continuité

par Michel Noblecourt

CONTINUITÉ, tel pourrait être le maître mot de la politique salariale du CNPF telle qu'elle ressort de la recommandation que, pour la première fois dans l'exercice de ses nouvelles fonctions, M. Jean-Louis Giral vient d'adresser aux fédérations et unions patronales.

Fidèle à la ligne adoptée par l'organisation patronale depuis 1983, le texte ne contient aucun objectif chiffré. Et il reprend exactement le même triptyque — augmentations générales, performances individuelles, associations aux résultats — que la lettre qu'avait envoyée M. Guillen pour 1989. Au demeurant, une telle politique a porté ses fruits puisque pour 1989 la plupart des accords d'entreprise ont prévu des hausses de 3 % au lieu de 2,5 % en 1988.

Alors que les entreprises mettent de plus en plus en avant leur autonomie, la recommandation du CNPF peut apparaître en déphasage. Dans le jeu salarial, les entreprises ont de moins en moins besoin de chef d'orchestre. Ce phénomène se vérifie aussi dans le secteur pubic au point que l'hôtel Matignon s'interroge sur l'opportunité d'édicter une directive salariale pour 1990. Toutefois, nombre d'accords d'entreprises restent encadrés par des accords de branche. La recommandation du CNPF conserve donc toute son utilité.

Le texte de M. Giral contient en outre quelques novations intéressantes. Plus qu'à l'accoutumée, il insiste sur la concertation en évoquant aussi des accords collectifs et des échanges de points de vue avec les organisations syndicales. Il préconise aussi une plus grande transparence dans le domaine de l'individualisation. Il recourt même à la mise en garde pour réaffirmer que l'intéressement *« ne doit en aucun cas se substituer au salaire »*. Un principe que les pouvoirs publics pourraient imposer lorsqu'ils procéderont, au printemps prochain, à un toilettage de l'intéressement.

Perturbations dans les centres de tri de Lille et de Rouen

Près de 75 % des membres de l'équipe de nuit du centre de tri postal de Lille-Lezennes étaient en grève, mardi 14 novembre, selon le ministère des PTT, qui fait toutefois état de perturbations limitées. Selon les responsables de la poste, deux millions d'objets sont bloqués, mais cela représente *« à peine une journée de travail »*, et les services de vente par correspondance ne sont pas touchés.

Le préavis de grève (débrayages tournants d'une heure) déposé par les syndicats CGT, CFDT, FO et SUD ne couvre pas la journée du 15 novembre. Les syndicats, qui réclament des embauches et l'amélioration de certaines primes, doivent être reçus mercredi par le directeur régional des postes.

A Sotteville-lès-Rouen, près de 60 % des agents étaient en grève mardi à 6 heures, mais, selon la direction, un vote organisé au cours de la nuit a dégagé une majorité en faveur d'un arrêt du mouvement de grève totale. Celui-ci est destiné à s'opposer aux projets gouvernementaux en faveur d'une modification statutaire. Les répercussions sur le trafic sont restreintes, selon le ministère.

□ **Nouveau débrayage à l'usine Peugeot de Mulhouse.** – Six cents à sept cents personnes, selon les syndicats CGT, CFDT, CFTC, quatre cent cinquante à cinq cents, selon la direction, ont débrayé pendant quatre heures, lundi 13 novembre, à l'usine Peugeot de Mulhouse, pour obtenir la réintégration de deux salariés dont un délégué syndical, contre lesquels une procédure de licenciement a été engagée à la suite d'incidents avec la maîtrise.

ETRANGER

L'introduction d'une monnaie parallèle au rouble est envisagée

Suite de la page 25

A l'époque de la révolution bolchévique, l'URSS n'avait pas de véritable monnaie nationale ; seuls des sovniak (littéralement « signes soviétiques »), des sortes d'assignats, permettaient à la populations de commercer. Or l'inflation galopante avait considérablement réduit la valeur de ces titres, dans un pays ravagé par la guerre civile. Les tchervonets, qui pouvaient être échangés contre les monnaies convertibles de l'époque et étaient garantis par les réserves d'or de l'URSS, furent donc allouées aux entreprises et aux étrangers détenteurs de concessions en URSS. Le cours des tchervonets était coté quotidiennement en URSS et en Occident. Progressivement, les sovniak achevèrent de perdre leur valeur et le gouvernement procéda en 1924 à l'échange des tchervonets contre le rouble soviétique, qui est resté convertible jusqu'en 1928.

Ce phénomène de bonne monnaie qui chasse la mauvaise est celui que voudrait bien réenclencher M. Bogomolov. L'application doit être progressive, et ce n'est certainement pas un hasard si l'économiste est également le défenseur des « zones économiques soviétiques spéciales », dans lesquelles pourraient d'abord se greffer la nouvelle monnaie.

D'ailleurs, s'il est peu probable que le principe de la devise alternative soit mis en application par Moscou, il a déjà été pris en considération dans les pays baltes : l'Estonie a annoncé il y a quelques jours son intention d'émettre sa propre devise.

L'idée forte de la proposition de M. Bogomolov repose sur la nécessité de disposer d'une monnaie crédible à l'intérieur du pays, sur le marché des biens, avant de songer à libéraliser les mouvements de capitaux avec l'étranger. Désormais désireuse de joindre les rangs du Fonds monétaire international — dont elle avait été l'un des membres fondateurs, — l'URSS se voit répondre, en particulier par les Etats-Unis, que son admission ne pourra pas être acquise tant que sa monnaie ne sera pas convertible. Or, pour parvenir à un tel but, l'ajustement économique est impératif, et la discipline imposée par le Fonds monétaire, quoique douloureuse socialement, pourrait être bénéfique.

FRANÇOISE LAZARE

□ **RECTIFICATIF.** – C'est par erreur que nous avons écrit, dans nos éditions du mardi 14 novembre, que le produit national brut de la RFA par habitant s'élevait à 87 000 francs par an. Il s'agit en réalité de 122 000 francs, selon les statistiques publiées par l'OCDE. Le PNB par habitant de la RDA est estimé, de source occidentale, à 52 000 francs par habitant.

Nos regards se portent naturellement vers les étoiles, lorsqu'il s'agit d'innover en matière de communication. Aussi, nos scientifiques ont-ils orienté leurs recherches vers l'espace, où nous sommes passés maîtres dans le domaine des communications par satellite. Puis, vers un milieu inhabituel: celui des profondeurs de l'océan. Ils y ont découvert Aplysia, un mollusque marin dont l'étude du système nerveux a permis la mise au point de la première neuropuce optique.

La neuropuce Mitsubishi a ouvert la voie dans la conception des neuro-ordinateurs, ces machines "pensantes" qui accompliront des fonctions jusqu'alors propres à l'homme, telles que la reconnaissance des formes, des caractères imprimés ou encore de la voix humaine. Il ne fait aucun doute qu'ils deviendront indispensables aux systèmes de communication ultrarapides et précis des années à venir.

Pour perfectionner des prodicts de communication des plus sophistiqués, tels que téléphones mobiles, télécopieurs, systèmes de téléconférence, satellites de communication et stations terrestres, Mitsubishi Electric constitue une nouvelle génération de visionnaires: des scientifiques, qui voient scintiller des étoiles au fond des mers.

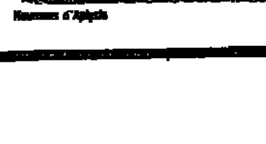
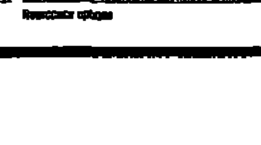
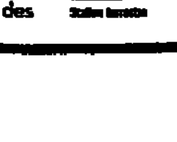
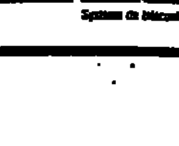

MITSUBISHI ELECTRIC
Mitsubishi Electric France S.A.
55, Avenue de Colmar, 92563,
Rueil Malmaison Cedex, France
Phone: (1) 47.08.78.00 Telex: MELCAMF 202287F
Fax: (1) 47.08.04.05

ÉCONOMIE

Le colloque « Éthique et finance », organisé par « le Monde »

La qualité des hommes d'abord

***Le Monde* a organisé, lundi 13 novembre, dans les salons du Centre français du commerce extérieur (CFCE) à Paris, un colloque sur le thème « Ethique et finance ». Au-delà des lois, des règlements et codes de déontologie, les participants ont insisté sur la nécessaire qualité professionnelle et morale des hommes.**

Vouloir définir une éthique en matière de finance est certainement une gageure. Les participants au colloque du *Monde* en ont tous eu bien conscience car, même en admettant que l'on puisse se rallier à quelques principes évidents (« Tu ne mentiras pas », « tu ne voleras pas... »), leur mise en œuvre ne manque pas de poser des problèmes.

Tant M. Marc Viénot, président de la Société générale, que M. Jean-Marc Vernes, PDG de la Banque industrielle et commerciale du Marais, ou M. Bernard Esambert, PDG de la Compagnie financière Edmond de Rothschild, voire M. Christian Giacomotto, président du directoire de la Banque Arjil, ont montré que, dans la pratique, les choses n'allaient pas aussi facilement que du haut d'une *chaire, fût-elle* d'université.

Les deux mots *éthique* et *morale* se confondant, comme le rappela en conclusion Paul Fabra, éditorialiste au *Monde*, on conviendra que l'éthique est la démarche par laquelle on entend faire régner une morale dans un domaine quelconque. S'agissant de la finance, l'affaire n'est pas mince dans un pays qui garde un vieux fond de méfiance envers l'argent. Un pays où le mot latin *debita* (« dette ») est toujours traduit dans la prière des chrétiens par le mot « offense », où les jeux d'argent, donc la spéculation et le spéculateur, sont regardés comme immoraux et ce malgré d'indéniables progrès dans l'acceptation d'une éthique, si l'on en croit M. Bertrand Jacquillat, professeur à l'université Paris-Dauphine. Son compère en enseignement, M. Francis Demier, historien, maître de conférences à Paris-Nanterre, a lui aussi parlé d'une gauche suspicieuse qui, Proudhon aidant, s'était manifestée avant même le marxisme ainsi que d'une droite nationaliste cherchant par antisémitisme un bouc émissaire, sans compter un monde rural archaïque faisant plus confiance au bas de laine qu'à son banquier.

La réglementation ou les codes

Le formidable développement des secteurs financiers n'a pas effacé toutes ces préventions. M. Jean-Marc Vernes n'a pas manqué de souligner que l'on félicitera volontiers l'heureux gagnant du Loto qui a spéculé sur la chance, notion pourtant peu rationnelle, mais pas le banquier qui, grâce à sa connaissance des affaires, a réussi un bon coup.

Spéculer n'a rien d'immoral, a d'ailleurs renchéri M. Vienot, en redonnant à ce mot son sens étymologique d'« observer ». Président d'une banque qui a fait l'objet de fortes convoitises il y a peu, M. Vienot a montré par son langage même que le souci d'éthique pouvait aussi s'expliquer par une recherche de l'efficacité. Il s'est dit d'autant plus *« choqué par le mensonge que ça ne marche qu'un temps »*. Chargeant les mots, il a ajouté : *« On a plutôt intérêt, et c'est tout aussi payant, d'avoir une image qui intègre la déontologie. Cela revient à faire un choix entre le court terme et le long terme. »*

Relayant M. Vernes, M. Viénot confirmera qu'en affaires l'amitié a un prix, parfois très élevé. En d'autres termes, sauf à se le faire reprocher par son conseil d'administration, il peut arriver qu'il renonce à une bonne plus-value pour conserver des relations auxquelles il a la faiblesse de tenir. Cette *« loi du milieu »*, dira Paul Fabra, ne fait pas une éthique, mais elle aide à comprendre ce qui relève de la morale et ce qui ressortit à la réglementation.

Le législateur fut, il est vrai, appelé à la rescousse au cours du débat, en dépit de la confusion que cela pouvait instaurer. M. Etienne Pflimlin, président de la banque du Crédit mutuel et de l'Association française des établissements de crédit (AFEC), a bien montré que le législateur était toujours en retard d'une innovation. *« On est sans cesse en situation de jurisprudence*, a-t-il souligné. *On essaie en permanence d'adapter les pouvoirs de la Commission des opérations de Bourse en fonction des problèmes qui se posent. »* La fixation de règles au demeurant n'induit pas nécessairement des changements de mentalité. *« A trop vouloir réglementer, on suscite les vocations de fraudeur »*, a expliqué M. François Delavenne, directeur général de la société Techniques et gestion financière. Tant il est vrai qu'on se soumet à la loi tandis que l'on adhère à une éthique. La première ne peut imposer la seconde, elle ne permet que de faire reculer les abus.

Les lois et la vertu

C'est un peu dans cette voie qu'aurait voulu entrer M. Carlo De Benedetti, l'homme d'affaires italien qui défraya la chronique lors de son assaut contre la Société générale de Belgique. Il tenta de distinguer entre le comportement individuel et la notion philosophique. Il voulut faire aussi le départ entre le capitalisme démocratique et le capitalisme oligarchique, ce dernier étant récusable du fait qu'il se montre indifférent aux actionnaires et plus encore aux actionnaires minoritaires. Les petits porteurs refaisaient surface. Mais, croire, comme M. De Benedetti, que *« ce sont les lois qui obligent chacun à la vertu »*, n'était-ce pas à nouveau refuser la notion d'imminence dans les comportements individuels ?

« Une des garanties, c'est la qualité des hommes, qualité professionnelle et morale », affirma, pour sa part, M. Pflimlin, visiblement approuvé par tous ceux qui considèrent que la morale est affaire personnelle. En ce sens, prétendre que l'éthique puisse s'enseigner provoqua quelque scepticisme parmi les participants au colloque. C'est pourtant ce que prétendit M. Jean Pasquero, qui enseigne cette discipline à l'université du Québec, à Montréal. Discipline de plus en plus en vogue en Amérique du Nord, a-t-il affirmé. La description sommaire que, faute de temps, il dut donner de cet enseignement le fit plutôt assimiler à un conditionnement dans un univers, où de son propre aveu, *« il y a trop de risques à enfreindre la réglementation »*.

Plus pragmatique, une majorité d'intervenants se sont prononcés pour une solide déontologie au niveau des sociétés financières, tout en reconnaissant que c'était là régler le problème *minima*. Il eût fallu pouvoir, ou vouloir, enfermer la question dans un plus vaste ensemble que ce que suggérèrent ceux qui, comme M. Marc Vienot, évoquèrent l'importance de la parole donnée et avancèrent avec précaution le mot *honneur*. La morale, en définitive, serait-elle aussi suspectée que l'argent ? L'une et l'autre, en fin de compte, ont quelques difficultés à faire bon ménage.

Secrétaire général de la revue *Economie et humanisme*, M. Hugues Puel évoqua l'idée de la création d'un comité d'éthique financière ou, à tout le moins, de la mise en place de *« lieux où se confrontent nos besoins de valeurs »*. Un ange passa. Cela parut preque aussi incongru que la question posée dans l'assistance à propos de l'influence de l'islam sur le comportement des banquiers. On étendit sur cette question un voile pudique.

A chacun sa morale, clama à sa façon M. Esambert. *« Voyez ce qui se passe en Allemagne et au Japon où on travaille pour conquérir des positions mondiales*, a-t-il fait remarquer. *Quand la sphère financière se met au service de la production industrielle, il y a infiniment moins de spéculation. La spéculation devient un mal quand elle aboutit à un enrichissement sans cause. »*

Non sans malice, M. Viénot tira la dernière salve en invitant la presse à jouer un peu moins le court terme et à retourner sa tendance à dénicher des affaires plutôt que de parler des affaires. Cette leçon valait bien un colloque sans doute.

F. S.

Le palmarès des Ecus or

Saint-Gobain, BSN et PSA primés

Les Ecus or, prix décernés aux entreprises françaises pour la qualité de leur image financière internationale du *Monde-Publicité* à l'initiative du journal *le Monde*, du Centre français de commerce extérieur, du *MOCI* et de France-info, ont été attribués, lundi 13 novembre, à Saint-Gobain, BSN et Peugeot SA. Le grand prix a été accordé à Saint-Gobain. Le président du jury, M. Jacques de Fouchier, président honoraire de la Compagnie bancaire, a remis les prix aux lauréats à l'issue du colloque « Ethique et finance », à l'occasion d'une manifestation qui s'est déroulée dans les salons du CFCE à Paris.

A l'occasion de la remise des prix, *M. Jean Louis Beffa*, président de Saint-Gobain, a souligné l'importance de la communication internationale pour son groupe. *M. Antoine Riboud*, président de BSN, a expliqué que s'il devait vendre aux ménagères ses produits, il devait aussi vendre son groupe aux épargnants partout dans le monde. M. Yves Rapilly, directeur général de PSA, représentait M. Jacques Calvet, président de PSA, en déplacement à l'étranger.

Outre M. Jacques de Fouchier, le jury était composé de M. Régis Rousselle, président de la Société des Bourses françaises, René Ricol, président de France Défi, Erik Belfrage, vice-président de la banque suédoise Skandinaviska Enskilda Banken, M. Ralph Odendall, membre du conseil de surveillance de la filiale allemande de Rowenta, Mme Hélène Arweiler, *présidente du Centre Georges-*Pompidou, MM. André Fontaine et Paul Fabra *(le Monde)*, René Kerremans *(Moci)* et E.S. Browning *(Wall Street Journal)*.

Nouvelle tentative de prise de contrôle d'Avon

Chartwell, un groupe d'investisseurs comprenant notamment un responsable de la firme de produits de beauté Mary Kay Corp, et M. Gordon Getty, héritier d'un groupe pétrolier, a manifesté, le lundi 13 novembre, son intention de prendre le contrôle d'Avon, numéro trois mondial des cosmétiques. Chartwell Associates détient 6,9 % du capital d'Avon et entend poursuivre son action, ont indiqué ses initiateurs dans un communiqué. Un porte-parole d'Avon, M. John Cox, a rappelé une fois de plus que la firme n'était pas à vendre et que sa direction pensait que les actionnaires verraient leurs intérêts mieux servis si le groupe restait indépendant.

Depuis le début de l'année la firme de cosmétique a déjà repoussé trois tentatives de ce type. La première, en mai, était lancée par Amway soutenu par le célèbre raider Irwin Jacobs. C'était ensuite le tour du fabricant de produits de beauté Mary Kay qui revient, aujourd'hui, indirectement. Enfin, en août, Irwin Jacobs retentait sa chance, proposant 2,8 milliards de dollars (17,6 milliards de francs).

Rapho - M. Monceau

AU-DELA D'UNE CERTAINE TAILLE
L'IMPORTANT N'EST PLUS DE GRANDIR,
MAIS DE SE COMPRENDRE

■

Atlas 400, la messagerie électronique universelle de Transpac.

Plus une entreprise se développe, plus complexes deviennent ses modes de communication, et plus cruciale la nécessité de les concilier avec ceux de ses différents partenaires économiques. Comment communiquer avec des matériels d'origines diverses et souvent incompatibles ? Quelle langue parler dans cette cacophonie informatique ? Atlas 400 est l'Esperanto de cette tour de Babel.

Service universel d'échanges d'informations, il affranchit l'entreprise des contraintes intolérables de *compatibilité et de disponibilité simultanée. 24 h sur* 24, 7 jours sur 7, Atlas 400 régule la transmission des messages, assure leur stockage temporaire, leur diffusion, gère leur remise directe ou différée, et permet aux équipements hétérogènes, micro-ordinateurs, terminaux, télex, télétypes, minitel, télétex... de dialoguer en toute compatibilité.

Avec l'ouverture de multiples nouveaux services, en particulier Atlasfax, qui permet d'envoyer des messages aux télécopieurs du monde entier, Atlas 400 abolit contraintes d'horaires et frontières techniques.

La communication inter-entreprises prend sa vraie dimension humaine : celle de la compréhension *mutuelle*.

TRANSPAC est une filiale de COGECOM (Groupe FRANCE TELECOM).

TRANSPAC, 33 av. du Maine, 75755 Paris Cedex 15.

Tél. : (1) 45.38.88.88.

TRANSPAC

UN ELAN POUR LES ENTREPRISES

REPRODUCTION INTERDITE

LUNETTES L'AMY

Groupe de 1000 personnes, réalisant 500 MF de Chiffre d'Affaires dont 65 % à l'export, nous sommes le premier fabricant français de montures de lunettes. Nos produits sont diffusés sous les marques L'AMY, LACOSTE, NINA RICCI. Nous recherchons pour la Division Commerciale et Distribution France (100 p.), basée à Paris, un :

Responsable logistique

La logistique est un point clé de notre organisation : la qualité de service assurée à nos clients opticiens fait en grande partie notre notoriété.

Nous souhaitons confier cette responsabilité à un professionnel de 30 à 35 ans, diplômé de l'enseignement supérieur (école d'ingénieur ou de gestion) ayant acquis une expérience proche dans un secteur d'activité supposant les mêmes exigences (par exemple la distribution de produits pharmaceutiques).

Ce manager animera une équipe de trente personnes chargées des approvisionnements, des stocks, des expéditions, de l'après-vente, des services généraux. Sa mission : faire évoluer l'organisation et les méthodes pour optimiser, en coûts et délais, le flux des produits. Pour cela, il disposera de moyens informatiques performants.

Collaborer avec les services commerciaux et administratifs de la division, avec les unités de production, suppose des qualités de rigueur et d'ouverture.

Si cette opportunité vous intéresse, nous vous remercions d'adresser dès maintenant un dossier de candidature, sous réf. FL/14 M. à notre conseil : INFRAPLAN - 83, bd Raspail - 75006 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC — FORCE 5

INFRAPLAN PARIS/BARCELONE

Patron du département des Affaires Juridiques et des Contrats

la cité

EPIC de 1000 personnes, notre activite à géométrie variable avec de nombreux partenaires requiert de notre département des Affaires Juridiques et des Contrats la maitrise des règles du Droit Public et du Droit Privé. Ce département, avec 18 personnes, dont 9 cadres, veille à la bonne passation de plus de 500 marchés et 650 conventions et conseille les directions sur toutes les questions juridiques, fiscales, douanières... Il suit la vie sociale des filiales et associations, prend en charge les procédures de marques, modèles, brevets, permis de construire, les dossiers d'assurances et les contentieux. Nous souhaitons rencontrer des professionnels de la fonction, âgés de 35 à 40 ans de formation supérieure 3è cycle de Droit, avec au moins huit années d'expérience au cours desquelles ils auront acquis la maitrise des règles des marchés publics et de la domanialité mais aussi celles de la propriété littéraire et artistique ou des contrats internationaux. Autorité de compétence et grande capacité à animer, sens de la communication, goût du travail en équipe, rigueur d'analyse et esprit de synthèse, talent rédactionnel, autant d'atouts requis pour réussir dans cette fonction.

Merci d'adresser votre lettre de motivation + C.V. + photo + prétentions à PAUL-ÉMILE TAILLANDIER CONSEIL - 10, rue du Colisée - 75008 PARIS, sous la référence 1064 M

FORCE 1

PAUL-EMILE TAILLANDIER CONSEIL

CONSULTANT SENIOR

EN RECHERCHE DE DIRIGEANTS ET DE CADRES EN REGION RHONE-ALPES

Cette activité de conseil est au mieux de sa forme dans notre région en attirant des hommes et des femmes des meilleures formations et de tous les horizons : ESCL ou ESC, commerciaux jeunes ou confirmés, cadres et dirigeants de la fonction personnel, psychologues, ingénieurs, dirigeants d'entreprises.

Pour réussir, les places deviennent de plus en plus chères ; vous ne pouvez dans ce métier, mentir sur votre connaissance de l'entreprise, sur votre talent à trouver les hommes qu'il faut, sur la finesse de votre jugement, enfin, sur votre réputation ; elle doit être, dans une région bariolée, irréprochable.

Enfin, par la multiplication des approches qui lui sont demandées, le conseil devient un service de plus en plus lourd exigeant l'assistance d'équipes spécialisées complexes.

Autant dire que vous ne pouvez réussir partout... mais nous voulons vous donner la chance et les preuves de votre réussite parmi nous.

Ecrivez quelques lignes sur votre carrière déjà bien remplie, sous la réf. 530/LM

MEDIAPA 52, rue du Colombier - 69007 LYON.

MEDIAPA

FOSTER WHEELER

INVOICE AUDIT SUPERVISOR Réf: IAS

(SUPERVISEUR SECTION VERIFICATION DES FACTURES)

Responsable d'une équipe de 3 vérificateurs permanents, vous serez chargé :

- d'assurer la gestion comptable des commandes en francs ou en devises d'équipement et de marchés de travaux passées dans le cadre de nos contrats.
- de vérifier la conformité des factures à la commande et la réalité de la fourniture.
- de l'ordonnancement de la facture.
- des comptes rendus le cas échéant aux clients de l'état d'avancement de leurs projets.

A 30 ans environ, vous avez une expérience de 3 à 5 ans dans l'ingénierie ou le BTP. De formation DUT/BTS ou ESC, vous avez des notions de droit commercial et une parfaite connaissance de l'anglais.

COMPTABLE DE FACTURATION réf:CF

Vous serez Responsable d'un certain nombre de dossiers commerciaux de contrats, forfaitaires ou en régie. Vous assurerez l'émission en temps voulu des factures exigibles, conformément aux clauses contractuelles et en fonction d'informations à obtenir de l'ingénieur de projet. Vous tiendrez les comptes-clients, le suivi du recouvrement des créances, relances, ainsi que le suivi des garanties bancaires plus le suivi particulier des opérations de mandat.

A 30 ans environ, vous avez quelques années d'expérience dans une fonction similaire. La connaissance de l'anglais, du droit commercial et de la fiscalité serait appréciée.

Merci d'adresser C.V, photo et prétentions s/ réf du poste choisi à FOSTER WHEELER Service du Personnel - B.P. 214 - 31, rue des Bourdonnais 75024 Paris Cedex 01.

RSCG CARRIERES

BANQUIERS ! Pourquoi vous limiter ...
A un Réseau, une Institution ?

Vous êtes banquiers expérimentés (5 à 15 ans) et exercez vos talents au sein d'un grand réseau, d'une banque performante ou d'une Institution Financière. Les structures hiérarchiques vous pèsent et vous ressentez le besoin de vous investir pleinement dans une activité qui vous permette à la fois de couvrir un champ beaucoup plus vaste (cf. Banque et Bourse) et d'exprimer totalement, en plus de vos qualités techniques, vos potentialités personnelles : entregent, capacité de dialogue, force de conviction. Nous vous offrons l'opportunité de nous rejoindre en qualité de

DIRECTEURS de CLIENTELE

Nous, dont la vocation est de vivre en prise directe avec le monde bancaire et boursier pour lui offrir le plus beau des services : l'aide au développement humain. Si vous pensez, comme nous, que le terme Recrutement est incapable de rendre compte de cette réalité, alors vous avez déjà fait le premier pas... A bientôt.

René DAGIRAL, Directeur Général, recevra en toute confidentialité votre résumé de carrière sous la réf. V/BANQ/LM - **RPC - 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS.**

membre de SYNTEC

Raymond Poulain Consultants

Région Nord

Marketing et Assurance : Responsable de la promotion des ventes

Cette jeune société d'Assurance, filiale d'un groupe européen, a des projets ambitieux pour les prochaines années et elle se donne les moyens de les réaliser.

Auprès de la direction commerciale, vous serez le lien entre le stratégique et l'opérationnel : vous participerez activement à la conception des produits et à leur suivi et vous définirez les actions et les outils de promotion des ventes destinés à aider le réseau commercial. Vous serez en contact constant avec le terrain, afin de connaître les besoins et les réactions du marché.

Votre formation supérieure (ESC ou universitaire) et votre première expérience font de vous, à 30 ans environ, un jeune spécialiste du marketing des produits financiers, en provenance d'une banque ou d'une société d'assurance. Vous êtes séduit par le challenge de créer une fonction dans une jeune société où vous pourrez évoluer de façon sympathique.

Nicole Marichez étudiera confidentiellement votre candidature, adressée sous réf. M/51, à Linden, 14 rue Pergolèse, 75116 Paris.

Linden

MEDIA-SYSTEM

IRE

Institut de Recherche de l'Entreprise

Centre de Recherche en gestion du Groupe Ecole Supérieure de Commerce de Lyon dans des domaines fondamentaux tels que la commercialisation et la stratégie.

L'IRE apporte aux entreprises de nouvelles méthodes et de nouveaux outils adaptés aux conditions de leur environnement.

Groupe ESC Lyon

RESPONSABLE DE SA CELLULE "ETUDES"

Spécialisé en stratégie marketing et en commercialisation, de préférence en milieu industriel ou des services aux entreprises.

Titulaire d'un DEA ou équivalent.

Agé d'environ 30/35 ans et pouvant justifier de cinq années d'expérience dans les études.

POSTE A FORT POTENTIEL D'EVOLUTION POUVANT DEBOUCHER A HORIZON DE TROIS ANS SUR UNE FONCTION DE DIRECTION.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence LM, à Maryse VESCO, Groupe ESC LYON 23, avenue Guy de Collongue - BP 174 - 69132 ECULLY CEDEX
Pour en savoir plus, consulter le Minitel 3615 Code ASTERE * MEDIAPA réf. C530.

MEDIAPA

[illegible]

JURISTES

PARIS - SUD DE LA FRANCE

• **Opérateur financier spécialisé dans la transmission d'entreprises** : la personne, de formation supérieure Droit des Affaires, aura une expérience d'environ 5 ans acquise au **contact d'opérations de montages financiers** en entreprise ou en cabinet juridique. Parfaitement disponible, elle appréciera le travail en équipe. Poste basé à Paris. Réf. 6404 A.

• **Important groupe industriel français, très international**, pour l'une de ses divisions : un juriste d'affaires ayant une expérience d'au moins 5 ans dans les **contrats à l'international** pour préparer et négocier des contrats de vente ou de coopération avec des partenaires industriels ou publics dans le monde entier. Anglais courant indispensable. Poste basé à Paris. Réf. 6404 B.

• Filiale **(2,5 Md de Frs de CA dont plus de 50 % à l'export) d'un groupe international** ; l'adjoint du Responsable Juridique, plus spécialement chargé de préparer et négocier les contrats et **accords commerciaux** en France et à l'étranger, et de conseiller les différentes divisions sur les aspects juridiques de leur activité. Une expérience de 3 ans peut suffire, mais elle doit impérativement avoir été tournée vers l'international. Anglais. Poste basé dans le Midi. Réf. 6404 C.

[illegible] ORGANISATION ET PUBLICITÉ [illegible] 75001 PARIS [illegible]

Le Monde
CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Le département du VAL-DE-MARNE
recrute
DEUX CADRES (catégorie A)

Un conseiller technique à la Jeunesse

Votre mission : Dans le cadre des priorités accordées à la jeunesse, vous serez plus particulièrement chargé de mener des études approfondies sur la situation des 15-25 ans dans le département du Val-de-Marne (emploi, formation, loisirs, culture...).

Votre profil : Titulaire du D.E.F.A., une expérience dans le domaine de la jeunesse et de la vie associative est *indispensable*.

Un conseiller technique aux Sports

Votre mission : Dans le cadre de la politique sportive du Conseil Général, vous devrez assurer le suivi de manifestations et participer au lancement d'opérations nouvelles.

Votre profil : Une expérience en qualité de sportif ou à titre professionnel dans le milieu sportif est souhaitée.

Envoyer votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae à :

L'HOTEL DU DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE
Direction du Personnel Départemental
1er Bureau - Recrutement
Avenue du Général-de-Gaulle
94011 CRÉTEIL CEDEX
Tél. : 43-99-84-00 Poste 84 12

SOTAIR
JET TOURS
JUMBO
JET AMERICA
ELDORADOR

SOCIETE DE TOURISME AERIEN INTERNATIONAL

Leader sur le marché du tourisme, nous sommes une filiale d'Air France. C.A. 1,7 milliard de Frs. 450 personnes. 11 filiales en Europe et en [illegible]. Nous recherchons

NEGOCIATEUR D'ACHAT

Vous recherchez, sélectionnez et achetez les éléments des produits touristiques (chambres d'hôtels et transferts). Vous en fixez le prix et les présentez dans nos brochures.
Diplômé d'une E.S.C.A.E ou d'études supérieures, trilingue (anglais impératif), vous avez le goût du voyage et vous êtes très disponible.
Bon négociateur, vous êtes précis, méthodique et créatif. Les chiffres et l'informatique vous sont familiers.

Envoyer curriculum vitae, lettre manuscrite, photo et Prétentions salariales à : *Société SOTAIR - Madame PRADEL - 22, quai de la Mégisserie 75001 Paris.*

LEVI-TOURNAY ASSCOM

MEDIA-SYSTEM

Cabinet Conseil de couverture nationale, nous regroupons 30 personnes réparties sur 7 établissements.

Consultant senior

Après une période d'intégration, vous prendrez en charge la responsabilité et l'animation du Département Recrutement de notre établissement parisien (6 personnes).

Dans le cadre d'une structure en pleine expansion, vous aurez pour mission de gérer un portefeuille de clients existants et d'ouvrir de nouveaux marchés dans le domaine de la gestion des Ressources Humaines.

De formation supérieure, vous avez l'expérience de *l'entreprise et du Cabinet* qui vous a permis de développer à la fois vos qualités de négociation et de réalisation.

Nous offrons une rémunération fixe très motivante et une voiture de fonction.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant vos prétentions à notre Siège Social : P.G. Consultants - Espace Performance - Immeuble Hermès - Centre d'affaires du Lac de Maine - *49000 Angers.*

PG Consultants

ANGERS BORDEAUX NANTES PARIS RENNES TOULOUSE TOURS

MEDIA-SYSTEM

IMPORTANT ETABLISSEMENT DE CREDIT EN FORTE EXPANSION (400 PERSONNES)
recherche son

RESPONSABLE DEVELOPPEMENT RESSOURCES HUMAINES

- **Votre challenge : Contribuer à l'adéquation permanente des Ressources Humaines aux besoins de l'entreprise.**
- Agé(e) de 26/30 ans, de formation IEP, ESC ou équivalent, vous avez mené une première expérience réussie dans le développement des Ressources Humaines d'une société en expansion.
- Ouvert, curieux, de contact facile, vous savez créer une dynamique et les outils de gestion des Ressources Humaines (potentiel, *emploi, carrière, recrutement*).
- Analyste et homme de prévision, vous êtes également un "opérationnel" proche du terrain et capable de mettre en place une G.P.R.H. dans une organisation en développement rapide.

Si notre projet vous intéresse, nous vous proposons d'adresser une lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à notre Conseil, sous réf. *RD/11*.

Philippe Olivier
PB International Management
75, rue de Miromesnil BP 385
75008 PARIS - Tél. 42.94.07.34

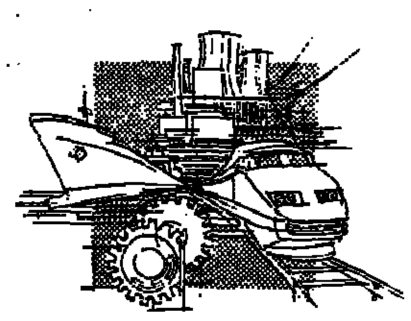

GEC ALSTHOM

DIVISION APPAREILLAGE ELECTRIQUE

LYON

LE DEPARTEMENT HAUTE TENSION VILLEURBANNE
recherche

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Cet Ingénieur diplômé est âgé d'au moins 28 ans. Electrotechnicien ou Electromécanicien de formation, il assure la liaison permanente entre les Services
B.E. - FABRICATION - DEVIS et le **RESEAU DE VENTES FRANCE.**
Sa mission : étude des dossiers, suivi des négociations puis des commandes, contrôle de leur bonne exécution. Une première expérience en Service Etudes ou Installation Chantiers, par exemple, est appréciée.
Intéressantes possibilités de promotion dans le Groupe à moyen terme. Anglais demandé.

Merci d'écrire avec C.V. détaillé à
B.T.H. 2, rue Oswaldo Cruz, 75016 Paris

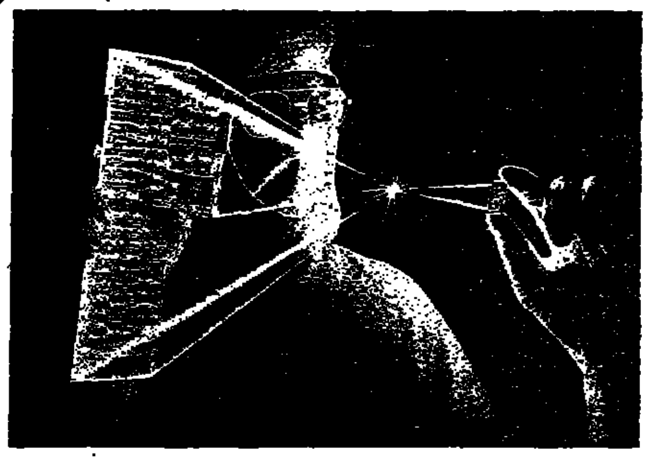

C'est à l'échelle de l'EUROPE que nous préparons l'avenir. Nos projets sont nombreux dans tous les domaines d'application de l'électronique.
Aujourd'hui, vous souhaitez exprimer à plein vos talents et capacités d'innovation. Texas Instruments France vous offre une opportunité à la hauteur de vos ambitions.

Spécialiste import / export

A Villeneuve-Loubet (près de Nice), vous coordonnez nos activités d'import/export. Vous êtes responsable d'un important volume d'échanges entre les filiales implantées dans le monde entier. Votre mission consiste à négocier et mettre en œuvre les procédures facilitant la fluidité des échanges, tout en veillant au respect et à la bonne application de la réglementation et des Procédures Douanières Internationales.
De formation supérieure de type Commerce International, vous maîtrisez l'anglais et possédez éventuellement une première expérience en logistique internationale.
Votre capacité à coordonner et à animer sera un atout déterminant pour votre évolution, à terme, vers d'autres responsabilités européennes.
Bernard Tison vous remercie de lui adresser votre candidature (photo jointe), sous réf. NCE/186314 à Texas Instruments France, 8/10 avenue Morane Saulnier, 78141, Vélizy-Villacoublay Cedex.

TEXAS INSTRUMENTS
Infiniment Technologique

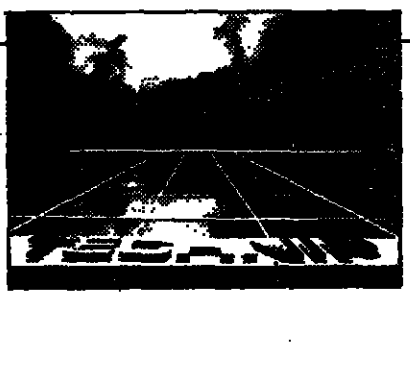

CHARGE(E) DE COMMUNICATION

Techniques audiovisuelles... La Défense

Technip, 1er groupe français d'ingénierie, largement ouvert sur l'international, recherche pour son DEPARTEMENT COMMUNICATION, le (la) responsable de la mise en œuvre des moyens audiovisuels, qui aura notamment en charge :
- la conception et la réalisation des différents supports de communication (plaquettes, films...)
- *l'organisation et le suivi des manifestations extérieures.*

Cette annonce s'adresse à un(e) professionnel(le) de la communication maîtrisant les techniques audiovisuelles et ayant acquis une expérience d'au moins 5 ans en entreprise.

Sens du contact, rigueur et anglais appréciés.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo) sous réf. CC, à Stéphane Demarquette, Technip, Division du Personnel, Cedex 23. 92090 Paris-La Défense.

TECHNIP

L'INGENIERIE EN TETE

MEDIA-SYSTEM

PARIS

Jeune Cadre Ressources Humaines

Bac + 3-4 / 2 à 4 ans d'exp. prof. Recrutement, GPRH, Formation...

Ressources Humaines - Communication - Passion

On peut avoir commencé sa carrière dans les Ressources Humaines par passion pour la Communication et évoluer vers la Communication sans laisser tomber les Ressources Humaines.
Le projet auquel nous aimerions vous associer requiert des qualités d'écoute, d'aisance relationnelle, de générosité mais aussi de rigueur, de créativité et d'ambition. Il vous permettra de valoriser votre connaissance de l'entreprise, de ses métiers et d'évoluer vers des fonctions de conseil et développement. Notre métier est entièrement tourné vers l'avenir : nous l'exerçons avec passion et enthousiasme.

Nous sommes restés un peu mystérieux sur notre identité mais laissons aux consultants d'OPTIMUM le soin de vous informer sur nos activités, le Groupe dont nous faisons partie, nos ambitions, nos grandes forces et nos petites faiblesses...

Ils nous connaissent bien : c'est à eux que vous ferez parvenir sous réf. OH/LM votre dossier complet de candidature (C.V. + lettre + photo + prétentions de salaire) qui sera traité dans la plus grande confidentialité.
93, rue du Fbg Saint Honoré - 75008 PARIS

optimum

REPRODUCTION INTERDITE

Le système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM

Futurs chefs d'agences régionales
Province Ouest

1er groupe français en optique-lunetterie, nous sommes l'un des leaders mondiaux dans ce domaine et en progression constante sur le plan international. Nous devons ces résultats à notre volonté permanente d'optimiser la qualité de nos produits et à notre capacité à anticiper sur les nouvelles technologies. Mais nous savons que nous les devons aussi à nos 11300 collaborateurs pour qui information, communication et évolution sont les meilleurs moyens de progresser ensemble.

Notre mission : assurer dans les meilleurs délais le suivi, la qualité et la livraison des commandes que nous adressent nos clients, LES OPTICIENS. Nos moyens : un réseau de 14 agences régionales, équipées d'un service commercial et d'ateliers de fabrication.

Votre objectif : Ingénieurs généralistes ou mécaniciens de formation après une expérience réussie en production, vous souhaitez élargir votre champ d'action. Dans l'une de nos agences (Province Ouest) vous serez un véritable chef d'orchestre : un animateur (50 personnes à manager), un organisateur et un gestionnaire ; bien sûr en liaison avec le Services Centraux de l'Entreprise. Une formation interne sera assurée par nos soins.

Nous vous attendons.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) s/réf. 258 à ESSILOR INTERNATIONAL, Service Recrutement Ingénieurs et Cadres - 1, rue Thomas Edison Echat 902 - 94028 CRETEIL Cédex.

ANIMER ORGANISER GERER

ESSILOR

Groupe Industriel Français, leader européen dans son domaine, 3300 personnes, renforce la structure du service du personnel de son siège social (650 personnes) et recherche deux collaborateurs

ASSISTANT
RESPONSABLE DU PERSONNEL

Il assistera ce dernier dans ses missions (Gestion, Administration, Recrutement, Formation, Relations avec les partenaires sociaux, etc...).
De formation supérieure (Bac + 4), à dominante juridique, 2 à 3 années d'expérience lui ont permis d'appréhender plusieurs aspects de la fonction. Réf. 5751.

ASSISTANT
GESTION DU PERSONNEL

Il sera intégré au sein de l'équipe et participera à la gestion administrative du Personnel (enquêtes, bilan social, suivi de dossiers, etc...). Il prendra part également au recrutement des non-Cadres et au suivi du Plan de Formation de l'établissement.
De formation type Bac + 2, il dispose également d'une première expérience. Réf. 5752.

Vos dossiers de candidature (lettre, CV, prétentions) seront adressés à l'Agence DESSEIN, 15 rue du Louvre 75001 PARIS, sou réf. correspondante.

POSTES BASES A PARIS OUEST

REALISEZ VOTRE AMBITION
Devenez associé d'un cabinet pluridisciplinaire en Ressources Humaines et Stratégies d'entreprises

Nous créons un cabinet spécialisé dans les ressources humaines et stratégies d'entreprises. Notre vocation est d'apporter notre expertise aux entreprises dans les domaines des Etudes, Analyses et Conseil Stratégiques, Audit Social, Conseil en Recrutement, Ingénierie de la Formation, Conception, Modélisation et Conduite de Projets en Systèmes d'Information.

Organisés en centre de haute compétence pluridisciplinaire, nous recherchons des consultants seniors qui sauront s'impliquer véritablement dans notre entreprise.

Chaque partenaire / associé apporte son expérience professionnelle de plusieurs années dans les ressources humaines ou la stratégie.

Patron de votre département, vous mettrez en pratique votre savoir-faire et votre sens du management pour développer le chiffre d'affaires de votre activité.

L'environnement de travail, immeuble moderne proche de Paris, équipement informatique et bureautique performant, est confortable.

Notre ambition est réelle sur le marché du conseil et notre horizon dépasse les frontières de l'Hexagone.

Pour un premier contact, envoyez votre candidature à :
STRUGGLE FOR LIFE
Centre d'Affaires LE REAL rue Ampère ZAI de Moissy Cramayel RN6 77550 Melun Sénart Cédex

CONSEIL EN MANAGEMENT SOCIAL - ETUDES ET ANALYSES STRATEGIQUES

Un homme de valeur pour la recherche d'hommes d'avenir

Face aux exigences de notre développement, notre équipe de la Division Personnel souhaite acueillir un

RESPONSABLE RECRUTEMENT

Au sein de cette équipe jeune et dynamique, vous aurez pour mission de découvrir et de sélectionner les collaborateurs à fort potentiel destinés à l'encadrement de nos restaurants.
Dépendant de l'actuel responsable de recrutement que vous remplacerez dès que vous serez opérationnel, vous gérerez un budget important.
Cette situation peut également s'ouvrir sur d'autres missions au sein de la Direction du Personnel.
Agé d'environ 30 ans, vous devez posséder une formation de généraliste de la fonction Personnel (Bac + 4) et dégager des capacités de polyvalence. Homme de terrain, concret et pratique, vous êtes doté d'une grande puissance de travail. Votre expérience professionnelle d'entreprise de 4 années minimum vous permet d'assumer des responsabilités de recrutement de manière significative. La pratique de l'anglais sera un atout. Confidentialité assurée.

Priorité aux dossiers complets : CV, photo, lettre manuscrite, téléphone, prétentions ou salaire actuel, que nous vous remercions d'adresser sous la référence 256 à notre Cabinet Glasz Conseil 66, rue de Monceau 75008 Paris.

McDonald's

Leader mondial de la restauration rapide

Glasz Conseil Associés

PROGRAMMES IMMOBILIERS

INGENIEUR ET MANAGER

CENTRALE, PONTS, INSA, ESTP

Jeune filiale d'un grand groupe, nous bénéficions du savoir-faire d'une entreprise mature.
Adjoint du Chef de Département, jeune, déjà expérimenté, évolutif et autonome, votre mission sera de vendre nos concepts techniques et nos réalisations.

- conception "à la carte" des programmes,
- développement du concept "immeubles intelligents",
- établissement des cahiers des charges, lancement des appels d'offres, négociation des contrats avec les entreprises,
- pilotage des travaux et sous-traitants,
- management d'équipes,
- gestion administrative et financière des dossiers.

Vous pratiquez l'anglais, votre rémunération sera fonction de votre expérience.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature avec CV, photo et prétentions, sous réf. 64415 à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17.

MEDIA-SYSTEM

CABINET DE CONSEIL JURIDIQUE ET FISCAL

de réputation internationale
en forte croissance
recherche

JURISTES CONFIRMES

- en droit des sociétés avec une solide expérience dans les opérations de fusion, acquisition restructuration,
- en droit des affaires avec une solide expérience notamment en droit des contrats commerciaux et financiers.

Ils auront 5 ans d'expérience minimum et une bonne maitrise de l'anglais.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions
sous la réf. 6493 à ORGANISATION ET PUBLICITE
2, rue Marengo - 75001 PARIS qui transmettra.

Discrétion absolue assurée.

JURISTE D'ENTREPRISE

**Un CA de 9 milliards, plus de 12000 personnes et une implantation internationale :
Tel est le poids de SOMMER ALLIBERT, l'un des leaders mondiaux de la plasturgie.
Aujourd'hui, dans le cadre de notre développement, nous créons un poste de :
JURISTE D'ENTREPRISE**

Rattaché à notre Directeur Juridique et Fiscal vous rejoindrez une équipe à la structure souple et dynamique.

Véritable "Conseil Interne", vous interviendrez dans des domaines aussi variés que les Contrats, la Propriété Industrielle, la Fiscalité...

De formation 3 ème cycle en Droit des Affaires et Fiscalité, vous justifiez déjà d'une expérience d'environ 4 ans dans un Cabinet ou en Entreprise.

Votre sens des responsabilités, vos capacités relationnelles et une pratique courante de l'Anglais sont autant d'atouts pour réussir pleinement votre mission. La connaissance d'une autre langue serait un plus.

Adressez votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) sous réf. MJE à SOMMER ALLIBERT - DRH - 20, Bd du Parc - 92521 Neuilly sur seine.

SOMMER ALLIBERT
L'avenir est en forme

ADDITIFS ALIMENTAIRES ...UNE TÊTE DE PONT POUR LE MARCHÉ EUROPÉEN

Hormis des produits de grande consommation de renom, notre groupe (un grand de l'agro-alimentaire, eff. 6000 pers., C.A. 11 Milliards de F.) commercialise des ingrédients et additifs alimentaires à usage fonctionnel ou diététique, dont l'élaboration fait appel aux technologies les plus avancées. Nous créons la fonction de

CHEF de MARCHÉ - EUROPE du NORD

Votre mission première sera de repérer les marchés (R.F.A., G.B., Irlande, Bénélux, Scandinavie ...) et poser des jalons auprès d'une clientèle diversifiée d'industriels de l'agro-alimentaire et d'artisans des métiers de bouche. Nous attendons de vous une approche très qualitative du métier : vous êtes à l'écoute du marché et des besoins spécifiques de la clientèle et vous remontez les informations utiles à notre unité de développement technique. Surtout, vous êtes un "vendeur" et l'approche technique des produits alimente votre argumentaire commercial.
Très autonome, vous pourrez aussi compter sur le soutien d'une équipe dynamique.

De formation Ingénieur (ENSBANA par ex.) vous avez une expérience professionnelle sur des marchés similaires (PAI) et vous parlez l'allemand. Poste basé à Paris avec bureau à Francfort.

Cette opportunité vous intéresse ? Alors adressez votre dossier complet à notre Conseil, Arlette NIVOLLE sous la référence C/CM/LM à : RPC - 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS.

membre de SYNTEC

Raymond Poulain Consultants

REPRODUCTION INTERDITE

DUNLOP

2 milliards de CA - 4 000 personnes - 7 usines

DIVISION PNEUMATIQUES

Ingénieurs Etudes et Développement

en site industriel

Vous êtes ingénieur, de formation de base mécanique (issu d'une grande école, type *Arts et Métiers*) et avez de préférence 2 à 3 ans d'expérience. Des connaissances en CAO-DAO sont vivement souhaitées. Un débutant pourra être accepté.
L'anglais est indispensable ; de nombreux contacts sont à prévoir au niveau international.
Votre personnalité vous permettra d'évoluer vers des postes de production ou d'engineering au niveau du groupe.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. IE/M
à DUNLOP FRANCE - Direction du Personnel
B.P. 41 - 92133 ISSY LES MOULINEAUX Cedex.

DUNLOP

Organisation et Publicité

Horizons variés pour juriste d'affaires.

Nous recherchons pour notre Direction Juridique à Paris-La Défense

UN JURISTE D'AFFAIRES H/F

Titulaire d'un diplôme de 3e cycle (DEA, DESS, DJCE). Vous avez acquis une expérience professionnelle d'environ deux ans dans le domaine du Droit des Affaires et notamment, du Droit de la Concurrence français et communautaire.

Vous pratiquez couramment l'anglais écrit et parlé. Une formation juridique complémentaire anglo-saxonne est vivement souhaitée.

Ce poste s'adresse à un candidat de haut niveau, capable d'évoluer en changeant régulièrement de domaine d'activité au sein de notre Direction Juridique.

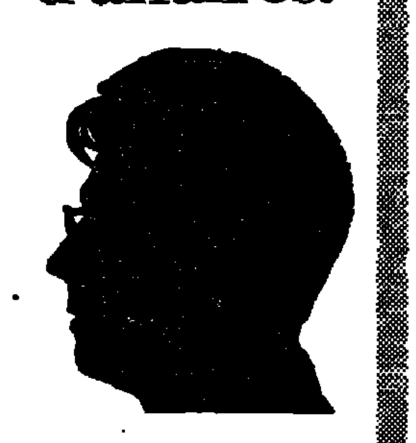

Nous vous remercions d'adresser votre lettre de candidature,
C.V. et photo sous référence E 51 à IBM France
Département Recrutement – 5, Place Vendôme – 75001 PARIS.

IBM

CONSENSUS

KPMG Fiduciaire de France

recherche pour son département FIDORGA

2 CONSULTANTS MARKETING

■ DEVELOPPEMENT COMMERCIAL ■

Vous assumerez la fonction de conseil stratégique et opérationnel ainsi que l'organisation commerciale, la formation de force de vente et les études de marché. (Réf. DC)

■ EXPORT ■

Vous participerez à l'élaboration et à la définition de la politique *export de nos clients dans le cadre du marché unique européen.* (Réf. EX)

Vous bénéficierez d'un réseau international puissant et d'une implantation nationale dense.
Nous vous apportons un environnement de clientèle très varié et de contacts de haut niveau, un travail en équipe très stimulant.
Diplômé d'une grande école de commerce, vous possédez au moins 5 ans d'expérience dans l'un de ces postes (en Entreprise ou en Cabinet).
La rémunération liée à une prise de responsabilité rapide sera motivante.

Ces postes sont basés à PARIS avec de courts déplacements.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV + photo à :
KPMG FIDUCIAIRE DE FRANCE Département FIDORGA
Madame CREMONT 18 bis, rue de Villiers
92300 LEVALLOIS-PERRET.

Deb's

Notre groupe qui emploie plusieurs milliers de *personnes développe une* politique de personnel qui met l'accent sur la gestion des Ressources Humaines. Pour renforcer l'équipe de Gestion des Cadres, nous créons un poste nouveau :

RECRUTEMENT GESTION DES CARRIERES CADRES

Rattaché au responsable de la Gestion des Cadres, vous :
- assistez l'ensemble des secteurs opérationnels pour la sélection et le choix des cadres (domaines technico-commercial, gestion, informatique),
- conseillez nos cadres dans leurs projets de développement professionnel,
- assurez le suivi des relations avec les Ecoles et les Conseils Extérieurs,
- participez, avec l'équipe en place, aux réflexions d'ensemble de la Direction du Personnel concernant la Gestion des Ressources Humaines : notamment le développement et la mise en œuvre des outils de gestion prévisionnelle.

De formation supérieure, vous justifiez nécessairement d'une expérience de 2 ans de recrutement de cadres, acquise idéalement au sein d'une structure importante du tertiaire.

De vos nombreux contacts avec tous les secteurs de l'entreprise et avec les différents niveaux de la hiérarchie, vous acquerrez rapidement une bonne connaissance de nos activités, vous permettant d'évoluer vers toute autre fonction au sein de notre Groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, lettre, CV, photo et prétentions sous réf. 65018 à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

MEDIA-SYSTEM

FORMATION SUPERIEURE (BTS - DUT) + EXPERIENCE

EN PROVINCE, UN ROLE CAPITAL : L'ADMINISTRATION DES VENTES...

***D**epuis sa création,* PRECILEC étudie, conçoit et réalise des matériels électromécaniques et électroniques à très forte valeur ajoutée technologique. 280 collaborateurs, 3 établissements à PARIS, COURTENAY et AUXERRE, 90 MF de C.A, ce sont les chiffres significatifs de notre entreprise.

Chez nous, l'administration des ventes est une fonction clé. En effet, elle est le véritable pivot entre le commercial, les études et la production.

Nous recherchons, aujourd'hui, LE PATRON DE CE DEPARTEMENT. A la tête d'une équipe de 3 personnes que vous animez, rattaché au Directeur Général, vous êtes l'interface dynamique de notre entreprise.

Esprit carré et rigoureux, vous assurez la gestion des commandes et le suivi du tableau de bord commercial. De plus, vous participez à l'implantation d'un logiciel de gestion commerciale adapté à nos ambitions de développement.

Pour réussir dans ce poste, à la mesure de votre talent d'organisateur et d'animateur, vous avez environ 35 ans et une expérience confirmée d'au moins 10 ans dans une fonction similaire en milieu industriel. Vous connaissez l'anglais et les procédures d'exportation.

Basé à AUXERRE, vous concilierez management et qualité de vie.

Ecrivez avec CV et prétentions à :
J.-M. Cornelissens, sous référence LM / 1311 à :
PRECILEC - 41/47 rue Guynemer - BP 239
89002 AUXERRE Cedex

PRECILEC
LE DYNAMISME TECHNOLOGIQUE

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Eclairage La Compagnie Philips Eclairage, filiale française du nº 1 mondial de l'éclairage, détient, avec 3,5 milliards de CA, plus de 50% du marché national. Notre leadership commercial, appuyé par la formidable puissance technologique développée dans nos différents centres industriels à vocation internationale, se traduit aussi par la réalisation de projets prestigieux comme les éclairages de la cathédrale de Rouen, du stade de Bordeaux...
De formation supérieure (ingénieur ou équivalent), vous négocierez des contacts avec une clientèle *professionnelle de distributeurs* et de prescripteurs de haut niveau (bureau d'études, entreprises générales et ingénierie, DDE...). Chargé d'informer les clients et de leur proposer des solutions d'éclairage, *vous serez un vecteur d'image pour notre* marque.

Merci d'adresser votre candidature en précisant la *référence 67 à* ***Compagnie Philips Eclairage,*** Etienne Court, Tour Vendôme, 204 Rond-Point du Pont de Sèvres, 92516 Boulogne-Billancourt Cedex.

"Philips en France, c'est un C.A. de l'ordre de 24 milliards, plus de 25 000 personnes qui évoluent de la recherche au commercial, du marketing à la production dans l'univers passionnant de l'une des premières entreprises mondiales d'électronique".

PHILIPS

PHILIPS. C'EST DEJA DEMAIN.

MEDIA-SYSTEM

INGÉNIEURS ! Pourquoi vous limiter ...
A une seule Entreprise Industrielle ? ...

Vous êtes ingénieurs expérimentés (5 à 15 ans) et exercez vos talents au sein d'une entreprise industrielle ; les structures hiérarchiques vous pèsent et vous ressentez le besoin de vous investir pleinement dans une activité qui vous permette à la fois de couvrir un champ beaucoup plus vaste (cf. toute l'industrie) et d'exprimer totalement, en plus de vos qualités techniques, vos potentialités personnelles : entregent, capacité de dialoguer, force de conviction. Nous vous offrons l'opportunité de nous rejoindre en qualité de

DIRECTEURS de CLIENTELE

Nous, dont la vocation est de vivre en prise directe avec le monde industriel pour lui offrir le plus beau des services : l'aide au développement humain. Si vous pensez, comme nous, que le terme *Recrutement* est incapable de rendre compte de cette réalité, alors vous avez déjà fait le premier pas... à bientôt.
René DAGIRAL, Directeur Général, recevra en toute confidentialité votre résumé de carrière sous la référence V/ING/LM - **RPC - 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS.**

membre de SYNTEC

Raymond Poulain Consultants

EuroPA

CHEF DE PERSONNEL

Sur notre site industriel pharmaceutique basé dans le pôle technologique de COMPIEGNE (80 km de Paris), vous *développerez votre action en accord avec la politique de la DRH* **à laquelle vous serez étroitement associé en vue de :**
- poursuivre la mise en place, le développement des procédures du groupe et des outils informatiques de pointe en matière de gestion du personnel dans le cadre de notre projet d'entreprise,
- prendre en charge le suivi des relations sociales
- *assurer le recrutement, la formation, l'information*
- assister notre DRH sur d'autres missions.

De formation supérieure (droit, DESS gestion de personnel...) vous possédez une expérience de 4 ans minimum soit comme nº 2 dans la fonction ou comme nº 1 dans une moindre structure.

Pour ce poste **EVOLUTIF** la connaissance de la langue *anglaise est indispensable et la résidence sur le secteur est nécessaire.*

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo et *précisant la référence CP/LM* à CARA CONSEIL - 36, avenue Hoche - 75008 PARIS, qui traitera votre dossier confidentiellement.

CARA CONSEIL

NA IM

REPRODUCTION INTERDITE

VILLE DE CONFLANS-EN-JARNISY

(Meurthe-et-Moselle)
située à 30 km de Metz

recherche

DIRECTEUR ANIMATEUR POUR L'ÉDUCATION POPULAIRE ET LES LOISIRS

Définition de poste

- Direction et animation d'une association communale ayant pour objectif de concevoir et de mettre en œuvre une politique globale d'éducation populaire et de loisirs pour les enfants, les jeunes, les familles et les retraités dans une ville de 3 000 habitants.
- Le poste requiert un important travail d'animation directe.

Formation

- Bac + 4, expérience professionnelle réussie (3 ans minimum).

Profil du candidat recherché

- Dynamique, créatif, rigoureux, désireux de s'investir dans un travail passionnant, attentif aux problèmes sociaux, convaincu de la nécessité de la formation, de la participation et de la responsabilisation des adhérents à travers la gestion de leurs activités.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo à :

Monsieur le Maire de Conflans
Hôtel de ville
54800 CONFLANS-EN-JARNISY

VILLE DE ROUBAIX
(100 000 habitants)
recherche d'urgence

2 ADMINISTRATEURS TERRITORIAUX

ayant vocation à être détachés sur un emploi fonctionnel de SGA (principale ville centre d'une communauté urbaine, classement + de 400 000 habitants)

Direction générale de l'Education

Le candidat retenu, de formation supérieure, sera un gestionnaire confirmé au sein d'une organisation publique, doté d'un esprit de synthèse et d'un pragmatisme aigu. Il sera chargé de proposer les axes de développement d'une politique municipale dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse et de mettre en œuvre les axes retenus. Il évaluera et contrôlera l'action des structures concernées de la collectivité ; il veillera à l'optimisation des moyens humains et financiers engagés.

Direction générale des Ressources Humaines

Gestionnaire confirmé, bénéficiant d'une expérience significative dans le domaine des ressources humaines, le candidat retenu témoignera d'aptitudes relationnelles développées. Il sera apte à maîtriser rapidement les mécanismes de la Fonction Publique Territoriale. Son champ d'intervention couvrira l'ensemble de la fonction « personnel » et consistera en outre à impulser un processus dynamique d'évolution de l'organisation.

Adresser candidatures avec curriculum vitae et photo à :
Monsieur le Sénateur-Maire de Roubaix
B.P. 737
59066 ROUBAIX CEDEX 1

---

ville de **BREST** recrute son

DIRECTEUR DE L'ACTION CULTURELLE

Missions essentielles :

1°) Diriger le Département Culture, dont les fonctions principales sont :
- La mise en œuvre de la politique culturelle et socio-culturelle de la Ville ;
- L'organisation de manifestations (Festival International du Court Métrage) ;
- Coordination des services, équipements et établissements culturels de la ville (Bibliothèque, École Nationale de Musique, Ecole des Beaux-Arts, Musée, etc.) ;
- Participation à l'action culturelle dans les quartiers, établissements d'enseignements, etc.

2°) Participer à l'élaboration de propositions et d'actions dans le cadre d'un plan pluriannuel.

3°) Assurer les relations avec les partenaires institutionnels, économiques et financiers.

4°) Structurer et simplifier la gestion.

Qualités requises :
- Très bonne connaissance des secteurs professionnels, artistiques, culturels et de communication culturelle ;
- Aptitude à collaborer avec le milieu associatif, des partenaires économiques ;
- Sens développé des relations publiques ;
- Capacité à fonder en permanence son action sur un travail d'équipe ;
- Une expérience de gestionnaire serait appréciée.

Le poste sera pourvu soit dans les conditions statutaires (Directeur territorial...), soit à titre contractuel et sera rattaché directement au Secrétaire Général.

Adresser candidature et curriculum-vitae détaillé à :
Monsieur le MAIRE de la Ville de BREST
B.P. 868 – 29279 BREST Cedex.
Pour le 27 novembre 1989.

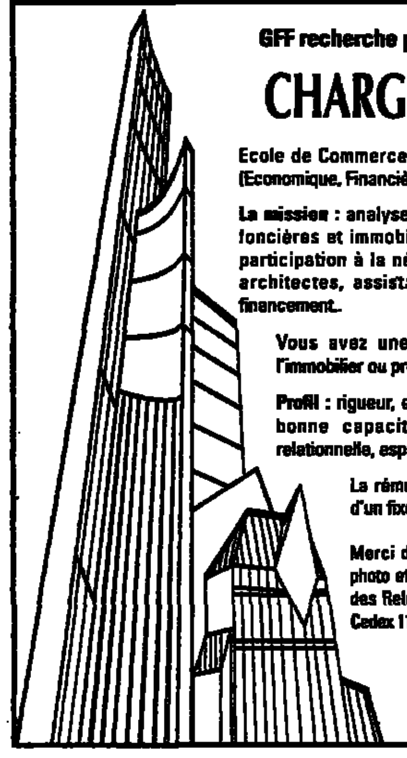

GFF recherche pour son service foncier

CHARGE D'ETUDES

Ecole de Commerce. Formation minimum Bac + 2 (Economique, Financière ou Juridique).

La mission : analyse d'opportunités d'acquisitions foncières et immobilières. Montages de projets, participation à la négociation foncière, relations architectes, assistance à la mise en place du financement.

Vous avez une première expérience dans l'immobilier ou produits rattachés à ce secteur.

Profil : rigueur, esprit de synthèse, disponibilité, bonne capacité de négociation, aisance relationnelle, esprit d'équipe.

La rémunération est motivante assortie d'un fixe et d'un intéressement.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions s/réf. CE/02au Service des Relations Humaines - Tour Franklin - Cedex 11 - 92081 PARIS LA DEFENSE.

GFF

ORC

Région Limousin. Entreprise industrielle 500 personnes, en expansion rapide, spécialisée dans le domaine métallurgique

recherche son

DIRECTEUR DU PERSONNEL

(H/F)

CE POSTE VOUS CONCERNE SI VOUS AVEZ :
- une formation supérieure adaptée à la fonction ;
- une expérience réussie d'au moins cinq ans en milieu industriel ;
- l'habitude de conduire les réunions du comité d'entreprise, des délégués du personnel et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

Homme ou femme, de rigueur et d'autorité, sous le contrôle de la direction générale, vous élaborerez et assurerez le suivi de la politique sociale de la société avec pour objectif la « qualité totale ». Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions à :

M. Laurent CAPAZZA, FIDAL
34, rue Ferdinand-Buisson, 87000 Limoges,
qui transmettra.

Important organisme régional du logement très bien intégré dans le tissu socio-économique du Nord-Est de la France recherche son :

RESPONSABLE DU SERVICE RELATIONS EXTERIEURES

Il aura pour mission :
- d'organiser et d'animer les agences qui dépendront de son autorité,
- de renforcer les liens avec les entreprises adhérentes et promouvoir l'image de l'organisme auprès des autres entreprises,
- d'encadrer le service "gestion des prêts aux salariés",
- de contribuer à l'élaboration de la politique de communication,

et pourra à terme, bénéficier d'évolutions significatives.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil : Développement et Management des Hommes et des Entreprises.

D M/H/E 8, RUE CHAUVEAU-LAGARDE - 75008 PARIS

SYNTEC - CONSEIL
COMITÉ RECRUTEMENT

et

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

dans les Deuxièmes Journées Prospectives du Monde

350 consultations de mise au point de carrière ont été offertes les 18 et 19 octobre 1989 à Lyon

« Le Monde » remercie les 30 cabinets de conseil en recrutement, fédérés par la CSNCR et le Syntec, pour leur contribution à la réussite de ces Deuxièmes Journées Prospectives

DEUXIÈMES JOURNÉES PROSPECTIVES

Le Monde

Le Monde
CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

UN STYLE DE COMMUNICATION
POUR UN STYLE DE VILLE !

Notre ville, située dans l'Est de la France, développe depuis quelques années une politique cohérente de promotion globale - économique, sociale, culturelle, touristique. Bien sûr, nous possédons Technopole, universités, centres d'excellence, industries de pointe.
Et, pour ne rien vous cacher, le consensus existe autour d'un leader qui communique sur ces atouts ; ce qu'il fait avec l'actuel titulaire du poste. Nous recherchons donc notre nouveau

Directeur des Relations Extérieures

dont les missions principales seront :
• la coordination des stratégies de communication de la ville (supérieure à 100 000 hab.) • la rédaction en chef des publications municipales • la conception, le suivi et la mise en œuvre des opérations spécifiques • le suivi de presse.
Il a à sa disposition un service et un budget.
Il faut être diplômé d'études supérieures (lettres, IEP...), **avoir une expérience du journalisme**, disposer d'une culture étendue et de bonnes connaissances en publicité.

Merci d'écrire en toute confidentialité (lettre, CV, photo, dossier) sous référence 64935 à Média-System, 6 impasse des Deux-Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

Confidentialité assurée.

MEDIA-SYSTEM

LA LIGNE DE LA REUSSITE

COTEBA MANAGEMENT

COTEBA MANAGEMENT, filiale de la Compagnie Générale des Eaux, nous sommes spécialisés dans la gestion de projets (ingénierie, génie civil, grande informatique spécialisée). Notre rigueur et notre expérience de leader reposent sur 250 hommes et femmes, professionnels et dynamiques, qui sont nos meilleurs ambassadeurs.

Nous recherchons pour notre Division Management de Projets Informatiques et Industriels

CONSULTANTS SENIORS

De formation supérieure (X, Centrale, Ponts et Chaussées, Arts et Métiers), vous possédez une expérience de 3 à 5 ans minimum dans un cabinet de consultants ou en grande entreprise. Aujourd'hui, vous commencez à vous sentir à l'étroit et souhaitez intégrer une société à la hauteur de vos ambitions. Avec votre sens des contacts, nous vous proposons d'assister certains de nos clients et de gérer leurs projets en partenaire.
Nous vous formerons à nos méthodes et vous garantissons de réelles perspectives d'évolution tant en France qu'à l'étranger.

CONSULTANTS JEUNES DIPLOMES

Votre diplôme (X, Centrale, Ponts et Chaussées, Arts et Métiers...) et votre potentiel nous intéressent : vous travaillerez avec les Consultants seniors et serez formés à nos méthodes de travail. Vos preuves faites, vous évoluerez rapidement dans la hiérarchie.

Consultants seniors ou Jeunes Diplômés, si vous êtes prêts à vous investir pour un groupe qui vous donnera les atouts de la réussite, adressez votre dossier de candidature à COTEBA MANAGEMENT - Direction Générale - 92-98, bd Victor Hugo - 92115 CLICHY

MEDIAPA

Curly Graffiti — Bahlsen — PepPi's Amaréo

Du goût et des idées.

Le Directeur de notre usine de NOYON (OISE) recherche

CHEF DE FABRICATION

Dans cette unité moderne, très automatisée, il aura la responsabilité de la fabrication des biscuits (8 lignes) et l'animation d'environ 40 opérateurs et agents de maîtrise, travaillant en 2 x 8.

Jeune Ingénieur AGRO-ENSIAA..., ou professionnel de la biscuiterie, il a déjà *exercé depuis au moins tipis ans* des responsabilités d'animation d'équipes en production et souhaite évoluer dans une entreprise qui a la passion de la qualité et offre de larges perspectives de développement.

Pour le poste, la connaissance de l'**allemand** est un atout supplémentaire.

Merci de nous écrire en précisant votre rémunération actuelle s/ réf. 332/M à Denis JOUSSET - PLEIN EMPLOI 10, rue du Mail - 75002 PARIS.

plein emploi
conseils en ressources humaines
a l'ecoute du talent

Weatherall Green & Smith

Conseiller, concevoir, Réaliser...
C'est votre programme

Conseil international en immobilier d'entreprises, nous intervenons sur des programmes dans les domaines du tertiaire, de l'industrie et de la distribution. Notre forte expansion implique l'intégration au sein de notre département *Développement et Montage* d'un ***RESPONSABLE* D'OPERATIONS** basé à Paris. Ingénieur ou diplômé de l'enseignement supérieur, votre expérience de 5 ans environ dans l'immobilier d'entreprises vous a permis d'acquérir une connaissance des fonctions et opérations de ce secteur (maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, administrations, entreprises, ...). Outre l'aspect technique du montage des opérations, vous saurez assurer le suivi de la réalisation de programmes jusqu'à la livraison finale. *Ouverture d'esprit, méthode et organisation* associées à votre goût de la négociation feront de vous un collaborateur précieux et performant au sein d'une entreprise internationale. Pratique de l'anglais.

Nous accorderons toute notre attention et notre discrétion à votre dossier de candidature que vous pouvez faire parvenir à Laurent Bahin, WEATHERALL GREEN AND SMITH 64, rue de la Boétie 75008 PARIS.

LEVI-TOURNAY/ABSCOM

Responsable de projet
Bayonne

Nous sommes une Société d'Equipement qui ETUDIE, CONSTRUIT, AMENAGE et GERE les réalisations des collectivités locales et des maîtres d'ouvrage privés.

Dans le cadre de la réalisation d'un CENTRE EUROPEEN de FRET (distribution physique et stockage des marchandises + services complémentaires) et d'un Parc d'Activités Economiques, nous recherchons le responsable de la poursuite du projet, capable de prendre en charge, sous la responsabilité du Directeur d'Agence, la gestion des problèmes juridiques, techniques, financiers et commerciaux des réalisations à venir.

Votre *formation* de *généraliste*, associée à une expérience de ce type de responsabilités, vous permettra de réussir dans cette fonction qui réclame rigueur, autonomie, dynamisme et disponibilité.

Merci d'adresser les dossiers de candidatures (lettre manuscrite, C.V., prétentions) sous référence C 89-90, à J.P. ABRAMOVITCH - CAPFOR GRAND SUD-OUEST, Communica - 2, rue Emile-Pelletier 31082 TOULOUSE cedex. Informations Minitel : 3615 Code CAPFOR.

CAPFOR

PARIS - LYON - AIX/MARSEILLE - NANTES - CLERMONT-FERRAND - BORDEAUX
ANGERS - AUCH/TOULOUSE - BREST - NICE - NIORT - QUIMPER - ROUEN - STRASBOURG

MEDIAPA

FRANCHE-COMTE

Important Organisme d'Enseignement Professionnel

Association Loi 1901, 10 ans de fonctionnement, recherche son

DIRECTEUR

Homme de communication et de management, vous participerez activement à la définition de la stratégie et des politiques de l'organisme avec le Conseil d'Administration et en conduirez l'application avec une quarantaine d'enseignants permanents.
Votre sens de l'organisation vous permettra d'optimiser le principe de l'alternance des formations dispensées au sein de l'établissement.
Excellent gestionnaire, vous donnerez ainsi un nouvel essor à cette structure régionale.
Si à 40 ans environ, de formation supérieure et après quelques années d'enseignement, vous faites valoir une solide expérience de la gestion administrative et financière, ce challenge sera le vôtre.
Rémunération intéressante + logement de fonction.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. DOF, à notre Conseil :
Cabinet Domier BP 2032, 25050 Besançon Cedex.

---

lui

cherche son

CHEF DE PUBLICITÉ (H-F)

- *Vous avez au moins 3 ans d'expérience dans la publicité* (agence ou support) ;
- Et vous connaissez de préférence les marchés masculins.

Alors écrivez ou, mieux, appelez-nous :

RÉGISCOPE – Gérard LEFEVRE ou Jocelyne SMADJA
7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.
Tél. : (1) 45-55-91-71.

JEUNE SOCIÉTÉ DE CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES, *en rapide développement, recherche :*

JEUNES CONSULTANTS RECRUTEMENT

Vous serez entièrement responsable de vos missions de recherche de cadres jusqu'à l'intégration des candidats retenus par nos clients. Votre "esprit d'entrepreneur" vous permettra de développer votre portefeuille clients.
De formation supérieure, âgé de 25 ans environ, vous pouvez justifier d'une première expérience (2 ans minimum) dans la fonction recrutement en milieu industriel et/ou commercial.
La pratique courante de l'anglais est exigée ; une deuxième langue européenne (espagnol, allemand, italien) serait appréciée. Vos qualités relationnelles et rédactionnelles sont les garants de votre professionnalisme.
Postes basés à PARIS.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V., photo, prétentions) sous réf. REC/89/M à :

CREA CONSULTANTS
Creative Resources for European Access
Conseil en ressources humaines
4, place Félix Eboué
75583 PARIS CEDEX 12

CURRICULUM

Consultant Senior

Cabinet spécialisé dans le recrutement de cadres par annonce et par approche directe, nous sommes associés à des sociétés de conseil reconnues pour leur savoir-faire. Le développement de nos activités nous amène à rechercher un consultant confirmé appelé à devenir "partenaire".

Agé de 35 à 40 ans et de formation supérieure (université, grande école), vous avez occupé des postes de responsabilité en entreprise et vous êtes aujourd'hui un consultant expérimenté en cabinet. Vous avez un tempérament d'entrepreneur, le souci du résultat et les capacités à développer et fidéliser une clientèle. Naturellement, vous avez de bonnes connaissances en anglais.

Nous vous proposons de rejoindre une petite structure très conviviale qui exerce son métier avec passion, sérieux et bonne humeur. Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite + C.V. + photo) sous la référence 11/CS/LM, à ARPE - 38, rue de Lisbonne - 75008 PARIS. Nous vous garantissons la plus grande confidentialité.

arpe

MEDIAPA

ISAB

INSTITUT SUPÉRIEUR AGRICOLE DE BEAUVAIS

IMPORTANTE ECOLE D'INGENIEURS
(500 élèves - située à Beauvais)

Offre à un **INGENIEUR**

(de préférence agronome ou agro-alimentaire) ayant complété sa formation ou son expérience par un cycle de gestion (*ISA - ESSEC - Doctorat de Gestion...*)

Le poste de

DIRECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION CONTINUE

Cette mission, en liaison étroite avec le Directeur Général, comporte d'importantes responsabilités dans les domaines de la gestion et du développement de l'enseignement ainsi que des relations extérieures avec les entreprises.
Une expérience de gestion et d'enseignement est souhaitée. Langue(s) étrangère(s) appréciée(s).

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à :
ISAB - Monsieur BLANCHARD
BP 313, rue Pierre Waguet, 60026 BEAUVAIS CEDEX.
DISCRETION ASSUREE.

DEMARIN

---

2 journalistes
PARIS

Nous appartenons à un grand groupe de presse de notoriété. Nos publications touchent de près des secteurs tels que le tourisme, la restauration, l'hôtellerie...
Nous souhaitons renforcer nos **équipes** journalistiques déjà renommées pour leur **grande qualité.**
Vous avez **2 ans d'expérience minimum** avec une formation économique ou financière.
Vous êtes **actif, curieux,** ambitieux et aussi précis et **rigoureux.**
La pratique de la saisie (informatisée) des textes serait souhaitable.
Vous parlez l'**anglais couramment.**
Alors rencontrez-nous ! Votre avenir au sein de notre groupe vous appartient... !
Merci d'adresser votre dossier (C.V. + prétentions) à notre Conseil sous réf. PA 10 qui vous garantit la stricte confidentialité de votre candidature.

2, rue Louis David - 75782 PARIS CEDEX 16
11, rue Victor Hugo - 69002 LYON
COGEPLAN

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

FORCE 5

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde CADRES

Le système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM

PRETEZ VOTRE PLUME A NOS PERFORMANCES TECHNIQUES

Groupe international de Conseil et d'Ingénierie Informatique (2500 personnes en France et à l'étranger), nous recherchons pour une de nos équipes de conception et de développement de Progiciels, deux

JEUNES CHARGES DE COMMUNICATION

Ils prendront en charge la rédaction des documents d'information et de communication (bulletins internes, articles de presse, rapports marketing, brochures et plaquettes de présentation, documentations destinées à des non informaticiens...).

Universitaire de bon niveau, vous êtes attiré par les hautes technologies. Vous souhaitez y exercer vos qualités d'écoute et votre don pour l'écriture.

Merci d'adresser lettre, C.V. et photo, sous référence 5378, à AD'COM - 32, rue Pierret - 92200 NEUILLY/SEINE.

WINDSOR, RICOL ET ASSOCIÉS
ABC AUDIT

Cabinet d'audit à forte croissance, spécialisé dans les secteurs bancaire, assurance, société de services informatiques

recherche :

2 ASSISTANTS CONFIRMES
2 ans d'experience en cabinet d'audit

rémunération annuelle : 200 KF + prime

2 CHEFS DE MISSION
4 ans d'expérience en cabinet d'audit

rémunération annuelle : 280 à 300 KF + prime

Adresser CV et photo à :
Cabinet WRA
23, rue d'Anjou, 75008 PARIS.

Florian Mantione Institut
PROVENCE

*GROUPE IMPORTANT, spécialisé dans la **PREVOYANCE COLLECTIVE** recherche pour son département **MUTUELLE** son :*

RESPONSABLE ADMINISTRATIF
250 KF +

30-40 ans environ, de formation supérieure en gestion d'entreprise (IAE, ICG, etc.) vous bénéficiez d'une expérience probante dans une activité comparable.

Véritable manager, votre charisme très relationnel s'exprime par un sens inné de l'organisation et un pragmatisme efficaces essentiellement orientés vers la performance.

*Une définition de fonction détaillée sera envoyée à tous les candidats présélectionnés qui auront adressé lettre manuscrite + CV + photo sous référence PA 1189 E à notre Conseil : François DURAND - **FLORIAN MANTIONE INSTITUT** - "Le Mercure B" - ZI d'Aix-en-Provence - 13763 LES MILLES CEDEX.*

AIX - BAYONNE - BESANÇON - BORDEAUX - CLERMONT-FERRAND - DIJON - GRENOBLE - LA REUNION - LA ROCHELLE - LYON - MONTPELLIER - NANTES - PARIS - REIMS - ROUEN - STRASBOURG - TOULOUSE.

Filiale du Groupe Aussedat Rey, nous sommes le numéro 1 en France dans le domaine des panneaux décoratifs destinés à l'aménagement intérieur. Nous recherchons pour une de nos unités basée dans le Sud-Ouest notre :

MATERIALS MANAGER

Vous êtes un spécialiste de la logistique et votre première étape sera de créer au sein de notre unité la fonction en centralisant les achats, la gestion des stocks, la politique des transports, l'administration des ventes. Vous animerez et organiserez une équipe de 30 personnes.

Ce poste sera le tremplin de votre évolution dans notre Groupe ou dans notre Société.

Agé de 35 ans, vous êtes nécessairement de formation ingénieur. Votre anglais courant est impératif pour les relations avec nos fournisseurs et clients étrangers.

Merci d'envoyer votre dossier (CV + prétentions) sous référence 1129/LM à notre Conseil

YK YVES KERNEVEZ CONSULTANTS SA
6, avenue Franklin-Roosevelt - 75008 PARIS

LEW-TOURNAY/ASSCOM

MEPLE

Filiale du premier groupe européen de matériaux d'étanchéité bitumineuse

recrute

1. UN RESPONSABLE RÉGIONAL DES VENTES

pour les secteurs Nord et Normandie
(domicilié à Rouen ou banlieue Nord-Ouest Paris)

2. UN(E) ATTACHÉ(E) COMMERCIAL(E)

Sédentaire basé(e) au siège social au nord de Paris. Aptitude à la négociation, sens de l'organisation, pugnacité, persévérance sont des qualités requises. La connaissance du second œuvre sera un « plus » apprécié, de préférence dans la couverture, étanchéité ou le négoce de matériaux.
Salaire fixe + intéressement. Frais remboursés plus avantages sociaux.

C.V. + lettre manuscrite à adresser à :
M. Guy Lébé, Meple SA
1, rue du Pilier, 93532 Aubervilliers Cedex.

Pharma-Gummi France

CADRE COMMERCIAL,
VALORISEZ VOTRE PREMIÈRE EXPÉRIENCE

Filiale d'un groupe international, nous fabriquons des composants de conditionnement pour l'industrie pharmaceutique répondant aux exigences toujours plus grandes de notre clientèle.

Vous aurez à charge d'entretenir et de développer notre clientèle en France, au sein d'une structure légère vous laissant un bon degré d'autonomie.

De formation commerciale supérieure, vous avez une première expérience de vente de produits techniques à l'industrie et souhaitez évoluer vers un poste comportant des contacts et des négociations avec des interlocuteurs de haut niveau.
Disponible pour voyager 50 % du temps, vous avez une bonne connaissance de l'anglais.

Poste basé à Saint-Germain-en-Laye

Nous vous remercions d'envoyer votre candidature, avec C.V., photo, au siège de la société, à l'attention de C. Godart

PHARMA-GUMMI FRANCE
BP 26, 02170 Le Nouvion-en-Thiérache.

LE CONSEIL... ET PLUS D'AUTONOMIE

[illegible] vous serez [illegible] vous piloterez des [illegible] missions de conseil. [illegible] notre goût de la qualité et du défi.

CONSULTANTS
INGENIEURS EXPERIMENTES

[illegible] compétences dans l'un des domaines suivants :

[illegible]	QUALITE
SCHEMA DIRECTEUR	ORGANISATION
METHODOLOGIE	RESEAU

[illegible]

APOGÉ conseil

Groupe Industriel à vocation mondiale

Dans un contexte de croissance forte et soutenue, de diversification de nos gammes, d'extension de couverture commerciale et de proportion croissante de CA à l'export, une

ASSISTANTE DE DIRECTION COMMERCIALE

méthodique, dynamique et expérimentée sera appelée à rassembler, distribuer et suivre tous les aspects de la Gestion Commerciale en assurant l'interface entre Direction, Commerciaux et autres services.

Le poste est à pourvoir en région parisienne.

Si ce défi est à votre mesure, si vous êtes au moins bilingue anglais (espagnol et/ou allemand appréciés), que vous justifiez d'au moins 5 années d'expérience comme Secrétaire de Direction et si vous êtes disponible à court terme, veuillez adresser CV, photo récente, lettre et prétentions à :

J. PLAYNER, 1, av. de la Libération, 54000 LUNEVILLE.

VENEZ REJOINDRE UNE EQUIPE JEUNE ET DYNAMIQUE

NOUS SOMMES UNE IMPORTANTE CAISSE DE RETRAITE A CARACTÈRE NATIONAL

SITUÉE A PARIS

ET RECHERCHONS

LE RESPONSABLE DE NOTRE DÉPARTEMENT ADHÉRENTS-COTISANTS

Le poste s'adresse à un diplômé de l'enseignement supérieur (Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent) ou à une personne ayant déjà occupé une position opérationnelle de ce niveau (responsabilité d'une équipe d'une quarantaine de collaborateurs.

Il est demandé une expérience réussie de la gestion, dans un environnement technique évolué, et souhaité une bonne connaissance de la réglementation propre aux institutions de Retraite et de Prévoyance.

Adresser lettre, curriculum vitae et photo sous nº 8629
le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris

Recrutement

ASSISTANTE DE RECHERCHE

Un cabinet de conseil de direction à vocation européenne, spécialisé dans le développement des entreprises, souhaite intégrer à son département "recherche de cadres dirigeants" une jeune femme de formation supérieure ayant exercé la fonction dans un cabinet renommé. Elle disposera des moyens nécessaires, informatique, documentation, mailing..., pour mettre en œuvre une cellule performante à l'échelon européen. La pratique de l'allemand serait appréciée. Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 4136 M à JONCTION 32, avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY-SUR-SEINE qui transmettra.

HERCULES
Leader mondial en spécialités chimiques pour la papeterie

Ingénieur qualité
pour son usine proche Grenoble

HERCULES développe un plan mondial de Qualité totale que vous allez mettre en place dans notre usine de Voreppe (30 personnes, 33000 T/an, 30 spécialités renommées, naturelles ou de synthèse)
Reportant directement au DU, vous êtes responsable du laboratoire Contrôle Qualité, vous assumez des responsabilités de méthode, organisation, formation et gestion dans le cadre du Système Qualité.

Jeune Ingénieur Chimiste, vous avez déjà une expérience de la Qualité dans l'Industrie, la pratique de l'anglais, le goût de vous impliquer fortement à tous les niveaux dans l'entreprise, la volonté d'assumer d'emblée une responsabilité importante et de

Adresser lettre, CV, rémunération, photo sous réf.M 441 à M.M. Bernié, Résonance, 80 Rue Taitbout 75009 PARIS.

Résonance

CONSULTANTS Senior Recrutement PARIS HF

Emanation de l'un des plus anciens cabinets de Paris, nous mettons en place une nouvelle structure avec le dynamisme qui caractérise les créateurs mais en s'appuyant sur une expérience de plus de 20 ans.

Très attachés à la qualité de nos prestations, nous privilégions la qualité du service tant auprès des entreprises clientes que des candidats.

Notre vocation est de rechercher des cadres confirmés et dirigeants par annonces et approche directe après une analyse approfondie du contexte de l'entreprise, une définition rigoureuse du poste à pourvoir et une information précise du candidat.

Nous cherchons à compléter notre équipe par l'engagement de deux professionnels du recrutement, autonomes et compétents, âgés de plus de 32 ans, spécialisés, l'un dans la recherche par annonces, l'autre dans l'approche directe pour le démarrage du département et la mise en place de l'outil de travail.

Transmettez votre dossier à CADRESSOR
14, rue Saint Anne 75001 PARIS
ou téléphonez au 42.60.27.79

CADRESSOR

BANQUE SPECIALISEE DANS LES OPERATIONS INTERNATIONALES
recherche pour son Département Organisation

ORGANISATEUR HF

Rattaché au responsable de l'Organisation, il aura pour mission :
- conception, rédaction et mise en place des procédures.
- analyses fonctionnelles.
- études d'opportunité.

Profil :
- formation supérieure en Gestion/Finance.
- expérience 3 ans minimum dans l'organisation bancaire ou en Cabinet de Conseil.
- capacités d'analyse et de synthèse.
- réelles qualités de contact.
- pratique de l'anglais.

Merci d'adresser lettre manuscrite, photo et prétentions s/réf. 6608 par fax : 49.10.95.72 ou à EUROMESSAGES - BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex qui fera suivre votre dossier. Réponse et confidentialité vous sont assurées.

Jeune directeur administratif et financier (H./F.) sachant lire et écrire

Nous sommes un petit groupe de presse professionnelle se développant en France et surtout dans les différents pays de la CEE par lancement de revues au travers de filiales nationales.

Vous avez suivi des études supérieures, maîtrisez l'anglais et peut-être l'allemand, vous avez une expérience de quelques années dans une fonction gestion ou finance.

Vous devrez prendre la responsabilité totale des fonctions gestion, finance, informatique, personnel.

Vous êtes précis et méthodique, très travailleur et avez un **tempérament opérationnel.**

Merci d'adresser c.v., photo et prétentions à :
Marie-Laure GUÉRIN — Société Nioubiz
54, rue Etienne-Marcel, 75002 Paris.

SYNTON

Ingénierie conseil en Maintenance

Synton est le leader des sociétés d'ingénierie-conseil en maintenance et fait partie du groupe Jaakko Pöyry

Nous recherchons maintenant pour Synton S.A.R.L.,

UN EXPERT qui occupera les fonctions de

DIRECTEUR GÉNÉRAL et CONSULTANT PRINCIPAL

Poste à pourvoir à Paris

Nous demandons :

- Une expérience de direction de services techniques ou de maintenance, de préférence dans l'industrie du bois, papier et carton,
- Un réel esprit commercial,
- Une bonne pratique de l'anglais,
- Une certaine disponibilité pour voyager.

Nous offrons :

- Un salaire intéressant avec avantages sociaux,
- Une assistance complète,
- Une formation en Finlande.

Les dossiers de candidature avec C.V. doivent être adressés à :

**M. Jacques Guyon, Jaakko Pöyry S.A.
Berkeley Building, cedex 19,
92081 Paris La Défense**

AFFIDIA : UNE NOUVELLE OFFRE DE CONSEIL EN GESTION DE PATRIMOINE QUI BENEFICIE DEJA D'UNE SOLIDE EXPERIENCE, CELLE D'AXA MIDI, L'UN DES PREMIERS GROUPES FINANCIERS FRANCAIS.

Directeurs d'agence

Ecouter, comprendre les objectifs de ses clients, informer, choisir avec eux les solutions les mieux adaptées à leurs projets : telle est la mission qu'AFFIDIA s'est donnée par le biais d'un réseau spécialisé de conseillers financiers s'adressant à une clientèle privilégiée d'investisseurs.

Une expérience commerciale réussie dans la Banque, le secteur financier ou le service, une formation supérieure (Ecole de Commerce ou de gestion, Sciences Eco...), de réelles qualités d'animateur vous permettront de prendre la responsabilité de l'une de nos agences.

Vos objectifs seront clairs : motiver vos conseillers financiers, gérer et développer efficacement votre agence tout en étant le garant de notre image de marque dans votre région.

Une mission forte qui vous amènera à nouer et entretenir des relations durables fondées sur la confiance.

Nous saurons, alors, vous offrir une rémunération à la hauteur de votre potentiel (300 KF +).

Des opportunités vous sont proposées dans des grandes villes à fort potentiel des régions Ouest, Sud-Ouest, Nord-Est et Sud.

Pour nous rejoindre, adressez votre dossier de candidature (lettre, CV, photo), sous réf. DA/M01, en *précisant la région choisie*, à AFFIDIA, *Direction du* Personnel, 51 rue de Châteaudun, 75009 Paris.

AFFIDIA

LE NOUVEAU CONSEIL EN GESTION DE PATRIMOINE

Un formateur consultant Branche Vie

Nous sommes un organisme de formation spécialisé dans les Assurances et nous recherchons notre FORMATEUR-CONSULTANT (Branche Vie).

Il aura pour missions la conception des contenus de formation, l'élaboration des outils pédagogiques ainsi que l'animation de stages destinés à des professionnels de l'Assurance. Il sera par ailleurs chargé d'actions de conseil en création de nouveaux produits "Assurances".

Justifiant d'une expérience de la fonction et d'une bonne connaissance des produits VIE, doté d'un esprit créatif et commercial, il devra mettre en oeuvre ses qualités d'animateur et de pédagogue.

Le poste basé à Paris implique de nombreux déplacements en Province.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 16855 à notre Conseil IMPACT DEVELOPPEMENT - 26, rue Brunel 75017 PARIS.

impact développement

LE CONSEIL ET L'ACTION

Déjà tout petit, vous saviez que votre avenir était dans l'air

Hôtesses • Stewards

AIR INTER vous propose de rejoindre son équipe de navigants et d'assurer une mission commerciale primordiale.

Vous avez de 21 à moins de 30 ans, le niveau Bac et la maîtrise de l'anglais. Une seconde langue européenne est souhaitée. Vous avez une excellente présentation et avez acquis une première expérience professionnelle, de préférence commerciale. Vous êtes ressortissant de la CEE et pour les futurs stewards, dégagé des obligations militaires.

Adressez-nous votre lettre de motivation, CV avec mention de vos taille, poids et acuité visuelle sans correction, photo d'identité et photo en pied, sous réf. HS/M611, à Air Inter - Département emploi - DP/YR - 91551 Paray-Vieille-Poste Cedex.

AIR INTER

D E S T I N A T I O N   R E U S S I T E

MV2 GROUPE

Propose des postes de responsables d'études Nationales, Internationales (à des candidats bilingues Anglais Francais)

DIRECTEUR D'ETUDES QUANTITATIVES
Réf : DE

Diplomé d'une Grande Ecole, vous possédez une expérience de 10 ans minimum dans les études et le conseil aux entreprises.

CHARGE D'ETUDES QUANTITATIVES SENIOR
Réf : CE Vous avez 5 ans expérience dans un cabinet d'études.

CHARGE D'ETUDES QUANTITATIVES JUNIOR
Réf : CEJ Vous avez une expérience de 1 à 2 ans.

Envoyer lettre et CV en précisant la référence de l'annonce à MV2 GROUPE, 100 avenue A. Briand 92120 MONTROUGE.

ANVAR

L'AGENCE NATIONALE
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
recrute pour la
DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DE L'ACTION INTERNATIONALE

CHARGE D'AFFAIRES H/F

Jeune agrégé ou jeune ingénieur, vous aimez écrire et êtes attiré par la communication.
Vous serez chargé de réaliser un ensemble de publications, d'en assurer la mise en œuvre et le suivi.
Une expérience journalistique sera un plus.
Merci d'adresser votre candidature : CV, lettre manuscrite et photo, au Service du Personnel - ANVAR - 43, rue de Caumartin 75436 Paris Cedex 09.

Carré Turgeme

Entreprise à caractère culturel, touristique et économique
(budget 18 MF, 30 pers.)
installée dans une architecture remarquable,
à 2 heures de TGV de Paris

recherche son (sa)

DIRECTEUR (TRICE)

gestionnaire confirmé(e), il (elle) portera un intérêt particulier à l'architecture et à l'Europe

Envoyer lettre manuscrite, C.V.,
photo et prétentions sous n° 8630
LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

**Mantes-la-Jolie, Le Val-Fourré
Régie de quartier en création**

recrute

SON FUTUR RESPONSABLE

Il (elle) aura pour missions :

- Animer et gérer l'association (activité : maintenance et entretien, avec les habitants, d'un quartier de logements sociaux).
- Impulser des projets locaux d'insertion et de développement social.
- Assurer la coordination des partenaires locaux.

Il (elle) a :

- Le bac minimum.
- Une expérience professionnelle en lien avec les secteurs du bâtiment ou du logement.
- Le sens du dialogue et les qualités d'un organisateur.

Rémunération : 120 000 F +

Envoyer C.V. et lettre manuscrite à : Agence Tremplin, 5, av. Franklin-Roosevelt, 78200 Mantes-la-Jolie.

CONTINENTALE D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES

• Leader international de la protection des réseaux et équipements M.T. • Cotée au Second Marché - recherche

INGENIEURS ELECTROTECHNICIENS

Débutants ou première expérience avec bonnes connaissances en électronique, ils seront chargés d'Etudes de la protection des Réseaux Electriques.
Anglais - Déplacements à prévoir.

CV manuscrit et prétentions adressés à M. BENZAKI seront traités confidentiellement - CEE - 1, Place Cliquot - 77100 MEAUX.

PUBLIPANEL

CONSULTANT FORMATEUR

Gestion des ressources humaines et de l'emploi

- Formation supérieure (université ou grande école),
- Expérience en entreprise et/ou de consultant réussie,
- Forte motivation et capacité commerciale,
- Poste basé à Lyon.

Envoyer C.V. et prétentions à :

ACEREP

6, rue Dansard, 69007 Lyon.

ISOVER SAINT-GOBAIN

N°1 Français et Européen de l'isolation thermique et acoustique

Dans le cadre du développement de notre Direction Juridique, nous recherchons pour notre siège à **PARIS - LA DEFENSE**

Un Juriste

Rattaché au Directeur Juridique, vous serez en relation avec nos sociétés françaises et les filiales étrangères de la Branche Isolation du Groupe pour tous problèmes relatifs au droit des affaires.

De formation juridique, vous êtes titulaire d'un 3° cycle, spécialisation droit commercial, droit des affaires ou communautés européennes, et vous avez une première expérience de 3 à 6 ans dans un secteur industriel à vocation internationale.

Il est indispensable que vous parliez allemand couramment.
La connaissance des principes de base du droit allemand serait un atout supplémentaire.

La variété des affaires à traiter et les perspectives d'évolution constituent de réels attraits.

Si vous vous sentez concerné par cette opportunité, merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, en précisant la réf. 9109 à notre Conseil qui vous garantit réponse et confidentialité.

Madame Claude FAVEREAU - 56, Avenue de Suffren - 75015 PARIS

SAINT-GOBAIN

Organisation et Publicité

BANQUE NATIONALE

RECRUTE

UN EXPLOITANT COMMERCIAL

CHARGE D'ASSURER LA RELATION GLOBALE AVEC UNE CLIENTELE

D'INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS

Vous assurerez le suivi de la clientèle existante et rechercherez de nouvelles entrées en relation avec des Institutionnels résidents et non résidents.

Agé de 30 ans environ, de formation supérieure (grande Ecole Scientifique ou commerciale, universitaire) vous justifiez d'une bonne connaissance des marchés financiers.
Vous bénificiez d'une expérience de 3 ans environ dans une fonction identique comportant, notamment, la vente de produits financiers.

Vous parlez et écrivez l'anglais couramment.

Si cette offre vous intéresse, envoyez lettre de candidature manuscrite, curriculum vitae et photo sous référence 4071 à SOURCES - 108,rue St Honoré - 75001 Paris, qui transmettra.

SOURCES

UN MONDE OUVERT. DES HOMMES EN MARCHE.

Les nouveaux enjeux, tout le monde en parle... Aux A.G.F., nous agissons. Notre situation est tout à fait enviable, c'est vrai (18 000 personnes, 32,8 milliards de C.A. consolidé dont près de 20 % à l'international, 1 600 agences en France, une implantation dans 44 pays). Mais nous savons que la remise en caisse est facteur de progrès. Plus que jamais, nous sommes décidés à aller de l'avant avec des hommes et des femmes qui partagent notre esprit d'innovation. Ensemble, nous relèverons de nouveaux défis.

Une fonction marketing alliant Etudes et opérationnel.

Le secteur diversification de réseaux de notre DIRECTION VIE recherche un responsable marketing pour créer et animer notre distribution télématique.

Nous vous confierons :
– la conception et l'animation d'une gamme de produits et services adaptés à la distribution par minitel ou bornes interactives,
– la coordination de la mise en place et du lancement de ces produits.

Il étudiera en outre les évolutions dans le domaine de la télématique et de la vente à distance, en informera la direction et proposera des actions.

Pour ce poste très créatif, nous souhaitons rencontrer un candidat diplômé d'une grande école commerciale ou scientifique possédant une expérience de 2 à 3 ans dans un service marketing et passionné de télématique.

Votre connaissance des produits d'assurance et d'épargne constituerait un plus.

Si ces perspectives vous motivent, adressez votre candidature (lettre, C.V., rémunération actuelle) sous réf. M 18 à Christine LABBE, Département des Ressources Humaines, AGF - 33, rue La Fayette - 75009 PARIS.

AGF, L'ESPRIT OLYMPIQUE

ALBERTVILLE 92

AGF

UNANIME photo Zefa

JEUNE CHARGE D'ETUDES

AXA-MIDI, Groupe privé français d'assurances, réalise un C.A. de 42 milliards de francs dont 32 % à l'étranger et affirme sa volonté de devenir l'un des premiers Groupes internationaux dans son domaine.

Nous recherchons pour une de nos filiales un chargé d'études.

Au sein du département Assurances Collectives, vous prendrez en charge la tarification des affaires, le suivi des résultats techniques et participerez à l'étude technique de nouveaux produits.

Vous êtes débutant, diplômé ISUP, ENSAE, maîtrise de mathématiques ou équivalent.

Si vous souhaitez intégrer un groupe qui, par sa taille, puisse vous offrir des opportunités d'évolution intéressantes, adressez lettre, CV, photo sous référence JCE à

AXA

FRANKLIN ASSURANCES
Tour Franklin
100/101 Terrasse Boieldieu
92042 PARIS LA DEFENSE
Cedex 11.

CONTESSE

ORGANISATEUR SENIOR

Chef de projet - Au sein du groupe Caisse des Dépots, la Caisse Nationale de Prévoyance se situe au tout premier rang de l'assurance-vie. Pour conforter sa position et développer la qualité de ses services, elle recherche un organisateur senior. Sa mission au sein du département organisation et système d'informations sera d'assister les différents services de l'entreprise dans l'analyse de leurs besoins en matière de méthodes, d'organisation et de moyens de traitement informatique. Animant et collaborant à des équipes pluridisciplinaires, il sera très impliqué dans la mise en œuvre et le suivi des solutions proposées. Ce poste s'adresse à un candidat diplômé de l'enseignement supérieur (école d'ingénieurs ou de gestion, DESS...) disposant d'une expérience similaire de 5 ans minimum. La maîtrise de la conduite de projets est indispensable et la pratique de la méthode MERISE un atout supplémentaire. Des possibilités d'évolution sont envisagées. Ecrire à P. EVEN en précisant la référence A/D2102M **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04.** (PA Minitel 36.14 code PA)

CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE

Pour la vie.

PA Consulting Group

HUMAN RESOURCES

Creating Business Advantage

BANQUE PRIVEE

recherche un

UN DIRECTEUR INFORMATIQUE

Rattaché à la Direction Générale, le titulaire du poste dirige un service informatique étoffé comprenant des équipes système et développement de très bon niveau.

Il prépare les orientations de la politique informatique de la banque, optimise l'exploitation des moyens et applications existants et développe des applications nouvelles en liaison avec les utilisateurs.

Pour ce poste comprenant à la fois d'importantes responsabilités de management et de technique, nous souhaitons rencontrer un candidat de formation supérieure (grande école souhaitée) ayant environ 35 ans et possédant une expérience réussie de management au sein d'un service informatique dans un environnement VAX/VMS. La pratique courante de l'anglais est souhaitée.

Nous vous offrons un environnement créatif et performant ainsi qu'une rémunération motivante.

Merci d'adresser votre lettre de candidature manuscrite et votre C.V. avec photo à RSCG Carrières - 48, rue St-Ferdinand - 75017 PARIS sous la référence MD-JMM/DI qui transmettra.

Le **CCME**, filiale de la Compagnie Financière et Bancaire du BTP (800 personnes, 28 milliards d'engagements et 17 milliards de capitaux gérés), occupe une position de leader dans le financement des investissements des entreprises et maîtres d'ouvrages de la profession, renforce ses structures commerciales et recrute

JEUNES CADRES FINANCIERS

PARIS/ILE DE FRANCE (Réf. PF/1) - LYON (Réf. CF/2)

Rattachés à la Direction Réseau et disposant d'une gamme complète de produits, ils auront pour mission, après une période de formation, de développer leurs portefeuilles de clientèle, analyser les besoins des clients, monter les dossiers, promouvoir nos services et notre image auprès de nos partenaires (entreprises et maîtres d'ouvrages, banques, organismes professionnels, etc...).

Les candidats devront nécessairement être diplômés d'une grande école de commerce ou de gestion: ils seront tout particulièrement retenus pour leur dynamisme commercial, leur aptitude à négocier à haut niveau et leur capacité à assumer, sur le terrain, une large délégation de responsabilités.
Une première expérience en entreprise, dans une banque ou un établissement financier sera un atout supplémentaire.

Merci d'adresser candidature motivée avec photo, prétentions sous réf. choisie à Jean RICHET, Direction des Ressouces Humaines, CCME, 128 rue la Boétie 75008 PARIS.

CCME ■

DISEIN

MSD
MERCK SHARP & DOHME
CHIBRET

JEUNE ADJOINT DE DRH AUJOURD'HUI... CRÉEZ VOTRE POSTE TREMPLIN POUR DEMAIN

Dans le cadre de notre expansion, nous créons une structure de 60 personnes basée à la Celle-Saint-Cloud et chargée du développement de l'activité export sur les zones Moyen-Orient et Afrique. Devenez son

RESPONSABLE DU PERSONNEL

Créer la fonction Personnel, la gérer dans la totalité de ses aspects et l'établir dans la durée en constituant une équipe opérationnelle représenteront vos objectifs prioritaires. La diversité des personnes et des statuts du personnel en poste à l'étranger marquera l'ouverture internationale de votre fonction.

Vous êtes âgé d'environ 30 ans, et possédez une formation supérieure de qualité, quelle qu'en soit la nature (ressources humaines, scientifique...). Vous avez une expérience réussie dans la fonction (5 ans minimum) au cours de laquelle vous avez uné géré des effectifs aux statuts variés. Vous êtes reconnu comme étant bon stratège et apprécié pour vos qualités d'écoute et d'ouverture. Bien sûr vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise.

Si cette opportunité est en accord avec vos aspirations, nous vous remercions d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite + CV + photo) sous réf. FEL/RP/LM à RPC - 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS.

membre de SYNTEC

Raymond Poulain Consultants

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde CADRES

Traducteurs techniques français-anglais, langue maternelle anglaise. Expér. informatique électronique pour postes stables. Adr. C.V. à BIAT 71, rue Fondary, 75015 Paris.

GIE HABITAT
recherche
CADRE COMPTABLE
VOTRE PROFIL :
titulaire du DECF complet depuis 2 ans, vous justifiez d'une expérience réussie de comptable en entreprise au cours de laquelle vous avez assuré la totalité des tâches de comptabilité jusqu'au bilan, y compris les déclarations.
Nous vous proposons la responsabilité de la comptabilité de l'une de nos entités juridiques, de sa trésorerie et de ses prévisions d'exploitation (3 collaborateurs).

Adresser votre dossier de candidature avec photo sous réf. CGAB à Mme Le Bihan, GIE HABITAT
126, rue de Provence, 75008 Paris.

ORGANISME D'ASSURANCES MALADIE (92)
recrute
COLLABORATEUR/TRICE JURIDIQUE
Niveau maîtrise droit, préf. option droit social. Il sera chargé des dossiers contentieux, études juridiques, dossiers administratifs et travaux d'informations.
Qualités de rédaction indispensables pour ce poste. Envoyer C.V. + photo, s/réf. JEP à M. le directeur de la CAMAC, 119, rue du Pt-Wilson, 92309 Levallois Cedex.

Un organisme para-public de Nancy crée le poste de
CONSEILLER TECHNIQUE
Il aura l'initiative de projets économiques, sociaux et culturels et en assurera le suivi.

De formation supérieure (niveau BAC + 4 minimum) communication, droit, sciences éco, lettre, sciences po.
Pourvu d'un esprit de synthèse, il apportera des idées, animera des tables rondes et aura si possible une bonne connaissance du tissu local. 28/32 ans environ.

Adresser dossier + CV + photo (réf. 1044/M) à FB CONSEIL
57, rue des 4-Eglises
54000 NANCY

MEUNIER PROMOTION
recherche
pour son département immobilier d'entreprises.
un(e) jeune collaborateur(trice)

Sous l'autorité du directeur commercial, il (elle) participera à l'étude d'opérations nouvelles en liaison avec les investisseurs.

Ce poste conviendrait à un(e) candidat(e) ambitieux(se), de formation supérieure, ayant acquis une expérience dans la profession.

Adresser lettre man., CV, photo et prét. à :
MEUNIER PROMOTION,
10, pl. de la Madeleine
75008 PARIS
à l'att. de M. WEEGER.

Le Centre de Documentation et d'Information de l'Assurance (CDIA)
recherche le
RESPONSABLE DE SON SERVICE DE PRESSE
Votre profil :
Exp. journalistique
Maîtrise des techniques rédactionnelles
Pratique des Relations Publiques

Vos missions :
Développer les relations avec les partenaires extérieurs du service
Animer et coordonner une équipe de 4 attachés de presse
Dynamiser la production des bulletins d'information

Adresser cand. manuscr. avec CV et prét. à :
J. Lambert CDIA
2, Chaussée d'Antin
75009 PARIS.

AGENCE PARIS MANNEQUINS
recherche
DIRECTRICE et BOOKEUSE CONFIRMÉE
Rémunération intéressante
Mme Comard, 39-73-37-37

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS recherche COLLABORATEURS(TRICES) souhaitant s'intégrer à une équipe de vente (pas de porte-à-porte).
SI VOUS AVEZ
minimum 23 ans,
un bon niveau de culture générale,
le goût des contacts humains.
Votre candidature nous intéresse.
Tél. : 47-64-98-18

LABORATOIRE DE RECHERCHES SPATIALES
Région parisienne
RECHERCHE
INGÉNIEUR ELECTRONICIEN
(ENST, ESE, ENSI ou équiv.) 2 à 3 a. d'expérience ou débutant pour prendre en charge le développement de systèmes microcalculateurs embarqués. Excellente maîtrise de l'anglais requise.
Salaire brut annuel :

Env. C.V. à L.A.S., B.P. 10, 91370 Verrières-le-Buisson.

CHARGÉ D'AFFAIRES COMMERCIALES
30 à 35 ans, exp.
négoc. avec décideurs
MAITRISE de l'ANGLAIS
Poste à Paris
Gestion de grands comptes

C.V. et lettre manuscrite
12 S - S.A.
6, rue Casimir-Delavigne
75006 PARIS

Collège privé à Paris
recherche
ENSEIGNANT ANGLOPHONE
pour remplacement
ANGLAIS et/ou HISTOIRE.
Tél. : 46-22-40-20

SOCIÉTÉ DE CRÉDIT
ch. pour PARIS et NICE
COLLABORATEURS
Ecole supérieure de commerce pour devenir
RESPONS. DES SERVICES
CRÉDITS COMMUNAUX
Env. C.V. et prét. à : SMO, 219, r. St-Honoré, Paris-1er.

ENTREPRISE DE PRESSE
Centre de Paris
recrute
JOURNALISTE
Excellente formation économique pour information *macro-économique*
Bonnes connaissances activités industrielles et questions sociales et/ou mécanismes monétaires et financiers souhaitées.

Disponibilité immédiate.

Adresser CV + photo
Ecrire sous le no 8625
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

PMI banlieue EST
en expansion rech. son
RESPONSABLE CONTROLE
Pour élaborer la *politique qualité*.

Il préparera l'entreprise à une éventuelle certification.

Niveau BTS ou équivalent en électronique ou mesures physiques.
Expérience souhaitée.

Env. lettre, CV, photo, prét.
à SIMDEC
32, r. de la F. du Vaisseau
94120 Fontenay s/Bois

PMI banlieue EST
en expansion rech. son
RESPONSABLE ACHATS
Pour négocier avec des fournisseurs français et étrangers (petite mécanique, électronique, plastique).

Gérer les stocks.

Participer à la mise en place de la GPAO.
Expérience souhaitée.

Env. lettre, CV, photo, prét. s/réf. 8257 à AFFLUENTS
49, av. Trudaine, 75009 Paris qui transmettra.

IMPORTANTE ASSOCIATION NATIONALE SECTEUR SOCIAL RECRUTE SON
RESPONSABLE SERVICE JURIDIQUE EXPÉRIMENTÉ
Formation exigée :
DEA Droit social + Droit formation professionnelle continue.
Motivé par le secteur associatif et attiré par le milieu rural.
Agé d'environ 30/35 ans.

Envoyez lettre manuscrite + CV + photo et prét. s/réf. 4962 à
RSCG CARRIÈRES
48, rue St-Ferdinand
75017 Paris qui transm.

Stage rémunéré de 6 mois réservé aux demandeurs d'emploi du 92, niveau Bac.
ASSISTANTS ADMINISTRATIFS COMMERCIAUX DANS LE CADRE DE LA CEE
Centre Permanent La Défense
Tél. : 47-78-75-27

ECOLE S/CONTRAT
LE RAINCY (93)
Recherche URGENT
INSTITUTEURS(TRICES)
PROF. PHYSIQUE
Hist. géo temps plein ou partiel.
Tél. : 43-02-41-29
ou 43-02-48-77

SOCIÉTÉ A VOCATION INTERNATIONALE
Recherche pour le département achats de son siège social situé à PARIS
UN COLLABORATEUR
titulaire d'un BTS en commerce international. Le candidat devra justifier d'une première expérience professionnelle réussie de quelques années dans la fonction approvisionnement, affrètement ou transit. La pratique courante de l'anglais, de bonnes connaissances en allemand ou en espagnol seront autant d'atouts supplémentaires.

Adres. lettre manuscrite + CV avec photo et prét. s/réf. 6404 F à
LTA, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 Paris.

Sté d'étude électronique banlieue Sud-Est de PARIS (94) rech.
RESPONSABLE LOGICIEL
Niveau ingénieur, formation électronique, vous avez au moins 3 ans d'expér. de développement sur micros en assembleur et langages évolués (PL/M, PASCAL, C) connaissance de MS/DOS et UNIX exigée.
Adr. CV, photo et prét. sous no M/58881 BLEU, 17, r. Lebel, 94307 Vincennes Cedex qui transmettra.

S.E.L.
Association pour le Développement de l'Action Culturelle à SEVRES
cherche
RESPONSABLE
Communication et Développement
Mécénat capable conception *et rédaction dossiers*.
Envoyer CV et prétentions à l'attention du Président du S.E.L.
47-49, Grande-Rue
92310 SEVRES

LABORATOIRE DE RECHERCHES SPATIALES
Région parisienne
RECHERCHE
TECHNICIEN DE LABORATOIRE
BTS/DUT ou équivalent, ayant une bonne formation de base en physique générale, connaissances en thermique, optique et technique du vide particulièrement appréciées.
Contrat à durée déterminé.

Env. C.V. à :
L.A.S., B.P 10
91370 Verrières-le-Buisson
Tél. M. Soufflot
64-47-43-17

POUR LE COMPTE d'une grande société AÉRONAUTIQUE FRANÇAISE
recherchons
TECHNICIEN SUPÉRIEUR
Niveau IV ou V pour suivi de la réglementation des aéronefs.
Veille technologique (techniques et matériaux), anglais impératif, travail en équipe.

Envoyer cand. et CV
KISTEN RILLER
73, bd du Montparnasse
75006 PARIS

Lycée technique sous contrat d'association
recherche
PROFESSEUR ELECTROTECHNICIEN
à temps complet
diplôme demandé :
niveau ingénieur,
minimum licence.
Exp. professionnelle souhaitée. Env. CV à lycée technique
Passy St-Nicolas, Buzenval,
50, av. Otis-Mygatt,
92508 Rueil-Malmaison cédex ou tél. : 47-08-92-02.

secrétaires
Organisme professionnel de presse
recherche
SECRÉTAIRE
niveau BTS
Adresser C.V. et lettre de candidature manuscrite à CFC.
6 *bis*, r. Gabriel-Laumain,
75010 Paris.

capitaux propositions commerciales
INVESTISSEZ EN RFA !
A vendre
Entreprise générale de nettoyage
implantée en République Fédérale d'Allemagne, réalisant un CA annuel de 14 millions de DM, opérant dans l'ouest et le sud de l'Allemagne auprès d'une clientèle de renom.
Personnel qualifié et expérimenté offrant de nombreuses possibilités d'évolution et de développement.
Ecrire sous le no 8031
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

Homme, 35 ans, américain, 10 ans en France, MBA + ingénieur confirmé en vente internationale, production et gestion high-tech
recherche
DIRECTION PME/PMI ou ligne de produits
Écrire sous no 8624
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

GESTIONNAIRE PME, diplômé ESC + DECS, trilingue allemand, anglais. Nombreux séjours et mission RFA, USA. Vingt ans d'expérience en gestion commerciale et contrôle de gestion, RECHERCHE fonction d'organisation, de conseiller et de suivi de gestion de filiales France/Etranger auprès groupe industriel à Paris ou RP. Disponible pour de nombreux déplacements. Rigueur, méthode, esprit d'analyse et synthèse.
(Section BCO/JCB 1411.)

Jeune femme, quarante et un ans, trilingue anglais/espagnol, douze ans d'expérience en communication externe (relations presse, édition, journalisme, salons, publicité institutionnelle et produits), PROPOSE à dirigeant de développer ou créer relations extérieures de son entreprise. Mobilité, disponibilité, capacités relationnelles et rédactionnelles, créativité, pragmatisme, rigueur.
(Section BCO/JV 1412.)

CADRE diplômé DEA Histoire, connaissant le polonais et la Pologne, s'intéressant questions Europe de l'Est, CHERCHE emploi documentation, bibliothèque, archives, enseignement, aide en recherche.
(Section BCO/JV 1413.)

DIRECTION INFORMATIQUE ou centre profit. – Ing. ESE très expérimenté chez constructeur (direct. grands projets télécom.), en SSII (direct. centres profit 24 MF). Qualités : contact stratégie, dynamisme, équipe, PROPOSE en environnement grands comptes : en SSII direction centres profits DGA – chez constructeurs Dir. technico-comm. – Banque/assurance Dir. organisation informatique ou département technique.
(Section BCO/JV 1414.)

CADRE INDUSTRIE DE LA SANTÉ. – Trente-huit ans – Expérience projet : définition, suivi, synthèse finale, gestion – Pratique de la communication et de la formation – Expérience de consultant dans le domaine médico-social – Formation : statistique, épidémiologie, économie de la santé, décision et risque – Médecin – Anglais, italien professionnels – Pratique sur informatique.
RECHERCHÉ : fonction dans tout domaine apparenté.
(Section BCO/MCP 1419.)

DIRECTEUR COMMERCIAL de haut niveau – Quarante-quatre ans - Quinze ans dans le domaine de l'informatique constructeur multinational et SSII – Expériences commerciales marketing, gestion centres de profit. Anglais courant.
POSTULERAIT : à une direction commerciale et marketing – Direction marketing direction de filiale – Direction centre de profit en France ou à l'étranger.
(Section BCO/CR 1420.)

RESPONSABLE COMMUNICATION. – Homme trente-deux ans – Gestion SORBONNE + 3e cycle marketing CNAM – Sept ans expérience communication – Marketing dans agences de publicités secteurs : biens industriels, informatique, service – Très bonne maîtrise des techniques de communication externe et interne (Pub., promotion, édition, mark. direct.) – Stratège et responsable.
RECHERCHE : entreprise dynamique pour collaboration en rapport – Paris – RP.
(Section BCO/DDS 1421.)

ANPE
ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

Infirmier de bloc opératoire, 20 ans d'exp., ch. poste technico-cial dans sté médico-chirurgicale ou conseil technique en bloc opératoire.
Ecrire sous le no 8621
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

ASSISTANTE DE DIRECTION
Très haut niveau. Présentation et références excellentes, Polyvalente, trilingue (anglais/espagnol), rémunération élevée. Paris ou sud de Paris.

Ecrire sous le no 8615
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

Secrétaire trilingue anglais, all., rech. emploi temps partiel Paris. 42-46-80-48.

Secrétaire traductrice, tril., origine allemande + anglais, 55 ans, aimant technique, 3 sténos, autonome, rech. nouvelle place 28/39 h.
39-60-96-80.

CORRECTRICE A DOMIC., souhaiterait contact éditeurs pr travx rewriting et de correct. (scol., parascolaire et littérat.), serait évent. intér. par un temps plein ou partiel. 47-34-82-77.

JF ch. personne âgée ou enfant à garder de nuit.
46-77-07-98.

RESPONSABLE VENTES clientèle, collaborateur marketing, école supérieure de commerce, étud. toutes propositions.
60-08-21-57 (ou rép.).

JF, 25 ans, 2 ans exp. secrétariat de rédaction journal, cherche emploi dans édition, presse, cinéma.
Libre de suite.
48-44-43-63.

RESSOURCES HUMAINES
Professionnelle de la fonction personnel, 40 ans, anglais/espagnol, gestion, administration, organisation, informatique, audit social, formation, recrutement, gestion de carrières, relations haut niveau. recherche poste lui permettant de pratiquer et de développer tous les aspects de la fonction dans une unité à dimensions humaines.
Ecrire sous le no 8614
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

JH, 35 ans, rech. occupat. complément ou études dans Arts lettres cinéma. commerc., connaiss. génér. très larges. Pratique courante de français, angl., arabe.
47-00-07-27 (AM), M. Manchon.

Jne diplômée Sup. de Co. Dynamique, ambitieuse, rech. poste
ASSISTANTE MARKETING ou COMMUNICAT. étud. ttes autres prop. sér.
Tél. : 45-49-38-58
ou 45-84-18-85

Reporter bilingue angl., 2 ans exp., ch. emploi de presse écrite, plein temps sur Paris.
Ecrire sous le no 8623
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

Dame 52 a., soignée, rech. place DAME DE COMPAGNIE. Temps complet. Logement si possible indépendant. *Nourrie, rémunérée*, possibilité travaux dactylo.
Tél. : (16) 35-67-75-23

JF, 25 ans DESS Droit de la CEE, licence droit international, angl. esp., travaillerait notamment dans juridique, ress. humaines, formation professionnelle. 47-27-05-84.

JH, 24 ans, français, ch. dans cadre coopération, poste en Hollande. Diplômes : lic. informatique, école de commerce int. anglais, hollandais.
Cont. M. Hervé Guennequez, 69, *r. d'Argout*, 75002 Paris.

Jeune fille, 22 ans, 2 ans à l'ISEA, ECD. Stages effectués au sein de burx de presse, rech. poste d'assistante d'attaché de presse ou relations publiques.
47-41-12-42.

Secrétaire BTS, 8 ans exp., ch. Paris emploi motivant, préf. social/communication. 39-68-54-65, 9 h à 17 h.

Thèse : Etude DEA Sciences *matériaux + 5 ans, exp. prof.* ch. THÈSE RÉMUNÉRÉE. Ecrire M. DELORME, 23, rue Komarov, 69200 Vénissieux.

Chirurgien, 52 ans, propose son expérience pour des activités de conseil auprès des prof. de santé.
(16) 54-77-15-07.

TRADUCTRICE ANGLAIS NEERLANDAIS, ALLEMAND (commercial et sciences hum.) ch. emploi dans domaine international. 42-71-44-25.

FORMATION PROFESSIONNELLE

UNIVERSITÉ PARIS-XII, VAL-DE-MARNE
Diplôme de 3e cycle d'Université
GESTION DE LA RESSOURCE HUMAINE ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL
Dans le cadre de la formation continue :
- Formation de 400 heures réparties sur 2 ans (3 jours consécutifs par mois).
- Début de la formation en janvier 1990. Inscriptions de septembre à décembre pour le recrutement de la 4e promotion. Coût de la formation : 25 000 F pour 2 ans.

UNIVERSITÉ PARIX-XII, VAL-DE-MARNE
U.F.R. Communication et Insertion dans la société,
Département de Sciences Sociales.
Av. du Gal-de-Gaulle, 94010 Créteil Cedex. (1) 48-98-91-44, p. 2231.

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

16e arrdt
AUTEUIL
Dans bel imm. récent, studio, s/jardin, tt cft, bains, balc. GESTRIM, 46-34-13-18.

19e arrdt
RUE EUGÈNE-JUMIN
2 pces, tt cft, ref. neuf.
530 000 F
RUE BELLEVILLE
3 pces, tt cft. 850 000 F.
Immo Marcadet, 42-52-01-82.

20e arrdt
Imm. neuf, asc. et interphone, livrable 4e trim. 90.
2 pces 990 000 F
4 pces 1 850 000 F
Possibilité parking. Frais de *notaire réduits*.
CBM, 43-79-57-21.

92 Hauts-de-Seine
BAGNEUX 92
Part. vend 4-5 pièces duplex, 95 m² avec terrasse, garage, parking. 400 m RER, 5 min. pte Orléans. Tél. : 46-63-16-30.. Après 19 h. 1 180 000 F.

94 Val-de-Marne
Quartier mairie. Imm. pierres de t. massives, asc., interphone, 6 pces. tt cft + balc., livraison 4e trim. 90. Frais de notaire réduits. 3 400 000 F. parking inclus.
CBM, 43-79-57-21.

Province
★ SÈTE ★
Plein sud – Face à la mer
VUE IMPRENABLE
Résidence trois étages avec pontons pour bâteaux
Studio-cabine 4 personnes
Terrasse avec loggia close
Tout confort - Parking privé
Tous commerces sur place
280 000 F.
(1) 46-45-21-60 (p. 412)
(1) 46-44-30-61 (soir).

appartements achats
Recherche 2 à 4 pièces PARIS, préfère RIVE GAUCHE, avec ou sans travaux. PAIE COMPT chez notaire, 48-73-48-07 même le soir.

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTS ETRANGERS appts à Paris-Neuilly de 200 à 350 m². 45 000 F à 80 000 F le m².
Tél. : 45-62-16-40
ou fax : 42-89-21-54

Recherche 1 à 3 pièces PARIS, préfère RIVE GAUCHE, avec ou sans travaux. PAIE COMPT chez notaire, 48-73-48-07 même le soir.

locations non meublées offres

Région parisienne
A LOUER NEUILLY-S/SEINE appt 2e ét., imm. 1970, 5 pces (3 chbres, s. de bns, s. de dche), chff collect., 2 garages. *10 000 F + ch.*, visites mardi, de 11 h à 14 h, 56, bd Bineau.
Tél. gérant
42-80-37-37, p. 7 (HB).

Me PARMENTIER. Résid. stand., vaste studio, clair, 8e ét., asc. 570 000 F. 42-82-16-08.

locations non meublées demandes

Paris
EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine
75008 Paris, recherche
APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE
Belles réceptions avec minimum 3 chambres.
(1) 45-62-78-99

RÉSIDENCE CITY
rech. pour multinationales et ambassades
APPTS HAUT de GAMME VIDES ou MEUBLÉS
MINIMUM 3 CHBRES
HOTELS PARTICULIERS et BELLES VILLAS OUEST
Tél. : (1) 45-27-12-19.

locations meublées demandes

Paris
INTERNATIONAL SERVICE
rech. pr BANQUES, STÉS MULTIN. et DIPLOMATES *GDS APPTS de stand.* 5. 6. 7 pces. Tél. : 42-60-20-42.

immeubles
ACHÈTE IMMEUBLES
Paris libres ou occupés
FONCIÈRE DORESSAY
46-24-93-33.

viagers
F. CRUZ. 42-66-19-00
8, R. LA BOÉTIE, PARIS-8e
Garantie financière. 5 000 000 F. 49 ans expér. Estimation gratuite. Rente indexée. Avantage fiscal.

pavillons
GAMBAIS 78
Vds PAVILLON, 4 chbres, 1 séjour double 45 m², cheminée, cuisine aménagée, sous-sol complet, 2 salles de bains, dressing. 710 m² de terrain clos paysagé et herborisé.
Prix : 1 400 000 F
Tél. : 34-87-12-52.

bureaux

Locations

8e AV. HOCHE MEME
Gd stand., 13 burx dont 2 boiserie 18e, 365 m², park. 1 300 000 F. 45-62-07-06.

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE
16e CHAMPS-ÉLYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO
Burx, secrét., tél., télex, fax.
Domicil. : 170 à 390 F/M.
CIDES 47-23-84-21.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitution de sociétés. Démarches et tous serv. Perman. téléphoniques.
43-55-17-50.

SIÈGE SOCIAL
Burx équipés ts services, démarches R.C.-R.M.
SODEC SERVICES
CH.-ÉLYSÉES 47-23-55-47.
NATION 43-41-81-81.

Domiciliation depuis 50 F/ms Paris 1er, 8e, 9e, 12e, 16e et 17e. CREADOM 17e, 42-67-05-99. INTER DOM 12e, 43-40-31-45.

GROUPE ASPAC
1er RÉSEAU NATIONAL DE CENTRES D'AFFAIRES
propose bureaux et salles de réunion équipés ttes durées + ts services, tél., télex, fax, secrét. TTX, sièges sociaux
Boulogne 46-20-22-25
Vincennes et Marne 60-17-18-19
Marseille 91-72-45-00
Rouen 35-71-80-80
Paris 8e, 9e, 15e 42-93-60-50
+ de 20 centres en France
Infos Minitel : 3616 ASPAC.

DOMICILIATION
BURX, TÉLECOPIE, TÉLEX.
AGECO, 42-94-95-28.

boutiques

Ventes

CARDINET-PÉREIRE
Bout. en bur., ref. nf, libre. Excellent placement.
43-45-37-00.

L'AGENDA

Livres
Vous possédez des livres anciens ? Nous avons la même passion. Contactez-moi. (1) 45-66-41-01.

Ch. 1re édition du Précis de fiscalité de Maurice Cozian (année 73/74).
Tél. : 43-35-05-20

Modèles
POURQUOI PAS VOUS ?
Ouvert, sympathique, l'envie de changer vous tente, pour cela les créateurs SAINT ALGUE vous attendent nombreux pour « coupe-brushing (40 F), coupe-permanente (80 F), coupe-couleur (80 F) » au CENTRE DE PERFECTIONNEMENT SAINT ALGUE
14, rue des Deux-Gares, Paris-10e (Mo Gare-du-Nord ou Gare-de-l'Est).
Des conseils vous seront apportés en fonction de votre style, de la nature et de la longueur de vos cheveux. Pour prendre R.V., tél. au 40-37-17-00.

Piano
Part. vend piano digital Technics PX7 complet, utilisé 20 heures, 9 000 F.
42-01-18-34.

Philosophie
EURINFO/BERLIN.
Représentation en Europe de l'Est. Reportages photos, traductions, informations conseils. Adresse : Eurinfo, Claudius Str. 12, 1000 Berlin 21, RFA.

Vacances
Tourisme
Loue Risoul 05, tte saison, chalet 8 personnes, tt conf. 42-89-29-14 province.

Vends bateau 4,30 m. avec cabine – taud moteur 30 cv (35 heures) remorque + roue de secours
Ensemble neuf de 1989
Parfait état – 55 000 F
47-26-06-05 – perm.

automobiles
ventes

de 5 à 7 C.V.
Part. vend R 16 TL Automatic, ann. 78, 140 000 km, très bon état général
Prix 8 000 F.
Tél. : bur. 40-97-80-55
et soir (dom.) après 20h
46-40-78-84

Part. vend VOLVO 340 Automatic 1980.
95 000 km, amortisseurs, pot récents. Entretien régulier. Prix 11 000 F.
Tél. : 42-01-18-34

deux-roues
A vendre 600 XLR HONDA 10/85, pneus AV et AR, freins, kit chaîne, alternateur, chaîne de distribution neufs.
TRÈS BON ÉTAT
54 000 Km. 13 000 F.
Tél. : 47-90-50-10 (soir).

هكذا من الأصل

CHRONOLOGIE

Octobre 1989 dans le monde

La chronologie paraît normalement le deuxième dimanche de chaque mois. L'abondance de l'actualité nous a contraint à différer sa publication à ce jour. Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

par ÉDOUARD MASUREL

ÉTRANGER

1er. – CHINE : La célébration officielle du quarantième anniversaire du régime ne suscite aucun enthousiasme populaire. Les cérémonies sont boycottées par la plus grande partie de la communauté internationale (1er-2, 3, 7, 15-16 et 18).

3. – BELGIQUE : Joseph Wybran, président du Comité de coordination des organisations juives, est assassiné à Bruxelles. Le meurtre, comme celui de l'imam Ahdel le 29 mars, est revendiqué par les « Soldats du droit », une organisation extrémiste arabe (du 5 au 9).

3. – PANAMA : Une tentative de putsch contre le général Noriega échoue. Aux Etats-Unis, les autorités américaines sont critiquées pour ne pas avoir apporté un soutien efficace aux militaires rebelles (du 5 au 17, 19, 25 et 28).

3. – URSS : Les dirigeants nationalistes d'Azerbaïdjan menacent d'appeler à la grève générale et à la sécession de leur République si Moscou fait lever par la force le blocus ferroviaire qu'ils imposent depuis la fin août à l'Arménie (du 3 au 10, 13, 14, 26 et 27).

5. – FINANCES MONDIALES : La plupart des banques centrales européennes décident une hausse concertée de leurs taux directeurs pour tenter de freiner la progression du dollar et lutter contre les risques d'inflation et de surchauffe. Le taux passe à 6 % (+ 1 %) en RFA, à 15 % (+ 1 %) en Grande-Bretagne et à 9,5 % (+ 0,75 %) en France. Malgré le relèvement à 3,75 % (+ 0,5 %) du taux d'escompte japonais, le 11, ce n'est qu'après le mini-krach à la Bourse de New-York, le 13, que la hausse du dollar est vraiment stoppée (du 5 au 9, du 12 au 19, 22-23 et 29-30).

5. – NORVÈGE : Le prix Nobel de la paix est attribué au dalaï-lama, chef spirituel du Tibet, qui vit en exil depuis 1959. Pékin, qui considère le Tibet comme « *une partie inaliénable du territoire chinois* », exprime son « *indignation extrême* » (du 5 au 9).

6-16. – VATICAN : Le pape Jean-Paul II se rend en Corée du Sud, en Indonésie et à l'île Maurice (6 et du 8 au 17).

7. – ARGENTINE : 213 militaires et 64 guérilleros sont amnistiés par le président Carlos Menem, partisan d'une « *réconciliation nationale* ». La grâce accordée aux militaires poursuivis pour des violations des droits de l'homme sous la dictature, de 1976 à 1983, est critiquée (10, 13 et 22-23).

7. – HONGRIE : Un congrès extraordinaire du PC hongrois transforme le Parti socialiste ouvrier (PSOH) en Parti socialiste (PSH) qui abandonne les principes du centralisme démocratique et de la dictature du prolétariat. M. Rezsö Nyers est maintenu, le 9, à la présidence du nouveau parti. M. Karoly Grosz, ex-secrétaire général du PSOH, refuse d'adhérer au PSH, mais la scission entre les différents courants réformateurs est évitée. Du 18 au 20, les députés, dont plus des trois quarts sont des élus de l'ancien PSOH, adoptent à la quasi-unanimité une série de lois qui modifient profondément la Constitution et ouvrent la voie aux premières élections libres et multipartites depuis 1947. Le 23, jour anniversaire du début du soulèvement de 1956, est proclamée à Budapest, dans la liesse, la IVe République, qui remplace la République populaire instaurée en 1949 par les communistes (du 6 au 12, 20 et du 22 au 25/X, 1er et 2/XI).

9. – URSS : Une loi adoptée par le Soviet suprême réglemente le droit de grève, l'interdisant dans les secteurs-clés de l'économie (4, 5 et 11).

9-12. – FRANCE-AMÉRIQUE LATINE : M. François Mitterrand se rend en visite officielle au Venezuela, les 9 et 10, et en Equateur, les 11 et 12. Dans ces deux pays, comme lors de l'escale improvisée à Bogota (Colombie), le 12, il établit un lien direct entre sous-développement et drogue (du 11 au 14).

10. – PROCHE-ORIENT : Alors que le gouvernement israélien a rejeté, le 6, le « plan Moubarak », M. James Baker, secrétaire d'État américain, présente un plan en cinq points destiné à faciliter l'ouverture d'un dialogue israélo-palestinien sur l'organisation d'élections dans les territoires occupés (4, 6, 8-9, 10, 12, 14, 18, 20, 26 et 28/X, 2 et 3/XI).

12. – SUÈDE : Christer Pettersson, condamné le 27 juillet à la prison à vie pour le meurtre d'Olof Palme, le 28 juillet 1986, est acquitté par la cour d'appel de Stockholm (13 et 14).

13. – FINANCES MONDIALES : La Bourse de New-York enregistre sa plus forte baisse depuis le « lundi noir » du 19 octobre 1987 : l'indice Dow Jones, qui avait atteint, le 9, le cours record de 2 791, perd 190 points (– 6,9 %). Le 16, les places européennes et asiatiques chutent à leur tour, de 1,8 % (Tokyo) à 13,5 % (Francfort) ; à Paris, où l'indice CAC était, le 11, à 561,6, son plus haut niveau, la baisse est de 6,9 %. Les jours suivants, les marchés boursiers restent nerveux mais se redressent, récupérant une partie de leurs pertes (du 15 au 24 et 26/X, 3/XI).

15. – AFRIQUE DU SUD : Huit dirigeants nationalistes, dont Walter Sisulu, compagnon de Nelson Mandela, sont libérés après vingt-cinq ans passés en prison. Les sept membres de l'ANC libérés participent, le 29, au premier rassemblement autorisé par le régime depuis 1960, qui réunit soixante mille personnes dans le stade de Soweto (4, 12, 13, 17, 19, du 21 au 26 et 31).

16. – NORVÈGE : M. Jan Syse, chef du Parti conservateur, devient premier ministre après la démission, le 13, de Mme Gro Harlem Brundtland. La coalition tripartiste de centre-droit qu'il dirige n'a obtenu que 62 des 165 sièges du Parlement aux élections du 11 septembre (4, 8-9 et 15-16).

16-17. – ÉGYPTE-LIBYE : Le président Moubarak et le colonel Kadhafi se rencontrent à Marsa-Matrouh (Egypte), le 16, puis à Tobrouk (Libye), le 17. Selon le raïs, les relations égypto-libyennes, rompues en 1977, « *reviennent à la normale* » (du 14 au 19).

17. – ÉTATS-UNIS : Un violent séisme secoue la région de San-Francisco. Malgré sa forte magnitude (7,1), il ne provoque que soixante-douze morts, dont cinquante automobilistes tués par l'effondrement d'un pont autoroutier. Le montant des dégâts est estimé à 7,1 milliards de dollars (du 19 au 24, 27 et 29-30/X, 1er et 3/XI).

18. – ESPACE : La navette américaine Atlantis largue la sonde Galileo qui doit atteindre Jupiter en juillet 1995 (12, 19, 20, 22-23 et 25).

19. – GRANDE-BRETAGNE : Trois Irlandais du Nord et une Anglaise, condamnés en 1975 à la réclusion perpétuelle pour deux attentats à la bombe, sont libérés après avoir été reconnus innocents par la cour d'appel de Londres (19 et 21).

20. – ANTARCTIQUE : Les pays signataires du traité sur l'Antarctique, réunis à Paris depuis le 9, acceptent la proposition franco-australienne d'organiser, en 1990, une réunion spéciale sur la préservation du sixième continent. M. Rocard avait souhaité, dans son discours d'ouverture, que l'Antarctique devienne une « *réserve naturelle* » (10, 11, 22-23 et 24).

20. – SUISSE : L'interdiction totale du commerce de l'ivoire est décidée à Lausanne, lors de la réunion des cent trois pays signataires de la convention sur le commerce international des espèces menacées, afin de tenter de sauver les derniers éléphants d'Afrique décimés par le braconnage (10, 18 et 22-23).

22. – COMMONWEALTH : Les pays du Commonwealth, réunis depuis le 18 à Kuala-Lumpur (Malaisie) pour leur sommet biennal, préconisent, à l'exception de la Grande-Bretagne, un renforcement des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud (du 18 au 25).

22. – LIBAN : Les députés libanais, réunis à Taëf (Arabie saoudite) depuis le 30 septembre, acceptent un document d'entente nationale qui définit des réformes du système politique mais ne prévoit pas de calendrier de retrait de l'armée syrienne. L'accord de Taëf reçoit un appui international quasi général mais est rejeté par le général Michel Aoun, chef du gouvernement chrétien, comme une « *légalisation du crime de l'occupation syrienne du Liban* » (3, 5, 6, 7, 10, 12, du 14 au 17 et à partir du 20).

23. – CAMBODGE : Alors que plusieurs offensives ont été lancées par les opposants au régime dans l'Ouest et le Nord-Ouest, les Khmers rouges s'emparent de Pailin, ville minière de l'ouest du pays (4, 15-16, 24, 25, 26, 28 et du 31/X au 4/XI).

25. – CEE : M. Mitterrand, président en exercice de la Communauté, prononce un discours devant le Parlement européen à Strasbourg. Il plaide pour le soutien à M. Gorbatchev et affirme que la seule réponse aux transformations en cours dans les pays de l'Est est la construction de l'Europe politique (26, 27 et 31).

25. – FRANCE-POLOGNE : Le gouvernement français décide un accroissement des aides à la Pologne, qui s'élèveront à près de 4 milliards de francs (24, 27 et 28).

26. – GRANDE-BRETAGNE : La démission de M. Nigel Lawson, chancelier de l'Echiquier depuis juin 1983, accentue l'affaiblissement de la livre, alors que la cote de popularité de Mme Margaret Thatcher a atteint son niveau le plus bas dans les sondages (du 11 au 16, 26 et du 28/X au 2/XI).

27-28. – AMÉRIQUE : Un sommet pour célébrer la démocratie rassemble à San-José-de-Costa-Rica seize chefs d'Etat du continent, dont M. George Bush. Alors que le Nicaragua apparaît isolé, le Canada annonce son adhésion à l'OEA, dont il deviendra le trente-deuxième membre (29-30 et 31).

28. – TCHÉCOSLOVAQUIE : Près de dix mille manifestants célèbrent, à Prague, aux cris de « *Liberté* », le soixante et onzième anniversaire de la République (14, 20, 21, du 27/X au 1er et 4/XI).

29. – ESPAGNE : Aux élections législatives anticipées, le Parti socialiste (PSOE) de M. Felipe Gonzalez, premier ministre depuis 1982, conserve de justesse la majorité absolue avec 176 (-8) des 350 sièges. Le Parti populaire (conservateur) se maintient avec 106 sièges (+ 1). La coalition Gauche unie, dirigée par le Parti communiste, progresse de 7 à 17 sièges (18, 21, 25, 26, 28 et 31/X, 1er/XI).

31. – ÉTATS-UNIS-URSS : Moscou et Washington annoncent qu'une « *rencontre informelle* » entre MM. Bush et Gorbatchev aura lieu les 2 et 3 décembre à bord de navires américain et soviétique au large de l'île de Malte (du 1er au 4/XI).

31. – ISRAËL : L'armée lève le blocus imposé depuis le 21 septembre à Beit-Sahour. Dans cette petite ville de Cisjordanie, où le mot d'ordre de grève des impôts lancé par la direction du soulèvement palestinien est particulièrement suivi, les soldats ont procédé à des saisies massives de biens chez les habitants (1er-2, 5, 10 et 29-30/X, 2/XI).

31. – SALVADOR : Un attentat à la voiture piégée contre l'une des principales centrales syndicales fait dix morts à San-Salvador. La guérilla accuse l'armée et décide de suspendre le dialogue engagé le 15 septembre avec le gouvernement (20/X, 2 et 4/XI).

31. – TURQUIE : M. Turgut Ozal, premier ministre depuis décembre 1983, est élu président de la République par le Parlement. L'opposition, estimant l'Assemblée « *non représentative* » de l'électorat, a boycotté le scrutin. En succédant, le 9 novembre, au général Kenan Evren, M. Ozal devient le premier civil à la tête de l'Etat depuis 1960 (19, 21, 22-23 et 26/X, 2 et 3/XI).

RDA : le « tournant »

Le 1er, plus de sept mille Allemands de l'Est, qui s'étaient réfugiés dans les ambassades de RFA à Varsovie, et surtout à Prague, gagnent la RFA à bord de trains est-allemands. Ils ont été autorisés à émigrer grâce aux efforts diplomatiques de M. Hans-Dietrich Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères. Mais, dès le 2, les jardins de l'ambassade de RFA à Prague sont à nouveau envahis par des milliers de candidats à l'émigration, jeunes pour la plupart.

Le 2, comme tous les lundis depuis plusieurs semaines, une manifestation a lieu à Leipzig, à l'issue d'un service religieux protestant : cette fois, ils sont quinze mille à réclamer des réformes.

Le 3, les autorités est-allemandes acceptent de laisser partir vers la RFA les quelque dix mille nouveaux réfugiés de l'ambassade de Prague, mais décident en même temps de rétablir les visas entre la RDA et la Tchécoslovaquie. Jusqu'à la fin du mois, l'exode se poursuit, mais ils ne sont plus que quelques centaines par jour à pouvoir gagner la RFA après s'être réfugiés à l'ambassade de RFA à Varsovie ou être passés par la Hongrie.

Dans la nuit du 4 au 5, des milliers de candidats au départ tentent de prendre d'assaut les « trains de la liberté » venant de Prague lors de leur passage par la RDA. Des heurts violents se produisent avec la police, notamment à Dresde.

Les 6 et 7, M. Mikhaïl Gorbatchev est en RDA pour participer aux cérémonies du quarantième anniversaire du pays. Il réaffirme son attachement au *statu quo* en Europe, mais encourage les partisans des réformes en RDA. Des manifestations ont lieu, les 7 et 8, dans les principales villes de RDA : à Berlin-Est elles sont sévèrement réprimées.

Le 9, alors que des responsables du parti appellent au dialogue, les forces de l'ordre n'interviennent pas lors de la manifestation du lundi à Leipzig : ils sont 70 000, le 9, à réclamer plus de démocratie, puis 150 000, le 16.

Le 18, M. Erich Honecker, secrétaire général du parti communiste (SED) depuis mai 1971, est remplacé par M. Egon Krenz, son dauphin désigné. Suscitant le scepticisme de l'opposition, M. Krenz exprime à la télévision sa volonté de changements dans la continuité. Les jours suivants, il s'efforce de donner des gages d'ouverture tandis que, dans tout le pays, s'engage un dialogue sans complaisance entre la population et les autorités qui célèbrent le « *tournant* » *(Wende)* pris par la RDA.

Le 23, des centaines de milliers de personnes défilent dans la plupart des grandes villes : à Leipzig, ils sont 300 000.

Le 24, le Parlement n'est pas unanime à élire M. Krenz à la présidence du conseil d'Etat : 26 députés sur 500 votent contre et 26 s'abstiennent. Tandis que les rassemblements, en présence de représentants du pouvoir, deviennent quotidiens, une amnistie est annoncée, le 27, pour les émigrants et les manifestants arrêtés.

Le 30, 500 000 personnes sont de nouveau dans les rues réclamant de plus en plus ouvertement des élections libres et « *la démocratie, maintenant !* ». M. Krenz, avant de partir pour Moscou, le 31, n'en réaffirme pas moins que « *le futur de la RDA repose sur le socialisme* » (à partir du 3).

FRANCE

1er. – La championne cycliste Jeannie Longo améliore, sur la piste en plein air de Mexico, son propre record de l'heure en couvrant 46,352 kilomètres. Avant de mettre un terme à sa carrière, elle bat plusieurs autres records en salle (27 et 29/IX, 3, 7, 19, 21 et 31/X).

2. – Bull, en rachetant pour 4 milliards de francs l'activité micro-informatique du groupe américain Zenith, devient le sixième constructeur mondial d'ordinateurs (3 et 4).

3. – M. Alain Poher, président du Sénat depuis 1968, est réélu au troisième tour de scrutin grâce au soutien du RPR et à la division des centristes. Ces derniers avaient décidé de présenter un candidat contre M. Poher, bien que ce dernier soit issu de leurs rangs (du 26/IX au 7/X).

4. – Le gouvernement engage sa responsabilité pour faire approuver par l'Assemblée nationale le projet de programmation militaire 1990-1993. L'opposition se divise sur la motion de censure que le RPR dépose le 5, sans l'accord de l'UDF ni de l'UDC, et qui ne recueille, le 9, que 159 voix (du 4 au 7 et 11).

4. – Les surveillants de prison interrompent leur mouvement, à l'appel de FO, le syndicat majoritaire. Le 16, toutes les révocations décidées par la chancellerie sont levées (du 1er au 7, 11 et 18).

7. – Les députés votent en première lecture les deux projets de loi sur le financement des partis et des campagnes électorales après avoir supprimé l'article prévoyant l'amnistie des infractions commises avant le 15 juin 1989 (du 5 au 10).

7-8. – Neuf contributions générales sont présentées devant le comité directeur du PS pour qu'elles soient soumises aux militants socialistes avant le congrès de Rennes en mars 1990 (1er-2, du 5 au 10, du 13 au 19, 21, 24, 29-30 et 31).

9. – M. Mitterand, en route pour le Venezuela, fait escale à la Guadeloupe où il souhaite une accélération de la reconstruction après le passage du cyclone Hugo, le 17 septembre (5, 11, 19 et 20).

9. – Le secrétaire général d'un groupuscule néo-nazi, le Parti nationaliste français et européen, et celui d'un syndicat de policiers d'extrême droite sont inculpés et écroués dans l'enquête sur les attentats racistes commis en 1988 contre des foyers d'immigrés (26/IX, du 4 au 9, 11 et 20/X).

10. – M. Michel Rocard souhaite, dans un entretien au *Monde*, que la police devienne le « *laboratoire de la modernisation du service public* ». D'autre part, les revendications salariales des syndicats de policiers sont satisfaites (1er-2, 11, 14, 18, 22-23 et 25).

11. – Le gouvernement annonce l'ouverture, dès décembre, de négociations sur une « *rénovation profonde* » de la grille salariale de la fonction publique. Les syndicats réagissent favorablement (13, 14 et 28).

11. – Mort du professeur Robert Merle d'Aubigné, spécialiste réputé de la chirurgie réparatrice (17).

13. – M. Rocard présente au conseil des ministres le plan d'urgence pour l'Ile-de-France, qui prévoit de doubler les logements sociaux à Paris et en proche banlieue (7, 14, 15-16 et 21/X, 2/XI).

13. – Les députés adoptent en première lecture le projet de loi réformant le livre I du code pénal (12, 13 et 14).

13. – M. Charles Fiterman, dans une déclaration critique lue devant le comité central du PCF, propose une autre politique que celle de M. Georges Marchais. Cette attitude est violemment dénoncée par la direction du PCF (du 13 au 21, 26 et 31/X, 1er et 3/XI).

17. – Le PS obtient quelques concessions du gouvernement sur le projet de budget, à l'issue d'une réunion à l'hôtel Matignon. Plusieurs députés socialistes insistaient depuis des semaines pour « *une meilleure redistribution par le biais de la fiscalité* » (5, du 8 au 14, 18 et 19).

17. – Les groupes RPR, UDF et UDC, réunis pour la première fois en assemblée plénière, définissent le statut et les pouvoirs de leur intergroupe (12, 18, 19, 20 et 26).

20. – Le Conseil d'Etat accepte de faire prévaloir les traités sur les lois postérieures qui les contredisent. Ce revirement de jurisprudence est applaudi par les partisans de l'Europe (15-16, 18, 21 et 29-30/X, 3/XI).

20. – Les syndicats des agents des finances estiment insuffisantes les dernières concessions annoncées par M. Bérégovoy qui affirme être allé « *au-delà du possible* » en proposant une prime mensuelle de 315 F. Cependant, les jours suivants, l'ampleur de la grève diminue après un conflit de cinq mois qui a désorganisé les services des impôts et des douanes (à partir du 4).

21. – M. Rocard engage la responsabilité du gouvernement sur la première partie (recettes) du projet de budget, le PC ayant décidé de voter contre. La motion de censure déposée par le RPR, l'UDF et l'UDC n'obtient, le 23, que 240 voix, alors que la majorité absolue est de 288 voix. M. Barre, invité, le 29, de « 7 sur 7 » sur TF1, justifie son abstention en assurant que, s'il avait censuré M. Bérégovoy, il se serait censuré lui-même (du 19 au 23, 25, 26 et 31).

23. – Les grévistes de l'usine Peugeot de Mulhouse, puis ceux de Sochaux, le 24, reprennent le travail à l'appel des syndicats, sauf la CGT. Après la nomination d'un médiateur par le gouvernement, le 5, et l'ouverture, le 13, de négociations avec la direction, des concessions sur les bas salaires et sur l'intéressement ont pu être obtenues (du 1er au 25).

23. – Paribas lance une OPA sur la Compagnie de navigation mixte. Cette dernière contre-attaque en acquérant en Bourse une part importante du capital de Paribas et reçoit le soutien d'Allianz, numéro un ouest-allemand de l'assurance, qui a racheté, le 2, 50 % des actifs d'assurance de la Mixte (1er-2, 4, 6, 12, 13, 14, 19, 20 et du 24 au 31).

24. – Mort d'Eugène Claudius-Petit, compagnon de la Libération, ancien ministre (26).

25. – M. Lionel Jospin prend position dans la polémique sur le port du foulard islamique à l'école. Depuis le début du mois, un large débat sur ce sujet s'est instauré, tant au sein de l'éducation nationale que de la classe politique, après qu'il eut été interdit à trois adolescentes musulmanes du collège de Creil d'assister aux cours la tête couverte. M. Jospin souhaite le respect de la laïcité mais aussi celui de la tolérance : en cas d'échec du dialogue, il demande qu'aucune élève ne soit exclue, l'école étant « *faite pour éduquer, pour intégrer, pas pour rejeter* ». Cette déclaration n'apaise pas la controverse : à gauche, certains reprochent au ministre de l'éducation sa « *capitulation* » devant les intégristes, tandis qu'à droite, la politique d'immigration du gouvernement est mise en cause (6, 7, 10, du 14 au 17 et à partir du 21).

25. – Le conseil des ministres approuve un projet de loi qui étend aux crimes de sang l'amnistie prévue par le référendum du 6 novembre 1988 sur la Nouvelle-Calédonie (du 7 au 11, 18, 20 et 25 au 28).

25. – Le décret instituant une prime de croissance de 1 200 F pour les fonctionnaires est approuvé en conseil des ministres (du 4 au 7, 12, 26 et 27).

25. – En septembre, le nombre des chômeurs s'est accru de 0,1 % et les prix ont augmenté de 0,2 % (25, 26 et 27/X, 2/XI).

26. – Un accord de partenariat est conclu entre Thomson-CSF et le Crédit lyonnais : la banque nationalisée acquiert la majorité de la filiale financière du groupe industriel contrôlé par l'Etat, Thomson recevant en échange 14 % du capital du Crédit lyonnais (du 27/X au 2/XI).

CULTURE

2. – Le projet proposé par M. Mitterrand d'un Eurêka audiovisuel est lancé officiellement par vingt-six pays européens à l'issue d'Assises européennes de l'audiovisuel, réunies depuis le 30 septembre à Paris (du 30/IX au 4/X).

3. – Les ministres de la CEE adoptent la directive sur la « télévision sans frontières » qui invite les Etats membres à diffuser « *une proportion majoritaire* » d'œuvres européennes « *chaque fois que c'est possible* ». Les Etats-Unis protestent contre cette mesure « *protectionniste et discriminatoire* » (du 1er au 7, du 12 au 17, 21 et 26).

4. – Pour célébrer le cent cinquantième anniversaire de la découverte de la photographie, plusieurs expositions sont organisées dont une au Musée d'Orsay et une autre, à partir du 12, au Centre Georges-Pompidou (12/X et 4/XI).

5. – Mort de l'actrice américaine Bette Davis (8-9).

6. – Mort du cinéaste Jacques Doniol-Valcroze (7 et 8-9).

9. – Le prix Nobel de médecine est attribué à Michael Bishop et Harold Varmus (Etats-Unis) pour leurs travaux sur les oncogènes ou gènes du cancer. Le professeur lillois Dominique Stehelin, qui a contribué à cette découverte, estime « *injuste* » de ne pas avoir été primé lui aussi (du 10 au 13).

11. – Le prix Nobel d'économie est attribué à Trygve Haavelmo (Norvège), considéré comme le père de l'économétrie moderne (12, 13 et 24).

12. – Le prix Nobel de physique est attribué à Wolfgang Paul (RFA), Norman Ramsey et Hans Dehmelt (Etats-Unis), dont les travaux ont permis le développement de la spectroscopie atomique de précision. Le prix Nobel de chimie récompense Sidney Altman (Canada) et Thomas Cech (Etats-Unis) pour leur découverte des propriétés catalytiques de l'acide ribonucléique (13 et 14).

19. – Le prix Nobel de littérature est attribué à Camilo Jose Cela, poète et romancier espagnol (20 et 21).

21-22. – La première Fête du livre, organisée à l'initiative du ministère de la culture sur le thème de la « fureur de lire », rencontre un large écho (6, 20 et 24).

25. – Mort de la romancière américaine Mary McCarthy (27).

26. – Jacqueline de Romilly, reçue à l'Académie française par Alain Peyrefitte, prononce l'éloge d'André Roussin (26, 28 et 29-30).

28. – Mort de l'écrivain algérien Kateb Yacine (29-30 et 31/X, 3/XI).

29. – Plus de deux cent cinquante tableaux et dessins de David sont exposés au Musée du Louvre et au château de Versailles (29-30).

Le kra

Compagnie G

CGE
CHIFFRE D'AFFAIRE
A FIN SEPTEMBRE
EN HAUSSE DE 18

ÉCONOMIE

Le krach, la sortie de «crise» et les conflits sociaux

Un entretien avec M. Michel Aglietta, professeur d'économie

« Un krach il y a deux ans, un mini-krach le 13 octobre dernier, comment expliquer cette instabilité boursière alors que les différents pays développés semblent retrouver une croissance sinon certaine du moins plus calme ?

– Les Bourses sont sensibles aux perspectives de profit et à l'évolution des taux d'intérêt nominaux. Les fortes augmentations des taux d'intérêt à long terme depuis le début de l'été 1987 avaient été le facteur décisif du krach d'octobre ; la baisse des taux dès novembre 1987 redonna de la vigueur aux marchés boursiers, lorsqu'il apparut que la récession n'était pas à craindre. Cette influence est moins nette à l'automne 1989. Certes, la désagréable impression d'une surenchère à la hausse *entre* les banques centrales se fait sentir. Mais elle ne s'est pas répercutée sur les taux longs, dont l'évolution future est incertaine.

» Cependant, il faut compter avec les facteurs spéciaux et avec les effets de contagion sur des marchés *où la formation* des cours est souvent le fruit de la psychologie collective. Wall Street est animé par un jeu étrange d'OPA et de contre-OPA. Au lieu de servir à augmenter les fonds propres en permettant l'émission d'actions nouvelles, les cours montent grâce à des opérations qui réduisent les fonds propres et augmentent les dettes sous la forme d'obligations dites « de pacotille » *(junk bonds)*. Cet endettement très risqué s'est excessivement développé et le doute s'est installé sur la solvabilité de ces créances. Il n'en fallait pas plus pour que l'inquiétude s'empare de Wall Street. Quant à la *répercussion sur les autres* places, qui ne sont pas affectées par les mêmes phénomènes, quel bel exemple de *comportement* moutonnier !

– Le retour de la croissance – près de 4 % attendus pour la France et la RFA en 1989 – est-il à votre avis le signe d'un rebond conjoncturel *ou bien celui d'une* sortie de crise, l'économie mondiale ayant résolu ses problèmes structurels ?

– Il y a deux ans on s'interrogeait *sur* le déclin, aujourd'hui on discute de la sortie de la crise. Ça va vite ! Je ne sais pas d'où viennent ces sautes de perceptions subjectives, mais en tout cas elles prouvent que l'analyse de la situation mondiale est complexe. Le mieux est donc de rester prudent.

» Personnellement, je ne crois pas que quiconque puisse clamer qu'une croissance durable est *désormais établie, tout comme* je n'avais pas accepté l'idée du déclin il y a deux ans. On avait, à l'époque, simplement oublié que la *France avait pris du retard dans* son adaptation à la concurrence internationale au début des années 80, et forcément les résultats tardaient.

– Aujourd'hui, la croissance est *de retour. Qu'en conclure ?*

– *Je vois* quatre raisons à cette reprise. D'abord la structure des coûts des entreprises redevenue favorable à l'investissement. Leurs bilans financiers étaient très dégradés. La désinflation avait encore alourdi la charge de l'endettement *dans une première phase*. Il a donc fallu accumuler des fonds propres et réduire les dettes avant de penser à investir. Mais, depuis deux ans, les conditions de l'offre *sont telles que l'investissement est* à nouveau rentable. En outre, cette situation est perçue *par les chefs* d'entreprise comme devant durer ; ce qui est fondamental dans leurs décisions.

» Deuxième élément : l'investissement relancé a créé de nouvelles capacités de production tout en incorporant un progrès technique. *Le vieillissement* du *stock* de capital a été inversé.

» Troisième facteur évidemment positif : le contre-choc pétrolier, qui a tardé à faire sentir ses effets mais qui finalement a compté beaucoup. Or, là *encore*, les perspectives apparaissent *bonnes : la reprise ne semble pas* devoir entraîner de tensions excessives sur le marché des matières premières et sur les prix du pétrole, comme ce fut le cas après la récession de 1974-1975, lors de la reprise qui suivit et qui conduisit *au deuxième* choc de 1979. Il est vrai que l'économie des matières premières, plus généralement l'importance grandissante des facteurs *intellectuels sur les facteurs* matériels dans la production, sont les fruits de l'investissement de ces dernières années.

1993 donne un horizon

» Dernière raison, enfin, internationale *elle aussi :* l'Europe. Les conséquences du grand marché de 1993 sont difficiles à quantifier, car elles sont encore essentiellement d'ordre micro-économique et *largement potentielles plutôt que* réalisées. Mais, avec des lunettes keynésiennes, on peut dire que « le projet 1993 » donne un horizon de long terme aux investisseurs. Leur *scepticisme* de départ s'est mu en une sorte d'obligation d'investir : ils savent que c'est la seule façon de sauvegarder leurs parts de marché, voire de redéployer leurs gammes de produits sur des marchés à la croissance prometteuse. J'y vois un facteur lourd, qui dépasse la bonne ou la mauvaise conjoncture et qui, en retour, contribue à la stabiliser. Rappelez-vous que le même phénomène s'était produit au début des années 60 après la signature du traité de Rome : personne n'y croyait au départ parmi les économistes puis... on avait dû réviser le *IVe Plan à la hausse, en établissant* un Plan intérimaire.

– Quels sont en revanche les facteurs défavorables ?

– Les plus connus sont la permanence des déséquilibres des marchés monétaires et financiers et la dette du tiers-monde. Grâce aux progrès faits, je crois que la dette a perdu de son importance et qu'on a dépassé le risque de récession sévère provoquée par une crise financière. Les banques internationales ont consolidé leurs créances douteuses en rééchelonnant et en provisionnant. Le pire, c'est-à-dire une faillite bancaire jetant la suspicion sur la solidité du système financier international, a pu être évité. *Mais* il reste que les pays du tiers-monde doivent dégager des excédents beaucoup trop lourds pour servir leur dette ; ce qui bloque leur développement et freine la *croissance mondiale. On est encore* loin de ce qu'il faudrait : une inversion des transferts financiers qui vont actuellement des pauvres aux riches.

Une coordination incertaine

– Et les déséquilibres financiers ?

– Le déficit américain provoque toujours une grande instabilité *des changes. Les dérapages incontrôlés* ont sans doute pu être évités, mais il *faut constater que la coordi*nation des autorités monétaires des sept grands pays, le G 7, est encore bien incertaine : les gouvernements ne maîtrisent pas le phénomène de globalisation financière. Néanmoins, on peut s'interroger, là encore, sur la gravité de cette carence. Car les nouvelles techniques financières du secteur privé (les *swaps*, les *marchés à terme...*) autorisent une redistribution des risques ; ce qui, en fin de compte, diminue l'effet néfaste des variations des taux de change. Cependant, cet effet néfaste ne peut être annulé. Car les taux de change entre les *grandes devises* ne sont pas seulement volatils, ils entraînent des distorsions dans le système des prix internationaux qui ralentissent beaucoup la correction des déséquilibres dans les balances des paiements.

» Cette extrême fragilité des marchés monétaires et – on l'a vu – boursiers fait qu'on ne peut écarter *avec certitude tout risque* de récession mondiale. Les économistes demeurent inquiets devant une résurgence inflationniste, en particulier aux Etats-Unis, qui pourrait engendrer un cercle vicieux : l'inflation nourrissant le *déséquilibre commercial, qui* entraînerait une perte de confiance dans le dollar, qui à son tour alimenterait l'inflation. Or, et c'est là tout le problème, pour casser la menace inflationniste, les autorités monétaires n'ont plus à leur disposition que l'arme des *taux d'intérêt*, qui est imprécise. Elles ne peuvent pas grand-chose sur les taux longs, alors que c'est leur incertitude qui fait sentir ses effets aujourd'hui sur la Bourse.

» *Je crains donc que* si l'inflation persistait sérieusement aux *Etats-Unis il ne faille provoquer un* fort ralentissement de la conjoncture pour la juguler. Et, comme en Europe chaque gouvernement réagit individuellement, il sera impossible *de faire bloc pour affirmer* notre autonomie. Tout risquerait malheureusement de se passer comme en 1982, avec une contagion en Europe du refroidissement de la *conjoncture américaine*. Cela serait fort dommageable, car, en *France comme en Allemagne*, il n'y a pas aujourd'hui de raisons internes assez impérieuses pour provoquer délibérément un retour à un rythme de croissance inférieur ou égal à 2 %.

Un stop-and-go mondial

– Mais d'où vient l'inflation selon vous ?

– D'abord de goulets d'étranglement *localisés dans les capacités* de production qui devraient disparaître progressivement d'eux-mêmes, à condition que l'investissement se poursuive en capital *matériel* et surtout en capital humain. Mais essentiellement du manque de *dynamisme de la* productivité. Malgré la modernisation, les ordinateurs, les robots..., les gains de productivité du travail demeurent deux à trois fois plus *faibles que pendant la période* d'avant crise : 2 % l'an contre 4,7 % entre 1960 et 1973 en France par exemple. C'est un phénomène commun aux pays de l'OCDE, fort mal expliqué mais qui conditionne la stabilité de la nouvelle croissance.

Propos recueillis par
ERIC LE BOUCHER

Lire la suite page 40

Monde : les gouvernements ne maîtrisent pas la globalisation financière

France : il faut contractualiser les relations sociales sur plusieurs années

▶ **M. Michel Aglietta est professeur d'économie à Paris-X-Nanterre.**

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Compagnie Générale d'Électricité

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé au cours des neuf premiers mois de 1989 par le Groupe de la Compagnie Générale d'Électricité s'est élevé à 100,7 milliards de francs et *marque une augmentation de 18 % par rapport à celui des neuf premiers mois de* 1988. Le troisième trimestre a pris en compte en particulier le transfert de propriété de la centrale à neutrons rapides Superphenix. Hors incidence de Superphenix, la progression à structures et méthodes comparables est de 10 %.
Ces évolutions tiennent compte des modifications de structures intervenues au *cours des douze derniers mois dont les plus significatives sont :*

CGE
CHIFFRE D'AFFAIRES
A FIN SEPTEMBRE 1989
EN HAUSSE DE 18 %

– la création de GEC ALSTHOM NV par CGE *et* GEC (Grande-Bretagne) ;
– la prise de contrôle des activités réducteurs de mesure et relais de Schlumberger (Groupe Batteau), d'Air Industrie Systèmes, de Kiepe Elektrik, d'Acec Energie et *d'Acec Transport par Alsthom* ;
– le rachat des sociétés Burndy et Souriau par Framatome ;
– le rachat de CMP (Chloride Motive Power) par la Ceac ;
– la prise de participation majoritaire de Câbles de Lyon dans le Groupe Manuli *et dans les Câbleries de Dour ainsi que* l'acquisition de l'activité "câbles" d'Ericsson aux Etats-Unis ;
– la vente par Alcatel NV des sociétés Qume et Alcatel Information Systems aux Etats-Unis.

La répartition par secteur d'activité du chiffre d'affaires des neuf premiers mois de 1988 et de 1989 est la suivante :

(en millions de francs)	1989	1988
Energie et transport	19 433 *(1)*	16 445
Nucléaire *(2)*	6 531	2 864
Entreprise électrique et contrôle industriel	8 569	8 256
Accumulateurs	3 406	2 662
Télécommunications, communication d'entreprise, câbles	62 007 *(3)*	54 060
Activités diverses *(4)*	3 558	3 554
Cessions entre secteurs	–2 834	–2385
TOTAL	100 670	85 456

Les commandes consolidées s'élèvent à 104,0 milliards de francs en progression de 13 % par rapport à celles des neuf premiers mois de 1988.

(1) Facturation calculée à l'avancement en 1989. Le chiffre d'affaires d'Alsthom et ses filiales est retenu par intégration globale pour le premier trimestre. A partir du deuxième trimestre, le chiffre d'affaires de GEC ALSTHOM NV et ses filiales est retenu par intégration proportionnelle à 50 %.
(2) Chiffre d'affaires de Framatome et ses filiales retenu par intégration proportionnelle à 40 %.
(3) Dont Télécommunications publiques : 37 %, Communication d'entreprise : 22 %, Câbles : 28 %, Electronique et divers : 13 %.
(4) Le chiffre d'affaires du Groupe n'intègre pas celui de la Générale Occidentale qui fait l'objet d'une consolidation par mise en équivalence.

La CGE EN DIRECT
• ***MINITEL :*** *36.15 code CGE*
• *Téléphone actionnaires : (1) 42 561 561*

GROUPE CGE

Electricité de France

Emprunt novembre 1989

1 MILLIARD DE FRANCS A TAUX FIXE

avec au choix du souscripteur :

Emprunt EDF 9,20% novembre 1989
Taux actuariel 9,39%

Souscription : 98,72% soit 4 936 F par titre.
Date de jouissance et de règlement : 27 novembre 1989
Remboursement au pair le 27 novembre 2000

Intérêt annuel : 9,20%, soit 460 F payable en une seule fois le 27 novembre de chaque année, et pour la première fois le 27 novembre 1990

OU

Assimilation à l'emprunt EDF 8,60% octobre 1988
Taux actuariel 9,38%

Souscription : 95,12% soit 4 756 F par titre.
Date de jouissance et de règlement : 27 novembre 1989
Remboursement au pair le 15 février 2000

Intérêt annuel : 8,60% soit 430 F payable le 15 *février de chaque année*, et pour la première fois le 15 février 1990 au taux de 1,90% soit 95 F par titre.

Une note d'information (visa COB n° 89-491 du 8 novembre 1989)
peut être obtenue sans frais auprès de la CNE et des Etablissements chargés du placement.
La Caisse Nationale de l'Energie est chargée du service des titres. B.A.L.O. du 13 novembre 1989.

EDF - Direction des Services Financiers et Juridiques - 2 rue Louis Murat, 75008 Paris. Tél. (1) 40 42 22 22

EDF Electricité de France

CNE - Service des titres 18 bis rue de Berri, 75008 Paris - Tél. (1) 43 59 46 46

INVESTISSEZ DANS UN COURANT PORTEUR

C.N.M.C.C.A.
CONFEDERATION NATIONALE
■ Mutualité Agricole,
■ Coopération Agricole,
■ Crédit Agricole.
C.N.M.C.C.A.
129, bd. Saint-Germain
75006 Paris

GNC GROUPEMENT NATIONAL DE LA COOPERATION
RASSEMBLER LES ORGANISATIONS COOPERATIVES :
DEFENSE ET PROMOTION DES PRINCIPES COOPERATIFS FONDAMENTAUX
GNC
29, rue Chevert
75007 Paris
Tél. : (1) 47 05 30 60

GSA CM GROUPEMENT DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCES A CARACTÈRE MUTUEL
■ 13 MUTUELLES D'ASSURANCES
■ 10 MILLIONS DE SOCIETAIRES
GSACM
9, rue de Léningrad
75008 Paris
Tél. : (1) 43 87 45 89

MUTUALITÉ FRANÇAISE
6 000 MUTUELLES, DES ENTREPRISES DE VIE.
Mutualité française
255, rue de Vaugirard
75719 Paris Cédex 15
Tél. : (1) 40 43 30 30

MUTUELLE
LA MUTUELLE DE L'EDUCATION, DE LA RECHERCHE ET DE LA CULTURE.
MGEN
Siège social :
34, place Raoul Doutry
75748 Paris Cédex 15

ICOSI
L'ECONOMIE SOCIALE A L'ECHELLE INTERNATIONALE :
■ partenariat économique ;
■ coopérations transfrontalières...
Institut de Coopération Sociale Internationale
4, avenue du Colonel Bonnet
75016 Paris
Tél. : (1) 45 25 68 83

Crédit Mutuel une banque à qui parler
4 500 ADRESSES POUR CEUX QUI FONT L'ECONOMIE SOCIALE

coop
FEDERATION NATIONALE DES COOPERATIVES DE CONSOMMATEURS
ORGANISATION DE CONSOMMATEURS,
LA FNCC REGROUPE LES SOCIETES COOPERATIVES.
F.N.C.C.
Tour Mattéi
207, rue de Bercy
75012 Paris
Tél. : (1) 43 45 45 42

MAE
LES MUTUELLES ASSURANCES ELEVES
5 500 000 ADHERENTS.
LES SPECIALISTES DE LA PROTECTION DES JEUNES.
15, place du Général Catroux
75017 Paris
Tél. : (1) 47 66 04 30

Les entreprises de l'Economie sociale sont présentes aux rendez-vous européens

Le Comité National de Liaison des Activités Mutualistes, Coopératives et Associatives – CNLAMCA – tient à ce que l'Economie sociale soit présente à l'heure des Rendez-vous européens organisés par le Gouvernement, à Paris, les 15, 16 et 17 novembre 1989. Ici, mouvements et entreprises de l'Economie sociale, qui ont répondu à son appel, témoignent de leur volonté de participer à la construction économique et sociale de l'Europe.

CNLAMCA

La solution coopérative
LES COOPERATIVES HLM : DES PROFESSIONNELS DE L'HABITAT AU SERVICE DES COLLECTIVITES ET DE LEURS HABITANTS.
Fédération Nationale des Sociétés Coopératives H.L.M.
14, rue Lord Byron
75008 Paris
Tél. : (1) 40 75 79 50

Uni
GROUPE UNI-MUTUALITE
LA REUSSITE DE L'ENTREPRISE MUTUALISTE ET DU PARTENARIAT EN ECONOMIE SOCIALE
Délégation des relations extérieures
22, rue d'Aumale
75009 Paris
Tél. : (1) 42 80 69 22

groupe acacias
■ ACACIAS DEVELOPPEMENT
■ CHEQUE DEJEUNER-CCR
■ RESTOCOP
■ C.C.R. SERVICES
■ ACACIAS TRAITEURS
■ SOCIETE EUROPEENNE DE RESTAURATION (SER)
46, rue des Acacias
75017 Paris
Tél. : (1) 47 66 04 56

CREDIT COOPERATIF LA BANQUE POUR ENTREPRENDRE ENSEMBLE
UN GROUPE BANCAIRE COMPLET ET DIVERSIFIE, UNE VOCATION SPECIFIQUE, LES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE : coopératives, associations, mutuelles... et leurs adhérents, ses associés clients.
Parc de la Défense - BP 211
92002 Nanterre cédex
Minitel : 36 14 code COOPA.

CREF
LE COMPLEMENT RETRAITE N°1 DE LA FONCTION PUBLIQUE
C'EST MUTUELLEMENT QUE NOUS CONSTRUISONS NOTRE AVENIR
MRIFEN
N° vert : 05 08 20 00
Minitel 36 14 code CREF.

BANQUE POPULAIRE
■ 33 BANQUES
■ 1 855 GUICHETS
■ 1 800 000 SOCIETAIRES
Chambre Syndicale des Banques Populaires
Le Ponant de Paris
5, rue Leblanc
75511 Paris Cedex 15

MATMUT
ASSURANCES
FILIALE DE FAIT DE LA F N M F
Siège social :
66, rue de Sotteville
76100 Rouen
Minitel : 36.16 MATMUT

MNEF MUTUELLE NATIONALE DES ETUDIANTS DE FRANCE
PREMIERE MUTUELLE ETUDIANTE
MNEF
16, avenue Raspail
94252 Gentilly cedex
Tél. : (1) 46 64 19 55

La lettre de l'Economie Sociale
L'HEBDOMADAIRE DES RESPONSABLES DES SECTEURS
■ Mutualistes
■ Coopératifs
■ Associatifs.
22, rue d'Aumale
75009 Paris
Tél. : (1) 42 81 02 06

Conception : Ecran Total - Réalisation : Externe/Intervalle studio.

ÉCONOMIE

Le krach, la sortie de «crise» et les conflits sociaux

Suite de la page 39

» Car cela signifie que, jusqu'à présent, le changement de structure des coûts en faveur des profits a été obtenu essentiellement par pression sur les salaires. Mais le retour de la croissance provoque des revendications, on le voit aujourd'hui, qui, n'étant pas gagées par des progrès de productivité suffisants, soufflent sur les braises de l'inflation. C'est pourquoi je pense que nous ne sommes pas sortis de la crise. Nous n'avons pas retrouvé un chemin vertueux de croissance tel qu'il devrait être : l'investissement apporte des gains de productivité qui autorisent une distribution de salaires réels non inflationnistes ; ce qui crée une demande qui, à son tour, entraîne des investissements, etc. Aujourd'hui, ce n'est pas le cas ; la croissance bute sur l'inflation et menace de caler : on risque d'assister à un stop-and-go mondial alternant, comme en Grande-Bretagne dans les années 60, reprise et récession. La clé manquante, c'est la productivité.

Caisse de résonance

– Comment éviter que les salaires ne redeviennent une source d'inflation ?

– Au début des années 80, la flexibilité était un concept avancé par les chefs d'entreprise et largement repris par les gouvernements et les organisations internationales pour lutter contre les rigidités du marché du travail qui étaient censées entraîner une répartition trop favorable aux salaires. Aujourd'hui, les salaires réels sont plutôt à la traîne, mais la productivité n'embraye pas. Il faut donc s'interroger et regarder de près le pays qui a le plus fait pour cette flexibilité : la Grande-Bretagne. On y observe que le marché rétabli joue un rôle, en effet, mais de telle façon que les tensions sont devenues favorables aux salariés, ce qui crée de l'inflation. Il n'y a plus de garde-fou, parce que la détermination des salaires sur un marché du travail concurrentiel répercute intégralement les déséquilibres conjoncturels qui traversent l'économie. L'instabilité des prix en est fortement accrue.

» Les économies contemporaines, qui ont libéré les marchés, ont besoin d'institutions adéquates pour leur permettre de bien fonctionner. C'est particulièrement le cas du marché du travail. Pour de nombreuses raisons, il ne peut être assimilé à un marché « parfait ». Si on laisse les salaires se déterminer de manière exclusivement décentralisée, en détruisant toutes les formes collectives de médiation, ils ne prendront pas en compte d'une manière optimale pour tous les partenaires sociaux les répercussions prévisibles des chocs subis par l'économie.

» Il y a une mauvaise flexibilité, c'est celle qui fait du marché du travail la caisse de résonance des conflits sociaux. Il y a une bonne flexibilité, c'est celle qui contractualise les relations sociales dans des compromis négociés qui font autorité pour plusieurs années et qui incorporent l'état de santé de l'économie globale. C'est pourquoi les négociations centralisées peuvent être les plus flexibles, car des syndicats unifiés et puissants, comme dans les pays scandinaves, échappent au corporatisme ou à la rivalité stérile entre centrales. Mais ce n'est pas le seul modèle comme le montre l'exemple du Japon, où les négociations salariales au sein des grands groupes industriels ont été capables d'absorber le second choc pétrolier avec une perte minimale d'emplois. En outre, l'exemple de l'Allemagne montre que la contractualisation des relations sociales n'est pas le consensus. Les négociations peuvent donner lieu à des affrontements fort durs. Mais elles aboutissent à des compromis qui sont des repères collectifs.

» Dans une économie comme celle de l'Allemagne, où les partenaires sociaux ont tissé des relations contractuelles permanentes, l'autorité responsable des équilibres macroéconomiques peut exercer une influence sur les négociations à venir par ses effets d'annonce. Ainsi la Bundesbank multiplie-t-elle depuis quelque temps des signaux d'alarme à l'égard de l'inflation, en élevant délibérément et d'une manière spectaculaire les taux d'intérêt à court terme. Ce faisant, elle cherche à dessiner le cadre macroéconomique que devront prendre en compte les partenaires sociaux dans les prochaines négociations salariales.

A contrario, on saisit la principale faiblesse actuelle de l'économie française. La France est sortie du dirigisme, mais elle n'a pas encore fait l'apprentissage d'un ordre contractuel.

– Ce que vous dites est une critique de la méthode du coup par coup adoptée par le gouvernement ?

– Oui, car l'individualisation des salaires fait partie de la mauvaise flexibilité. Mais le gouvernement l'a compris lui-même. L'idée de contrat de croissance est bonne. Encore qu'il faille que le « partage » ne se limite pas à l'argent mais soit élargi à la formation, à la durée du travail, aux qualifications... bref, il faut créer ce qu'on pourrait appeler une démocratie salariale. Mais je reconnais que cela nécessite un patronat qui accepte de négocier, et le conflit de Peugeot montre que ce n'est pas le cas, et des syndicats unis et forts, ce qui n'est pas le cas non plus. La France a pourtant besoin de bâtir patiemment les institutions d'une gestion démocratique de l'économie. »

Propos recueillis par
ERIC LE BOUCHER

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

IMS

CHIFFRE D'AFFAIRES TRIMESTRIEL

Chiffres consolidés (en milliers de francs)	1988	1989	Variation en %
Premier trimestre	543 082	733 477	+ 35,1 %
Deuxième trimestre	598 985	712 790	+ 19,0 %
Troisième trimestre	527 740	633 841	+ 20,1 %
Total des 3 trimestres	1 669 807	2 080 108	+ 24,6 %

Le chiffre d'affaires consolidé pour les trois premiers trimestres de l'exercice 1989 ressort à 2 080 millions de francs, en augmentation de 24,6 % par rapport à la même période de l'année 1988. A taux de change et périmètre constants, la progression est de 21,5 %.

Conformément aux prévisions avancées lors de l'assemblée générale du 25 mai dernier, le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 1989 devrait enregistrer une progression supérieure à 20 % par rapport à 1988.

GÉREZ VOTRE PORTEFEUILLE SUR MINITEL

LE MONDE DE LA BOURSE

Pour suivre en direct l'évolution de chacune de vos valeurs et le montant global de votre portefeuille

BOURSE
36.15 LEMONDE

TECHNOLOGIE

Complexe et chère

La photo magnétique suscite le scepticisme

Créés par Sony en 1981, relancés par Canon le mois dernier, les appareils à photo magnétique, dans lesquels une disquette remplace la pellicule traditionnelle, se voient déjà concurrencés par les appareils électroniques à carte à puce. Ce qui n'empêche pas la bonne vieille technique du film argentique de continuer à se perfectionner.

A la fin du mois, Canon lancera en France l'Ion RC 251, *premier appareil de photo* magnétique destiné au grand public. Dans son boîtier léger et compact (420 g et 14 x 11 x 3 cm environ), la pellicule est remplacée par une disquette souple de 47 mm de diamètre, tournant à 3 600 tours par minute. Cinquante images fixes peuvent y être enregistrées ou effacées à volonté par deux têtes magnétiques, comme cela se passe sur la cassette vidéo d'un magnétoscope *(voir schéma)*. Cette annonce, faite au dernier salon photo-vidéo de Paris, en octobre, est tombée dans l'indifférence générale ou presque. Rien *de comparable*, en effet, à la fièvre qui s'était emparée des grands moyens d'information au lendemain du 21 août 1981, lorsque Sony présenta le Mavica, *premier prototype d'appareil* magnétique (on dit aussi de photo-vidéo) : New-York, Paris, Londres, comme Tokyo, annoncèrent alors la mort de la photo conventionnelle sur film argentique, tandis que la Bourse enregistrait une chute spectaculaire des actions de Kodak et de Fuji.

Aujourd'hui, Sony, qui a pourtant présenté au Japon un appareil similaire à l'Ion de Canon, se refuse toujours à le commercialiser. La plus célèbre des firmes du marché audio-vidéo n'est *d'ailleurs pas seule dans* l'expectative. Ces dernières années, d'autres constructeurs avaient présenté des appareils magnétiques compacts (Konica, Fuji), le plus ancien étant le Panasonic Photovision 3100 de Matsushita, annoncé dès 1984 avec un poids de 580 g. Mais aucun de ces constructeurs ne s'est lancé dans une production de masse. Est-ce à dire que la photo magnétique serait sans avenir ?

Un marché très hésitant

La question se pose d'autant plus que l'an dernier deux géants de l'industrie japonaise, Toshiba et Fuji, s'engageaient sur une autre voie, celle de la photo électronique numérisée sur carte à puce. Mise au point conjointement par les deux firmes (mais également étudiée par Sony et Matsushita), cette technique a conduit Fuji à présenter un premier appareil à la Photokina de Cologne (RFA), le Fujix DS-1P. Celui-ci est plus compact que l'Ion de Canon (400 g et 10 x 8 x 5 cm), plus simple (absence de mécanique, car il n'y a pas de disquette à faire tourner), mieux adapté aux technologies futures de l'image vidéo, qui seront numériques (alors que la disquette magnétique reste analogique) et moins cher aussi (de l'ordre de 3 000 F au lieu de 6 000 F). Bien entendu, la carte à puce est enregistrable et effaçable comme la disquette. Celle-ci, toutefois, bénéficie d'un important atout : elle est normalisée internationalement depuis 1984, alors que la carte à mémoire est seulement proposée à la normalisation et qu'une production industrielle ne pourra donc commencer qu'après 1992.

Il n'en reste pas moins que l'arrivée de la photo numérique sur carte trouble le marché déjà très hésitant de la photo magnétique. Une situation qui n'est pas sans rappeler celle du vidéodisque (dont la photo magnétique n'est d'ailleurs qu'une application), qui, durant un quart de siècle, jusqu'à l'arrivée du disque compact vidéo, n'a jamais réussi à trouver un marché grand public. La photo magnétique reste en effet une technique lourde et excessivement coûteuse, ce qui lui interdit pour l'instant tout débouché de masse.

Premier handicap, l'appareil de prise de vues est tout aussi complexe qu'un caméscope, car il en possède tous les éléments : objectifs, *capteur* d'image, circuits de codage NTSC ou SECAM, têtes magnétiques, tourne-disque miniature (à la place de l'entraînement de bande). *Il est donc aussi cher.* Tous les modèles actuels coûtent environ 20 000 F. Seul l'Ion RC 251, que Canon destine aux amateurs, est maintenant proposé à 6 000 F. C'est un progrès, mais l'on est encore bien loin des appareils populaires de la photo argentique, ces 24 x 36 compacts dont les prix varient de 2 000 à 400 F, voire moins de 100 F avec les appareils à jeter de Kodak et de Fuji.

De sérieux inconvénients

De même, le tirage d'une photo conventionnelle sur papier coûte aujourd'hui moins de 5 F, *film compris, ce qui n'est pas le* cas en photo magnétique,où il faut compter plus de 10 F. Certes, la photo conventionnelle oblige à un développement *chimique en laboratoire* (aujourd'hui obtenu en quelques heures), alors que la photo magnétique autorise le passage immédiat des images sur un téléviseur. C'est en particulier ce que permet l'Ion RC 251 branché sur un récepteur couleur. Mais la simplicité s'arrête là.

La plupart des systèmes de *photo magnétique, en fait, sont* rarement utilisables directement : ils exigent au minimum un adaptateur (système Fujix ES par exemple). Plus souvent, la disquette doit être passée sur un lecteur spécifique (prix de 20 000 à 30 000 francs selon les modèles).

Si l'on souhaite un tirage sur papier, *une imprimante spéciale* est nécessaire. Tous les constructeurs en proposent (Bauer, Canon, Fuji, Hitachi, Kodak, Konica, Mitsubishi, Nikon, Sony, Toshiba...). *Leurs prix* débutent à plus de 30 000 francs. La photo sur disquette magnétique peut aussi se transmettre téléphoniquement par lecture *sur un émetteur spécial* (modèles Canon, Kodak, Nikon). Ces appareils sont particulièrement coûteux, dépassant parfois les 100 000 francs.

Si ces divers appareils sont chers et encombrants, ils ont par contre l'avantage de faciliter la diffusion d'image. C'est ainsi que la photo magnétique a surtout été proposée jusqu'ici pour des applications professionnelles. La presse, d'abord, pour la transmission immédiate d'images d'actualité par téléphone. Ensuite et *surtout* pour l'archivage et l'information : un peu comme des photocopies, les tirages de photos magnétiques sont pratiques pour l'incorporation de documents dans des dossiers ou pour leur expédition dans des services éloignés, des filiales ou chez des clients.

Pour les amateurs, par contre, la photo magnétique présente encore de sérieux inconvénients. *Nous avons déjà évoqué* l'encombrement et le prix. Il y a aussi la qualité des images, qui reste limitée. Elle est fonction à la fois du capteur d'analyse et du standard vidéo. Aujourd'hui, les analyseurs atteignent couramment 400 000 pixels (c'est le cas sur le Canon *RC 251 ou le* Fujix ES-20). Fuji a même réalisé un prototype, le FV-X, avec un capteur à 800 000 pixels.

Le standard vidéo lui-même vient d'être amélioré avec le Hiband (déjà adopté pour les caméscopes 8 mm) : il évite certaines interférences entre les composantes du signal vidéo, réduisant ainsi les pertes.

Malgré ces progrès, la photo magnétique ne sépare aujourd'hui que quelque 400 000 points, contre plus de *20 millions* pour une photo en couleurs classique 24 x 36 mm. D'autres progrès sont possibles, mais les performances seront toujours limitées par les standards *de télévision et par la* capacité des écrans des téléviseurs. Elles ne pourront donc pas dépasser celles de la télévision à haute définition, qui séparera *environ 2 millions de points*. Celle-ci, toutefois, n'entrera en service qu'en 1995. D'ici là, le film creusera encore le fossé qualitatif séparant l'image argentique de l'image magnétique. C'est ainsi que le Dr Popp, *l'un des experts de la division des* technologies microélectroniques du laboratoire de recherches de Kodak à Rochester (Etats-Unis) vient d'annoncer le lancement prochain d'un film en couleurs de sensibilité 6 400 ISO, donnant une qualité d'image identique à celle d'une pellicule seize fois moins sensible, la Gold 400. Ce progrès est le fruit d'une optimisation par ordinateur de la taille et des zones de sensibilité des grains d'halogénures d'argent. Autant dire que, dans les toutes prochaines années, la finesse de la photo en couleurs conventionnelle va de nouveau doubler.

Concurrencée par la photo argentique sur le terrain des prix et de la qualité, menacée par l'annonce de la photo numérique sur carte à puce, la photo magnétique est-elle dès maintenant condamnée ? Nous nous garderons d'une telle prévision, qui serait tout aussi imprudente que celle de la mort de la photo argentique faite voilà près de dix ans. Il est plus probable que chacune des trois technologies trouvera des applications propres et que, comme cela se produit déjà aujourd'hui, *des images seront* souvent obtenues par des technologies hybrides, argentiques et électroniques.

ROGER BELLONE

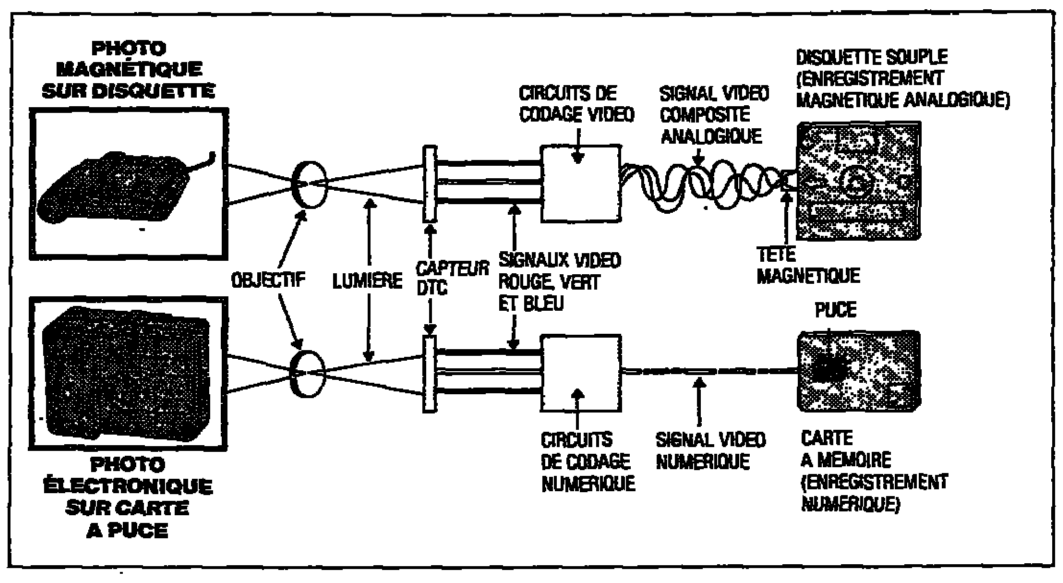

Dans un appareil de photo électronique, tout *comme un camescope, l'objectif forme l'image lumineuse* sur un capteur DTC (dispositif à transfert de charges, souvent appelé CCD, de l'anglais *charge coupled device). Celui-ci est constitué d'un tapis de cellules* photo-sensibles (plusieurs centaines de milliers). Chaque cellule analyse ainsi un « point » de lumière de l'image (pixel). Ce qui revient à transformer l'énergie lumineuse reçue sur ce « point d'image » en énergie électrique. Chaque cellule produit donc une charge électrique proportionnelle à l'intensité lumineuse reçue. Ces charges forment ensuite le signal vidéo représentant *chaque photo. Pour transmettre la couleur, le tapis de* cellules est revêtu d'une microscopique mosaïque de filtres verts, rouges et bleus. Ainsi, un tiers des cellules *analysent l'image du rouge, un tiers celle du vert et le* dernier tiers celle du bleu. A la sortie, ce sont donc en fait trois signaux vidéo correspondant respectivement aux images du rouge, du vert et du bleu qui sont *recueillis. Ils sont codés numériquement, donc selon* un système binaire (0 et 1) de la même manière que les images traitées dans un ordinateur. Ce signal numérique *est mémorisé* dans un circuit intégré (la puce) inséré dans une carte à mémoire.

Dans un appareil photo magnétique, les images étant destinées à être regardées sur un téléviseur, les trois signaux vidéo sont codés dans un système classique de télévision en couleurs : N.T.S.C. au Japon et aux Etats-Unis, SECAM ou PAL en Europe (en fait, seul le PAL a été proposé à ce jour, ce qui oblige à utiliser un *récepteur PAL/SECAM en France).* Ce signal composite est enfin dirigé sur deux têtes magnétiques réalisant l'enregistrement sur deux pistes de la disquette. Le *principe est ici le même que sur un magnétoscope,* l'enregistrement étant mémorisé en mode analogique sur une disquette au lieu d'une bande magnétique.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

dumez

Le chiffre d'affaires global du Groupe, pour le troisième trimestre 1989 est de 7 172 millions de francs hors taxes (7 593 millions de francs toutes taxes comprises), en augmentation de 18 % sur le trimestre correspondant de l'année précédente.

Sa répartition est la suivante :
- BTP ..... 2 545 millions hors taxes.
- Immobilier 186 millions hors taxes.
- Distribution 3 832 millions h. taxes.
- Nucléaire, électricité et divers .. 609 millions hors taxes.

Les facturations des trois premiers trimestres représentent globalement 20 492 millions de francs hors taxes.

Les travaux commandés et restant à *exécuter en BTP au 1er octobre 1989* correspondent à 13,7 milliards de francs. Ce montant ne comprend pas le barrage *de Dul-Hasti* dont le contrat est entré en vigueur en octobre 1989.

Vendredi 1er décembre : 12 h à 19 h
Samedi 2 - Dimanche 3 : 10 h à 19 h
EXPOSITION INTERNATIONALE
VENTE - ÉCHANGE
MINERAUX
FOSSILES
PIERRES PRÉCIEUSES - BIJOUX
HOTEL PULLMAN St-JACQUES
17, bd St-Jacques, 75014 PARIS
Métro Saint-Jacques

L.O.A. "FORMULE" ROVER
DES AVANTAGES RENOUVELÉS

JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 89 FINANCEMENT EXCEPTIONNEL
SUR TOUS LES MODÈLES ROVER SÉRIE 800
(Prolongation de l'offre du 16 Octobre au 11 Novembre 1989)

AVANTAGE n° 1

0 F LA PREMIÈRE ANNÉE
Jusqu'au 31 Décembre 1989, ROVER reprend votre voiture aux conditions générales ARGUS. Si sa valeur couvre le 1er versement de votre location avec Option d'Achat, vous partirez au volant de la ROVER 800 de votre choix sans rien payer de plus pendant 1 an.
Location avec Option d'Achat sur 60 mois :
1er versement : 50 %(*) du prix TTC de votre ROVER 800 (Dépôt de Garantie 15 % + 1er loyer 35 %) pouvant être représenté en totalité ou en partie par la reprise de votre voiture, ensuite **0 F pendant 1 an**, puis 47 loyers de 1,38 % du prix TTC de votre ROVER 800 (hors assurances).

AVANTAGE n° 2

COÛT TOTAL EN CAS D'ACQUISITION SUR 5 ANS
SEULEMENT 12,51 % DE PLUS QUE LE PRIX COMPTANT
Au bout des 60 Mois, vous pourrez devenir propriétaire de votre ROVER 800 sans rien débourser. L'option d'achat étant couverte par le dépôt de garantie déjà versé.
Votre ROVER 800 ne vous aura coûté que 112,51 % du prix comptant TTC (hors assurances).

AVANTAGE n° 3

OPTION D'ACHAT EXCEPTIONNELLE A LA FIN DU 13e MOIS
Si vous ne résistez pas à l'envie de devenir propriétaire plus tôt de votre ROVER 800, achetez-la au bout du 13e mois. L'option d'achat à verser, déduction faite du dépôt de garantie initial ne sera alors que de 50 % du prix comptant TTC de votre ROVER 800.
1er versement de 50 % à la livraison + 0 F la 1ère année + option d'achat de 50 % à la fin du 13e mois : vous ne paierez que 100 % du prix comptant de votre ROVER 800 malgré les 13 mois écoulés.

Cette offre est valable jusqu'au 31 Décembre 89, chez les concessionnaires ROVER affichant l'opération, sur tous les modèles neufs ROVER Série 800 et sous réserve d'acceptation de votre dossier par ROVER FINANCEMENT, département de *LOCUNIVERS, 51 Bd des Dames, 13003 Marseille*, SA au capital de 22.000.000 F RCS Marseille B 071 890 130.

(*) D'autres propositions de LOA avec apport initial de 30 % ou 40 % peuvent aussi vous être proposées.
ROVER Série 800, une gamme de 8 modèles Berlines et Fastback à partir de *117.000 F TTC Tarif Clé en main au 8/09/89 (Modèles 90).*

ROVER

ROVER SERIE 800
VERS UNE AUTRE CONDUITE

GMB R.C.S. Nanterre 382 068 374

ROVER

Pour connaître votre concessionnaire, téléphonez au 05 102 102 (appel gratuit) ou composez sur votre minitel le 36-15 ROVER.

MARCHÉS FINANCIERS

Les actionnaires de la Mixte

Actionnaires	Au 31-12-1988 % du capital	Au 31-12-1988 % droits de vote	Au 7-11-1989 % du capital	Au 7-11-1989 % droits de vote
Crédit agricole (SICAV) ...	9	8,45	4,71	4,48
Framatome (CERE)	5	4,70	6,86	6,52
Crédit lyonnais (Clinvest) ..	5	7,45	6,33	8,07
Groupe Victoire	5,01	4,72	4,31	4,57
Société générale (Geneval) .	4,23	3,98	5,16	4,90
Louis Dreyfus holding	2,41	2,27	1,78	1,69
AGF	3,61	3,40	7,43	7,06
Paribas			18,39	17,46
Allianz			8,61	8,18
Suisse de Ré	2,47	2,33		
Mercury (groupe Warburg)	5,89	5,54		
Autocontrôle Via Vie-Via Participations	0,41		4,18	

Sources : notice d'information de la Mixte, comité des établissements de crédit.

Tous les actionnaires importants de la Mixte sont ici répertoriés compte tenu du fait que les statuts obligent toute personne physique ou morale détenant plus de 2,5 % du capital à se déclarer. Ces pourcentages sont calculés sur 12,75 millions de titres. Compte tenu des options et des obligations convertibles, 1,14 million de titres sont susceptibles d'être créés. En outre, Framatome et le Crédit agricole possèdent respectivement 48 764 et 25 000 obligations convertibles. Des divergences existent sur le nombre de titres en circulation puisque le Conseil des Bourses de valeur (CBV), dans son communiqué du 13 novembre dernier, estime le capital total à la date du 7 novembre à 12,64 millions de titres, soit 100 000 de moins que les chiffres de la Mixte.

Ce tableau indique également clairement que le Crédit lyonnais, Allianz, Framatome, la Société générale ont augmenté leur participation dans la Mixte au point de représenter aujourd'hui ensemble 27,6 % des droits de vote. Ces quatre actionnaires sont considérés comme hostiles à l'OPA. Il est à noter que Victoire et Louis Dreyfus Holding, tous deux membres du conseil d'administration de la Mixte (et donc ayant voté contre l'OPA), ont réduit leur participation de moitié pour le premier et de 0,15 % pour le second. Le Conseil des Bourses de valeur a estimé, lundi 13 novembre, que les achats de certains des actionnaires de la Mixte n'étaient pas « constitutifs d'une action de concert » telle que la définit la réglementation.

Y. M.

En rachetant l'américain Combustion Engineering

ABB creuse l'écart avec GEC-Alsthom

Mauvaise nouvelle pour le tandem franco-britannique GEC-Alsthom : son grand rival, Asea Brown Boveri (ABB), vient d'annoncer qu'il lançait une offre publique d'achat sur l'entreprise américaine Combustion Engineering (3,5 milliards de dollars de chiffre d'affaires, soit une vingtaine de milliards de francs).

Cette annonce est mauvaise pour GEC-Alsthom (45 milliards de chiffre d'affaires) à plus d'un titre : d'abord, elle permet à ABB – qui pèse déjà 20 milliards de dollars de chiffre d'affaires, c'est-à-dire 125 milliards de francs – de faire un pas de plus dans la course à la taille qui se déroule dans l'électronique.

Ensuite, elle permet au numéro 1 mondial, d'essence européenne (il est né au cours de l'été 1987 du mariage du suisse Brown Boveri et du suédois Asea) d'opérer une avancée décisive aux Etats-Unis et d'y porter son chiffre d'affaires de 3 à 7 milliards de dollars, ce qui en fait le principal rival de l'américain General Electric sur le propre territoire de celui-ci.

Nul doute, enfin, que l'annonce de ce mariage laissera un goût amer à GEC-Alsthom, qui a négocié pendant plusieurs mois cette année, pour marier ses chaudières thermiques classiques (non nucléaires) à celles de Combustion Engineering. L'accord avait capoté cet été, les deux parties ne réussissant pas à s'entendre sur le prix, mais le groupe franco-britannique qui affirmait être à l'origine de la rupture ne perdait pas espoir, pourtant, de conclure avec Combustion Engineering (*le Monde* daté 20-21 août). Malgré la fin de leurs fiançailles, les deux entreprises avaient d'ailleurs conclu ces derniers mois une série d'accords : GEC-Alsthom a racheté à l'américain les 10 % qu'il détenait dans sa filiale Stein Industrie et les 33 % qu'il possédait dans sa sous-filiale EVT, très puissante sur le marché allemand. Pour racheter Combustion Engineering, ABB propose un prix de 40 dollars l'action, ce qui représente un débours total de 1,6 milliard de dollars. Dès l'annonce de cette opération, le titre Combustion Engineering faisait un bond, passant de 13,5 dollars à 39 dollars l'action.

F. V.

□ **Assurance-maladie complémentaire : les Mutuelles de France condamnées.** – La cour d'appel de Paris a confirmé, par un jugement en date du 6 novembre, la décision du tribunal de grande instance condamnant la Fédération des mutuelles de France (FMF) pour avoir procédé à une campagne de publicité aggressive et provocante, assimilant l'assuré à une *« bagnole »* pour discréditer les sociétés d'assurance-maladie. Les juges ont estimé que la campagne en question constituait une *« volonté manifeste de dénigrement des sociétés d'assurances dans le domaine de la protection sociale complémentaire, d'une part en passant sous silence les services qu'elles dispensent, d'autre part en leur attribuant comme motivation non pas l'intérêt de l'assuré mais la recherche du profit »*. La Fédération française des sociétés d'assurances et la Fédération nationale des syndicats d'agents généraux d'assurances ont obtenu le franc symbolique de dommages et intérêts et la publication du jugement condamnant la FMF.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

VIA

Le conseil d'administration de la COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE s'est réuni le 10 novembre 1989.

Il a pris acte de la modification apportée par la COMPAGNIE FINANCIÈRE de PARIBAS à son offre qui, étendant celle-ci à la totalité du capital, écarte le risque de réduction qui avait été souligné par le dernier conseil du 25 octobre 1989.

Il a constaté en revanche que cette modification des termes de l'offre ne correspond toujours pas aux autres préoccupations qu'il avait exprimées lors de cette même réunion. Cette modification, en effet, ne prend pas en compte les conséquences bénéfiques de la valorisation des actifs conduite jusqu'à présent par la COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE.

En conséquence, le conseil unanime considère que les intérêts de la société et de ses actionnaires lui commandent de maintenir l'opinion qu'il a exprimée à l'issue de la séance du 25 octobre dernier.

Cette position a été adoptée à l'unanimité. Tous les membres du conseil étaient présents ou représentés.

Le Dr SCHIEFER, directeur général d'ALLIANZ, retenu à l'étranger, a adopté cette décision et l'a assortie du commentaire suivant :

« En ce qui la concerne, l'ALLIANZ confirme et demeure fidèle à l'attitude qu'elle a adoptée dès fin septembre de cette année. Soucieuse de conforter sa position dans son secteur d'élection, celui de l'assurance, dans lequel elle est associée à la COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE, l'ALLIANZ n'entend pas renoncer à la participation qu'à cet effet elle détient dans cette société, qui fait d'elle un de ses tout premiers actionnaires et à laquelle elle demeurera donc liée. »

NEW-YORK, 13 novembre ↑

Soutenue

La tendance a été très irrégulière lundi à la Bourse de New-York, qui a néanmoins terminé la séance sur un gain de 0,82 point pour l'indice Dow Jones à 2 626,43 points. Quelque 141 millions de titres ont été échangés. Le nombre de valeurs en hausse a dépassé celui des baisses : 806 contre 661. Les cours de 479 titres sont restés inchangés. Les opérateurs espèrent toujours un assouplissement graduel de la politique de crédit de la Réserve fédérale, qui préviendrait tout risque de récession. Les analystes estiment également que le marché bénéficiera de l'ouverture des frontières de l'Allemagne de l'Est. Les titres de sociétés ayant des intérêts en RFA ont notamment été recherchés. Des prises de bénéfices ont, toutefois, tempéré le mouvement de hausse stimulé par des OPA. Combustion Engineering, qui fait l'objet d'une OPA de ABB Asea Brown Boveri, a gagné 13 1/2 points à 39. Dallas Corp. fait également l'objet d'une OPA de Bessemer Corp. Ce titre a gagné 9,5 points, à 23 5/8. Baisse de Merck et de Motorola.

VALEURS	Cours du 10 nov.	Cours du 13 nov.
Alcoa	69	68 1/4
A.T.T.	44 1/8	43 5/8
Boeing	56	55 7/8
Chase Manhattan Bank .	36 5/8	36 1/2
Du Pont de Nemours .	113 5/8	114
Eastman Kodak	41 7/8	42 5/8
Exxon	45 1/4	45 3/4
Ford	45	44 7/8
General Electric	54 5/8	55 3/4
General Motors	44 1/4	44 1/8
Goodyear	46 5/8	46 1/8
I.B.M.	98 1/4	98
I.T.T.	58 1/4	57 3/4
Mobil Oil	55 3/4	55 3/4
Pfizer	70 5/8	70 1/2
Schlumberger	41 1/8	41 3/8
Texaco	51 7/8	52 3/8
UAL Corp. ex-Allegis .	189	193 1/4
Union Carbide	23 7/8	23 7/8
U.S.X.	34 5/8	34 3/8
Westinghouse	68 1/2	69 5/8
Xerox Corp.	56 1/4	56 3/8

PARIS, 13 novembre =

Incertitude

Pour la Bourse, c'est le temps des incertitudes après les brèches ouvertes pendant le week-end dans le mur de Berlin. Quelles vont être les conséquences de cet événement historique sur les économies occidentales ? C'est, en substance, la question lancinante que se posaient les milieux d'affaires sans parvenir à apporter une réponse satisfaisante. Or, on le sait, la Bourse n'aime pas le flou. Lundi, elle a donc hésité pendant une grande partie de la séance. L'indice CAC 40, après une ouverture en repli de 0,40 %, a renoué avec la hausse vers midi. Mais, en clôture, cet indice affichait un repli symbolique de 0,05 %.

Sans pouvoir calculer les conséquences de l'ouverture des frontières en RDA, les analystes estimaient toutefois que ces événements éloignaient la perspective d'une détente des taux d'intérêt en Europe. En effet, l'économie allemande est actuellement proche de la surchauffe, et une expansion économique ne pourrait qu'inciter les autorités monétaires, soucieuses d'éviter un dérapage de l'inflation, à resserrer encore sa politique monétaire. Une perspective qui a évidemment été mal perçue par les marchés obligataires. A Paris, les taux à long terme se sont tendus.

D'autre part, les opérateurs attendent pour cette semaine une série de statistiques américaines : mardi les prix à la consommation et jeudi les chiffres de la balance commerciale. La prudence était donc de bon aloi. Les investisseurs se sont néanmoins intéressés à quelques secteurs qui pourraient être concernés par une demande Est-Ouest : les BTP ou les produits de grande consommation comme le petit électro-ménager. SEB, qui a racheté il y a quelques mois l'Allemand Rowenta, gagnait 5 % à 994 F. Moulinex a également pris 2,2 %. Hausse sensible des valeurs allemandes au compartiment des étrangères.

LONDRES, 13 novembre ↓

Revirement à la baisse

Après un début de séance en nette hausse, les cours des valeurs ont reviré à la baisse pour terminer sur une note indécise, lundi au Stock Exchange, dans le sillage des pertes enregistrées à Wall Street à l'ouverture. L'indice Footsie des cent valeurs a cédé 3,5 points à 2 213,2, après avoir gagné 12,4 points à midi. Le marché est resté peu actif, les investisseurs se montrant nerveux dans l'attente de la publication au cours de la semaine d'importantes statistiques économiques, de nombreux résultats de sociétés et avant le discours d'automne, mercredi, du nouveau chancelier de l'Echiquier, M. John Major. Le volume des transactions était peu élevé avec à peine 283,3 millions de titres échangés. De nombreux secteurs ont terminé sur une note irrégulière, notamment les alimentaires, les magasins, les textiles et les assurances. En revanche, les électroniques et les pharmaceutiques avec Glaxo ont été particulièrement fermes. Lundi matin, les amateurs de « fish and chips », le plat national anglais, se sont arrachés les actions du fameux restaurant Harry Ramsden, le maître incontesté de la spécialité. L'offre était déjà sur souscrite en milieu de matinée.

TOKYO, 14 nov. ↑

Nouveau record

Bien que le marché ait manqué de conviction, la Bourse de Tokyo a terminé la séance de mardi sur un nouveau record.

L'indice Nikkei a pris 18,52 points, soit 0,1 % à 35 768,64 points. Les valeurs ont fluctué dans une fourchette très étroite, reflétant ainsi, selon les professionnels, l'hésitation des investisseurs qui cherchent des motifs pour prendre des initiatives sérieuses.

Les compartiments de la construction mécanique et de la métallurgie ont été fermes.

VALEURS	Cours du 13 nov.	Cours du 14 nov.
Akai	770	770
Bridgestone	1 960	1 940
Canon	1 780	1 780
Fuji Bank	3 210	3 220
Honda Motors	1 820	1 840
Matsushita Electric ..	2 280	2 290
Mitsubishi Heavy ...	1 140	1 140
Sony Corp.	8 230	8 280
Toyota Motors	2 600	2 590

FAITS ET RÉSULTATS

□ **La CEE adopte une législation sur les délits d'initiés.** – Les ministres de l'économie des Douze ont adopté, lundi 13 novembre, une législation visant à combattre les délits d'initiés dans la CEE (*le Monde* du 13 octobre). La directive interdit à toute personne, dont l'activité professionnelle lui permet, de détenir des informations confidentielles, de les utiliser pour acheter ou vendre des actions, ainsi que de les communiquer à d'autres personnes. La législation doit entrer en vigueur avant le 1er juin 1992.

□ **La COB épingle la CFIT.** – La Commission des opérations de Bourse (COB) épingle la Compagnie française d'investissement et de transports, holding de la société de remorquage Progemar, qui n'a pas respecté la clause du maintien de cours. En 1988, la CFIT, qui détient aujourd'hui 97 % de Progemar, a acquis à des prix différents, en dépit du maintien de cours, des actions de Progemar, société cotée à Marseille. *« Des accords passés entre certains vendeurs et la CFIT ont conduit cette dernière à acquérir des titres Progemar à des cours très nettement supérieurs »*, au prix de 165 F, correspondant au maintien de cours entre le 25 janvier et le 12 février par la CFIT, précise la COB.

□ **L'Institut Mérieux obtient un nouveau délai pour son OPA sur la canadien Connaught.** – La firme française a jusqu'au 22 novembre pour convaincre les autorités canadiennes que son OPA à 37 dollars canadiens (199 F) l'action sur le fabricant de vaccin représente un « bénéfice net » pour le Canada. Connaught fait toujours, d'autre part, l'objet d'une OPA concurrente du suisse Ciba-Geigy, allié à l'américain Chiron, qui proposent 30 dollars (162 F) par action.

□ **Georgia Pacific poursuit son OPA sur Great Northen.** – Le groupe américain Georgia Pacific (produits forestiers) compte bien poursuivre son OPA sur son concurrent Great Northern Nekoosa, malgré le rejet de son offre d'achat par le conseil d'administration de ce dernier. Great Northern a rejeté à l'unanimité l'OPA de 3,2 milliards de dollars (20 milliards de francs) lancée, il y a deux semaines, par Georgia Pacific. Cette offre est « inadéquate » d'un point de vue financier, et la fusion de deux groupes *« violerait les lois anti-trust »*, a notamment estimé Great Northern.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	384	Matra Communication .	169 90	170 20
Asystel	....	124	Metallurg. Minière	....	....
B.A.C.	....	272 50	Métroservice	....	175
B. Demachy & Assoc. ..	....	575	Métroservice (bons) ...	10	8 o
Banque Tarneaud	191	192	Molex	212	212 10
B.I.C.M.	....	808	Navale-Delmas	....	1240
Boiron	....	395	Olivetti-Logabax	250	....
Boisset (Lyon)	....	300	Om. Gest. Fin.	....	476
Câbles de Lyon	....	2184	Pinault	....	544
Calberson	....	800	P.F.A.S.A.	....	820
Cardif	....	778	Presbourg (C In & Fin) ..	....	90
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.) ..	....	731	Présence Assistance ...	....	547 o
C.D.M.E.	....	1760	Publicat. Filipacchi	....	719
C. Equip. Elect.	....	331 80	Razel	....	696
C.E.G.E.P.	....	325	Rémy & Associés	....	347 50
C.E.P.-Communication .	....	550	Rhône-Alpes Ecu (Ly.) ..	....	315
Ciments d'Origny	....	672	St-Honoré Matignon ...	....	253
C.N.I.M.	....	633	S.C.G.P.M.	....	848
Codetour	....	271	Segin	300	298 50
Conforama	....	1124	Sélection Inv. (Lyon) ...	....	111
Creeks	....	386 10	S.E.P.	....	480
Defan	....	....	Serbo	....	494
Dauphin	....	580	S.M.T.Goupil	....	309
Devanlay	....	1180	[illegible]	....	331 10 o
Deville	....	516	Supra	....	250 10
Dolisos	....	185	Thermador Hold. (Lyon)	....	282
Editions Belfond	....	168 50	TF 1	....	286 90
Elysées Investissem. ...	....	15 65	Unilog	....	185 50
Finacor	....	214	Union Financ. de Fr. ...	....	500
Gereror	....	602	Viel et Cie	....	207
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.) .	....	314	Yves Saint-Laurent	....	1008
Guintoli	....	900			
I.C.C.	....	261			
Idia	....	281 60			
Idianova	....	144			
IM2	....	300			
Int. Metal Service	....	1030			
Le gd livre du mois	....	386 70 d			
Loca Investissement ...	....	278 40			
Locamic	....	142			

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 13 novembre 1989

Nombre de contrats : 15 496.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Accor	800	33,50	–	–	–
Bouygues	760	5	20	–	–
CGE	480	16	33	23	–
Elf-Aquitaine	480	23	44	–	–
Eurotunnel SA-PLC .	50	7	11,50	3,30	–
Lafarge-Coppée	1 400	81	–	30	–
Michelin	152	18,50	25	3,50	–
Midi	1 400	30	–	94	–
Paribas	600	37,50	–	30	39
Pernod-Ricard	1 600	14	55	–	–
Peugeot	850	24,10	56	48	–
Saint-Gobain	640	28	52	20	–
Source Perrier	1 900	95	174	125	–
Société générale	480	20	–	22	–
Suez Financière	360	42	–	4	9,50
Thomson-CSF	180	9	17,50	10,90	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 13 novembre 1989

Nombre de contrats : 82 891.

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 89	ÉCHÉANCES Mars 90	ÉCHÉANCES Juin 90
Dernier	104,92	104,96	105,22
Précédent	105,70	105,74	105,92

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 89	OPTIONS D'ACHAT Mars 90	OPTIONS DE VENTE Déc. 89	OPTIONS DE VENTE Mars 90
106	0,06	0,65	1,10	1,63

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,30 F ↓

Le dollar s'échangeait en légère baisse, mardi 14 novembre, dans un marché très calme, dans l'attente de la publication, dans l'après-midi, des résultats des ventes au détail, du niveau des capacités de production et de la production industrielle aux Etats-Unis en octobre. La devise américaine s'échangeait, à Paris, à 6,30 F, contre 6,3270 F la veille à la cotation officielle. Le deutschemark était stable contre les principales devises.

FRANCFORT	13 nov.	14 nov.
Dollar (en DM) .	1,8615	1,8570
TOKYO	13 nov.	14 nov.
Dollar (en yens) .	143,55	143,80

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (14 nov.) .... 9 3/16-9 5/16 %

New-York (13 nov.) .... 8 3/8 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 30-12-88*)

	10 nov.	13 nov.
Valeurs françaises ..	121,6	
Valeurs étrangères .	114,6	
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	507,1	512,1
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40 .	1 820,33	1 819,51
(OMF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice OMF 50 .	496,90	499,98

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

Industrielles	2 625,61	2 626,43

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

Industrielles	1 773	1 771,4
Mines d'or	259,3	262,4
Fonds d'Etat ...	84,87	84,35

TOKYO

	13 nov.	14 nov.
Nikkei Dow Jones ...	35 750,12	35 768,64
Indice général ..	2 700,95	2 709,98

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U. ...	6,2990	6,3020	+ 80	+ 95	+ 165	+ 190	+ 570	+ 650
$ can.	5,3838	5,3909	– 102	– 71	– 194	– 155	– 493	– 387
Yen (100) .	4,3804	4,3840	+ 126	+ 164	+ 237	+ 286	+ 786	+ 794
DM	3,3928	3,3949	+ 49	+ 66	+ 94	+ 117	+ 289	+ 350
Florin	3,0052	3,0081	+ 37	+ 48	+ 72	+ 91	+ 229	+ 289
FB (100) ..	16,1762	16,1922	– 2	+ 140	+ 83	+ 251	+ 319	+ 792
FS	3,8429	3,8462	+ 72	+ 89	+ 141	+ 163	+ 388	+ 451
L (1 000) ..	4,6419	4,6475	– 95	– 40	– 195	– 140	– 577	– 437
£	9,9682	9,9792	– 435	– 373	– 781	– 698	– 2028	– 1849

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U. ...	8 3/8	8 5/8	8 7/16	8 9/16	8 1/2	8 5/8	8 1/4	8 3/8
DM	7 3/4	8	7 15/16	8 1/16	8 1/4	8 3/8	8 1/4	8 3/8
Florin	8 1/8	8 3/8	8 3/8	8 1/2	8 7/16	8 9/16	8 7/16	8 9/16
F.B. (100) .	9 1/2	10 1/2	9 13/16	10	9 13/16	10	9 9/16	9 7/8
F.S.	7 3/16	7 7/16	7 9/16	7 11/16	7 13/16	7 15/16	7 7/8	8
L (1 000) .	7 1/2	8 1/2	11 3/4	12 1/8	12 1/4	12 5/8	12 1/4	12 3/4
£	14 3/4	15	14 7/8	15	14 15/16	15 1/16	14 11/16	14 13/16
F franç. .	9 1/4	9 1/2	10 1/16	10 3/16	10 3/16	10 5/16	10 1/4	10 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 13 NOVEMBRE

Cours relevés à 17 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3700	C.N.E. 3% ★	3710	3730	3725	+ 0 40
1080	B.N.P. T.P.	1050	1055	1050	....
1225	C.C.F. T.P.	1191	1200	1200	+ 0 76
1099	Créd. Lyon. T.P.	1095	1091	1091	− 0 37
1895	Renault T.P.	1720	1730	1725	+ 0 29
2100	Rhone-Poul. TP	2018	2018	2015	− 0 15
1230	St-Gobain T.P.	1210	1210	1201	− 0 74
1265	Thomson T.P.	1240	1240	1240	....
825	Accor	804	800	804	....
820	Air Liquide	810	803	809	− 0 16
2200	Als. Superm.	2160	2155	2155	− 0 23
595	A.L.S.P.I. ★	634	640	630	− 0 63
2890	Arjom. Prioux ★	2810	2800	2845	+ 1 25
670	Aumedat-Rey ★	630	630	643	+ 2 06
970	Aux. Entrepr. ★	992	1010	1020	+ 2 82
605	Av. Dassault ★	600	599	597	− 0 50
380	BAFP ★	358 50	355	355	− 0 98
370	Bail-Equipem. ★	347 50	348	348	+ 0 14
960	Bail Investiss. ★	942	946	960	+ 1 91
385	B.N.P. C.I. ★	390	395	390 50	+ 0 13
930	Bolloré Tech.	915	915	915	....
800	Cie Bancaire ★	800	805	803	+ 0 50
850	Bazar H.-V. ★	855	855	860	+ 0 58
705	Béghin-Say ★	681	690	671	− 1 47
1830	Berger (Mk)	1410	1430	1430	+ 1 42
730	Bic ★	700	710	710	+ 1 43
995	B.I.P. ★	1015	1015	1015	....
515	B.I.S. ★	582	601	592	+ 1 72
3190	Bongrain S.A. ★	2950	2950	2930	− 0 68
980	Bon-Marché ★	929	935	945	+ 1 72
700	Bouygues ★	651	654	667	+ 2 46
130	B.P. France ★	129	127 50	132	+ 2 33
695	B.S.N. ★	700	697	696	− 0 57
750	Canal Plus ★	715	710	717	+ 0 28
495	Cap Gem. S. ★	468	468	470	+ 0 43
3400	Carrefour ★	3355	3300	3305	− 1 49
205	Casino ★	194	194 50	195 50	+ 0 77
129	Casino A.D.P. ★	133	131 90	132 20	− 0 60
1080	Castorama D.I.	960	958	958	− 0 21
119	C.C.M.C.	130	128	130	....
790	C.E.G.I.D.	735	735	730	− 0 68
235	Centrest	240	241	241	+ 0 42
620	Cetelem ★	597	597	578	− 3 18
425	Cerus ★	414 50	419 20	415	+ 0 12
630	C.F.A.O. ★	618	615	625	+ 1 13
465	C.G.E.	468 80	465	468 20	− 0 15
1780	C.G.I. Informat.	1590	1600	1594	+ 0 25
1890	C.G.I.P. ★	1450	1435	1485	+ 2 41
725	C.G.P.	695	700	700	+ 0 72
1090	Chargeurs S.A. ★	1040	1046	1050	+ 0 96
825	Cica	773	773	773	....
1880	Ciments franç. ★	1518	1520	1525	+ 0 46
610	Club Méditerr. ★	574	580	567	− 1 22
220	C.M.B. Packag.	220 50	222 50	216 40	− 1 86
170	Codetel ★	176	175	173 80	− 1 25
385	Cofimeg ★	400 50	405	407 90	+ 1 85
975	Colas ★	849	855	840	− 1 06
245	Cpt. Entrepr. ★	227 10	227 50	228 10	+ 0 44
1080	Compt. Mod. ★	1044	1044	1055	+ 1 05
340	Concept S.A.	343	345	340	− 0 87
1210	Créd. Foncier ★	1204	1200	1206	+ 0 17
500	C. F. Interpat. ★	507	507	517	+ 1 97
185	C.C.F. ★	188	186	187	− 0 53
680	Cr. Lyon. (CI) ★	657	665	667	+ 1 52

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1140	Crédit Nat. ★	1100	1100	1121	+ 1 91
425	C.S.E.E. ★	316	315	312 20	− 1 20
3950	Darty S.A. ★	3720	3750	3750	+ 0 81
1930	De Dietrich ★	2145	2160	2125	− 0 93
220	Dév. P.d.C. (Li)	220	220 10	220 10	+ 0 05
345	Dév. R. Sud-Est	330	330	330	....
570	D.M.C.	542	540	540	− 0 37
....	Drouot Assur ★	440	440	444	+ 0 91
4700	Docks France ★	4580	4550	4545	− 0 76
965	Dumez ★	858	878	883	+ 2 91
1100	Duménil Leblé	1060	1080	1087	+ 2 55
2070	Eaux (Gén.) ★	2049	2028	2045	− 0 20
515	Ecco ★	491	495	498	+ 1 43
1180	Electrofinanc. ★	1120	1090	1105	− 1 34
580	El. S. Dassault ★	468	476	472	+ 0 85
500	Elf-Aquitaine	483 50	483	487	+ 0 72
420	— (certific.) ★	418	418	417	− 0 24
1300	Epeda B.-F.	1340	1350	1350	+ 0 75
2920	Essilor ★	2815	2765	2860	+ 1 60
1470	Essil. Int. (DP) ★	1360	1360	1320	− 2 94
480	Esso S.A.F. ★	470	460 10	459	− 2 34
2350	Eurafrance ★	2291	2290	2290	− 0 04
1890	Eurocom ★	1770	1770	1780	+ 0 56
....	Eurodisneyland	90 80	90	90 25	− 0 61
4150	Euromarché ★	3880	3910	3950	+ 1 80
880	Europe n° 1 ★	845	849	870	+ 2 96
59	Eurotunnel ★	53 70	53 50	52 75	− 1 77
1950	Exor ★	1750	1732	1750	....
1500	Facom ★	1500	1500	1530	+ 2
1210	Fichet-Bauche ★	1146	1146	1145	− 0 09
215	Finextel ★	209	210 70	209	....
375	Fives-Lille ★	330	338	320	− 3 03
2680	Fromager. Bel ★	2330	2310	2350	+ 0 86
2110	Gal. Lafayette ★	2045	2045	2030	− 0 73
610	Gascogne ★	575	598	598	+ 4
1700	Gaz et Eaux ★	1620	1625	1605	− 0 93
820	Géophysique ★	751	751	760	+ 1 20
695	Gerland ★	650	641	641	− 1 38
3800	Groupe Cité ★	699	703	710	+ 1 57
2230	Gr. Victoire	2260	2260	2262	+ 0 09
1120	— (certif.)	1122	1125	1129	+ 0 62
1190	GTM-Entrep. ★	1082	1080	1043	− 3 60
1020	Guyenne-Gas. ★	932	949	946	+ 1 50
405	Hachette ★	389 10	371	381	− 2 19
1220	Havas ★	1320	1305	1317	− 0 23
665	Hénin (La) ★	645	650	635	− 1 55
1330	Hutchinson ★	1165	1175	1175	+ 0 86
335	Imétal ★	325	326 50	316	− 2 77
220	Ingénico ★	218	211 50	212	− 2 75
6400	Inst. Mérieux ★	5740	5700	5780	+ 0 70
630	Interbail ★	519	510	507	− 2 31
1600	Intertechnique ★	1685	1695	1660	− 1 48
1300	J. Lefebvre ★	1160	1152	1150	− 0 86
1180	Labinal ★	1140	1140	1195	+ 4 82
2280	Lab. Bellon ★	2180	2200	2209	+ 1 33
1570	Lafarge-Coppée	1420	1415	1431	+ 0 77
1300	Lebon ★	1225	1228	1226	+ 0 08

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3380	Legrand ★	3200	3195	3240	+ 1 25
1900	Legrand (DP) ★	1800	1800	1792	− 0 44
1690	Leroy-Somer ★	1600	1614	1615	+ 0 94
780	Locabail Im. ★	775	760	780	+ 0 65
500	Locafrance ★	525	532	512	− 2 48
840	Locindus ★	822	821	819	− 0 36
460	Luchaire ★	360	370	365	+ 1 39
4720	L.V.M.H. ★	4830	4832	4820	− 0 21
470	Lyonn. Eaux ★	476	470	476	....
89	Mais. Phénix ★	71	72	72	+ 1 41
275	Majorette (Ly) ★	290	290	288	− 0 69
475	Mar. Wendel ★	445	457	464 90	+ 4 47
425	Matra ★	403	405	404	+ 0 25
4360	Merlin-Gerin ★	4280	4309	4255	− 0 58
245	Metaleurop ★	274	274	266 50	− 2 74
255	Métrologie Int. ★	235	235	228	− 2 98
179	Michelin	165 90	166 40	163 90	− 1 21
1400	Midi (Cie)	1306	1302	1301	− 0 38
188	Midl. Bk SA ★	184	183	184	....
420	Min. Salsig (Ma)	451	445	445	− 1 33
215	M.M.BM. ★	202	204	203	+ 0 50
145	Moulinex ★	137 40	139	141	+ 2 62
1800	Navig. Mixte ★	1852	1849	1849	− 0 16
195	Nord-Est ★	190	192	189	− 0 53
355	Norton (Ny)	322	324	324	+ 0 62
735	Nouvelles Gal. ★	760	738	754	− 0 79
770	Occid. (Gén.) ★	771	772	774	+ 0 39
1520	Omn.F.Paris ★	1488	1491	1520	+ 2 15
415	Olipar ★	406	414	406 90	+ 0 22
4310	Oréal (L') ★	4345	4288	4390	+ 1 04
630	Paribas	609	602	599	− 1 64
450	Paris-Réesc. ★	438	444 50	426 10	− 2 72
1830	Pechelbronn ★	1658	1650	1675	+ 1 03
340	Pechiney CIP ★	325	325	328	+ 0 92
205	Pechiney Int.	188 10	189 10	188 90	+ 0 43
495	Penhoet ★	465 90	461	450	− 3 41
1500	Pernod-Ricard ★	1405	1418	1395	− 0 71
885	Peugeot S.A.	816	819	811	− 0 61
525	Plastic Omn. ★	510	505	505	− 0 98
710	Poliet ★	580	587	593	+ 2 24
1160	Prétabail Sic. ★	1131	1130	1150	+ 1 68
845	Primagaz ★	799	800	809	+ 1 25
750	Printemps ★	676	690	690	+ 2 22
3990	Promodès ★	3726	3805	3806	+ 2 15
585	Radiotechn. ★	554	555	550	− 0 72
165	Raff. D. Total ★	150	150	152	+ 1 33
3700	Redoute (La) ★	3170	3210	3350	+ 5 68
515	R.-Poulenc CIP ★	465	465	464	− 0 22
350	Rober financ.	336	340	340	+ 1 19
170	Rochette (La)	164	164	159	− 3 05
2310	Roussel-Uclaf ★	2412	2450	2400	− 0 50
4810	R. Impér. (Ly)	4810	4810	4820	+ 0 20
185	Sade	184	184	184	....
1500	Sagem ★	1529	1530	1520	− 0 59
640	Saint-Gobain	630	628	636	+ 0 95
1350	St-Louis ★	1425	1375	1418	− 0 49
3000	Salomon	2899	2820	2825	+ 0 90

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
615	Salvepar	550	570	570	+ 3 64
995	Sanofi ★	970	970	985	+ 1 55
1390	S.A.T. ★	1800	1794	1800	....
335	Saul-Chât (N) ★	330	334	331	+ 0 30
900	Saupiquet (Na)	860	859	859	− 0 12
800	Schneider ★	820	820	810	− 1 22
59	S.C.O.A. ★	50 90	51 50	52 50	+ 3 14
....	S.C.R.E.G. ★	1120	1131	1120	....
975	Seb ★	945	961	975	+ 3 17
495	Sefimeg ★	504	497	501	− 0 60
670	Sextant A.	599	600	590	− 1 50
1680	S.F.I.M. ★	1520	1584	1531	+ 0 72
266	S.G.E. ★	240	240	244 80	+ 2
810	Silic ★	801	802	801	....
610	Simco	615	620	617	+ 0 33
1140	Sk. Rossignol ★	1010	1016	1020	+ 0 99
980	Sligos ★	945	941	941	− 0 42
495	Société Génér.	475 10	475	475	− 0 02
142	Sodecco	140 50	139	139	− 1 07
170	Sodero (Na)	170 10	170	170	− 0 06
4190	Sodexho ★	4020	4020	4055	+ 0 87
....	Sogenal (Ny)	111 80	110	111 80	....
405	Sogerap ★	387	380	380	− 1 81
2500	Somm.-Allib. ★	2480	2500	2470	− 0 40
1980	Source Perrier ★	1853	1845	1835	− 0 97
760	Sovac ★	754	760	757	+ 0 40
730	Spie-Batignol. ★	708	690	700	− 1 13
1180	Strafor ★	1160	1145	1179	+ 1 64
400	Suez	396	393	395 90	− 0 03
435	Synthelabo ★	394	409	397	+ 0 76
190	Thomson-C.S.F.	176 60	175 20	173 20	− 2 04
465	Total (CFP) ★	465	466	464	− 0 22
93	— (certific.) ★	92 05	93	93 80	+ 1 90
1530	T.R.T. ★	1580	1560	1580	....
400	Truffaut (Fin.)	408	401	405	− 0 74
555	U.F.B.-Locab. ★	502	505	500	− 0 40
1110	U.I.C. ★	1060	1030	1093	+ 3 11
620	U.I.F. ★	650	651	660	+ 1 54
980	U.I.S. ★	923	935	938	+ 1 63
265	U.C.B. ★	250 10	250	247	− 1 24
780	Unibail ★	856	860	858	+ 0 23
825	Valéo ★	792	800	803	+ 1 39
470	Vallourec ★	474	480	477	+ 0 63
390	Via Banque ★	401	397	405	+ 1
1200	Zodiac	1161	1175	1175	+ 1 21
945	Elf-Gabon ★	942	945	946	+ 0 42
148	Amax Inc.	144	145 10	146 c	+ 1 41
240	Amer. Express	218 60	220	220	+ 0 64
275	Amer. Teleph.	276 50	277 50	277 50	+ 0 97
136	Anglo Amer. C.	161 10	164	165 50	+ 2 73
485	Amgold	550	582	590	+ 7 27
320	Banco Santander	316	313	316	....
935	BASF (Akt)	911	913	915	+ 0 44
990	Bayer	963	954	965	+ 0 21
74	Buffelsfont.	96 10	98 20	100 10	+ 4 16
250	Chase Manh.	235 50	233 50	233 50	− 0 85
90	Echo Bay Mines	108 50	112 10	115	+ 5 99

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
83	De Beers	88 50	89	89 50	+ 1 13
2230	Deutsche Bank	2270	2325	2324	+ 2 38
1080	Dresdner Bank	1119	1161	1161	+ 3 75
65	Driefontein Cst	86	87 10	88 20	+ 2 56
730	Du Pont-Nem.	718	723	723	+ 0 70
285	Eastman Kodak	265	264	264 80	− 0 08
14	East Rand	20 90	22	23 80	+ 13 88
260	Electrolux	254 90	253	253	− 0 75
810	Ericsson	813	821	821	+ 0 98
280	Exxon Corp.	284 50	288	288	+ 1 23
315	Ford Motors	285	286 50	285 50	+ 0 17
61	Freegold	68 80	70 20	72 30	+ 5 08
145	Gencor	155	160	160	+ 3 23
360	Gén. Electr.	344 90	344	340	− 1 42
550	Gén. Belgique	520	526	523	+ 0 58
285	Gen. Motors	283	282	282	− 0 35
141	Goldfields	137	139	139	+ 1 46
56	Gd Metropolitan	52 80	53 90	53 85	+ 1 99
29	Harmony	35 80	37 85	38	+ 6 15
315	Hewlett-Packard	271	271	271	....
66	Hitachi	64 50	65	64 90	+ 0 62
935	Hoechst Akt.	908	895	913	+ 0 55
98	Homestake	112 50	113 50	114	+ 1 33
117	Imp. Chemical	108 50	110	110	+ 1 38
655	IBM	614	624	624	+ 1 63
370	ITT	362	367 50	367 50	+ 1 52
200	Ito-Yokado	200	200	200	....
190	Mac Donald's	192	197	197	+ 2 60
103	Matsushita	98 75	98	98 50	− 0 25
21	Maxwell	22 45	23	23 15	+ 3 12
485	Merck	490 50	504	504	+ 2 75
465	Minnesota M.	459 50	465	465	+ 1 20
370	Mobil Corp.	353	355	356	+ 0 85
275	Morgan J.P.	274	275	273	− 0 36
32980	Nestlé	31800	31750	31750	− 0 16
1160	Nixdorf	1063	1063	1060	− 0 28
134	Norsk Hydro	127 50	131	131	+ 2 75
125	Ofsit	162	166	169	+ 4 32
1980	Petrofina	1910	1905	1905	− 0 26
1110	Philip Morris	261 20	264	262	+ 0 31
142	Philips	147 50	147 50	147	− 0 34
99	Placer Dome	114 80	116 50	118 c	+ 3 09
405	Quilmès	399 90	375	375	− 6 23
310	Randfontein	380 10	405	405	+ 6 55
430	Royal Dutch	405 30	412 80	412	+ 1 65
51	Rio Tinto Zinc	54 70	54 75	54 50	− 0 37
32	Saat. & Saatchi	33 40	33 05	33 05	− 1 05
43	St Helena Co	56 20	57 30	58 30	+ 3 74
280	Schlumberger	256 80	259 30	259 30	+ 0 97
44	Shell transp.	42 30	42	42	− 0 71
1880	Siemens A.G.	1902	1981	2001	+ 5 21
385	Sony	381	380	380	− 0 28
149	Sumitomo	147	147	147 50	+ 0 34
53	Telefonica	49 90	50 10	50 10	+ 0 40
285	T.D.K.	242	246	246	+ 1 65
52	Toshiba Corp.	52 30	52 60	52 60	+ 0 57
455	Unilever	438 60	443 50	442 c	+ 1 69
345	Unz. Techn.	333	342 50	342 50	+ 2 85
495	Vaal Reefs	628	648	649	+ 3 34
480	Volvo	457	450	450	− 1 53
198	West Deep	248 90	258	258 90	+ 4 02
390	Xerox Corp.	355 60	355	354 50	− 0 28
187	Yamanouchi	158	154 60	154 60	− 0 90
2 84	Zambia Corp.	2 80	2 84	2 84	+ 1 43

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	122 50	4 195
9,80 % 78/93	100 15	3 328
10,80 % 79/94	102 20	2 071
13,25 % 80/90	101 80	5 917
16,20 % 82/90	100 86	13 493
16 % juin 82	103 10	6 882
14,60 % fév. 83	105 35	10 600
13,40 % déc. 83	112 82	12 005
12,20 % oct. 84	108 30	1 203
11 % fév. 85	110 39	7 986
10,26 % mars 86	103 95	6 915
ORT 12,75 % 83	....	..
OAT 10 % 2000	106 74	4 658
OAT 8,90 % 1997	104 83	6 086
OAT 9,80 % 1996	102 44	7 708
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	99 75	3 232
CNB Paribas	101 50	3 232
CNB Suez	101 58	3 232
CNI janv. 82	99 75	3 232
PTT 11,20% 85	105 80	9 749
CFF 10,30% 86	101 80	7 543
CNE 11,50% 86	103 90	4 622
CNT 9% 86	96	4 882
CRH 10,90% déc. 85	107 38	8 547
C.N.C.A. T.P.	....	107
C.G.E. 6% janv. 89-99	....	47 760
Drouot Ass. Obl. conv.	....	..
Métrologie I. 6% 6/7	....	8 400

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté. Fin.)	....	1510
A.G.F. (St Cent.)	....	1016
Alsthom	....	....
Applic. Hydraul.	....	1150
Arbel	....	835
Astorg	....	288
Avenir Publicité	....	1645
Aux Midi Assurances	....	328
Bain C. Monaco	....	505
Banque Hypoth. Eur.	....	....
Béghin-Say (C.I.)	....	488
Blanzy-Ouest	....	1640
B.N.P. Intercontin.	....	311
Bénédictine	....	....
B.T.P. (Compagnie)	....	108
Calf	....	650
Cambodge	....	685
C.A.M.E.	....	187
Carbone-Lorraine	....	319
Case-Poclain	....	31
C.E.G.Frig.	....	412 10 d
Centen. Blanzy	....	6360
Cerabati	....	167
Champex (Ny)	152 90	147 o
C.I.C. (Financ. de)	....	229 80
C.I. Maritime	....	706
Citram (B)	2060	2060
Clause	....	1200
Cofradel (Ly)	....	....
Cogifi	....	380
Comiphos	....	736
Cie Industrielle	....	7700
Comp. Lyon-Alem.	....	845
Concorde (La)	....	1485
C.M.P.	....	14
Créd. Gén. Ind.	....	499
Cr. Universel (Cie)	....	725
Créditel	....	141
Darblay S.A.	....	630
Degremont	....	500
Delalande S.A.	....	1765
Delmas (S.M.C.D.V.)	....	4600
Didot-Bottin	....	1001
Eaux Bass. Vichy	....	....
Eaux Vittel	....	3950
E.C.I.A.	....	1840
Electro-Banque	....	348
Elf-Antargaz	....	940
E.L.M. Leblanc	....	554
[illegible]-Bretagne	....	345
Entrepôts Paris	....	1000
Europ. Accumul.	....	70
Europe Soutien Indust.	....	93
Eternit	....	2010
Finalens	....	211
FIPP	....	....
Fnac	....	1720
Foncière (Cie)	....	770
Fonc. Lyonnaise	....	894
Foncina	....	480 20
Forinter	....	1090
Fougerolle	....	885
France I.A.R.D.	....	....
France (La)	....	15110
From. Paul Renard	....	1451
GAN	....	2020
G.F.I.I.	....	287
Gaumont	....	610
Genafim	....	305
Gévelot	....	....
Gr. Fin. Constr.	....	425 50
Gds Moulins Paris	....	1450
G. Transp. Ind.	....	640
Imm. Plaine-Monceau	....	....
Immiovest	....	....
Immobail	....	....
Immobanque	....	789
Immob. Marseille	....	8840
Immofice	....	540
Invest. (Sté Cent.)	....	3110
Jaeger	....	233 50
Lambert Frères	....	444 d
Lille-Bonnières	....	1730
Loca-Expansion	....	274 90
Locafinancière	....	410
Locinal	....	297 60
Louis Vuitton	....	1500
Louvre (Sté)	....	3744
Lucia	....	2030
Machines Bull	....	93
Magasins Uniprix	....	152 60
Magnant S.A.	....	81 d
Maritimes Part.	....	389
Métal Déployé	....	621
Mors	....	115 50
Navig. (Nat. de)	....	210 30
Nozal	....	282
Optorg	....	418
Oréal (L') C.I.	2000	....
Origny-Desvroise	....	1315
Palais Nouveauté	....	899
Paluel Marmont	....	728
Parfinance	....	221
Paribas-CIP	423	386 20 o
Paris France	....	242 10
Paris-Orléans	....	251
Partenta	....	403
Patern. Rég. Div.	....	1590 o
Pathé-Cinéma	....	....
Piper-Heidsieck	....	2215
P.L.M.	....	383
Porcher	....	690
Promodès	1597	1661 d
Publicis	....	945
Rochefortaise S.A.	....	1045
Rosario (Fin.)	....	573
Rougier et Fils	....	335
Rozières (usine de)	....	825
Sacer	....	769
SAFAA	....	371 10
Safic-Alcan	....	605 o
SAFT	....	3140
Saga	....	230
Salins du Midi	....	575
Satam	....	117
Savoisienne (M)	352	....
SCAC	....	624
Senelle Maubeuge	....	459
S.E.P. (M)	175	177
Sici	....	....
Simnor (Li)	....	....
Sinvim	....	368
Siph (Plant. Hévéas)	....	459
Sofal financière	....	708
Sofical	....	1030
Soffo	....	495
Soficomi	....	898
S.O.F.I.P. (M)	494	500
Sofragi	....	1525
Sopagri	....	157 10
Sophia-Bail	....	448
Southern Autog.	....	865
Sovabail	....	632
Suez (Fin. de)-CIP	223	224
Stemi	....	....
Taittinger	....	4040
Talcs de Luzenac	....	....
Télémécanique Elect.	....	....
Testut-Aequitas	....	650
Tour Eiffel	....	321
Ufiner S.M.D.	....	811
Ugine A. Chat. Gueug.	....	410
U.A.P.	....	599
U.T.A.	....	2490
Vicat	....	3069
Viniprix	....	2130
Virax	....	158
Waterman S.A.	....	....
Brass. du Maroc	....	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	742	....
Akzo	370	386
Alcan Alum	136 90	138
Algemene Bank	124 90	125
American Brands	421	426
Am. Petrofina	420	420
Arbed	880	....
Asturienne Mines	181	....
Bco Pop Espanol	470	451
Banque Ottomane	1870	....
B. Régl. Internat.	39000	39800
Br. Lambert	670	670
Canadian-Pacific	125 10	125 10
Chrysler corporation	119	....
CIR	23 20	24
Commerzbank	860	885
Dart. and Kraft	....	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	561	570
Gén. Belgique	....	....
Gevaert	1172	1172
Glaxo	155	145 10
Goodyear	288 10	....
Grace and Co	181	176
GTE corporation	400	412
Honeywell Inc.	500	514
Johannesburg	1180	1180
Kubota	53 50	53 90
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	35	32
Mineral-Ressourc.	100 50	101 10
Noranda	130	129
Olivetti	22 50	22 50
Pakhoed Holding	402	395
Pfizer Inc.	432	440
Procter Gamble	785	797
Ricoh Cy Ltd	52	....
Rolinco	314	317 50
Robeco	312 10	315
Rodamco	238	238
Saipem	10 20	10 30
Sema Group	37	37 10
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	136	122
Steel Cy of Can.	108 50	107 10
Tenneco	360	355
Thorn EMI	74	73 80
Toray indust. inc	41 50	42 40
Vieille Montagne	....	....
Wagons-Lits	1251	1290
West Rand	10 55	11 05
Whitman Corporation	182	186

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	340	....
Buitoni	850	....
Calciphos	196 50	198
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	360	....
Cogenfor	120	121
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	358	362
Gechot	147	150
Guy Degrenne	610	610
Hariba-Ricqlès-Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Merlin Immobilier	240	....
Nicolas	810	....
Particip. Percier	365	....
Rorento N.V.	178 60	178 50
St-Gobain-Emballage	2150	....
Sema-Metra	338	336 20
S.E.P.R.	2100	....
S.P.R.	566	....
Sté Lecteurs du Monde	480	442
Ulinex	380	....
Union Brasseries	144	112 20 o
Wonder	1470	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/11	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 277	6 327	6 100	6 570
ECU	6 972	6 976	....	....
Allemagne (100 DM)	339 030	339 280	328 500	349
Belgique (100 F)	16 175	16 185	16 600	16 650
Pays Bas (100 fl.)	300 480	300 710	291	310
Danemark (100 krd)	87 430	87 480	84 500	91 500
Norvège (100 k)	90 760	90 930	88	95
Grande-Bretagne (£ 1)	9 963	9 945	9 600	10 400
Grèce (100 drachmes)	3 790	3 786	3 550	4 250
Italie (1 000 lires)	4 644	4 647	4 400	4 900
Suisse (100 fr.)	386 370	384 850	372 500	395 500
Suède (100 krs)	97 760	97 830	94 500	101 500
Autriche (100 sch)	48 153	48 179	46 700	49 900
Espagne (100 pes.)	5 377	5 362	5 150	5 700
Portugal (100 esc.)	3 970	3 968	3 650	4 350
Canada ($ can 1)	5 378	5 414	5 200	5 600
Japon (100 yens)	4 398	4 398	4 250	4 470

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/11
Or fin (kilo en barre)	78000	78300
Or fin (en lingot)	77950	79250
Pièce française (20 fr)	453	459
Pièce française (10 fr)	367	.....
Pièce suisse (20 fr)	478	486
Pièce latine (20 fr)	451	457
Souverain	567	575
Pièce de 20 dollars	2765	2780
Pièce de 10 dollars	1520	1600
Pièce de 5 dollars	900	.....
Pièce de 50 pesos	2535	2980
Pièce de 10 florins	479	476
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

SICAV (sélection) 13/11

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1089 90	1063 32
Actifon	238 12	231 75
Actions France	568 82	548 22
Actions sélectionnées	654 05	630 41
Aedificandi	664 85	640 82
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1208 04	1176 62
A.G.F. 5000	675 98	659 49
A.G.F. ECU	1069 46	1048 97
A.G.F. Foncier	124 99	121 94
A.G.F. Interfonds	444 39	433 55
A.G.F. Invest	131 24	128 04
A.G.F. OBLIG.	1099 08	1093 59
A.G.F. Sécurité	10890 23	10890 23
Agfimo	698 78	681 74
Altefi	206 61	201 07
A.L.T.O.	178 57	172 12
Amxi-Gan	6465 20	6172 03
Amplitude	651 12	632 16
Arbitrages court terme	5661 11	5649 80
Associc	1160 10	1160 10
Atout Futur	371 70	359 48
Aurecic	1546 68	1501 63
Avenir C.I.C.	111 49	108 24
Avenir Alizés	1523 86	1493 98
Axa Europe	123 35	117 76
Axa Investissements	129 60	123 72
Axa N.P.I.	107 02	102 17
Axa Valeurs PER	130 04	124 14
Bred Associations	2578 44	2570 73
Capitacic	1040 46	1025 08
Capital Plus	1692 50	1692 50
Cesden-Fierm	34 26	32 78
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Coxis	1050 22	1034 70
Comptavalor	5651 28	5542 97
Compterente	111 83	108 57
Convertimmo	416 77	400 74
Cordinter	546 35	530 44
Crédit Mutuel Capital	1033 73	1013 46
Dieze	1097 74	1061 64
Drouot-France	884 57	844 55
Drouot-Investiss.	1098 06	1048 27
Drouot-Sécurité	254 10	242 68
Drouot-Sélection	145 77	139 16
Ecufic	1150 78	1133 76
Ecureuil Capitalisation	2058 44	2038 06
Ecureuil Investissement	400 32	388 86
Ecureuil Monépremière	52709 53	52709 53
Ecureuil Monétaire	31042 54	31042 54
Ecureuil Trimestriel	1973 83	1954 29
Elicash	21898 00	21898 00
Energie	263 69	251 73
Epacic	2834 96	2834 96
Epacourt Sicav	4290 54	4279 84
Epargne Associations	25143 79	25108 13 ◆
Epargne-Capital	8621 54	8535 18
Epargne Court-Terme	539 37	539 37
Epargne Croissance	1685 51	1620 93
Epargne-Industr.	98 35	93 89
Epargne Inter	628 73	611 90
Epargne-J	55279 06	55279 06 ◆
Epargne Long-Terme	191 09	185 98
Epargne Monde	1372 29	1335 56
Epargne Première	11735 11	11647 75
Epargne-Oblig.	198 03	192 73
Epargne-Ouest	1092 16	1062 93
Epargne-Unie	1389 19	1338 98
Epargne-Valeur	465 23	452 78
Epsilon	1181 51	1169 91
Eurocic Leaders	1094 11	1062 24
Eurodyn	1155 65	1117 65
Euro-Gan	7149 43	6824 28
Fonsicav (div. par 10)	11276 98	11276 98
Fonsibel	280 47	271 64
France Avenir 4/4 Rat.	......	......
France-Gan	8426 13	8398 69
France-Garantie	268 49	267 95 ◆
France-Index Sicav	108 60	105 95
France-Investiss.	450 84	439 84
France-Obligations	459 50	454 95
Francic	480 21	466 22
Francic Pierre	121 06	117 53
Francic Régions	1285 87	1248 42
Fructi-Associations	28 38	28 38
Fructi-Epargne	29 39	28 67
Fructicapi	34	33 50
Fructicourt	112286 43	112286 43
Fructidor	237 07	233 57
Fructifrance	929 51	906 84
Fructimmo	31 32	30 56
Fructivar	4374 83	4363 92
Fructi ECU	571 49	563 04
Fructi-Première	10885 66	10724 79
Futurobig	1155 61	1117 61
Gestion	58793 97	58647 35
Gestion Associations	158 69	155 20
Horizon	1224 21	1188 55
Interpar	103812 32	103507 11
Interoblig.	12140 72	11673 77
Intersélect France	546 16	530 26
Japacic	200 56	194 72
Jeune épargne	239 99	236 44
Laffitte-Amérique	244 16	233 09
Laffitte Europe	288 53	275 45
Laffitte-Expansion	293 06	279 77
Laffitte-France	367 42	350 76
Laffitte-Immobilière	271 31	259 01
Laffitte-Japon	448 63	428 19
Laffitte-Oblig.	141 62	135 20
Laffitte—Rend.	194 70	185 87
Laffitte-Tokyo	400 35	382 20
Latitude	5373 82	5365 57
Lourni Court terme	10045 55	10045 55
Lourni Long terme	5103 67	5103 67
Lion-Associations	11607 83	11607 83
Lion-Institutionnels	23557 69	23498 84
Lionplus	774 93	767 26
Lion Trésor	2148 28	2126 99
Livret Bourse Investis.	532 54	517 03
Livret portefeuille	735 15	713 74
Méditerranée	198 93	189 91
Mensuel CIC	10108 45	10005 39
Mondiale Investissem.	431 72	412 14
Monecic	5612 27	5612 27
Monedon	53144 33	53144 33
Moné J.	57656 56	57656 56
Mutualité Dépôts	10795 23	10773 68
Mutuelle Unie Sél.	154 72	147 70
Natio-Epargne	14173 56	14033 23
Natio-Epargne Trésor	6326 51	6313 68
Natio-Court terme	223253	223253
Natio-Inter.	1234 70	1201 85
Natio-Monétaire	20204	20204
Natio-Obligations	559 14	544 18
Natio-Patrimoine	1563 86	1522
Natio-Placements	66161 77	66161 77
Natio-Revenu	1019 12	1009 03
Natio-Sécurité	12097 30	12097 30
Natio-Valeurs	837 79	815 37
Nippon-Gan	6950 46	6635 28
Nord-Sud Développ.	1245 55	1243 06
Normatif	13197 53	12938 75
Obli Associations	121 78	120 57
Oblicic Mondial	9308 32	9170 78
Oblicic Régions	1045 68	1030 23
Oblig. toutes catég.	152 51	150 26
Oblifon	1096 50	1084 65
Oblisécurité	10895 68	10895 68
Oraction	1294 18	1251 62
Orvalor	6437 52	6204 84
Paribas Epargne	16415 08	16382 33
Paribas Opportunités	122 44	117 45
Paribas Patrimoine	550 63	528 08
Paribas Revenu	89 80	88 91
Patrimoine Retraite	177 52	174 04
Pervalor	682 49	662 61
Phénix Placements	258 90	255 62
Pierre Investiss.	763 60	750 83
Placement A	1151 11	1128 54
Placement court-terme	72015 49	71871 75
Placement J	5702 36	5690 98
Placement Premier	53804 85	53697 46
Pléiade	115 24	112 16
Première Obligations	10877 76	10866 89
Prévoyance Ecureuil	112 40	109 39
Prévi'Association	23314 87	23314 87
Quartz	125 08	122
Rentacic	163 03	160 62
Revenus Trimestriels	5310 35	5257 77
Revenu Vert	1141 05	1124 19
St-Honoré Bio-aliment.	947 37	904 41
St-Honoré Global	279 95	267 26
St-Honoré Matignon R.	235 10	224 44
St-Honoré Pacifique	627 05	598 62
St-Honoré P.M.E.	552 06	527 03
St-Honoré Réel	11914 31	11866 64
St-Honoré Services	529 92	509 54
St-Honoré Technol.	828 51	790 94
Sécuricic	5589 73	5584 15
Sécuri Taux	11105 50	11105 50
Scasden (Casden BP)	703 28	682 89
Sicav-Associations	1477 39	1475 18
S.F.I. fr. et étr.	719 60	698 64
Sicav 5000	423 94	412 59
S.I.G.	840 57	811 87
Sivalence	667 66	649 79
Sivam	459 09	445 82
Siverente	213 60	211 49
Sivinter	459 89	447 58
S.N.I.	1276 62	1239 44
Sogepargne	338 08	323 93
Sogevar	1157 11	1104 84
Sogister	1424 60	1360
Soleil Investissement	585 83	540 17
Stratégie Actions	1206 03	1159 64
Stratégie Rendement	1164 11	1127 47
Technocic	1180 19	1145 82
Techno-Gan	6385 53	6096 97
Thesora	525 13	519 93
Transcontinents	86 63	84 93
Trésor Plus	1032 84	1022 61
Trésor Réel	11369 80	11369 80
Trésoricic	110232 68	110232 68 ◆
Trilion	5204 04	5152 51
U.A.P. Investiss.	471 16	454 13
U.A.P. moyen terme	110 38	105 39
Uni-Associations	117 01	117 01
Unifrance	592 40	570 99
Unifoncier	1462 88	1400 37
Uni-Garantie	1352 67	1326 12
Uni-Régions	3291 39	3172 42
Uniservice	2328 66	2253 05
Univar	192 41	192 41
Univers-Actions	1307	1264 02
Univers-Obligations	1611 43	1558 44
Valorem	589 99	575 60
Valorg	1675 52	1673 85
Valrex	42350 87	42329 71
Vauban	23094 91	23061 83

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

45-55-91-82, poste 4330

c : coupon détaché − o : offert − * : droit détaché − d : demandé − ◆ : prix précédent − ★ : marché continu

هكذا من الأصل

مكرر من الاصل

Le Monde

Malgré leur profession de foi européenne

Les Allemands de l'Ouest sont divisés sur la question de l'union monétaire

Les décisions à prendre dans les domaines économiques et monétaires divisent aussi bien la classe politique allemande que les banquiers et les chefs d'entreprise, si ferme que soit leur engagement en faveur de l'Europe.

BRUXELLES

de notre correspondant

« *La RFA proclame solennellement son attachement à l'Alliance atlantique et à la construction européenne* », a déclaré M. Hans Dietrich Genscher, lundi 13 novembre à Bruxelles, lors de la réunion conjointe des ministres des affaires étrangères et des ministres de la défense de l'UEO (1). « *Les bouleversements à l'Est n'hypothèquent pas les engagements de la RFA vis-à-vis de l'intégration économique et monétaire des pays de la CEE* », a affirmé le même jour M. Théo Waigel devant les ministres des finances de la Communauté.

Lundi, les Allemands se sont employés à rassurer leurs partenaires européens. Leur démonstration aurait cependant été plus éclatante si M. Waigel n'avait pas persisté à manifester beaucoup d'hésitations à l'idée que le conseil européen des 8 et 9 décembre à Strasbourg fixe la date d'ouverture de la conférence intergouvernementale chargée de rédiger le nouveau traité nécessaire à l'instauration d'une union économique et monétaire (UEM) des Douze. Sans affirmer que les Allemands tiennent un double langage, il est clair, au-delà de leur profession de foi européenne, que les décisions à prendre en matière économique et monétaire divisent aujourd'hui leur classe politique aussi bien que leurs banquiers ou leurs chefs d'entreprise. Au reste, cette construction européenne, à laquelle les ministres, dans les deux enceintes, ont fait lundi volontiers référence comme pôle de stabilité irremplaçable face à la désagrégation des pays communistes, a bien du mal à se bâtir, comme en témoigne le demi-échec des ministres des finances dans leurs tentatives d'harmoniser la fiscalité des Douze.

En dépit de quelques progrès partiels, ils ne sont parvenus à s'entendre ni sur le régime de TVA à appliquer à compter du 1er janvier 1993, ni sur la coopération administrative à mettre en œuvre après le 1er juillet 1990 pour éviter que la libre circulation des mouvements de capitaux ne provoque, au détriment de certains Etats-membres dont la France, une dangereuse évasion fiscale.

« *L'hypothèse d'une dilution de la Communauté est une hypothèse totalement contre-productive, tant pour l'Europe de l'Ouest que pour celle de l'Est* », a souligné M. Marc Eykens, le ministre belge des affaires étrangères en résumant les travaux du conseil de l'UEO. C'est pourquoi, selon lui, le conseil européen de Strasbourg revêtira une importance toute particulière : « *Il permettra de donner un double signal. Vers l'intérieur : d'affirmer notre volonté de maintenir le cap, d'exécuter l'Acte unique européen et d'instaurer une UEM. Vers l'extérieur, c'est-à-dire vers l'Europe de l'Est, d'indiquer que nous voulons jouer le rôle de partenaires privilégiés.* »

Pour donner une traduction concrète à leur foi européenne, les Douze ont devant eux deux échéances immédiates : le 18 novembre, la réunion à l'Elysée des chefs d'Etat et de gouvernement consacrée aux relations avec l'Europe de l'Est, puis les 8 et 9 décembre, le conseil européen de Strasbourg. « *Nous voulons encourager le processus de réformes engagé à l'est de l'Europe* », a souligné M. Pierre Bérégovoy en confirmant que la volonté ainsi affichée concernait tout autant la RDA que la Pologne et la Hongrie. Jusqu'ici, seuls ces deux pays faisaient partie des programmes d'aide mis en œuvre par vingt-quatre pays de l'OCDE et coordonnés par la Commission européenne. Une réunion des vingt-quatre au niveau ministériel est prévue pour le 13 décembre.
de la Hongrie et, toutefois, M. Waigel a souligné que la RDA devrait encore faire des pas importants vers la démocratie avant de pouvoir bénéficier de l'aide occidentale.

Fixer ou non une date

A Strasbourg, le point le plus sensible de l'ordre du jour concernera la progression vers l'UEM. « *Le conseil européen devra se prononcer sur la convocation de la conférence intergouvernementale ; le travail de préparation a été fait et bien fait. C'est dans le cadre de la conférence que les questions soulevées par l'instauration d'une UEM devront être traitées* », a déclaré M. Bérégovoy. Il a précisé ensuite que « *se prononcer signifierait fixer une date* ». Les débats ont confirmé que le Royaume-Uni ne le souhaitait pas et que la RFA et les Pays-Bas préféreraient rester dans le flou. Or l'engagement renouvelé de réunir la conférence sans calendrier précis constituerait un échec pour la présidence française.

Les chefs de gouvernement devront également se soucier des difficultés rencontrées par les ministres des finances pour bâtir l'Europe fiscale. S'agissant de la taxation des revenus de l'épargne, le Luxembourg s'oppose avec force à la mise en place d'une coopération administrative qui, dans le cas de fortes présomptions de fraudes, pourrait s'accompagner d'une levée du secret bancaire.

En matière de fiscalité indirecte, les Douze sont à peu près d'accord sur la manière dont sera prélevée la TVA dans les échanges intracommunautaires après le 1er janvier 1993. En revanche, ils continuent à diverger sur un rapprochement des taux, ainsi que sur la suppression des limitations encore imposées aux voyageurs désirant acquérir pour leur usage personnel des marchandises dans les pays membres où la TVA est la moins élevée.

PHILIPPE LEMAITRE

(1) L'UEO : l'Union de l'Europe occidentale, chargée des questions de sécurité, rassemble neuf pays européens, à savoir les Douze moins la Grèce, l'Irlande et le Danemark.

□ **LIECHTENSTEIN : décès du prince François-Joseph II.** – Le prince François-Joseph II du Liechtenstein est décédé, lundi soir 13 novembre, à l'hôpital de Grabs, en Suisse, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

François-Joseph II, qui avait hérité du trône de son grand-oncle, Franz Ier, en juillet 1938, avait délégué ses pouvoirs à son fils, le prince héritier Hans Adam, âgé de quarante-quatre ans, tout en restant le chef de l'État du Liechtenstein. – *(AFP.)*

SRI-LANKA

Le chef d'un mouvement extrémiste cinghalais a été tué

Colombo (*AFP.*). – Le dirigeant du mouvement extrémiste cinghalais Janata Vimukti Peramuna (JVP, Front de libération populaire), Rohana Wijeweera, a été tué, lundi 13 novembre, près de Colombo, après avoir été arrêté dimanche dans le centre de Sri-Lanka, a annoncé le ministre des affaires étrangères, M. Ranjan Wijeratne, également chargé de l'intérieur. Selon le ministre, citant lors d'une conférence de presse un rapport militaire, le leader et fondateur du JVP a été arrêté dimanche lors d'une opération à Ulapane, dans le district de Kandy (centre du pays). M. Wijeweera aurait ensuite accepté de conduire lundi une unité de l'armée et de la police vers un quartier général du JVP, situé dans les faubourgs de Colombo, où l'un de ses adjoints, M. H.B. Herath, l'a accueilli à coups de feu. « *Les forces de sécurité ont réagi immédiatement et ont ouvert le feu. Lors de cette fusillade, Wijeweera et Herath ont été mortellement blessés* », précise le rapport.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 14 novembre

Petite hausse

L'hésitation était toujours de mise Rue Vivienne mardi matin, et dans un marché peu actif les valeurs françaises s'appréciaient de 0,19 %. Les hausses étaient emmenées par Maison Phénix (+ 4,1 %), Géophysique (+ 3,9 %) et CCMC (+ 3,8 %). En baisse on notait SAT (– 3,6 %), Eurotunnel (– 3 %) et Crédit National (– 3 %).

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Heu-reux !

JE donnerais dix ans de ma vie pour jouer les petites souris au dîner des Douze, samedi, à l'Elysée. Fallait les voir commenter, mi-figue mi-raisin, l'effondrement du mur de Berlin. Ça valait mille ! Et quand je dis effondrement, je pousse ! Ils se cramponnaient à ce qu'il en reste pour pas tomber de leur haut, mon Mimi et ses copains. Si on est content ? Très... Très, très ! Heu-reux !, qu'ils répétaient avec la mine distraite et constipée de qui applique la méthode Coué.

Consternés, ils étaient, emmerdés comme c'est pas possible ! Non, mais c'est pas vrai, qu'est-ce qu'ils ont à ouvrir des brèches dans la construction de notre pavillon européen, ces excités de l'Allemagne de l'Est ? Peuvent pas se tenir tranquilles, non ? Ils nous ont mis dans une merde pas possible. On était là, on était entre soi. On se foutait de la gueule de Maggie because qu'elle a peur des serpents. On était bien, quoi. Ça s'agitait un peu, pas trop, de l'autre côté du rideau de fer, juste ce qu'il faut pour se donner bonne conscience : Voyez qu'on a pas besoin de pousser à la roue, il se libéralise de lui-même, leur système, aux cocos.

Et voilà que le gros Kohl, ne se sentant plus péter, lâche une énorme incongruité en parlant d'une seule nation allemande. Dans ces cas-là, faut faire la sourde oreille. La réunification ? Quelle réunification ? Il n'en est pas question ! Hein, Helmut, que t'y tiens pas particulièrement ? Mais non, mais non, absolument pas ! Simplement, j'ai l'intention de leur filer mon blé, à mes frères... Oh pardon ! A mes voisins. Alors, faudra voir à voir du côté des Polonais et des Hongrois, parce que là, maintenant, je peux plus assurer. A vous de mettre la main au porte-monnaie. A chacun ses pauvres.

Va encore falloir casquer ! Et sur le terrain militaire, le seul où on pouvait parader, de quoi on a l'air avec notre bombinette ? On va quand même pas l'envoyer détruire ce qui reste du mur de Berlin. Pourvu qu'il tienne assez longtemps pour pas nous obliger à revoir nos plans et à jeter les bases de cette putain de maison commune réclamée par Gorby et sa cohorte de crève-la-faim. La CEE, c'est pas la SONACOTRA, faut pas confondre.

L'ESSENTIEL

SECTION A

Débats
A propos du *Jean Moulin*, de Daniel Cordier : « Les biographies les plus longues ne sont pas forcément les meilleures », par Henri Noguères . . 2

Les bouleversements en RDA
. . . . 3 et 4

Les combats au Salvador
La guérilla assure que son objectif est une relance des négociations et non une insurrection générale . . . 6

Les tensions en Bulgarie
Les difficultés économiques du pays n'ont cessé de s'aggraver 6

Élections en Namibie
La SWAPO ne devrait pas obtenir la majorité des deux tiers 8

Assemblée nationale
Le gouvernement a demandé, lundi 13 novembre, la réserve du vote du budget du ministère de l'intérieur et de celui de la jeunesse et des sports . . 9

Le courant « VIE » du RPR
Soixante-trois élus ont signé le manifeste du courant créé par M. Alain Carignon 10

La libre circulation en Europe
Le groupe de Schengen a franchi une étape décisive vers la suppression des contrôles frontaliers 11

Daumier à Marmottan
La rétrospective des lithographies et des sculptures de Daumier a permis la découverte d'une œuvre inédite de l'artiste 17

Cinéma français aux Etats-Unis
Le premier Festival du film français à Saratosa (Floride) s'est ouvert mardi 14 novembre. But : faire sortir notre cinéma du ghetto art et essai 18

Télévision par satellite
Faute de décodeurs, peu de téléspectateurs peuvent capter la SEPT, seule chaîne du satellite de TDF 1 à émettre aujourd'hui. En Grande-Bretagne et au Japon, les antennes paraboliques se multiplient 24

SCIENCES ◆ MÉDECINE

Ulysse aux portes du Soleil
La sonde Ulysse passe un dernier examen avant sa conquête de l'espace 19

Les dessous du Carrousel
Tout un quartier de Paris exhumé devant le Louvre 21

SECTION B

La grande mosquée de Marseille
Le projet divise la communauté musulmane de la ville 13

Serge Livrozet aux Assises
Fondateur en 1972 du comité d'action des prisonniers, Serge Livrozet comparaît depuis lundi devant la Cour d'assises de Paris, en compagnie de deux autres hommes, sous l'inculpation de contrefaçon de billets de banque 14

Incendie criminel à Ajaccio
Un incendie a détruit les locaux de la chambre régionale d'agriculture d'Ajaccio, occupée lundi par des militants nationalistes du syndicat corse de l'agriculture 14

Diagonales
« Bazar de la charité », par Bertrand Poirot-Delpech 15

Sports
Djamel Balhi avait fait le tour du monde en courant. Il ne pense plus qu'à repartir pour échapper aux contraintes de promotion de son voyage 16

SECTION C

Le CNPF et les salaires
L'organisation patronale recommande le développement de l'intéressement 26

« Ethique et finance »
Les participants au colloque du *Monde* soulignent l'importance de la qualité professionnelle et morale des opérateurs 27

Le krach et la sortie de crise
Un entretien avec M. Michel Aglietta, professeur d'économie . . . 39 et 40

Technologie
La photo magnétique suscite le scepticisme 41

Services
Abonnements 11
Annonces classées . . . 28 à 37
et . . . . 48 à 75
Campus 23
Carnet 16
Cinéma 22
Marchés financiers 42
Météorologie 24
Mots croisés 23
Radio-télévision 23
Chronologie 38

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 14 novembre 1989 a été tiré à 638 805 exemplaires

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU PLUS BEAU VÊTEMENT
avec la garantie d'un grand maître tailleur
COSTUMES MESURE
à partir de 2 350 F
PANTALONS 780 F VESTONS 1 570 F
3 000 tissus
Luxueuses draperies anglaises
Fabrication traditionnelle
TAILLEURS, JUPES, VESTES
MANTEAUX et PARDESSUS
UNIFORMES ET INSIGNES MILITAIRES
LEGRAND Tailleur
27, rue du 4-Septembre, Paris - Opéra
Téléphone : 47-42-70-61.
Du lundi au samedi de 10 h à 18 h

Romantique
ballade en traîneau et concert classique.
Magnifique
fabuleux site de neige et soleil.
Pratique
à 35 mn du TGV et de l'autoroute.
RÉSERVATIONS
La Clusaz Tour
74220 La Clusaz
tél. 50.02.40.78
la Clusaz HIVER - ETE
HAUTE-SAVOIE - FRANCE

TAPIS PERSANS
FAITS MAIN points noués soldés à
50 % et à 30 %
ARADEH 307 x 202 31.000 F = 15.500 F
KERMAN 261 x 151 29.000 F = 14.500 F
HAMEDAN 175 x 107 5.000 F = 2.500 F
SENNEH 160 x 145 11.000 F = 5.500 F
ISPAHAN laine et soie 158 x 107 31.000 F = 21.700 F
MAISON DE L'IRAN
65, Champs-Elysées (8e)

Mais où est donc Or ga ni seur ?
à partir de 995 F

Organiseur. La petite machine géniale qui est en vente partout.

✓ C'est un calepin électronique
Il permet de stocker adresses, numéros de téléphone, notes, prix, etc. Il les retrouve instantanément et facilement (tapez "tchai" et il retrouvera Tchaïkovsky par exemple).
✓ C'est un répertoire international
Quelle heure est-il à Tokyo? Quel est le code téléphonique pour Amsterdam. Depuis Paris ? Ou depuis Rome ? Il connaît tout sur les 400 villes les plus importantes. Si vous voyagez de temps en temps, vous serez content de l'avoir avec vous (sur modèles LZ seulement).
✓ C'est un agenda et une secrétaire
Il enregistre les rendez-vous. Il s'allume automatiquement dès l'approche d'un rendez-vous en émettant un bip sonore et en affichant qui, quand et où. C'est la sécurité.
✓ C'est 8 alarmes, une horloge et un calendrier
Il dispose de 8 alarmes qui peuvent être programmées pour sonner toutes les semaines, tous les jours ou toutes les heures. Avec lui, vous n'oublierez plus jamais rien.
✓ C'est une calculatrice ultra-performante
Précision à 12 chiffres, 10 mémoires. Fonctions financières, statistiques et scientifiques. Vous pouvez même créer vos propres fonctions. Pour gagner du temps.
✓ C'est un micro de poche programmable
Vous disposez d'un langage, type Basic, comportant plus de 50 fonctions. Et vous pouvez stockez vos programmes sur sa mémoire gigantesque.
✓ C'est tout petit. Et c'est génial.
A l'aide de ses mémoires amovibles optionnelles, il peut stocker jusqu'à 5000 adresses par exemple. Le tout tient dans votre poche. Et vous suit partout.

Sacoche en cuir gratuite* jusqu'au 31.12.89 !

En vente dans les points de vente ci-dessous, ainsi que dans les magasins : Fnac, Virgin, Dom, Boulanger et Galeries Lafayette (Haussman).

*offre valable uniquement dans les points de vente cités dans cette annonce
un produit PSION — distribué par Aware
7 & 9, rue des Petites Ecuries 75010 Paris
Téléphone (1) 45-23-21-12

Points de vente [illegible]

Après la Nouvelle Cuisine, les Nouveaux Philosophes, avec la Nouvelle Mode, voici...
LES NOUVEAUX MÉTRAGES !
▶ Les Nouveaux Métrages, la plus forte teneur de Mode, de qualité, de nouveauté dans chaque mètre de tissu.
▶ Ils sont des milliers et des milliers de mètres, les Nouveaux Métrages, tous différents.
▶ La Mode par les Nouveaux Métrages : des prix totalement "revus et corrigés" depuis 30 F le mètre.
RODIN
36, CHAMPS-ELYSEES PARIS